LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE À RAYONNEMENT NATIONAL EN AMÉRIQUE

Port Payé à Québec

Volume 53, Numéro 12 — Montréal, 20 mai 1982



Photo TCN

REPORTAGE LA TERRE

◄Ginette Beaupré éleveur de lapin à plein temps

p. 8

Ces gens pas comme les autres

Rose-Aimée Rheault de Nicolet

pp. 16-17

Mario Rousseau, éleveur d'abeilles

pp. 16-17

POMMES

Programme quinquennal de relance

p. 7

PISCICULTURE

Légalisation de la vente de la truite

p. 18

MIRABEL

Entente avec le fédéral

p. 32

L'opinion rurale

Qui sont les vrais "cochons"

Je veux répondre à l'article de Marielle Gauvin intitulé: "Tant de fausse-tés", publié dans la TCN du 25 mars 1982, où elle accuse les producteurs et les productrices de "cochons". Elle dit qu'il y a deux côtés à une médaille mais elle n'en voit qu'un.

Qui a commencé la violence en faisant fermer les abattoirs et en essayant d'écraser les producteurs de porcs de la province de Québec?

Est-ce l'UPA ou quelques dissidents qui menaçaient de tout détruire si les abattoirs ne fermaient pas? Qui s'est battu contre les plans conjoints? Qui a essayé de prendre le monopole du porc pour ensuite mener les intégrés à leur propre perte?

Sachez que j'étais à Drummondville le soir où un avocat a donné sa place à un autre avocat dont je ne me rappelle plus le nom, mais qui l'équivalait. J'étais à cette assemblée et quand j'en suis sorti, j'avais mal au coeur des sottises qu'il a dites, et même un certain Lucien Breton, producteur d'oeufs, a essayé de laver le cerveau de l'assemblée.

Quant à la manifestation chez F. Ménard, aucune femme n'a brisé quoi que ce soit. Elles se sont contentées comme la plupart des manifestants de regarder et de faire acte de présence. Sachez que ces femmes ont souffert autant que les hommes de la bêtise des intégrateurs qui étaient en train de devenir des dictateurs. Ce fut une démonstration qui a servi d'avertissement.

Un producteur porcin indépendant

Où sont les syndicalistes

Je veux répondre à la lettre de Lucien Gosselin parue dans l'hebdo de Bellechasse, Dorchester, le 13 avril 1982.

Cet homme se dit syndicaliste mais blâme le monde syndical; je me demande pourquoi il se réveille maintenant? Est-ce parce qu'en tant qu'intégré son intégrateur lui serre la vis parce qu'il est inefficace?

Je sais que plusieurs coopératives leur font la vie dure, surtout à ceux qui ont des taux de conversion de 4,5 et plus. Depuis trois ans que nous vous supportons, nous les producteurs indépendants, soit en payant la moulée trop chère ou en payant des taux d'intérêt exorbitants sur les comptes passés dus, 30% et plus, depuis 3 ans que ça dure, mais les intégrés eux se la coulaient douce. Assis sur leurs contrats, ils ne participaient même pas aux assemblées de l'UPA, mais reprochent ci ou ça aux membres.

Mais toute bonne chose a une fin, on se fait serrer la vis et on crie au meurtre, et pourtant la situation n'est pas si mauvaise que ça, on a 13 $ du porcelet ou 11 $ du porc fini, plus une prime pour l'efficacité, s'il y en a.

Depuis trois ans que les indépendants jonglent avec la moindre piastre pour manger et payer les intérêts. Pourquoi les intégrés se plaignent-ils?

Ceux qui me connaissent dirons: tu n'as qu'à te vendre et t'intégrer à nouveau. Je l'ai été pendant 6 ans intégré et je considère avoir fait la "putain" assez longtemps, pendant que mon "pimp" faisait des profits exorbitants, moi je pelletais de la merde. Je n'ai fait perdre d'argent à personne et surtout, aucun producteur indépendant ne payait pour me supporter parce que le lard était très cher à ce moment.

À la manifestation du 1er avril, on aurait dit que c'était une manifestation de la coopérative, tellement il y en avait qui collaient des papiers "coop" après tous les poteaux du petit colisée.

C'était très drôle, vu que les coopératives ont été très lentes à réagir à la situation catastrophique de l'industrie porcine.

Bien sûr, on s'est plutôt appliqué à faire payer les pots cassés par les producteurs indépendants.

Il y en a qui ont même dénoncé le futur plan conjoint disant que ça serait pire que pas de plan conjoint du tout.

Lorsqu'on leur demande, quand allez-vous baisser les taux d'intérêts aux représentants de ces institutions? Ils nous répondent que quelqu'un doit payer pour ceux qui ne paient pas.

Avalez ça, M. Gosselin, et j'en ai d'autres tout aussi savoureuses.

L'oeil qui voit

L'emploi du taureau Charolais

Dans l'édition du 15 avril 1982, La Terre de chez nous publiait un article d'un éleveur de Casselman, Ontario. Ce dernier démontrait aux éleveurs de bovins de boucherie commerciaux, la nécessité de mettre à la tête de leurs troupeaux un ou plusieurs taureaux Charolais. Cet éleveur, étant à la fois producteur de taureaux pur sang et acheteur de veaux d'embouche croisés Charolais pour son parc d'engraissement, a très bien expliqué aux producteurs vaches-veaux, le chemin à suivre pour rentabiliser leur entreprise et en même temps offrir aux propriétaires de parcs d'engraissement le produit désiré.

Au Québec, que font les éleveurs vaches-veaux? Nous savons que les propriétaires de parcs d'engraissement boudent les veaux ordinaires du Québec et doivent se procurer, dans l'Ouest, des sujets Charolais de qualité pour faire des profits avec leur opération.

Les éleveurs du Québec ont la chance d'avoir le meilleur système d'assurance-stabilisation au pays. Pourquoi ces mêmes éleveurs ne profiteraient-ils pas des résultats des recherches faites par Agriculture-Canada? Ces recherches effectuées à Lethbridge, Alberta et Brandon au Manitoba depuis 1967 ont très bien démontré la supériorité du taureau Charolais en croisement industriel. Ces recherches ont coûté des millions de dollars aux contribuables.

Depuis la publication des résultats de l'étude, la demande de taureaux Charolais dans l'Ouest est phénoménale. Au printemps 1982, les éleveurs commerciaux s'arrachent à très haut prix des taureaux pur sang Charolais moderne (c'est-à-dire ayant une très grande facilité de vêlage, un haut taux de conversion alimentaire et une bonne conformation). Ils savent que ces taureaux, croisés à leur troupeau de vaches commerciales, leur donneront des veaux répondant aux besoins des propriétaires de parcs d'engraissement de l'Ontario et du Québec.

Les éleveurs du Québec n'ont qu'un pas à faire, améliorer leur troupeau de vaches et les croiser avec un bon taureau. La race Charolaise est sûrement la solution. Cette race fabrique le plus de viande rouge, tant désirée par le consommateur d'aujourd'hui, et ce, au coût le plus bas.

Dans le contexte économique actuel, est-ce que les producteurs vaches-veaux du Québec ont les moyens de se passer du Charolais?

Aimé Jacob,
éleveur pur sang Charolais
Ste-Sabine, cté Missisquoi

Je ne suis pas un éleveur de veau de grain

Concernant l'article paru dans La Terre de chez nous, le 1er avril 1982: "Pour rentabiliser l'élevage du veau de grain", saviez-vous que la photo utilisée nous laisse voir un éleveur qui attache une grande importance à l'élevage de ses génisses?

Pas pour en faire un veau de grain, mais pour en faire une génisse laitière.

En effet, au cas où tu ne le saurais pas encore, c'est Léo Jacobs, éleveur Holstein et vice-président de son association. Je n'apprécie pas du tout ce genre de publicité car je considère que nos jeunes sujets ont un excellent potentiel comme futures productrices. Pour ce qui est des veaux mâles, je n'en fais pas un veau de grain, je ne considère pas ça intéressant.

Tu as fait preuve d'un manque de professionnalisme, tout d'abord en utilisant une telle photo (sans doute la première qui t'es tombée sous la main) et deuxièmement à la lecture du texte qui y est associé, c'est pas logique. Tu parles de techniques de pointe pour rentabiliser cet élevage (contrôle de l'environnement entre autres) et tu montres un parc de génisses dans une étable laitière. Je ne sais pas si tu as déjà vu un atelier de veau de grain mais c'est un peu différent.

Je te suggère donc pour la prochaine fois que tu auras à choisir une photo, d'en choisir une beaucoup plus significative, et une qui évitera certaines confusions.

Suite à cet article, plusieurs commentaires et questions m'ont été adressés à ce sujet.

On est même allé jusqu'à me demander si j'avais l'intention de changer de production.

C'est pourquoi, j'aimerais que tu fasses paraître dans La Terre de chez nous une note concernant cette erreur.

Léo Jacobs
Cap-Santé

Sous la rubrique "l'Opinion rurale", *La Terre de chez nous* publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, *La Terre de chez nous* se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais *La Terre de chez nous* devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Les textes pour "l'Opinion rurale" ne devraient pas excéder trois feuillets, les lettres les plus courtes recevront préséance. *La Terre de chez nous* se réserve le droit de condenser les textes jugés trop longs.

Enfin l'UPA et le journal n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique, lesquelles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

Notre Union et sa Maison

Je m'adresse aux dirigeants de l'UPA. Je suis un agriculteur laitier du secteur de l'Avenir, pas plus fin qu'un autre, et qui trouve certaines choses bizarres dans la direction de l'UPA. Je devrais dire notre union, l'UPA.

En effet, dans ce contexte économique actuel où tout va mal, même en agriculture, je ne trouve pas normal que l'UPA travaille au contraire du bon sens. Je ne suis pas contre le progrès, au contraire, mais pour ce qui est de la maison de l'UPA, je trouve cela exagéré pas mal. Avec cet achat d'un terrain d'une valeur de neuf cent mille dollars, le plus près de Montréal, pour que ça coûte le plus cher possible! Il n'y a rien de trop beau pour des pauvres hommes. Si vraiment le besoin se faisait sentir d'avoir un local de 6 millions et demi pour réunir tous ces gens sous un même toit, il me semble qu'il aurait été plus logique et plus économique d'acheter une bâtisse déjà existante. Car avec toutes les faillites qui existent depuis une secousse, il serait très facile de trouver quelque chose d'intéressant à des prix plus abordables.

Autre chose assez bizarre aussi, c'est que tout s'est décidé en hauts lieux, sans en parler aux producteurs qui sont aussi les payeurs de cette tour d'ivoire. Pour ma part, je n'aime pas ces manières d'opérer et encore moins de passer dans les rangs pour quêter. Je ne suis pas le seul à penser ainsi.

Gérald Bahl
Wickham, Johnson

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, ave Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2

Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction:
Rosaline D.-LEDOUX

Journalistes:
Renald BOURGEOIS
Louise ST-PIERRE

Collaborateurs:
Germain LEMIEUX (Québec)
Claude TURCOTTE (Ottawa)

Directeur de la publicité:
Bernard DANIS

Représentant à Toronto:
Tom McGoey,
Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 12$: 2 ans, 20$: 3 ans, 25$

Chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous et adressé au: Service du tirage (Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS
1514 DOCTEUR PENFIELD
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 934-0272

Formulation par ordinateur ● Formules à moindre coût ● Programme avec acides aminés chez les porcs et volailles ● Coût inférieur de $7 à $8 par tonne de moulée ● Rendement encore amélioré.

Oui, bélisle

améliore votre productivité, et votre efficacité ; il y a des gens dans votre voisinage qui peuvent le confirmer.

● Prémélanges minéraux ● Vitamines et additifs pour porcs, bétail, volailles, dindes ● Moulée, grains, tourteau de soya.

CONCENTRÉS SCIENTIFIQUES BÉLISLE INC.
196 Chemin des Patriotes, St-Mathias, Qué. J0L 2G0

TÉLÉPHONES :
Montréal : (514) 658-8733
Québec : (418) 475-6285

Editorial



Jean-Marc KIROUAC

Pour les producteurs de céréales et de veaux lourds, c'est vraiment lancé...

Les récents votes des producteurs de veaux lourds et des producteurs de céréales, en vue de l'obtention d'un plan conjoint pour chacune de ces deux productions, témoignent de la volonté ferme des producteurs concernés d'avoir recours à l'action collective pour dire leur mot dans la commercialisation de leurs produits.

Cette volonté des producteurs exprimée par les voies démocratiques qu'a prévues la Loi sur la mise en marché des produits agricoles doit, à compter de maintenant, être respectée, d'abord par tous les producteurs et ensuite par les autres participants dans le processus de commercialisation des produits visés par les plans.

Suite à un référendum aussi majoritairement favorable à la mise en opération d'un plan conjoint, les deux fédérations de producteurs sont en droit de pouvoir compter sur l'appui de l'ensemble des producteurs concernés. Le respect des droits d'une majorité de producteurs, ça devient, suite à un référendum du genre de ceux dont il est ici question, une obligation pour ceux-là mêmes qui ne partagent pas l'avis de la majorité. Autrement, point n'est besoin de sanctionner des décisions d'une majorité; ça ne voudrait alors rien dire.

La décision des producteurs de recourir à l'action collective pour réaliser la commercialisation de leurs produits, leur procure des pouvoirs qu'ils pourront utiliser dans la défense de leurs droits. Mais ces pouvoirs imposent en même temps des devoirs que les porte-parole des producteurs sont tenus de remplir avec toute la diligence que suppose une action collective sereine et efficace.

Ces droits et devoirs des producteurs s'exercent via les pouvoirs qui leur sont conférés. Tels pouvoirs, on le sait, seront concrétisés dans des règlements édictés par les responsables des plans et sanctionnés par la suite par la Régie des marchés agricoles avant de devenir vraiment opérationnels.

Les producteurs de veaux lourds, tout autant que les producteurs de céréales, entrent dans une nouvelle période d'opérations pour ce qui est de la commercialisation de leurs produits. Non seulement auront-ils à défendre sérieusement leur politique de respect du coût de production pour permettre aux producteurs de vivre de leur profession, mais encore leur faudrait-il surveiller et améliorer leur productivité pour atteindre un degré d'efficacité leur donnant droit à une véritable présence sur les marchés.

Cette réalité, les producteurs concernés en sont parfaitement conscients. Contrairement aux prétentions de ceux qui ne croient qu'aux vertus théoriques de la concurrence pour survivre dans la commercialisation des produits agricoles, les plans conjoints existants ont toujours su développer le goût du progrès chez les producteurs et le degré de productivité atteint dans les productions visées par les plans conjoints existants en est une preuve évidente.

Que les producteurs cherchent collectivement à bonifier les conditions de la commercialisation de leurs produits, personne ne peut leur contester ce droit. Qu'ils cherchent, par l'entremise de leur plan conjoint, à rétablir une équité entre tous les producteurs visés, à obtenir un juste prix pour leurs produits en tenant compte des coûts de production réalistes établis à partir d'unités de production reconnues efficaces, à répondre adéquatement aux besoins du marché par une gestion des approvisionnements adéquate et réaliste, nul ne doit se sentir lésés dans ses droits face à un tel comportement de la part des producteurs.

Il est bien évident que des réalisations efficaces au niveau de la mise en marché supposent, au départ, de la discipline et des règlements. Vouloir nier cette nécessité, c'est tout simplement vouloir retourner à la commercialisation individuelle des produits où le producteur-offrant est toujours en position de faiblesse face à une demande plus concentrée et très consciente des conditions du marché.

Il faut aussi que les producteurs soient bien conscients que la mise en place et l'opération d'un plan conjoint nécessitent, de leur part, un engagement sérieux face à leur participation active aux opérations du plan, soit au niveau de son financement, de son fonctionnement et de son orientation.

Analyser les potentialités d'un plan conjoint, se prononcer favorable à sa mise en place, c'est une étape importante, soit. Mais c'est à compter de maintenant, toutefois, que le vrai travail de réalisation commence. Les producteurs de veaux lourds et de céréales ont franchi l'étape du conditionnement; il leur reste maintenant à entreprendre pour de bon, celle des opérations de commercialisation de leurs produits.

Les deux nouveaux plans conjoints donneront des résultats sérieux dans la mesure où, forts de l'appui de l'ensemble des producteurs concernés, les administrateurs sauront donner leur pleine mesure pour permettre aux deux secteurs des cultures commerciales et des veaux lourds de reprendre la voie du progrès en tenant compte des réalités économiques actuelles. Qu'on le veuille ou pas, un plan conjoint de producteurs qui fait face à ses responsabilités, ça ne peut empirer les situations; ça ne fait que les améliorer. La preuve en est faite dans plusieurs productions.

Point de vue

Ce que l'opinion publique devrait savoir...

Lorsqu'on définit le circuit agro-alimentaire, le réflexe habituel consiste à décrire les articulations des secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles.

Or, nous oublions un aspect primordial sur lequel reposent toute la démarche et tous les efforts déployés par les divers intervenants du producteur à "l'épicier du coin".

Il s'agit, en fait, de cet espèce de spécimen que nous appelons communément le "consommateur". La définition "scientifique" du consommateur, présentée par le "Petit Robert I" est une personne qui achète ou une personne qui utilise des marchandises, des richesses, pour la satisfaction de ses besoins.

Je prends ici la lourde responsabilité d'introduire le "consommateur" dans la chaîne agro-alimentaire pour tenter d'expliquer le rôle de ce dernier dans l'action agricole.

D'une part, notre consommateur mange les produits agricoles. Cette logique, vous en conviendrez, n'est pas très difficile à savoir. Par contre, le consommateur a l'énorme avantage de se métamorphoser en opinion publique si ses besoins ne sont pas complètement satisfaits. Voilà l'élément essentiel que les dignes représentants de la chaîne agro-alimentaire oublient trop facilement.

En effet, si le consommateur est privé de son pouvoir de consommer, il verra à corriger la situation en frappant sur ses élus, soit les gouvernements. Vous commencez à comprendre!

Dans un contexte économique où tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, la chaîne agro-alimentaire oublie le consommateur et ce dernier ne s'en plaint pas puisqu'il peut satisfaire tous ses besoins alimentaires. Par contre, dans un contexte comme celui qui existe depuis quelques mois, nous aurions avantage à réintroduire notre consommateur dans la chaîne sinon les producteurs vont tous crever avant que l'opinion publique réagisse vis-à-vis des gouvernements.

Cette sensibilisation de l'opinion publique doit s'énoncer à partir du producteur agricole qui, manifestement, subit les effets de la crise et risque de perturber, par son abandon, l'ensemble du circuit agro-alimentaire.

C'est ainsi qu'avec les moyens du bord, soit une concertation globale de tous les organismes agricoles (UPA, coopératives, etc.), il est plus que temps d'amorcer une vaste campagne de sensibilisation de l'opinion publique pour forcer les gouvernements à prendre des mesures nécessaires afin d'éviter la catastrophe.

Jean-Pierre BÉLISLE, directeur
Service d'éducation et d'information,
Fédération de l'UPA de Nicolet

REPORTAGE LA TERRE

Mario Rousseau, ÉLEVEUR D'ABEILLES

par Renald Bourgeois

Le Québec devrait travailler à assurer son autosuffisance en abeilles et en reines. En effet, les apiculteurs québécois importent annuellement quelque 20 à 25 000 paquets d'abeilles qui proviennent du sud des États-Unis et dont on ne connaît pas l'état sanitaire. On peut bien vérifier l'état de santé de nos ruchers, ces efforts sont toujours remis en question par ces importations massives.

Pourtant, l'intensification de la production rend les abeilles plus vulnérables. La mite *Varoa*, parasite des abeilles, a été signalée au Mexique et serait même dans le sud des États-Unis. Voilà autant de raisons qui militent en faveur de la production d'abeilles et de reines ici. Certains éleveurs se spécialisent déjà dans la production de reines, mais la technique de produetion de nuclei n'est pas encore tout à fait au point.

Les ARTB dont le directeur est M. André Spénard et qui se spécialisent dans la fabrication de matériel apicole grâce à une main-d'oeuvre handicapée physiquement ou mentalement en réadaptation, acceptèrent de parrainer l'entreprise qui fut incorporée sous le nom d'Élevage d'abeilles de Beauce. Les ARTB engagèrent Mario Rousseau qui travaillait auparavant pour le ministère de l'Agriculture afin de diriger l'élevage qui débuta en 1980.

Le travail de multiplication se poursuivit tout au long de l'année de sorte que l'EAB vendit quelque 500 nucléi au printemps 1981. Les abeilles étaient installées dans une ruche complète. On n'eut aucune difficulté à vendre. Cependant, les ARTB devaient supporter une année durant un inventaire considérable. Ils ne disposaient pas de caveau réfrigéré de sorte qu'ils hivernèrent leurs ruches chez M. Anselme Huot à St-Louis-de-France dans la Mauricie.

Fonctionnant sur la base de subventions du ministère des Affaires sociales, les ARTB ne purent continuer d'opérer l'Élevage d'abeilles de Beauce qu'ils mirent en vente au printemps 1981. Mario Rousseau s'en porta acquéreur en juin et incorpore une nouvelle compagnie d'Élevage d'abeilles en Beauce 1981. L'inventaire acquis était de quelque 200 ruches et 1200 hausses. Il acquiert à l'été une terre avec maison et dépendances qu'il aménage selon ses besoins à St-Côme Linière près de St-Georges.

Au cours de l'été 1981, il poursuit le travail de multiplication de ses abeilles de sorte qu'il hiverne quelque 1100 ruches. Ce qui lui a permis de vendre 600 nucléi composés de quatre cadres d'abeilles.

Cette année, il entend monter à quelque 1600 ruches dont 600 nuclei pourraient être vendus dès juillet et 600 autres au printemps prochain. À ce sujet, Mario Rousseau lance son point de vue. Au Québec, ne serait-il pas plus normal pour quiconque, du nouvel apiculteur au professionnel, d'acheter ses abeilles en juillet? Bien sûr, ce n'est pas dans la tradition, mais l'importation d'abeilles ne peut servir l'apiculture québécoise à long terme car on ne sait rien des abeilles que l'on achète. De plus, l'achat des abeilles en juillet en plus de diminuer le prix de moitié probablement, permet de les payer sur la miellée d'automne. Pour ce qui est de la qualité, elle est incontestablement supérieure du fait que les abeilles sont déjà acclimatées au Québec, que les reines pondent. C'est à bien y penser.

La technique d'élevage

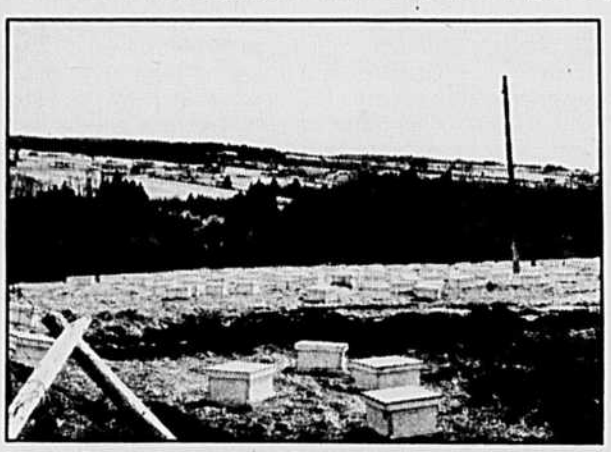
La technique d'élevage est relativement simple. Il s'agit de pousser le développement des colonies et de les diviser lorsqu'elles ont atteint 7 ou 8 cadres de couvain. Les ruches sont visitées une fois la semaine et on peut ainsi enregistrer la rapidité du développement de chacune des colonies. Du moment qu'une reine connaît des problèmes de ponte, elle est changée. On n'emploie exclusivement des reines du Québec.

L'EAB inc. entend produire cette année le tiers des reines dont il a besoin et acheter le reste d'éleveurs québécois. Les visites hebdomadaires et la tenue d'un registre permettent de connaître assez exactement les besoins de reines et d'évaluer la qualité de celles-ci. De cette façon, il sera possible d'améliorer la qualité de notre matériel génétique, surtout que se développe la technique de l'insémination

suite à la page 21



Mario Rousseau, à gauche, en compagnie d'un assistant dans la salle d'emballage de nucléi.



Les ruches qui serviront à la production de nucléi.

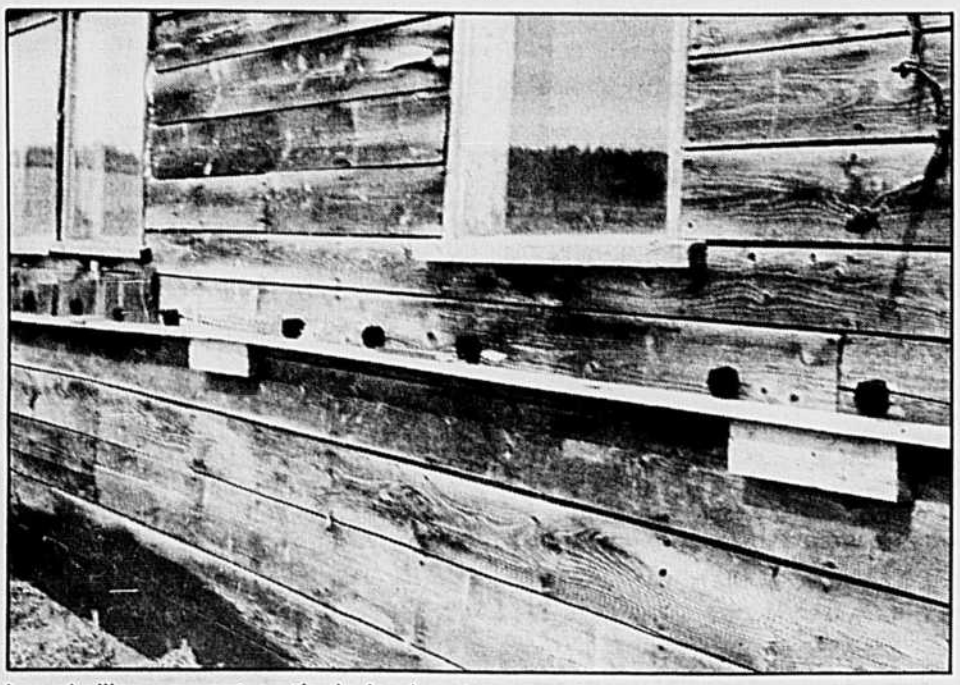


Ruche en développement dans une chambre de Pirker à atmosphère contrôlée.

Cependant, Mario Rousseau, ingénieur-agronome, travaille sur un tel projet depuis maintenant deux ans. Il bénéficie pour ce faire de l'appui de la Division de l'apiculture du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. C'est lui qui lance ces affirmations à La Terre de chez nous qui s'était rendue le rencontrer sur son entreprise située à St-Côme Linière dans la Beauce.

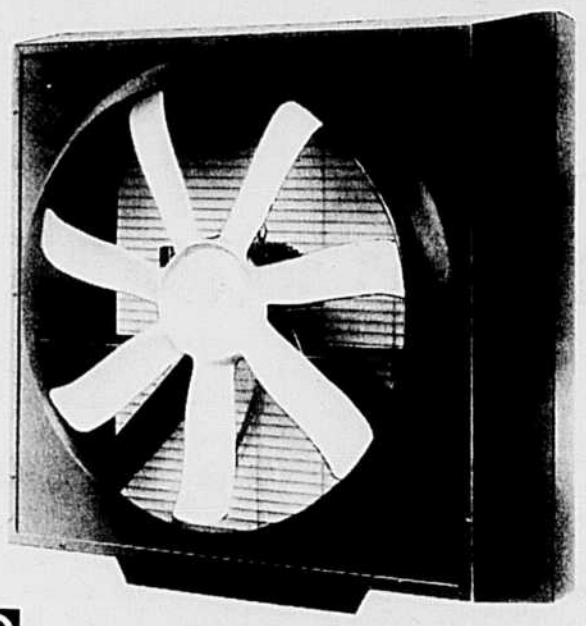
Rappelons un peu l'histoire

Cette idée d'élever des abeilles au Québec dans le but d'atteindre éventuellement l'auto-suffisance a été poussée par M. François Beauchesne alors qu'il était encore directeur de la Division de l'apiculture. Il devait demander aux Ateliers de réadaptation au travail de la Beauce (ARTB) de prendre en charge cette entreprise de mise au point technique d'une méthode d'élevage de nuclei d'abeilles.



Les abeilles peuvent sortir de la chambre pour des vols de propreté.

SECHOIR A FOIN



Fournisseur accrédité

En faisant l'achat d'un séchoir à foin WIC, vous pouvez remiser votre récolte beaucoup plus rapidement après la coupe, ce qui élimine les risques de pertes dues aux intempéries. Le séchoir WIC est conçu d'un boîtier des plus solides, avec un grillage à l'avant par mesure de sécurité.

wic INC.

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ PROV: _____

CODE: _____ TÉL: _____

Wic Inc. Wickham, Qué., Canada, J0C 1S0, Tél.: (819) 398-6822, Télex 05-838550

Association des cercles d'amélioration du bétail

M. Guy Charbonneau, nouveau président

La dernière assemblée générale de l'Association des cercles d'amélioration du bétail du Québec a permis l'élection d'un nouveau président. Il s'agit de M. Guy Charbonneau, un producteur laitier de Ste-Anne-des-Plaines. Il prend la relève de M. Bernard Duval qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat.

Par ailleurs, le conseil d'administration de l'association a vu l'arrivée de cinq autres nouvelles figures. MM. Marius Philibert de Petite Matane, Julien Faucher de Ste-Marie de Beauce, Claude Lanoie de St-Guillaume, Lucien Brassard de La Conception et Claude Gagnon de La Croche joindront leurs efforts à ceux de MM. Gérard Croft de Chicoutimi, Nova Fredette de Windsor, Léon Sansoucy de Marieville, Gaétan Tessier de St-Casimir, Adrien Bohemen de Ormstown et Roch Gagnon de Clermont pour mener à bien la destinée de l'association qui regroupe encore 46 des 89 cercles d'amélioration du bétail du Québec.

En cette période particulièrement trouble, le nouveau président de l'association et son conseil d'administration se sont fixés comme objectif premier de faire disparaître le climat de méfiance qui existe dans le milieu de l'insémination depuis un certain temps. "Le monde de l'insémination au Québec est composé de plusieurs intervenants et notre plus cher désir est que tous travaillent en équipe pour que nous continuions à être les meilleurs au monde. Chacun a un rôle à jouer et je crois que c'est en échangeant bien franchement et bien librement sur la perception que nous avons les uns des autres que nous pourrons évoluer pour le plus grand bien des éleveurs."

Selon M. Charbonneau, il est important, là où ça existe, que l'attitude agressive des éleveurs à l'endroit des inséminateurs disparaisse. "L'éleveur doit comprendre qu'il a besoin de son inséminateur et l'inséminateur doit se rappeler qu'il tire son revenu de l'éleveur. C'est donc une relation d'affaires, d'homme à homme et de respect mutuel, qui doit exister dans notre action et nos interventions," a-t-il précisé.

Conscient de l'ambiguïté qui entoure tout ce dossier, M. Charbonneau invite ceux qui veulent des informations à entrer en communication avec lui ou avec l'un ou l'autre des administrateurs de l'association.

Inventaire de la forêt privée 1982

La Fédération des producteurs de bois du Québec procède pour la troisième année à l'inventaire de la forêt privée. Ces travaux s'inscrivent dans un programme conjoint avec le ministère de l'Énergie et des Ressources par lequel l'ensemble de la forêt privée doit être inventorié au cours d'une période de cinq ans. Cet été, dans le cadre de cette activité, des équipes de forestiers procéderont à la prise de données sur les arbres dans les boisés des régions de la Gaspésie, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Rive Sud, près de Québec. Les propriétaires de ces boisés peuvent être assurés qu'aucun dommage n'est causé aux arbres. Il s'agit simplement d'effectuer certaines mesures sur les arbres.

Ces quelques données recueillies au hasard permettront d'obtenir une image assez précise de l'état de la forêt pour l'ensemble d'une région.

Enfin, il faut rappeler que la loi des Terres et Forêts permet à toute personne, dûment autorisée par le Ministre, de passer sur toute propriété privée s'il est nécessaire de le faire dans l'accomplissement de quelque devoir imposé par cette loi ou autres tâches dont l'exécution relève du Ministre.

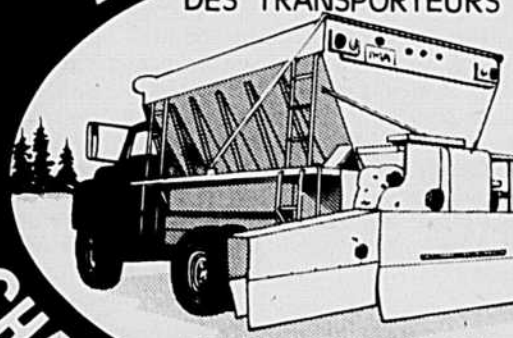
La Fédération des producteurs de bois du Québec.

La touche des professionnels

La CHAUX... ça fait toute la différence

Confiez votre travail

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS ET EPANDEURS DE CHAUX AGRICOLE du QUE. 1982



à des experts

Association des transporteurs épandeurs de pierre à chaux agricole du Québec inc.

Adam, Raymond
1251 Principale
St-Dominique, Cté Bagot
J0H 1L0 **Tél.: 773-3938**

Agro Industries de St-Robert
327, Chemin St-Robert
St-Robert, Cté Richelieu
J0G 1S0 **Tél.: 782-2409**

Alexandre, Georges
St-Camille, Cté Bellechasse
G0R 2S0 **Tél.: 595-2327**

Auger, Jean
319 Principale
Lotbinière, Cté Lotbinière
G0S 1S0 **Tél.: 796-2444**

Beauchemin Inc. Épandage
197, Brousseau, Beloeil
Cté Verchères
J3G 1X6 **Tél.: 467-9846**

Bélanger, Rolland
1365, Rang Côte Saint-Pierre
Saint-Célestin, Cté Nicolet
J0C 1G0 **Tél.: 229-3404**

Béliveau, Richard
Saint-Samuel, Cté Nicolet
G0Z 1G0 **Tél.: 353-2560**

Bellavance, Rolland
Ste-Angèle-de-Monnoir
Cté Rouville
J0L 1P0 **Tél.: 469-3595**

Benoit & Fils
1541, Cordon, Richelieu,
Cté Rouville
J3L 4A7 **Tél.: 658-5886**

Bibeau Transport G.H. Inc.
47 Rg Sainte-Anne
St-François-du-Lac, Cté Yamaska
J0G 1N0 **Tél.: 568-2706**

Binet, Louis
St-Benoit-Labre
Cté Beauce
G0M 1P0 **Tél.: 228-9369**

Blanchette, Armand
R.R. 2, Lemieux
Cté Nicolet
G0X 1S0 **Tél.: 283-2698**

Breton, Arthur
C.P. 6, Marbleton
Cté Wolfe
J0B 2L0 **Tél.: 887-6636**

Breton Raymond Inc.
1014 rue Principale
Saint-Ferdinand, Cté Mégantic
G0N 1N0 **Tél.: 428-3715**

Brisebois, Jean-Marie
699 du Portage
Mont-Laurier, Cté Labelle
J9L 2A8 **Tél.: 623-3229**

Cadieux, Fernand
C.P. 358, St-Polycarpe
Cté Soulanges
J0P 1X0 **Tél.: 265-3369**

Caux, Yvon
St-Narcisse-de-Neubois
Cté Lotbinière
G0S 1W0 **Tél.: 475-6749**

Deschesnes Transport A. Inc.
191 ave du Parc
Louiseville, Cté Maskinongé
J5V 1S4 **Tél.: 228-4607**

Duhaime, Claude
640 Saint-Joseph
St-Barnabé-Nord, Cté Maskinongé
G0X 2K0 **Tél.: 264-2014**

Forget, Rolland
2325, Chemin Comtois
St-Louis de Terrebonne
Cté Terrebonne
J0N 1N0 **Tél.: 477-5522**

Fregeau Bernard & Fils Inc.
402 Saint-Denis
Saint-Alexandre, Cté Iberville
J0J 1S0 **Tél.: 346-3487**

Grégoire, Adrien
Rg 7, Plessisville, Cté Arthabaska
G6L 2Y2 **Tél.: 362-2473**

Guévremont, Lucien
St-Félix-de-Kingsey, Cté Drummond
J0B 2T0 **Tél.: 848-2957**

Hanigan, Norman
Notre-Dame-de-Stanbridge
Cté Missisquoi
J0J 1M0 **Tél.: 296-4996**

Jacques, Jean-Guy
189, St-Nazaire, Rg 13
Cté Bagot
J0H 1V0 **Tél.: 398-2958**

Lambert Transport, Jean-Guy
Ste-Brigitte-des-Saults
Cté Nicolet
J0C 1E0 **Tél.: 334-2425**

Lemay, Rolland
R.R. 1, St-André est
Cté Argenteuil
J0V 1X0 **Tél.: 537-3883**

Lemire, Charles
1370 rue Saint-Pierre
Saint-Zéphirin, Cté Yamaska
J0G 1V0 **Tél.: 564-2848**

Les Carrières Calco Cogéneuf Inc.
St-Marc-des-Carrières, Cté Portneuf
G0A 4B0 **Tél.: 268-3584**

Les Entreprises Michaudville Inc.
330 Principale
St-Bernard de Michaudville
Cté St-Hyacinthe
J0H 1C0 **Tél.: 792-2312**

Lapalme, Lucien & Fils,
Rang du carré,
Upton, cté Johnson,
J0H 2E0, **Tél.: 549-4769**

Maltais & Lapointe Ltée
284, chemin St-Dominique
Jonquière, Cté Jonquière
G7X 6P6 **Tél.: 542-7742**

Munkittrick, Carl
R.R. 2, Bishopton, Cté Wolfe
J0B 1G0 **Tél.: 884-5913**

Munkittrick, Thomas Inc.
Rue Principale
St-Adolphe-de-Dudswell, Cté Wolfe
J0B 2L0 **Tél.: 887-6707**

Nadeau, Raymond-Marie
R.R. 1, St-Adolphe-de-Dudswell
Cté Wolfe
J0B 2L0 **Tél.: 887-6821**

Noreau, Victorin
384 Octave
St-Raymond, Cté Portneuf
G0A 4G0 **Tél.: 337-6842**

Paiement, Paul-Emile
165 Beauce, Beauharnois
Cté Beauharnois
J6N 2M8 **Tél.: 429-5340**

Perreault, Clément
R.R. 2, Stoke, Cté Richmond
J0B 3G0 **Tél.: 878-3388**

Perreault, Jean-Noël
511 Rg Kildare
St-Ambroise, Cté Joliette
J0K 1C0 **Tél.: 753-9333**

Pharand, Jean-Marie
32 Route 340
Saint-Clet, Cté Soulanges
J0P 1S0 **Tél.: 456-3672**

Pion, Rosaire
501, Rg 3
Ste-Cécile-de-Milton, Cté Shefford
J0E 2C0 **Tél.: 378-6719**

Proteau Transport, Gérard Inc.
411 Principale, Batiscan
G0X 1A0 **Tél.: 362-2061**

Proulx, François
3500, Les 60
Nicolet, Cté Nicolet
J0G 1E0 **Tél.: 293-5515**

St-André, Raymond
1220, Rg Double, St-Liguori
Cté Montcalm
J0K 2C0 **Tél.: 753-3457**

Sauvé, André
1020 Route 340
St-Télesphore, Cté Soulanges
J0P 1Y0 **Tél.: 269-2127**

Tanguay, Jean-Laval
132 Doucet
Mont-Joli, Cté Matapédia
G5H 1R7 **Tél.: 775-3506**

Therrien, Guy
200 Rosedale
Ayer's Cliff, Cté Stanstead
J0B 1C0 **Tél.: 838-4288**

Thibeault, Georges
L'Islet, Cté L'Islet
G0R 2B0 **Tél.: 247-3529**

Thibeault J.W. Transport Inc.
810 rue Principale
St-Sylvère, Cté Nicolet
G0Z 1H0 **Tél.: 285-2717**

Transport Jalbert Inc.,
517, chemin Royal,
St-Pierre d'Orléans, Qué.
G0A 4E0, **Tél.: 828-2236**

Trottier, Augustin
454 St-Philippe, St-Tite
Cté Laviolette
G0X 3H0 **Tél.: 365-5935**

Trudel, Alexis
288 Rg St-Jacques
St-Léonard, Cté Portneuf
G0A 4A0 **Tél.: 337-7421**

Pour plus amples informations

Pierre Maltais, président
284, chemin St-Dominique, Jonquière Tél.: 542-7742



Les hommes et la politique au Québec

par Germain Lemieux

Constitution et agriculture

Après les cérémonies du rapatriement de la Constitution, à Ottawa, boudées par le gouvernement du Québec; après une manifestation de protestation du Parti Québécois, dans les rues de Montréal et après avoir évalué les effets et conséquences de la Loi Constitutionnelle de 1982, le gouvernement québécois déposait à l'Assemblée Nationale au début de mai le projet de loi numéro 62.

Par celui-ci, le gouvernement veut soustraire de la loi constitutionnelle fédérale et de la Charte canadienne des droits et libertés toutes les lois québécoises existant au 17 avril 1982, et ce, en incluant dans chacune d'elles une déclaration expresse à l'effet qu'elles s'appliquent en entier et qu'elles ne sont assujetties qu'à la Charte québécoise des droits et libertés.

Selon le gouvernement du Québec, les clauses dérogatoires de la loi Constitutionnelle fédérale permettent d'agir ainsi...

Nous ne reprendrons pas tout le débat mais regardons, à partir d'une opinion légale, commandée l'automne dernier par le ministère de la Justice du Québec, quels effets la loi Constitutionnelle de 1982 aurait sur diverses lois, des programmes ou des structures du monde agricole, sans l'intervention récente du gouvernement du Québec, avec son projet de loi 62.

L'opinion en question a été donnée par Maîtres Pratte, Emery et Bouchard et a été remise le 25 février au ministre de la Justice, Marc-André Bédard.

Les juristes indiquent ne pas pouvoir donner une opinion ferme quant aux lois et règlements actuellement en vigueur au Québec qui seraient rendus inopérants par l'entrée en vigueur de la Charte. Toutefois, ils se disent convaincus que l'adoption de la Charte canadienne soulèverait des doutes sérieux sur la validité de plusieurs dispositions législatives et réglementaires.

Voici deux exemples de conflit avec la Charte canadienne, tels que les relèvent les juristes:

- l'article 8 de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents, qui impose l'obligation à une personne qui ne réside pas au Québec d'obtenir l'autorisation de la Commission avant de faire l'acquisition d'une terre agricole.
- l'article 2 du Règlement du Régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de boeuf de boucherie de la Loi sur les assurances-stabilisation des revenus agricoles, en vertu duquel une personne non domiciliée au Québec n'a pas le droit de bénéficier des avantages du régime; la même exigence existe en vertu du Régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de céréales; du Régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de maïs-grain; des producteurs de pommes de terre et de l'article 5 du Régime d'assurance-stabilisation des revenus des producteurs de porcelets de la même loi.

Parmi plusieurs autres exemples, touchant des domaines divers, peut-être pourrions-nous mentionner la politique d'achat du gouvernement qui, elle aussi, contreviendrait à la Charte canadienne.

Les soumissions offertes exclusivement à des entreprises québécoises, ou annuler dans un texte législatif ou réglementaire, seulement quelques lignes peut suffire à en détruire l'essence.

Il n'est certes pas abusif de dire que c'est par souci d'un certain protectionnisme que les politiciens québécois détenant le pouvoir ont mis des restrictions... de résidence, de siège social, de contrôle financier, etc... dans leurs lois et règlements. Ceci est probablement vrai d'ailleurs, depuis plusieurs décennies, quoique beaucoup plus palpable depuis que le Parti Québécois détient le pouvoir.

Peut-être est-ce simplement question de ceonception; selon que l'on sidentifie plus à un gouvernement qu'à un autre?

Dans des domaines comme celui de l'agriculture, où les responsabilités sont partagées entre gouvernement et où il existe souvent concurrence très vive entre différentes régions, différentes productions et différents types d'entreprises, le sujet devient particulièrement délicat.

Peut-être la situation s'explique-t-elle plutôt par un défaut de structure?

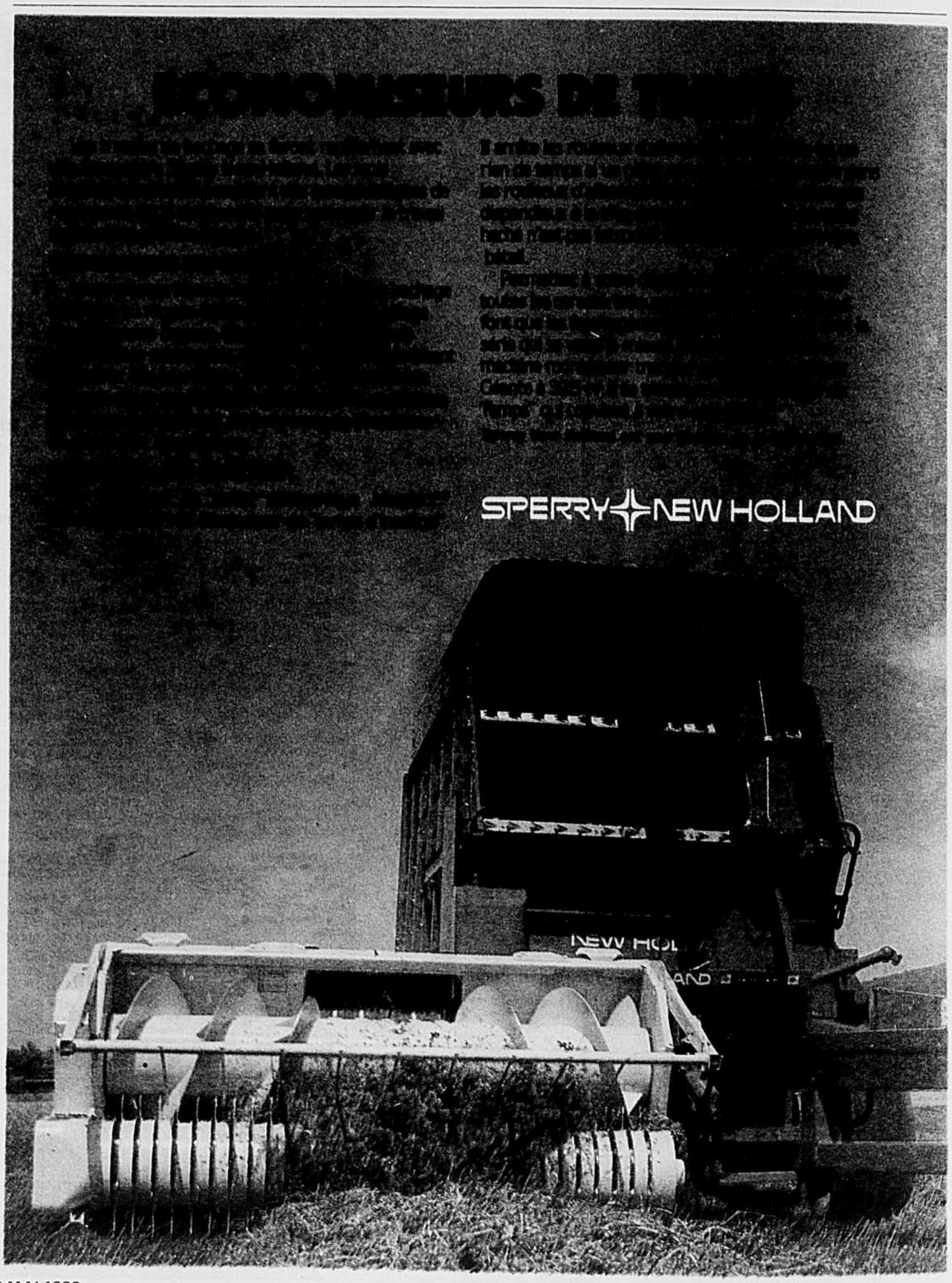
Le partage des responsabilités est-il convenable? La duplication est-elle suffisamment évidente dans plusieurs domaines pour que l'on s'entende enfin quant au travail que chacun devrait mener? Et, de toute façon, a-t-on évalué avec précision ce qu'un gouvernement pourrait offrir en échange de concessions?

Il semble malheureusement que les esprits ne soient pas prêts à mener une telle opération.

Alors qu'à Ottawa on tente peu à peu de refaire le Canada, dans la Vieille Capitale, on affirme plutôt vouloir protéger le Québec.

Le projet de loi 62 n'est qu'un exemple parmi tant d'autres d'événements qui, aux yeux de plusieurs, ne font que perpétuer l'impossibilité d'entente, d'accord véritable sur un nouveau partage peut-être plus équitable des pouvoirs.

Le gouvernement du Québec veut protéger ses acquis, certes, mais son attitude, si défendable qu'elle soit, ne lui permet pas d'espérer des gains ou des concessions de la part d'Ottawa.



Relance de l'industrie de la pomme

Annonce du programme quinquennal



S'inspirant des travaux de la conférence socio-économique sur l'industrie pomicole tenue à Montréal en février dernier, le ministre Jean Garon annonçait récemment l'entrée en vigueur d'un plan quinquennal de relance de l'industrie pomicole.

Au cours des cinq prochaines années, les pomiculteurs du Québec pourront planter ou replanter entre 500,000 et un million d'arbres sur environ 1,100 hectares de vergers et ce, avec l'aide financière et technique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le ministre Garon a précisé que ce programme de développement de l'industrie pomicole se voulait un effort de renouvellement des vergers endommagés à l'hiver et au printemps 1981 par des gels exceptionnels. Ce programme, a-t-il ajouté, permettra d'orienter la production pomicole vers des variétés plus en demande et d'améliorer les méthodes de production par le choix de pommiers de type nain ou semi-nain plus productifs par unité de superficie et moins exigeants pour les cueilleurs.

Ce programme qui prévoit un budget total de 3,3 millions $ s'adresse prioritairement aux pomiculteurs dont les vergers ont été affectés par les gels de 1981. Il est également ouvert aux pomiculteurs qui, bien que n'ayant pas subi de pertes l'an dernier, étaient déjà inscrits à l'ancien programme de réorientation de la production, programme qui est arrivé à échéance le 31 mars dernier. Les producteurs de pommes qui n'entrent pas dans l'une ou l'autre de ces deux définitions pourront également profiter du programme en autant qu'ils s'engagent à planter des pommiers nains ou semi-nains.

En vertu de ce programme, le gouvernement du Québec subventionnera 50 pour cent des coûts liés à l'achat de nouveaux pommiers, à la préparation du terrain et à la plantation comme telle. L'aide financière ne pourra excéder 3700 $ par hectare de pommiers nains ou 2 500 $ par hectare de pommiers semi-nains jusqu'à concurrence de 25 000 $ par exploitation. "Dans les cas où les dommages subis lors des gels de l'an dernier sont très importants, le programme pourra s'appliquer à l'ensemble des superficies affectées sans tenir compte du plafond de 25 000 $," a précisé M. Garon qui avait préalablement souhaité que le gouvernement fédéral fasse sa part, sous d'autres formes, pour venir en aide aux pomiculteurs québécois.

Par ailleurs, le ministre a souligné que les gels de l'an dernier ont permis au ministère d'avoir une vue d'ensemble des vergers du Québec. Cet inventaire indique que le Québec compte quelque 1,100 producteurs possédant plus de 7,300 hectares de vergers commerciaux. Sur 62 pour cent de cette superficie, on trouve des pommiers standards. "Et, d'ajouter le ministre, il est apparu que les pommiers nains et semi-nains ont mieux résisté aux gels de l'an dernier que les pommiers standards."

Si la pomme McIntosh demeure la plus en demande, le programme annoncé par le ministre devrait permettre une plus grande diversification de la production québécoise. La McIntosh fait toujours partie de la liste des dix variétés subventionnées; les neuf autres sont la Lodi, Vista-bella, Jersey Mac, Polared, Lobo, Spartan, Empire et Cortland. Toutefois, les producteurs devront acheter au Québec les arbres, matériaux et services requis pour la plantation ou la replantation de vergers pour que leurs dépenses soient éligibles à l'aide financière prévue dans le programme.

M. Garon a souligné que ce programme de relance de l'industrie pomicole ne vise pas à accroître la production des pommes mais d'abord à réparer les dégâts et à moderniser la production. Il a également mentionné que le rythme des plantations des cinq prochaines années dépendra en grande partie de la production des porte-greffes par les pépiniéristes québécois. C'est pour des raisons d'acclimatation et de résistance des futurs pommiers que l'on croit préférable que les porte-greffes soient produits au Québec.

Présent à la conférence de presse donnée par le ministre Garon, le président de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, M. Hertel Gagnon, a reconnu que le programme annoncé par le ministre était des plus intéressants pour les producteurs. "Il est bien certain que nous aurions préféré qu'il réponde totalement à notre demande qui était une couverture à 100 pour cent des pertes dues aux gels. Car, a-t-il ajouté, d'aucune façon les producteurs ne sont responsables des pertes d'arbres encourues l'an dernier."

(L.-St-P.)

Blagal* détruit ces 3 mauvaises herbes et 22 autres tout aussi coriaces. Facilement et en toute sécurité.

Blagal, l'herbicide complet contre les mauvaises herbes à feuilles larges, détruit une grande variété de mauvaises herbes communes. Fait encore plus important, il élimine les espèces les plus résistantes comme l'ortie royale, la renouée persicaire et la prèle. Et il agit contre le chardon des champs avec une efficacité probablement sans égale.

De plus, l'utilisation de Blagal est des plus souples. Contrairement à d'autres produits dont les périodes d'application sont très strictes, Blagal peut être appliqué jusqu'à ce que les mauvaises herbes aient atteint le stade de 5 feuilles. Il est facile à utiliser parce qu'il n'est pas nécessaire, ni même recommandé, de le mélanger à d'autres herbicides. Et un seul taux d'application convient à tous les types de cultures et de mauvaises herbes.

Mieux encore, Blagal est un produit sûr. On peut l'utiliser sur le blé, l'orge, l'avoine et même sur le lin.

Adoptez Blagal, qui traite les mauvaises herbes avec une main de fer et les récoltes avec un gant de velours!

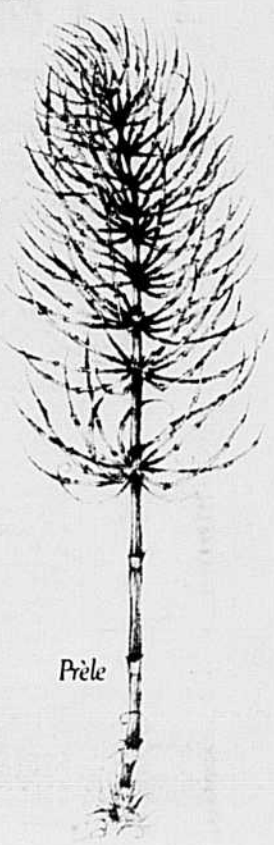
*M.D. de Shell Canada Limitée



Ortie royale



Renouée persicaire



Prèle

Vous trouverez tous les détails utiles et le mode d'emploi sur l'étiquette: lisez celle-ci attentivement!
Blagal est vendu par la plupart des marchands de produits agrochimiques.



Shell Chimie

REPORTAGE LA TERRE

Ginette Beaupré, productrice de lapin à temps plein



Cette bête vient des États-Unis. On le nomme Bélier français.

par Louise St-Pierre

Quand Ginette Beaupré de Ste-Croix-de-Lotbinière a décidé, il y a moins d'un an, de se lancer sérieusement dans la production du lapin, elle a du même coup choisi de le faire selon toutes les règles de l'art. Ce faisant, elle a été le premier producteur à construire un clapier suivant le plan recommandé par le ministère de l'Agriculture du Québec.

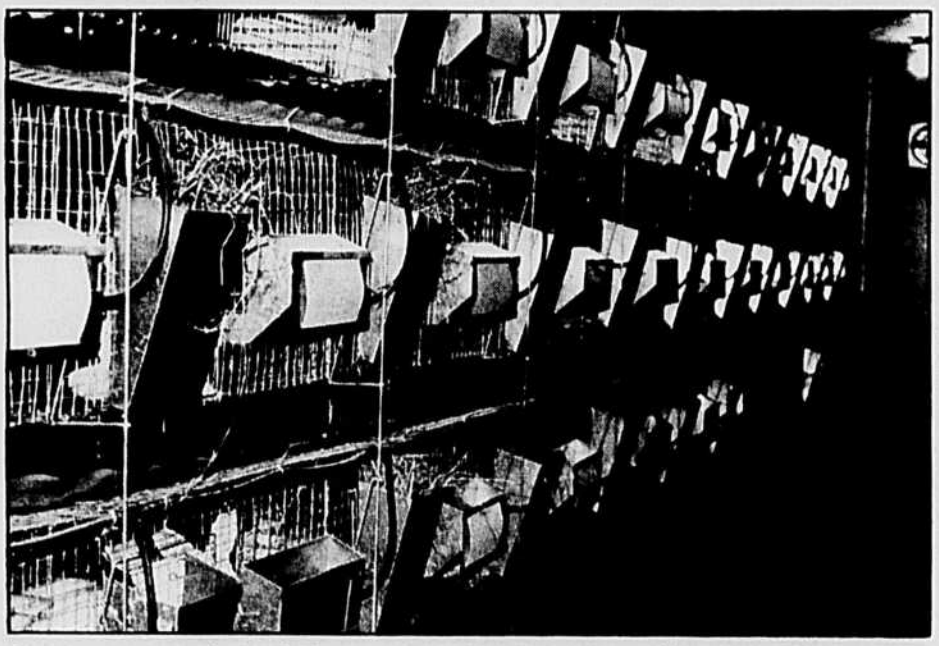
Si la subvention gouvernementale offerte à ceux qui construisaient un tel clapier a quelque chose à voir dans sa décision, c'est avant tout un double désir de réussite et de rentabilité qui l'aura guidée. "J'ai voulu mettre toutes les chances de mon bord pour réussir dans cette production où la santé des animaux, donc la rentabilité de la production, est intimement liée à leur environnement," a-t-elle souligné avant de mentionner, juste en passant, qu'elle est l'une des deux seules Québécoises producteurs de lapins à temps plein. Au Québec, on ne trouve actuellement que quelques producteurs tirant la totalité de leur revenu de la cuniculture, une trentaine d'autres y travaillent à temps partiel alors que l'on compte plusieurs centaines d'éleveurs amateurs.

450 femelles

C'est en août dernier que les Beaupré ont entrepris la construction du clapier qui accueille actuellement 160 femelles de reproduction. D'ici la fin de l'année en cours, Ginette espère avoir 300 femelles et son objectif pour l'année 83 est de 450. Selon les normes gouvernementales, il faut trouver 300 femelles dans un clapier pour rentabiliser une entreprise. "Je vise à rentabiliser la mienne au maximum en autant que je suffisse à la tâche, sinon je limiterais ma production à 300 femelles."



Les lapereaux naissent nus et aveugles. Ces deux lapereaux n'ont que quelques heures de vie.



Chaque cage est dotée de deux trémies d'alimentation et d'un abreuvoir.

Il aura fallu cinq semaines pour que Ginette Beaupré réalise de ses mains les cages du clapier qui sont munies de deux trémies d'alimentation, d'un abreuvoir et certaines d'une boîte à nid. "J'en ai encore de la corne après les mains," a-t-elle confié avec un brin de fierté pour le travail qu'elle a accompli.

Le clapier de cette productrice se divise en deux sections: une pour les sujets reproducteurs et une autre pour les lapereaux à l'engraissement. Les cages grillagées sont aménagées sur trois étages, un tapis de plastique épais sépare chacun des étages afin de recueillir les déjections.

Il ne faut surtout pas croire que c'est du jour au lendemain que Ginette a décidé que la production du lapin deviendrait sa principale activité de travail. La ferme des Beaupré, sise en bordure de la route 132 à quelques kilomètres du village de Ste-Croix-de-Lotbinière, a été acquise voilà cinq ans, plus précisément en mars 78. Au départ, il n'était pas question de lapin plus de de toute autre production. C'est ainsi qu'ils ont acheté deux génisses, trois chèvres, un cochon, un poulin, des poules, des canards, des oies et des lapins. La ferme, dit-elle, ressemblait davantage à un jardin zoologique qu'à une entreprise agricole. Mais, petit à petit, elle se sent attirée par la chèvre et le lapin.

C'est tout en gardant plusieurs de ces bêtes — pour l'autosuffisance de la famille — qu'elle grossira peu à peu et son troupeau de chèvres et le nombre de ses lapines. Mais comme son mari, Jacques, travaille toujours à l'extérieur et qu'il lui fallait au plus tôt rentabiliser l'investissement que représentait l'achat de la ferme "... la conjoncture économique ne me laissait d'autre choix", elle opte finalement pour la cuniculture. "Il faut dire que depuis deux ans je maintenais avec succès et profits un clapier de 50 femelles," de préciser Ginette qui n'hésite pas à conseiller à tous ceux qui songent à cette production de le faire d'abord sur une petite échelle. L'aménagement du clapier représente la moitié du succès d'un élevage de lapin alors que l'habileté de l'éleveur est responsable de l'autre. Il vaut donc mieux faire son expérience sur un petit nombre et ainsi s'éviter de grosses dépenses.

"Il en coûte près de 150 $ d'investissement par femelle dans un clapier neuf. Avant d'y aller avec un tel investissement, je crois qu'il est prudent d'avoir des connaissances de base. D'autant plus que le lapin est un animal fragile. Il est craintif et sujet aux frayeurs. Le stress causé par un bruit insolite peut entraîner des désordres circulatoires, respiratoires et digestifs. Mais le facteur le plus important dont il faut éviter les variations est la température. Non seulement les brusques changements entraînent des problèmes respiratoires, mais ils sont cause de la mortalité des lapereaux à la naissance et aussi de la variation de l'indice de leur consommation donc de leur vitesse de croissance. Toujours est-il que ce n'est qu'à force d'expérience que l'on peut éviter tout ce qui fait la différence entre le succès et l'échec ou encore, entre les pertes et le profit."

Dans le clapier de cette productrice, on trouve différentes races de lapins: des lapins de race Nouvelle-Zélande, de race Californien et des Argenté de Champagne. Lors de la visite de *La Terre de chez nous*, elle venait tout juste de revenir des États-Unis avec des spécimens appelés Bélier français. Toutes ces races de lapins sont reconnues pour leur chair.

Près de 60 pour cent de la production de Ginette Beaupré est destinée à la reproduction. L'autre 40 pour cent est vendue en partie à l'abattoir de St-Apollinaire pour la chair et aussi au laboratoire de recherche de l'Université Laval. C'est à la grandeur du Canada qu'elle dit trouver des preneurs pour ses sujets de reproduction. "Il y a très peu de producteurs d'ici qui soient spécialisés dans ce type de production."

►

Moi, je préfère la qualité des silos

BUTLER®



Grand accès pour vis sans fin
Une grande ouverture de 26 po de large x 18 po de haut et un couvercle robuste sont placés convenablement dans la porte d'entrée pour accomoder une vis sans fin de déchargement.

Cadre de porte massif
Les montants de l'encadrement de la porte sont en épais métal formé et ondulé pour s'adapter parfaitement aux parois du réservoir. Ils assurent un joint totalement étanche aux intempéries.

Ondulation plus résistante des parois
Les parois ondulées d'une largeur de 44 po permettent une construction plus simple et rapide. Les ondulations d'une largeur de 4 po donnent un maximum de résistance pour soutenir les charges verticales.

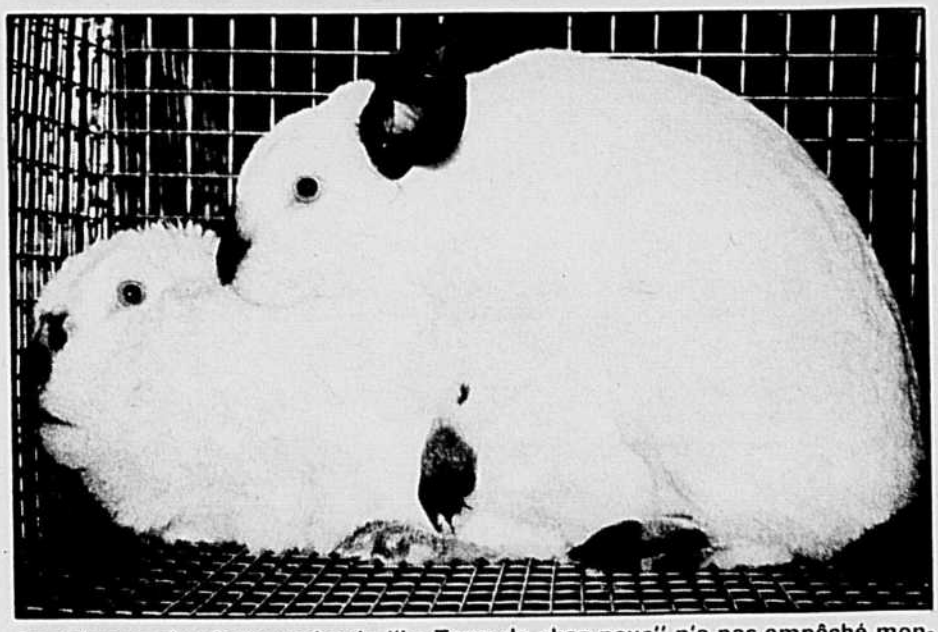
Boulonnage de sécurité en zigzag
Le boulonnage en zigzag donne plus de solidité aux extrémités tranchantes en laissant une plus grande surface d'acier entre les trous que le système de boulonnage en ligne droite.

Boulons à haute résistance
Des boulons à haute résistance avec des rondelles de néoprène doublées d'acier étanches aux intempéries. Elles sont déjà montées sur le boulon pour minimiser le temps nécessaire à la construction.

Toiture solide et facile à monter
Les ondulations profondes du toit assurent une résistance maximum. Les attaches contribuent à la ventilation naturelle.

Joint de fondation plus étanche
La partie inférieure des parois sert à transférer à la fondation l'effort supporté par les parois; ensuite la rainure créée par la forme de la partie retournée peut recevoir un plancher de contreplaqué.

Agent exclusif
GASTON RICHARD INC.
1400, rue du Fer-à-Cheval
Ste-Julie/Cté. Verchères
Qué. Canada, J0L 2C0
(514) 649-1516 Zenith 1-800-361-7907
Nous sommes reconnus pour notre service après-vente.



La présence du photographe de "La Terre de chez nous" n'a pas empêché monsieur d'accomplir sa besogne avec cette femelle bien résignée.

Des idées

Avec Ginette Beaupré, il est possible de parler lapin pendant des heures. Des idées, des opinions, elle en a d'ailleurs sur de nombreux sujets touchant cette production.

C'est ainsi qu'elle a raconté que l'on entend toujours de la musique dans son clapier. Elle est convaincue de diminuer ainsi le stress chez ses lapins.

Dans un autre ordre d'idée, elle soutient que la production de lapin est loin d'être saturée. "Il y a de la place pour beaucoup d'autres producteurs. Il suffit de savoir que nous importons de Chine plusieurs milliers de livres de lapins par semaine pour croire que l'on peut trouver intérêt à produire du lapin au Québec. C'est, soit dit en passant, une production où, comme femme je me sens bien à l'aise. Le lapin est un animal docile et non agressif. Il est aussi facile à manipuler ce qui est un avantage pour nous."

À brûle-pourpoint, elle a souligné que l'aide financière accordée par le ministère de l'Agriculture à l'abattoir de St-Apollinaire lui apparaissait comme "un accouchement prématuré". C'était mettre la charrue devant les boeufs que de financer un abattoir avant de développer et d'organiser la production, a-t-elle affirmé en toute connaissance de cause puisqu'elle assume depuis le début de l'année la présidence de la coopérative de producteurs qui administre cet abattoir.

Confiante en l'avenir, Ginette Beaupré a terminé l'entrevue en disant qu'elle était venue à l'agriculture à la recherche d'une certaine paix et qu'elle n'est pas déçue. "Je ne croyais quand même pas que c'était autant d'ouvrage; huit heures par jour, sept jours par semaine, pas moins!"

La publicité du CHAROLAIS se fait d'elle-même



C'est maintenant reconnu, le taureau CHAROLAIS est le plus utilisé en croisement, ses veaux ont conservé une moyenne de 12 sous de plus la livre l'automne dernier et ceci malgré le contexte économique que nous connaissons.
Pour 50 vaches ceci représente plus de 3 000 $, avez-vous donc les moyens de ne pas utiliser un taureau CHAROLAIS.

CROISEZ CHAROLAIS ET RENTABILISEZ VOTRE ENTREPRISE AU MAXIMUM.

Pour de plus amples informations sur le CHAROLAIS, contactez:

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS
a/s Pierre Tétreault
Secrétaire-Propagandiste
St-Armand Ouest, Québec
(514) 248-7690

Les bouquineurs

Tenir son budget, une décision à prendre!

Poursuivant ses efforts de vulgarisation dans la tenue de son budget, Les éditions Budget enr. viennent de publier l'édition 1982 du cahier comptable annuel LE BUDGET pour les individus et familles.

On y retrouve les trois étapes indispensables à la tenue de son budget: Faire ses prévisions, tenir à jour son journal et faire le résumé de ses revenus et dépenses dans Le Sommaire Mensuel.

Chacune de ces trois étapes contient des règles faciles à suivre, un cas pratique et un nombre suffisant de feuilles pour vous permettre d'y faire toutes les écritures appropriées.

Bien fait, facile à comprendre et complet, ce cahier vous propose la seule méthode vraiment pratique, logique et efficace pour la tenue de votre budget.

L'auteur, René Bergeron, c.g.a., est un comptable professionnel à l'emploi d'une importante municipalité de l'Ile de Montréal. Il s'est résolument engagé à aider les individus et familles québécoises à mieux gérer leurs finances personnelles. C'est avec une grande fierté et beaucoup de conviction qu'il publie cette deuxième édition améliorée de son ouvrage.

On peut obtenir le cahier comptable LE BUDGET au prix de 10 $ ou le dépliant gratuit en écrivant à: Les éditions Budget enr., C.P. 277, Succ. St-Martin, Laval, Québec H7V 3P5. Maintenant en vente partout ou chez l'éditeur.

SANBAR*

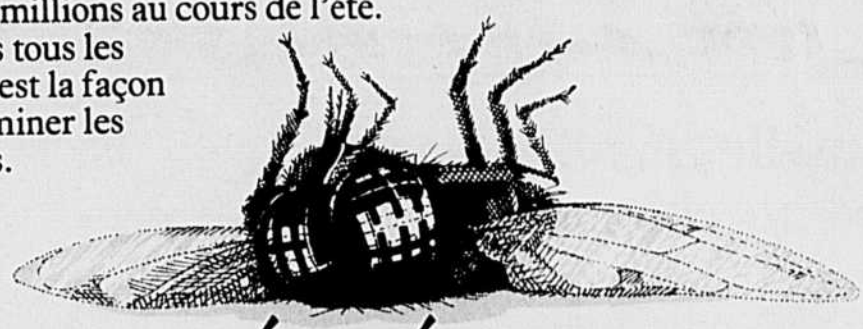


Sanbar est un insecticide à action prolongée pour les bâtiments de la ferme.

Sanbar est si efficace que seulement deux applications par an peuvent suffire. Vous faites donc une économie de temps; et le temps c'est de l'argent!

Une seule application de Sanbar suffit à éliminer pendant plusieurs mois la mouche domestique et la mouche piquante dans les étables bien tenues. C'est là un avantage important car si vous détruisez les mouches en mai et juin, elles ne pourront plus se reproduire par millions au cours de l'été.

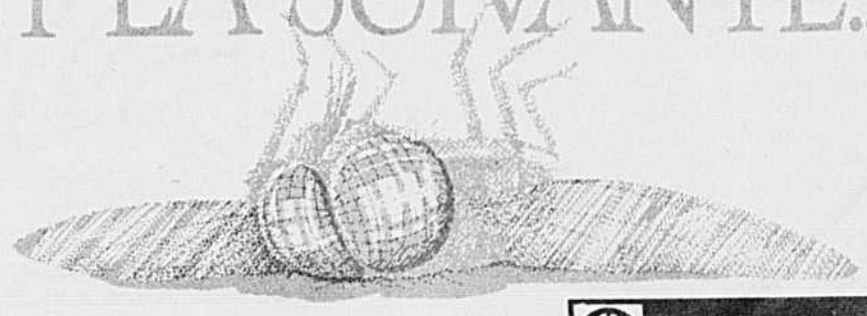
Sanbar. Utilisez-le dans tous les bâtiments de votre ferme. C'est la façon économique et efficace d'éliminer les mouches. Et pour longtemps.



TUE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION. ET LA DEUXIÈME.



ET LA SUIVANTE...



Shell Chimie

*M.D. DE SHELL CANADA LIMITÉE

Selon le sous-ministre Mercier du REER

Le statut de producteur agricole peut être conféré aux producteurs forestiers

Le sous-ministre associé aux Terres et Forêts, M. Jean-Claude Mercier, révèle que le ministère de l'Énergie et des Ressources est d'accord avec la résolution de l'UPA portant sur la reconnaissance du statut de producteur agricole à un producteur forestier. Dans une lettre qu'il vient de faire parvenir au Secrétaire général de l'Union, M. Mercier précise que cette reconnaissance devrait toutefois être assortie de certaines conditions. Le haut fonctionnaire du MER affirme en outre que son ministère souscrit à la résolution du dernier congrès général de zoner agricole tous les boivés privés. Est-il besoin d'ajouter que cette missive apporte un éclairage nouveau et extrêmement encourageant sur un dossier qui n'a guère évolué au cours des dernières années. Voici d'ailleurs le texte de cette lettre du sous-ministre Mercier. *P.C.*

Québec, le 4 mai 1982

Monsieur Jean-Claude Blanchette
Secrétaire général

Objet: Résolutions du congrès général de l'UPA

Monsieur le Secrétaire général,

Nous accusons réception de votre lettre avec laquelle vous nous transmettez les orientations et politiques de l'UPA pour 1982-82.

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de ce document exhaustif et tout spécialement des résolutions traitant des activités qui concernent le ministère de l'Énergie et des Ressources.

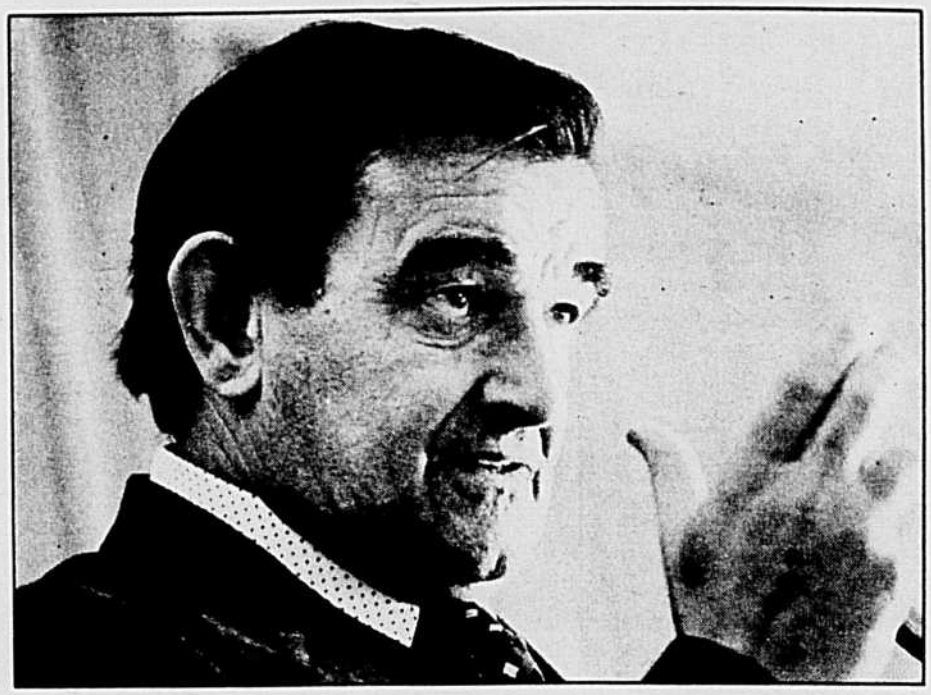
Nous sommes en accord avec la résolution portant sur la reconnaissance du statut de producteur agricole à un producteur forestier mais nous souhaiterions que ce dernier soit tenu de soumettre l'ensemble de ses lots boisés à un plan simple de gestion et ce, qu'il soit membre ou non d'un organisme de gestion en commun. En outre, nous aimerions inclure également les propriétaires d'une superficie en production forestière d'au moins 40 hectares.

De même, nous souscrivons à la résolution de zoner agricole tous les boisés privés mais nous croyons que soumettre les terres de la Couronne à cette politique ne consisterait qu'une entrave inutile à l'application des politiques territoriales du Gouvernement qui ne peuvent que viser également des objectifs de protection du territoire agricole.

Enfin, nous notons votre demande de limiter à 8% le taux d'intérêt d'un bénéficiaire du crédit forestier ainsi que d'augmenter les ressources humaines pour l'étude des dossiers inhérents au prêt forestier. Malheureusement, dans le contexte budgétaire actuel, nous ne sommes pas en mesure de répondre affirmativement à cette dernière requête.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Sous-ministre associé
aux Terres et Forêts
Jean-Claude Mercier



35 ans au service des agriculteurs

Le 10 mai 1947, M. Jean-Marc Kirouac commençait sans le savoir une carrière de plus de 35 ans, au service des agriculteurs. En effet, il devenait secrétaire-propagandiste au chantier coopératif de l'UCC, au Lac Granet, en Abitibi, où il devait demeurer 3 ans. De retour à St-Hyacinthe, il entre à la Fédération de l'UCC, comme responsable du service d'impôt. En 1956, il devient propagandiste régional de la même Fédération. En 1963, M. Kirouac agit comme responsable du recrutement des membres de l'UCC, aux bureaux de la Confédération à Montréal. En 1969, on le retrouve secrétaire-général adjoint jusqu'en 1972 où il devient secrétaire-général de l'Union des producteurs agricoles. Depuis 1981, M. Kirouac agit comme directeur du service LA TERRE DE CHEZ NOUS. Tous nos voeux à M. Kirouac. **Photo TCN**

Rivière polluée, source d'eau potable en DANGER!

AQTE

Directives d'Agriculture Canada à l'industrie chimique:

Nouvelle classification de 21 produits chimiques antiparasitaires

Des changements dans la classification de 21 produits chimiques antiparasitaires viennent d'être annoncés par Agriculture Canada.

Ces changements font suite à de récentes recommandations du ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada. Ce dernier met en doute l'innocuité de certains produits chimiques en raison des études toxicologiques douteuses effectuées par une entreprise américaine privée, la *Industrial Bio-Test Laboratories Inc.* (IBT).

Les fonctionnaires de ce ministère ont établi quatre catégories pour les produits en question: produits ne faisant plus l'objet de doutes; nécessité d'apposer une étiquette spéciale d'avertissement; statu quo; utilisation autorisée en fonction de chaque cas particulier.

Selon les dernières recommandations du ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada, huit produits ont été ajoutés à la liste des produits ne faisant plus l'objet de doutes; il s'agit du chlorothalonil, de la daminozide, du méthiocarbe, de la simazine, du diméthyl-chlorthal, du méfluidide, du prométone et du fénitrothion.

On a également annulé une exigence antérieure visant à apposer une étiquette spéciale pour les quatre produits suivants: alachlore, coumaphos, métribuzine et tétrachlorvinphos. Ces produits figurent maintenant dans la catégorie du statu quo, ce qui signifie qu'ils peuvent être homologués pendant que d'autres études se poursuivent. Deux produits chimiques, la resméthrine et le méthyliso-thiocyanate, ont été ajoutés à la catégorie du statu quo.

Le prohame, le méthidathion, les cyanurates et le dinosèbe sont passés de la catégorie du statu quo à celle de l'étiquetage spécial.

En outre, le crotoxyphos, le fensulfothion et le propargite sont maintenant classés dans la catégorie où l'utilisation est autorisée en fonction de chaque cas particulier; ils figuraient auparavant dans la catégorie du statu quo.

Les produis chimiques compris dans ce rapport sont des matières actives qu'on retrouve dans la composition de plusieurs antiparasitaires. La teneur en matière active est indiquée clairement sur les étiquettes de tous les antiparasitaires.

dispar

...une présence fiable pour la santé de vos animaux

Produits Vétérinaires Dispar Ltée
675 St-Pierre Sud, Joliette, Qué. (514) 759-0497



Les assurances agricoles... une protection économique.

Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

La clef des champs

Une chronique de
Claude Turcotte

Gaétan Lussier a quitté l'agriculture; son départ aura-t-il des répercussions?

Pendant cinq ans et deux semaines, M. Gaétan Lussier fut sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa. Il s'agit assurément d'une importante fonction, puisque ce ministère dépensera cette année près de 1 $ milliard. Pour le monde agricole québécois la présence de M. Lussier dans ce ministère était d'autant plus importante qu'il pouvait communiquer parfaitement, parce qu'il savait non seulement la langue mais aussi parce qu'il connaissait très bien le milieu et très souvent également les interlocuteurs.

On comprend aisément alors que son départ a pu causer certaines inquiétudes au Québec. On s'est demandé notamment si son départ n'était pas le fruit d'une brouille ou de divergences de vues avec son ministre, M. Eugene Whelan. Selon toutes les apparences, rien ne permet de croire à une telle hypothèse.

Il faut dire d'abord que M. Lussier n'a pas quitté le gouvernement fédéral. En laissant l'Agriculture, il est devenu sous-ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre, ce qu'on ne peut certainement pas considérer comme une régression.

Il est bien évident que dans le contexte économique actuel avec le taux de chômage que l'on sait, le sous-ministre de l'Emploi et de l'Immigration devient un personnage extrêmement important. Quand on a demandé à M. Lussier d'occuper cette fonction, il lui était virtuellement impossible de refuser.

Il s'agit donc pour lui d'une promotion. Cela est évident et cela démontre que les autorités fédérales considèrent qu'il a effectué du bon travail comme sous-ministre de l'Agriculture.

Mais du fait que M. Lussier soit un agronome, certains se demandent quelle peut bien être sa compétence ailleurs. Un sous-ministre est avant tout un manager, c'est-à-dire qu'il dirige, qu'il administre et qu'il contrôle. En somme, le sous-ministre de la Santé n'est pas nécessairement un médecin et celui de la Défense n'est pas souvent un militaire. La même loi s'applique à l'Agriculture.

Au cours d'une conversation récente, M. Lussier a expliqué que depuis sa naissance jusqu'à maintenant l'agriculture a occupé toute sa vie professionnelle. "Étudiant, je rêvais de devenir agronome de mon comté. C'était mon ambition ultime", disait-il.

Et il ajoutait ceci: "Il n'y a jamais de bon moment pour descendre du train". Mais à Ottawa, c'est pratique courante depuis une dizaine d'années de faire une rotation chez les hauts fonctionnaires, ce qui leur permet d'acquérir une expérience plus diversifiée et une perception plus globale de l'administration gouvernementale.

Quoi qu'il en soit, M. Lussier estime avoir pu au cours des dernières années mettre en place au ministère de l'Agriculture ce qu'il appelle "un cadre de référence, un ensemble d'objectifs de base", qui devraient assurer progressivement une meilleure intégration de l'agriculture à l'économie générale.

M. Lussier fait allusion évidemment à la stratégie agro-alimentaire, qui a été annoncée par le gouvernement, il y a quelques mois. Cette stratégie figure dans un plan de développement économique du gouvernement pour les dix prochaines années.

Bien sûr, il aurait aimé être présent pour l'application de cette stratégie agro-alimentaire, mais ce sera la tâche d'un nouveau sous-ministre, M. Peter Connell, qui arrive à l'Agriculture en provenance du ministère du Revenu, où il était également sous-ministre.

M. Connell est un anglophone natif de Halifax. Il est entré dans la fonction publique en 1966 à titre de directeur de l'administration du personnel au Revenu. Il avait avant cela occupé divers postes en gestion du personnel et en relations industrielles dans différentes compagnies comme Frigidaire et Union Carbide.

En outre, M. Connell est agriculteur. Avec son épouse, il fait l'élevage de bovins Simmental pur sang sur une ferme située 65 kilomètres au sud d'Ottawa.

Le nouveau sous-ministre de l'Agriculture a déjà indiqué son intention de poursuivre dans la voie tracée par son prédécesseur. "J'ai la ferme intention de poursuivre les divers programmes et projets déjà en cours au ministère", a-t-il dit.

Il a reconnu lui-même qu'il lui faudrait un peu de temps pour connaître le domaine agro-alimentaire aussi bien qu'il le voudrait.

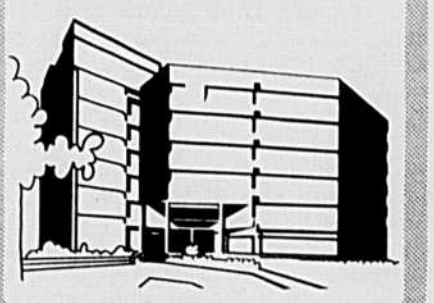
En ce qui concerne les relations avec les agriculteurs du Québec, il est certain que M. Lussier sera difficile à remplacer.

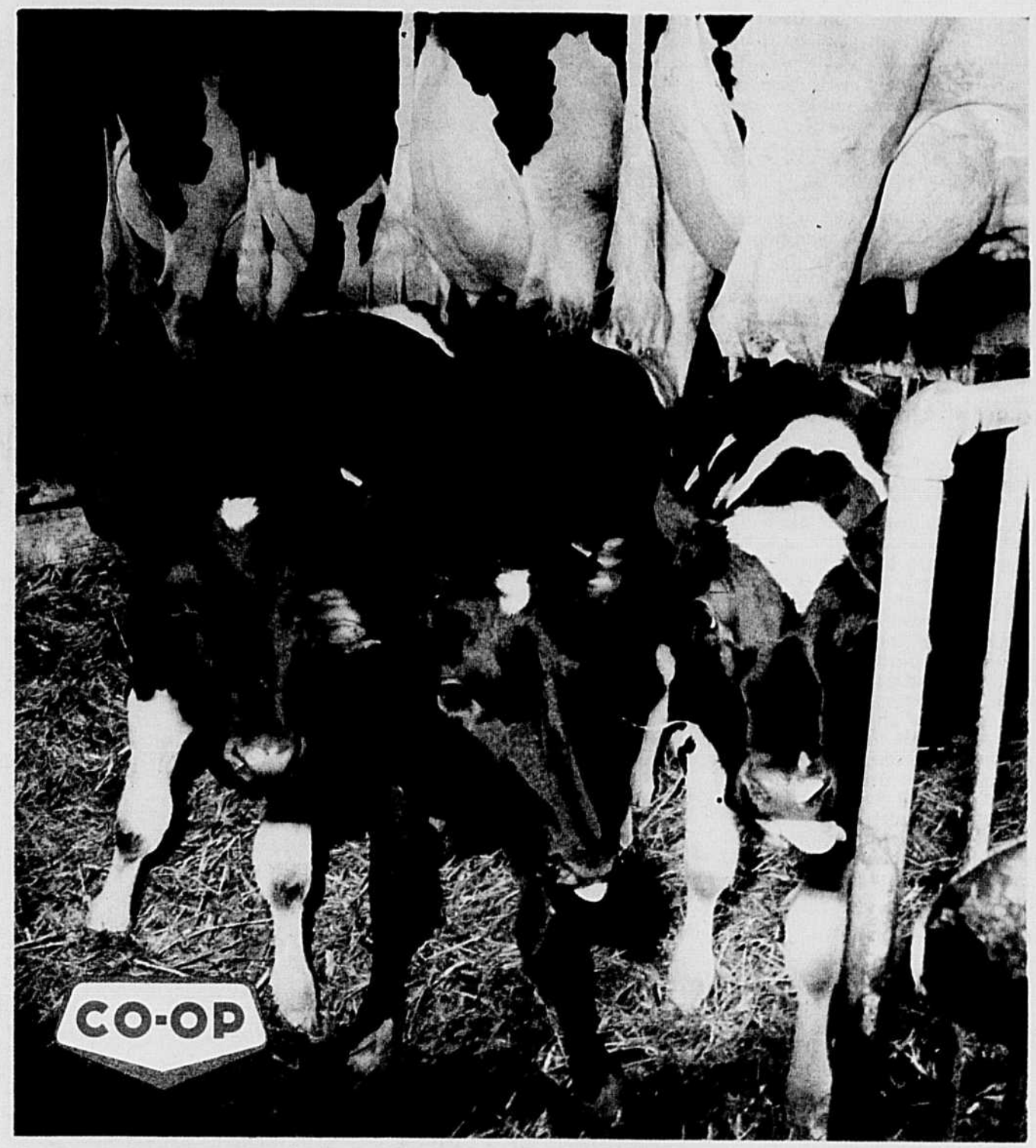
À ce sujet, M. Lussier "pense avoir fait des efforts pour rapprocher le ministère du Québec. Il appartiendra aux leaders agricoles de faire en sorte que ces liens demeurent". Mais, il est indéniable qu'il n'y aura plus de sous-ministre pour établir "le lien facile du coup de téléphone".

Il n'en reste pas moins que les rapports entre gouvernements et groupes socio-économiques dépassent généralement les relations qui peuvent exister entre quelques individus. Il faudrait parler plutôt de rapports de force.

LA MAISON DE L'UPA

«J'en fais mon affaire!»





Une combinaison idéale:

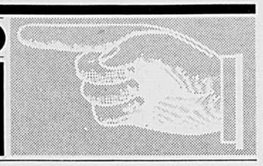
VIOLAC 1 et 2 + DEBUT-VEAU COOP vous feront réaliser, au moindre coût, vos objectifs principaux:

VIOLAC 1
VIOLAC 2
début VEAU

- Meilleur développement squelettique et musculaire.
- Vêlage facile.
- Production de lait supérieure.
- Longévité de votre vache adulte.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Section des productions animales

L'AGRICULTEUR ET LA LOI



*Me Daniel Ferron**

Droit de passage au cas d'enclave

Définition

Il arrive parfois qu'une terre, par suite d'actes juridiques (vente, échange, servitude, expropriation, etc.) ou purement physiques (construction de bâtisse, creusage d'un fossé, etc.) se retrouve enclavée. L'enclave peut se définir dans notre droit comme étant l'état d'un fonds de terre qui n'a plus d'issue sur la voie publique ou qui n'a qu'une issue insuffisante. L'enclave existe dès que l'accès à la voie publique est rendu relativement impossible ou que, pour corriger la situation, il en coûterait au propriétaire du terrain enclavé des sommes considérables, hors de proportion avec la valeur du fonds et de son exploitation. Il en serait ainsi par exemple si un propriétaire, pour faire cesser l'état d'enclave, était forcé d'acheter la terre ou le terrain voisin.

Droit de passage

L'article 540 du Code civil établit que le propriétaire dont la terre est enclavée et qui n'a pas d'issue sur la voie publique peut exiger un passage sur la terre de ses voisins pour pouvoir avoir accès à la voie publique et exploiter sa propre terre, à la charge cependant d'une indemnité proportionnelle aux dommages qu'il peut causer. Le droit de passage en cas d'enclave est donc un droit accordé par la loi elle-même et un propriétaire voisin ne peut refuser en principe de consentir un droit de passage à celui dont la terre est enclavée.

Cependant, pour qu'il y ait véritablement droit de passage, il faut tout d'abord que la terre soit réellement enclavée. Ainsi le droit de passage n'existe que pour permettre l'accès à la voie publique, et non pour rendre simplement l'accès existant plus commode ou pour permettre l'accès à des terrains privés. De plus, l'enclave ne doit pas résulter du propriétaire enclavé qui aurait agi de telle sorte qu'il se bloquerait lui-même l'accès à la voie publique, par exemple en vendant une partie de sa terre, en creusant un fossé, etc.) Enfin, le droit de passage est conditionnel au paiement d'une indemnité, laquelle doit être proportionnelle au préjudice subi par le propriétaire du terrain sur lequel s'exerce le passage. À défaut d'entente entre les voisins quant au montant de l'indemnité, ce montant doit être fixé par décision judiciaire.

Fixation du droit de passage

Comme nous l'avons mentionné, dès qu'il y a enclave et que les conditions ci-dessus sont remplies, le droit de passage existe automatiquement. Tous les terrains entourant le fonds enclavé sont donc en principe soumis à l'obligation d'accorder un droit de passage. Cependant, en pratique, il faudra déterminer sur lequel de ces terrains s'exercera ce droit.

L'article 541 du Code civil établit une règle à l'effet que le passage doit généralement être pris du côté où le trajet est le plus court du fonds enclavé à la voie publique. L'article 542 ajoute cependant que le passage doit être établi à l'endroit le moins dommageable pour celui qui aura à le subir. On doit donc d'abord tenir compte de ces deux articles lors de la fixation de l'assiette du droit de passage, mais on doit également tenir compte des circonstances. En effet, il peut arriver que le trajet le plus court ne soit pas le plus avantageux pour le propriétaire de la terre enclavée ou que le trajet le plus court comporte pour le propriétaire du fonds sur lequel s'exercerait le passage des inconvénients plus considérables que pour un autre propriétaire. Il s'agit donc d'une question de fait qui devra être tranchée par les tribunaux, si elle ne peut faire l'objet d'une entente à l'amiable. Une fois qu'on aura établi à l'amiable ou par voie judiciaire lequel des terrains voisins aura à subir la charge, il faudra déterminer à quel endroit sur ce terrain le passage sera exercé de façon à être le plus avantageux pour le propriétaire du fonds enclavé et le moins dommageable pour le propriétaire du fonds servant.

L'article 543 du Code civil crée cependant certaines exceptions aux principes établis ci-dessus. Ainsi si un terrain devient enclavé par suite d'une vente, d'un échange ou d'un testament, ce sera au vendeur, au copartageant ou à l'héritier et non au propriétaire du fonds qui offre le trajet le plus court, à fournir le passage et, dans ce cas, le passage doit être fourni sans indemnité quels qu'en soient les inconvénients.

Quant à l'étendue du droit de passage lui-même, la jurisprudence a établi qu'elle doit être en fonction de l'exploitation ou de l'utilisation du fonds enclavé. Ainsi, l'étendue du droit et son mode d'exercice peuvent varier selon les situations (par exemple, passage à pied, pour de la machinerie agricole, pour le transport de matériaux, etc.).

Exercice du droit

Notons également que les circonstances pourront parfois entraîner des changements dans l'étendue et les modalités d'exercice de ce droit, après son établissement, comme par exemple la nécessité d'élargir le passage ou de l'utiliser à d'autres fins. Sur ces questions, ce sont encore une fois les tribunaux qui devront trancher à défaut d'entente.

L'article 557 du Code civil établit d'autre part que le propriétaire du fonds qui doit fournir le passage ne doit rien faire qui tende à en diminuer l'usage ou à le rendre plus incommode. Ainsi, il ne peut changer l'état des lieux, ni transférer le passage à un autre endroit que celui convenu ou établi par le tribunal, à moins d'entente. Toutefois, si l'endroit convenu originairement pour le passage de la servitude devient par la suite plus onéreux au propriétaire du fonds assujetti, lui nuit dans l'exercice normal de ses activités ou l'empêche de faire des améliorations avantageuses, il pourra alors offrir au propriétaire du terrain enclavé un endroit aussi commode pour l'exercice de son passage et ce dernier ne pourra alors refuser.

Enfin, l'article 544 du Code civil stipule que le passage cesse d'être nécessaire, il pourra alors être supprimé et l'obligation de payer une indemnité cessera pour l'avenir.

* *L'auteur est notaire et directeur de l'assistance légale à l'UPA.*



EN RACCOURCI
chez nous et dans le monde

Ça va de mal en pis. La situation économique ne cesse de se détériorer tant au Canada qu'au Québec. Les plus récents chiffres rendus publics par Statistique Canada révèlent que le taux de chômage désaisonnalisé est passé de 9 à 9,6 pour cent pour l'ensemble des provinces, un nouveau sommet qui vient fracasser celui de la Grande Crise des années trente. L'on estime à 268 000 le nombre d'emplois perdus au Canada entre avril 1981 et avril 1982, confirmant la débandade du marché du travail. Au Québec, l'économie accuse un déficit de 151 000 emplois au cours de la même période de 12 mois, ce qui équivaut à la disparition d'un emploi sur 17. Parallèlement, l'on assiste à une recrudescence des faillites au pays alors que le Québec demeure en tête de liste avec un total de 4,529 pour les 12 derniers mois, soit 25 pour cent de plus qu'il y a un an. Et encore, ces données ne tiennent pas compte des entreprises devenues insolvables et qui ont fermé leurs portes sans nécessairement déclarer faillite.

□

Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, doit déposer mardi prochain, 25 mai, son nouveau budget 1982-83. La conjoncture financière difficile et l'amorce de négociations avec les employés de l'État sont en partie responsables du retard encouru dans la présentation des prévisions budgétaires à l'Assemblée nationale. Tel que déjà rapporté lors du dernier Sommet Économique, il manque toujours 700 $ millions pour équilibrer la caisse déficitaire du ministère québécois des Finances.

□

Un total de 133 exposants ont présenté quelque 400 Holstein lors de la cinquième Exposition de Printemps du Québec, tenue le 5 mai à Victoriaville. Des éleveurs venus d'aussi loin que la Hollande, l'Italie, le Danemark, l'Angleterre, la République Dominicaine et les États-Unis étaient du nombre des visiteurs. Les honneurs de la grande championne ont été décernés à Roview Ned, une fille de Agro Acres Marquis Ned, présentée par un éleveur de Richmond, M. David Crack.

□

39 municipalités réparties dans les deux régions administratives de Québec et de l'Estrie ont été déclarées zone désignée par suite des récentes inondations. Dans un communiqué, la Protection civile énumère la liste des municipalités dont 24 sont localisées dans les Cantons de l'Est. Les sinistrés peuvent se procurer les formulaires en vue d'obtenir l'aide gouvernementale à l'hôtel de ville dans chacune des localités concernées.

□

C'est par un "cri d'alerte générale" que le président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec vient de demander un vaste programme de relance de la construction. Au nom des 400 scieries et usines québécoises, M. Michel Phillippon réclame d'urgence: 1) qu'on rende déductible du revenu d'un particulier l'écart entre les taux d'intérêt actuels et un taux raisonnable d'intérêt sur hypothèque; 2) qu'on puisse déduire du revenu d'un particulier les taxes foncières; 3) que les taxes fédérales et provinciales sur les matériaux de construction soient éliminées; 4) que des prêts à la construction domiciliaire soient rendus disponibles à des taux préférentiels. Depuis un an, près de 7,500 employés ont dû être mis à pied dans le secteur du bois de sciage alors que 60 des 150 usines sont fermées et n'entrevoient pas de rouvrir à court terme.

□

Selon le ministre de l'Agriculture fédéral, les deux plans nationaux de stabilisation des prix du boeuf et du porc pourraient entrer en vigueur simultanément, à une date que M. Eugene Whelan s'est bien gardé, toutefois, de préciser. Le ministre a fait savoir par la même occasion à un groupe d'agriculteurs des Prairies que le projet de stabilisation du boeuf actuellement à l'étude incluerait une formule de gestion des approvisionnements même si 68% de ceux qui ont répondu à un sondage d'Agriculture Canada se déclarent favorables à un contrôle des importations tout en rejetant a priori toute forme de contingentement de la production domestique. M. Whelan d'ajouter: "Tous ceux parmi les 230 000 producteurs de boeufs qui s'opposent ne comprennent pas qu'en vertu des accords du GATT, le Canada ne peut contrôler davantage ses importations qu'à la condition d'établir lui-même un contrôle de sa propre production".

□

Les derniers préparatifs vont bon train en vue de la grande compétition nord-américaine de jeunes éleveurs Hereford, qui se déroulera du 28 au 31 juillet prochain à Lloydminster, Saskatchewan. Ouvert aux jeunes de moins de 21 ans, "Bonanza '82" offre des prix en argent de 10 000 $ aux vainqueurs de même que la possibilité pour les deux plus méritants de se qualifier pour représenter, toutes dépenses payées, l'Association Hereford Junior lors d'une compétition internationale en avril 1983, à Sydney, Australie. Pour de plus amples informations ou pour devenir membre junior de l'Association, l'on peut s'adresser à Mark Allan, Box 1336, Regina, Saskatchewan S4P 3B8.

□

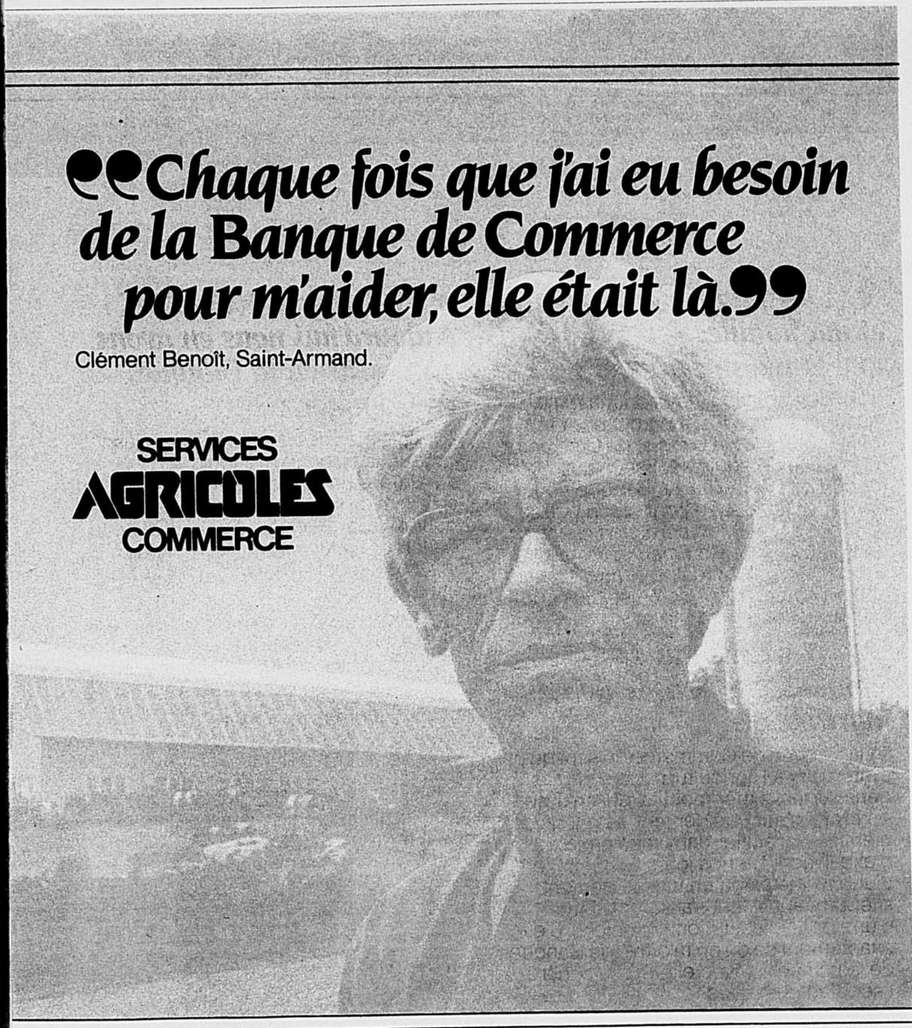
Le Cercle canadien des éleveurs de bovins Jersey a reçu un chèque de 25 000 $ représentant la contribution d'Agriculture Canada pour aider à défrayer les coûts de la 10e conférence du Bureau mondial des éleveurs de Jersey, qui se tiendra à Edmonton du 27 août au 2 septembre 1982. Environ 300 acheteurs de plusieurs pays sont attendus à cette occasion. En plus de la conférence, ces acheteurs pourront profiter de visites guidées sans promouvoir la vente de reproducteurs canadiens. Ils se rendront notamment sur des fermes d'éleveurs Jersey au Québec.

□

Un autre Congrès mondial, cette fois à l'intention des éleveurs de Limousin, se déroulera à Calgary du 9 au 14 juillet prochain. On compte aujourd'hui 50 000 limousins enregistrés au Canada alors que cette race d'origine française, réputée pour la haute qualité de sa viande, s'étend à plus de 30 pays. L'Association canadienne du Limousin a reçu une aide financière de 5 000 $ d'Agriculture Canada.

□

Au 1er mars 1982, l'on estime à 12,6 millions d'acres les terres agricoles qui étaient alors détenues aux États-Unis par des compagnies étrangères et des particuliers non résidents. Cela représente une hausse de 72,9 pour cent par rapport au 1er février 1980, note le Homer Voyt Institute. Toutefois, la part totale des terres agricoles privées détenues par des étrangers demeure peu significative puisqu'elle ne représente en moyenne qu'un pour cent de l'ensemble des terres aux États-Unis.



Les pépinières au Québec

☐ ***Dans le cadre de la semaine de l'agriculture et de l'alimentation qui se tenait à l'université Laval en mars dernier, messieurs Jean-Maurice Hamel et Guimond Boutin, deux agronomes oeuvrant dans le domaine des pépinières, ont prononcé des conférences. Elles portaient principalement sur la situation de l'industrie des pépinières au Québec et sur les problèmes rencontrés dans cette industrie.***

Le Québec compte de 250 à 300 pépinières qui couvrent 4000 hectares. Soixante pour cent d'entre elles comptent moins de 2 hectares et 6%, plus de 20 hectares en production. La superficie moyenne en production par pépinière s'établit à 13 hectares. On entend par pépinière toute surface de terrain servant à la production d'arbres, d'arbustes ou de plantes ligneuses. Un centre-jardin qui achète des plantes et les vend la même année ou l'année suivante, n'est pas considéré comme une pépinière.

Un degré d'auto-approvisionnement de moins de 20%

En 1978, la valeur brute des ventes des pépinières atteignait 50 millions de dollars. Sur ce total, la production québécoise ne représentait que 7 millions $ soit 14%. Depuis, la production a légèrement augmenté, mais elle ne dépasse pas 20% de la valeur brute des ventes des pépinières. Le Québec achète de l'Ontario, des États-Unis, de la Colombie britannique et de l'Europe. Les pépinières sont concentrées dans les régions de Montréal, de Saint-Hyacinthe et de Québec.

Les pépinières font de la vente au détail, aux centres-jardins, aux paysagistes, aux autres pépinières, aux grossistes et aux municipalités. La publicité se fait surtout par contact personnel; elle se fait aussi par l'intermédiaire de catalogues, journaux, dépliants, vendeurs, radio-télévision et panneaux publicitaires.

La pépinière au Québec est une entreprise à laquelle est souvent annexé un centre-jardin. Elle offre fréquemment un service de paysagisme, d'enlèvement de neige et de pose de pelouse. Ce grand éventail de services permet de rentabiliser les équipements. Il permet aussi de garder des employés toute l'année ce qui fait diminuer les mouvements de personnel et le temps pris pour entraîner de nouveaux employés.

Les principaux problèmes de l'industrie

Le financement, les techniques de production, la mise en marché, le manque d'information et de main-d'oeuvre spécialisée sont les principaux problèmes rencontrés par les pépiniéristes. Les pépinières qui débutent éprouvent des difficultés de financement. Il s'écoule au moins trois ans entre la plantation et la vente. Il est donc difficile de supporter les investissements. En outre, les établissements de crédit hésitent à accorder une marge de crédit aux pépiniéristes à cause du manque de garantie (une grande partie des investissements servent à l'achat et à l'entretien de matériel vivant). C'est la raison pour laquelle plusieurs pépinières sont petites et exploitées comme occupation secondaire.

Au chapitre de la technologie, il y a un manque évident de mise au point technique que ce soit pour la multiplication, l'hivernage, l'entreposage, la fertilisation et le contrôle des mauvaises herbes et des parasites. Bien souvent, ce sont les techniques de l'extérieur qui sont appliquées ici. Pour chaque espèce ornementale, il y aurait lieu de déterminer les formules fertilisantes et les doses qui conviennent le mieux. Il faudrait aussi faire des essais d'herbicides; plusieurs sont connus mais ils n'ont pas été expérimentés au Québec.

Mise sur le marché

Les producteurs québécois connaissent peu le marché réel et ses tendances. Les études de marché sont quasi inexistantes. En outre, il y a un manque d'informations et de liens entre les producteurs et les détaillants. Les pépiniéristes restent avec des surplus invendus tandis que plusieurs détaillants achètent ces mêmes produits de l'extérieur.

Les pépinières sont petites. Un propriétaire de centre-jardin qui veut s'approvisionner au Québec se voit contraint à faire appel à plusieurs pépinières pour avoir la quantité désirée et une qualité uniforme. Plusieurs centres-jardins achètent en Ontario où les pépinières sont plus grosses, où ils obtiennent souvent un escompte de volume et où il y a une sécurité d'approvisionnement. Cette pratique comporte des inconvénients. Les plantes provenant de l'extérieur du Québec s'adaptent moins bien et ne donnent pas les résultats souhaités. De plus, les périodes de vente dans les provinces ou les pays desquels le Québec importe sont plus hâtives qu'ici. En conséquence, le meilleur matériel est déjà vendu quand les pépinières du Québec sont prêtes à recevoir le leur.

Au Québec, il n'y a pas de système qui permette aux pépinières d'établir le coût de production. Les pépiniéristes se basent sur les prix de l'Ontario pour établir les leurs. Ils vendent parfois leurs produits en bas du coût de production et perdent de l'argent.

En conclusion

L'industrie de la pépinière devrait progresser au cours des prochaines années, à la condition de concentrer les efforts sur les trois points suivants: recherche et mise au point technique sur les méthodes de production; gestion des entreprises et commercialisation. ■





Premier symposium sur la production caprine

☐ ***À l'occasion du premier symposium sur la production caprine, tenu à Québec le 29 avril, M. René Marceau, producteur caprin de St-Paul de Chester, a livré à son auditoire une réflexion sur la place de la production caprine dans l'agro-alimentaire québécois.***

Il a subdivisé les productions animales au Québec en trois grandes catégories, à savoir: les productions industrielles intensives, les productions animales d'utilité et de plaisance et les productions dites intermédiaires. C'est dans cette dernière catégorie de productions, c'est-à-dire celles qui tentent encore de trouver place quelque part sur cet échiquier, qu'il a situé la production caprine.

Aujourd'hui avec 10 000 sujets, cette production a dépassé le stade folklorique et ses défenseurs ont réussi à faire entendre leur voix auprès des intervenants du monde de l'agro-alimentaire.

La gestion du troupeau caprin en production laitière

Les principes de gestion qui permettent d'améliorer le bénéfice d'exploitation se rattachent à la régie du troupeau, à l'alimentation, au travail du producteur, aux amortissements et à la rémunération de l'avoir propre.

Selon Mme Gisèle Grandbois, conseillère en gestion, le taux de remplacement du troupeau ne devrait pas s'écarter de 20% du moins lorsque le potentiel génétique de celui-ci est homogène et qu'il n'est pas en expansion. De plus, pour assurer des bénéfices d'exploitation élevés, le pourcentage de chèvres ayant une lactation normale devrait demeurer supérieur à 92%.

La période de mise-bas est également importante, parce que plus les chèvres mettent bas tôt dans l'année, plus la production laitière est élevée. L'éleveur devra donc tout mettre en oeuvre pour que les mises-bas aient lieu au plus tard en janvier et février.

Quelques principes d'alimentation et leurs applications

L'alimentation est une composante majeure des techniques de production; elle accapare 50% des coûts de production et influence directement le rendement des animaux, selon mesdames Anne-Marie B. de Passillé, présidente du symposium et étudiante au niveau du doctorat en nutrition et Francine Lamarche, agronome.

Le comportement alimentaire de la chèvre est original, puisque celle-ci mange davantage des aliments qu'elle préfère et moins ou pas du tout de ce qu'elle n'apprécie pas. Ce qui la différencie surtout des autres ruminants, c'est sa manière de choisir ce qu'elle ingère, c'est-à-dire son comportement de tri; elle va jusqu'à choisir les feuilles et les tiges qui ont la meilleure valeur alimentaire. Les chèvres sont très sensibles à la qualité de l'eau qu'on leur offre. Une forte productrice diminuera sa consommation de matière sèche et sa productivité si elle ne reçoit de l'eau que le matin et le soir. Il est donc recommandé d'offrir de l'eau propre, fraîche et froide plusieurs fois par jour.

La santé du troupeau caprin

Les conférenciers suivants, MM. Hugues St-Pierre et Michel Paul et madame Denise Bélanger, médecins vétérinaires, ont proposé aux éleveurs en caprins un calendrier de maintien de la santé relié au cycle des saisons.

L'automne, saison des saillies, sonne l'heure de l'approvisionnement. On s'assurera donc d'avoir du foin de bonne qualité et en quantité requise. Pendant l'hiver, période de préparation du tarissement, il faut faire le diagnostic de gestation. Deux mois après les saillies, il faudrait connaître les chèvres demeurées non gestantes pour les synchroniser au bessoin par diverses techniques de contrôle du cycle. À l'époque de la parturition, c'est-à-dire au printemps, si le registre du troupeau a été bien tenu, on pourra prévoir les dates de mises-bas. En été, période de pleine lactation, il importe d'installer son quai de traite de façon à travailler confortablement selon le volume du troupeau.

La chèvrerie

Il importe, avant de construire une chèvrerie, de connaître les besoins physiologiques des chèvres. Ces besoins se rapportent surtout à l'hygrométrie, c'est-à-dire le pourcentage d'humidité relative, qui doit se maintenir entre 65% et 75%, et à la température, qui doit être supérieure, pendant l'hiver, à 6°C pour la chèvre laitière. Il faut également prendre soin de maintenir une ventilation appropriée.

Les exigences de l'élevage, selon M. Pierre-Julien Bernier, ingénieur et agronome, déterminent également l'aménagement interne de la chèvrerie, puisque la conception de ce bâtiment est tributaire de l'ensemble des opérations nécessaires à l'élevage. ■

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Accent sur la médecine préventive

Création d'un comité d'étude sur la santé animale

☐ ***Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur. Jean Garon, a annoncé le 30 avril 1982 la création d'un comité d'étude sur la santé animale dont le mandat est d'examiner la situation d'ensemble de la santé animale au Québec et de faire des propositions concrètes sur les moyens à prendre pour favoriser la médecine préventive, empêcher la dissémination des maladies et indemniser les éleveurs qui subissent des pertes d'animaux à cause de maladies.***

Ce comité est formé de trois représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de deux de l'Association des médecins vétérinaires praticiens. Pour le ministère, les participants seront MM. Marcel Pelletier, sous-ministre adjoint, qui agira comme président, et Jean-Maurice Massicotte, de la Régie des assurances agricoles. Le troisième représentant sera le directeur des services vétérinaires. Le docteur Louis Bernard, président de l'Association des médecins vétérinaires praticiens, et le docteur Louis-C. Gagnon, compléteront le comité dont le mandat se terminera le 31 décembre 1982.

Le comité devra étudier de façon plus particulière:

- le contenu de la médecine préventive pour les fins de l'application d'un régime de santé animale;
- le partage des responsabilités des divers agents qui interviennent dans le domaine de la santé animale;
- l'opportunité d'établir un fonds d'indemnisation pour les pertes d'animaux dues à la maladie;
- les besoins de la recherche relative à la santé animale et faire des propositions sur les priorités et les orientations à lui donner;
- la situation de la santé animale dans les lieux d'exposition d'animaux et formuler des recommandations sur les conditions sanitaires qui devraient y exister;
- etc.

Vaste consultation

Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'étude devra consulter les organismes intéressés par la santé animale, soit l'Union des producteurs agricoles, la Coopérative Fédérée, les différentes fédérations de producteurs, les fabricants d'aliments pour animaux, etc.

Monsieur Garon a indiqué qu'il s'agit d'une étape importante en vue de l'établissement d'un véritable régime de santé animale au Québec comprenant tous les volets de la recherche, de la prévention, du curatif et de l'indemnisation des pertes. Il est donc très important que tous les intéressés puissent faire part de leurs commentaires et attentes face à ces différents aspects et collaborent avec le comité. ■

Dépistage et répression des insectes des plantes fourragères

Hespérie des graminées:

☐ ***Au 10 mai, la majorité des larves d'hespérie avaient atteint le 2e âge dans la parcelle d'observation du Complexe scientifique.***

Si les conditions météorologiques actuelles persistent, le stade optimal d'intervention, soit celui où la larve passe du 2e âge au 3e âge, devrait avoir été atteint vers la mi-mai dans la région de Québec et vers le 21 mai dans les zones les plus chaudes du Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette période se situerait vers la fin-mai et le début de juin dans les autres régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Gaspésie (Bas-Saint-Laurent). Toutefois, depuis quelques années, les populations de l'hespérie se situent en général sous le seuil de nuisibilité, de sorte qu'une intervention chimique est rarement nécessaire. **Avant de faire un traitement insecticide, consultez votre conseiller agricole.** Dans beaucoup de cas, une fauche faite au bon moment (stade d'épiaison) et un contrôle efficace des mauvaises herbes, peuvent s'avérer les meilleurs moyens pour réduire les populations et les pertes causées par cet insecte.

Agromyze (mineuse virgule) de la luzerne:

L'an dernier, l'agromyze a été observée dans toutes les régions agricoles du Québec, incluant l'Abitibi-Témiscamingue où elle était signalée pour la première fois. Le pic d'émergence et de ponte des adultes constitue la période la plus propice pour le dépistage de cet insecte. À ce stade, l'adulte est visible sous la forme d'une petite mouche noire portant un point blanc à l'arrière de la base de chaque aile et se tenant immobile sur le dessous des feuilles. Sa présence dans le champ est facilement identifiable grâce aux perforations qu'elle fait sur la face inférieure des folioles; ces perforations sont observées plus facilement lorsque l'on place les folioles vers une source lumineuse. En 1981, le pic d'émergence et de ponte des adultes de la 1ère génération ont été observés vers la mi-mai dans la région de Saint-Hyacinthe et vers la fin de mai et le début de juin dans la région de Québec. Considérant les températures actuelles, on peut s'attendre à ce que les pics se produisent sensiblement aux mêmes dates cette année. Les données actuelles sur les effets possibles de l'agromyze au niveau du rendement et de la persistance de la luzerne, ne permettent pas cependant de dire si les traitements insecticides sont rentables et souhaitables contre cet insecte. Comme dans le cas de l'hespérie, une bonne régie et si nécessaire, une coupe précoce, demeurent les méthodes de lutte les plus efficaces.

Pous plus de détails concernant les traitements, veuillez vous référer à votre conseiller agricole. Par ailleurs, si vous voulez plus de détails concernant la description, la biologie et le dépistage de l'agromyze de la luzerne, veuillez vous référer au feuillet no E-3 de l'Atlas des insectes, publié par le Service de recherche en défense des cultures du Québec (publication B-508, disponible par la poste à l'adresse suivante):
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
Case postale 1693, Québec,
G1K 7J8.
S'il vous plaît, faire un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances. Vendu également au comptoir du ministère situé au 200-A, chemin Sainte-Foy, Québec. Prix: 1 $ le feuillet.

Charançon postiche de la luzerne:

L'adulte de ce petit coléoptère s'apprête à sortir de terre où il a passé l'hiver. C'est un insecte dur, bombé, de couleur brune avec une ligne longitudinale plus foncée sur le dos. Sa distribution est présentement limitée au sud-ouest du Québec (régions 6, 7 et 8) et on reconnaît sa présence par le dommage caractéristique qu'il produit sur les folioles (toute la foliole est mangée à l'exception des nervures qui restent intactes). Le charançon n'a qu'une génération par année et affecte surtout la première récolte de luzerne. Quelque temps après que les oeufs auront été pondus à l'intérieur des tiges de luzerne, ceux-ci donneront naissance à des petites larves verdâtres recourbées, portant une ligne blanche sur le milieu du dos. Ce sont ces larves surtout qui sont responsables des dégâts observés. Afin de dépister l'insecte avant qu'il ne soit trop tard, il est donc important de surveiller attentivement les pousses et les folioles de luzerne pour déterminer la présence d'adultes ou de dégâts caractéristiques. Ceux-ci sont généralement visibles à partir de la mi-mai.

Légionnaire uniponctuée:

Dans le but de prévoir les dangers possibles d'infestation de la part de la légionnaire, le Service de recherche en défense des cultures du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec opère, en collaboration avec les observateurs du réseau plantes fourragères, un réseau de pièges munis d'attractif sexuel (phéromone). En 1982, ce réseau sera répandu dans plus de 30 localités du Québec et permettra notamment de localiser les sources d'infestation et de déterminer les zones et les dates optimales d'intervention.

Le dépistage précoce des ennemis des cultures est essentiel pour la détermination de la nécessité et des dates optimales de traitements. Ces renseignements sont transmis par MM. Michel Letendre et René Couture du Service de recherche en défense des cultures du Québec. ■

Sur les ondes de Télé-Capitale, CFER et CIMT

À "NOURRIR LE QUÉBEC": La production bovine

Dimanche, le 23 mai à 14h00





QUÉBEC — Cette semaine l'équipe de "Nourrir le Québec" s'est rendue dans la Beauce pour élaborer un dossier intéressant sur la production bovine.

En compagnie de M. Marcel Nadeau agronome au bureau régional 02 et Mme Jeannine Bourque, Rémy D'Anjou nous entretient de la production bovine.

Par la suite, M. Jean-Marc Labbé de Bouvillons Canada traite de la transformation du boeuf et M. Richard Leblanc d'Agriculture Canada nous explique en quoi consiste la classification de cette viande. ■

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans
La Terre de chez nous
La rédaction est faite par la direction des communications
en collaboration avec les divers services
du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministre: Jean Garon
Sous-ministre: Ferdinand Ouellet
Directeur des communications: Marcel Thivierge
Secrétaire de la rédaction: Francine Lemay

REPORTAGE LA TERRE

Ces gens pas comme les autres

Rose-Aimée Rheault, de Nicolet

par Rosaline Ledoux

Le rang de l'Île, vous connaissez? Vous le connaîtrez si vous allez visiter le musée original qu'une nicolétaine audacieuse a fabriqué de toutes pièces dans sa maison familiale et depuis quelques semaines aussi dans la maison paternelle, aux confins de ce rang paisible qui borde la rivière Nicolet.

Nicolet, pays plat, qui devient singulièrement accidenté le long de son cours d'eau qui se jette dans le lac St-Pierre, Rose-Aimée Provencher-Rheault est nicolétaine de vieille souche: de la 8e génération des Provencher venus de Champagne. Ces Provencher qui ont donné à l'Église Mgr Provencher, le géant apôtre de l'Ouest. Rose-Aimée a le teint coloré et l'allure d'une Hollandaise: grande, forte, bronzée, solide et déterminée.

Car il en fallait de la détermination doublée d'une certaine dose de naïveté pour croire en ce qu'elle a réalisé. Ses collections sont sûrement uniques au Québec: des centaines de poupées aux couleurs de tous les pays, des salières d'or, de bronze, de porcelaine; des cendriers originaux, des masques, des figurines, des plats ornés, des gadgets et des vieux grimoires.

Une histoire de nappe

La première fois où j'ai entendu parler de Rose-Aimée, c'est à propos de sa nappe aux centaines de signatures célèbres lors de l'Expo 67. Depuis, cette nappe unique s'est enrichie de mille pattes de mouche que Rose a brodé de toutes les couleurs, en groupant les signatures par grappes de profession, de métiers. Cet objet curieux sous verre recouvre une vieille table dans la maison familiale des Provencher.

Rose-Aimée raconte avec précision: "Cette nappe a toute une histoire. Je discutais un jour avec l'Honorable Antonio Élie et lui ai demandé, pourquoi ne me rapporteriez-vous pas une nappe du restaurant de l'Assemblée législative ou d'ailleurs? Ce qui fut demandé fut reçu. J'avais lu un jour qu'Alice Ber avait fait signer ses invités sur une de ses nappes. Ma collection a ainsi commencé par la signature du député Élie, suivie de quantité d'autres: Trudeau, Lévesque, Drapeau, Maurice Chevalier, le Général de Gaulle, Georges Guétary etc. Lors d'Expo 67, Mme Gaston Rheault, puisqu'elle est femme de cultivateur en plus, a fabriqué une murale formée de tous les drapeaux des pays participant à ce ralliement de fraternité universelle. C'est d'ailleurs dans cet esprit de nouer des liens avec l'univers et d'en faire une chaîne d'amour que Rose-Aimée travaille à ses collections.

Sa murale aux cent vingt-deux drapeaux décore maintenant les appartements de l'observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU. Lors d'une visite aux Nations unies, à New York, Mme Rheault a d'ailleurs rencontré U Thant, secrétaire général et de nombreuses personnalités.

Avec les années, les tapisseries de Rose-Aimée se succèdent: pavillon du Québec à Terre des Hommes, les grands sanctuaires de la Province et les Jeux Olympiques. Cette murale des disciplines olympiques est exposée au Vélodrome.

Découvrir le passé

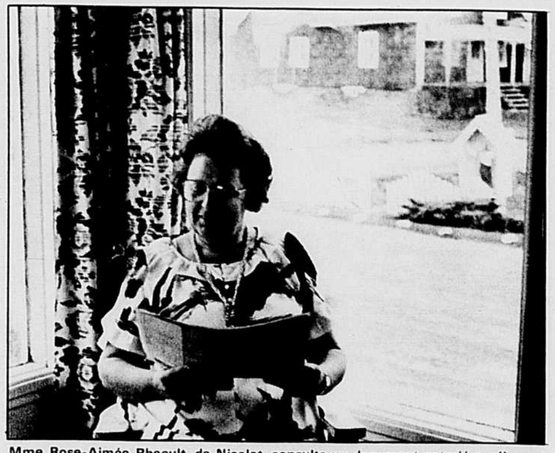
En plus de regrouper des objets de tous les pays, Mme Rheault veut permettre aux citadins ou aux plus jeunes de découvrir ce qu'était une vieille maison canadienne. Depuis le 2 mai dernier, la maison paternelle des Provencher dans le rang de l'Île à Nicolet peut être ouverte au public, sur rendez-vous. Le corps principal de la maison date de 1840, on y retrouve les caractères des maisons d'autrefois. Rose-Aimée y a groupé quelques-unes des pièces de ses collections qui peuvent permettre à des artisanes et à des artisans de puiser des idées pour fabriquer des dentelles, du tricot, du bricolage de tout ordre, vieilles voitures, carosses, moulins, etc.

Au fil des années, aux vieilles soutanes, vieux surplis, animaux de tous matériaux, vieux grimoires viendront sûrement s'adjoindre des pièces de valeur. Déjà, la réputation de Rose-Aimée a franchi les frontières nicolétaines. Lors du décès de vieilles religieuses par exemple, des Soeurs téléphonent à Mme Rheault et lui disent: "Nous avons un gros herbier que notre Soeur Alice vient de laisser après sa mort, nous ne savons qu'en faire. Nous avons aussi son matériel didactique de professeur d'enseignement ménager..." Ces vieux cahiers révèlent des pièces étonnantes, il est émouvant de les feuilleter. Tout cela parmi des recueils de chansons de 1840, le vieux catéchisme en image ou la généalogie des Provencher.

Une technique bien à elle

Pour parvenir à regrouper tous ces objets de tout pays, on lui demande: "Mais, vous avez dû beaucoup voyager ainsi? Pas du tout, j'ai écrit, tout simplement. Sans trop connaître les adresses précises: Maréchal Tito, Belgrade, Yougoslavie. Et quelques semaines plus tard, je recevais de Tito ce beau verre en cristal de Bohême. Évidemment que je signalais que je faisais une collection dans le but de raffermir les liens entre les différents pays."

Parmi les objets les plus rares, une statuette du Malawi, en Afrique, où j'ai appris que le noir d'ébène ce ► n'est que le coeur de l'arbre. La tête de la pièce est en ébène noir, le reste en beau bois gris bien lourd. L'imagination ne manque pas à Rose-Aimée qui a groupé dans un placard, "tout ce qu'il faut pour bien vivre", des pièces rappelant, la nourriture, la boisson, le vêtement, de l'argent, en plus, les Dix commandements. Car, très croyante, Rose-Aimée affiche sa foi avec vigueur.



Mme Rose-Aimée Rheault, de Nicolet, consulte un document notarié expliquant les origines des propriétés familiales. On voit de l'autre côté de la rue la ferme ancestrale des Provencher, au 3450, rang de l'Île, à Nicolet. *Photo TCN*

Le plus intéressant peut-être au musée du rang de l'Île, c'est la personnalité même de Rose-Aimée. Fille unique de cultivateur à l'aise, elle n'a pas fait de longues études, mais très tôt son esprit s'est ouvert aux dimensions du monde. Curieuse et "ramasseuse" comme sa mère, elle s'est collectionné un mari à son goût. "Il travaillait comme employé chez un voisin. Un soir du mois de Marie, j'ai fait un spécial pour le rencontrer à la croix du chemin." Depuis, ce semble être le mois de Marie tous les jours dans le rang de l'Île.

N'écoutant que son goût de connaître et d'avancer, Rose-Aimée ne connaît pas la timidité. C'est ainsi qu'elle s'en était allée à Trois-Rivières, lors du passage du Général de Gaulle, sa fameuse nappe sous le bras. Et elle l'a eue sa signature! Rose-Aimée espère donc que des visiteurs viendront nombreux admirer ses collections tout au long de l'été. "Nous avons l'espace pour les gens qui veulent pique-niquer." Tout en se refaisant des forces, on regarde ce que la volonté d'une femme a pu accomplir et on se dit: "Pourquoi pas moi aussi?" Peut-être pas dans les collections de poupées, mais dans une activité qui prend ainsi toutes nos énergies. Évitant tous les écueils de l'ennui et du désoeuvrement. Deux mots qui ne sont pas dans la collection de Rose-Aimée Rheault.

Verdict unanime : COMPLICES!

Plus de deux cents femmes se sont réunies la semaine dernière au centre-ville de Montréal pour réfléchir sur le thème "femmes au travail, femmes au foyer: RIVALES OU COMPLICES?". Ce colloque, organisé par l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS), visait à amener toutes les femmes à se sentir solidaires pour la défense de causes communes. Le consensus ne fut pas difficile; les femmes ont vite réalisé que "complicité" ne veut pas nécessairement dire "unanimité" et qu'il est essentiel, autant pour les femmes au travail que les femmes au foyer, de s'impliquer socialement pour défendre et améliorer les conditions de vie de toutes les femmes.

Pour animer la discussion, la troupe de théâtre Parminou présentait un numéro intitulé "Moi, c'pas pareil, je travaille". Amenées à réagir suite à l'illustration humoristique de la journée de travail d'une femme au foyer et d'une femme au travail, les participantes ont pu exprimer leurs besoins, leurs goûts, leurs satisfactions... Pour terminer, Mme Pauline Marois, ministre d'État à la condition féminine du Québec, lançait un appel à la solidarité pour l'avancement de la condition féminine.

Le climat était à l'écoute et à la compréhension. Souvent on nous laisse croire que les femmes sont divisées. On cherche à les identifier à deux clans (femmes au travail et femmes au foyer) et à dévaloriser le travail de l'une par rapport à celui de l'autre. Pourtant, mercredi soir, on était en présence de ces deux catégories de femmes et à aucun moment nous n'avons eu l'impression qu'elles étaient des rivales! Au contraire, elles se sont reconnues des problèmes communs (responsabilité du travail domestique, manque de temps, isolement...) et se sont dites prêtes à travailler ensemble pour obtenir des solutions rapides.

Les femmes, disent-elles ont un immense avantage: elles peuvent se parler de leurs sentiments et de leurs émotions. Toutes sont conscientes qu'elles peuvent favoriser et susciter des changements personnels, familiaux ou sociaux. Elles commencent à réaliser qu'elles ont une influence énorme sur le développement de la société.

Les femmes ont clairement exprimé leur besoin de prendre du temps pour elles, de parfaire leur formation, de s'impliquer et de se regrouper. Elles ont le goût de la solidarité.

□

Avez-vous déjà coupé un oeuf cuit dur en deux pour le farcir et trouvé que le blanc était brisé d'un côté étant donné que le jaune n'était pas centré? Il y a de bonnes chances que l'oeuf fut posé de côté permettant ainsi au jaune de se tasser de ce côté. Pour que les jaunes d'oeufs soient centrés, il suffit de les placer verticalement, gros bout en haut. La façon la plus sûre est de les conserver dans la caisse que vous avez achetée au magasin.

□

Si vous croyez que Belmark* l'arpenteuse tardive et le psylle ne détruit que la mineuse, du poirier, détrompez-vous!

Avant de lire cette annonce, commencez par remplir nos deux questionnaires.

Certaines réponses vous étonneront peut-être. Vous connaissez sans doute l'efficacité de Belmark contre la mineuse, l'arpenteuse tardive et le psylle du poirier. Mais saviez-vous qu'il détruit aussi tous les insectes suivants:

Noctuelles des fruits verts. Chenilles de printemps. Punaises ternes. Tordeuses. Carpocapses de la pomme. Et bien d'autres espèces.

Mais revenons à notre questionnaire "Vrai ou faux". Vous connaissez probablement toutes les réponses si vous avez déjà utilisé Belmark.

Détruit les insectes nuisibles. (Vrai.) Offre une bonne persistance. N'est pas entraîné par la pluie. (Vrai.) Un produit sûr à utiliser. (Vrai.) N'endommage pas les feuilles. (Vrai.) Compatible avec les fongicides et acaricides. (Vrai.)

Facile à utiliser. (Vrai.) Aucune odeur désagréable. (Vrai aussi.)

Presque trop beau pour être vrai!

Lisez donc attentivement l'étiquette Belmark dès les premiers signes de la présence d'insectes dans vos vergers.

Un produit efficace, sûr, facile à utiliser et vendu à un prix concurrentiel. Belmark: la solution pour venir à bout des insectes nuisibles dans les vergers.

QUESTIONNAIRE Nº 1

Quels insectes sont détruits par Belmark? Réponses dans le texte de l'annonce.

DANS LES POMMIERS			DANS LES POIRIERS		
INSECTE	OUI	NON	INSECTE	OUI	NON
Mineuse des feuilles du pommier			Psylle du poirier		
Chenilles de printemps			Charançon de la prune		
Noctuelle des fruits verts			Noctuelle des fruits verts		
Arpenteuse tardive (Nouvelle-Écosse)			Punaise terne		
Punaise terne			Tordeuses		
Charançon de la prune			Carpocapse		
Cicadelle blanche du pommier					
Punaise de la molène					
Lygide du pommier					
Cochenille de San José					
Tordeuse pâle du pommier					
Tordeuse à bandes rouges					
Tordeuse à bandes obliques					
Carpocapse de la pomme					
Mouche de la pomme					

QUESTIONNAIRE Nº 2

Vrai ou faux? Réponses dans le texte de l'annonce.

Belmark détruit les insectes les plus tenaces.
Vrai ☐ Faux ☐

Belmark offre une bonne persistance d'activité. Il n'est pas facilement entraîné par la pluie.
Vrai ☐ Faux ☐

Belmark est sûr à manipuler.
Vrai ☐ Faux ☐

Belmark n'endommage pas les feuilles.
Vrai ☐ Faux ☐

Belmark est compatible avec tous les fongicides et acaricides courants.
Vrai ☐ Faux ☐

Belmark est vendu en bouteilles de 1 litre.
Vrai ☐ Faux ☐

Belmark n'a pas d'odeur désagréable.
Vrai ☐ Faux ☐

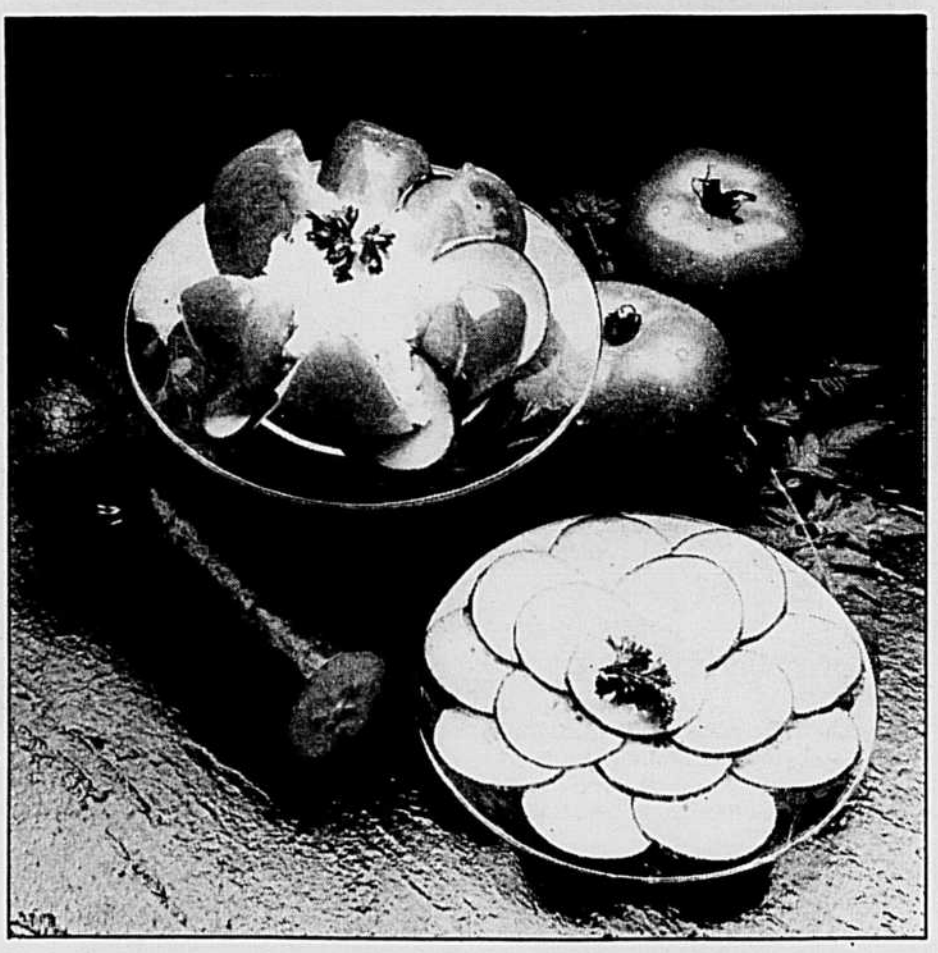


*Marque déposée de Shell Canada Limitée

Shell Chimie

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

La fraîcheur du printemps



Savourez l'arrivée du printemps avec le bon goût renfermant la fraîcheur des concombres et tomates de serre. Les concombres de serre agrémentent avec distinction chaque repas, du plus simple au très élégant avec leur fraîche saveur.

Avivez votre répertoire de recettes ce printemps avec cette superbe sélection de recettes sensationnelles: Marinade de concombre minute, savoureuses tomates farcies, concombre parmesan et velouté froid aux tomates.

Le concombre européen a la pelure fine, dépourvu de graines, sa saveur douce est sans amertume. Aucun besoin de l'éplucher ou de l'épépiner; sa pelure vert foncé est hautement comestible et digestible.

Les concombres de serre sont scellés dans une gaine de plastique afin de les soustraire aux meurtrissures et de préserver la fraîcheur en évitant la déshydratation. Le concombre européen devrait toujours être conservé au frais, dans son emballage original.

Les tomates de serre rouges et roses sont sans meurtrissures et ont la pulpe ferme renfermant le bon goût de la tomate mûrie au soleil. Afin d'en faciliter l'identification à l'achat on y laisse le pédoncule lors de la cueillette.

Les producteurs suggèrent de ne jamais réfrigérer les tomates de serre.

Les tomates de serre sont en saison d'avril à la fin juillet et de nouveau de la mi-septembre à la fin décembre.

MARINADE DE CONCOMBRE MINUTE

1 concombre de serre
75 mL de vinaigre blanc (⅓ tasse)
50 mL de sucre (¼ tasse)
30 mL d'eau (2 c. à table)
30 mL de persil frais haché (2 c. à table)
2 mL de sel (½ c. à thé)
1 mL de poivre (¼ c. à thé)

Trancher le concombre en fines rondelles. Mélanger, dans un grand bol, le vinaigre, le sucre, l'eau, le persil, le sel et le poivre.

Ajouter les tranches de concombre et remuer délicatement. Mettre une assiette sur le mélange et surmonter d'un poids (une boîte de conserve, par exemple) pour exercer une pression.

Réfrigérer de 2 à 3 heures, au moins, avant de servir. Donne 6 portions.

SAVOUREUSES TOMATES FARCIES

4 tomates de serre
500 g de fromage cottage à la crème (16 onces)
50 mL de fromage Parmesan râpé (¼ tasse)
1 oignon vert, haché fin
2 mL de sel de céleri (½ c. à thé)

Mélanger le fromage cottage, le Parmesan, l'oignon vert et le sel de céleri. Couvrir et réfrigérer. Couper chaque tomate en 6 quartiers jusqu'à 1 cm (½ pouce) de la base. Écarter les quartiers et remplir le centre de chaque tomate de préparation aux fromages. Donne 4 portions.

CONCOMBRE PARMESAN

2 concombres de serre
15 mL de beurre (1 c. à table)
5 mL de feuilles d'origan, émiettées (1 c. à thé)
2 mL de sel (½ c. à thé)
pincée de poivre
2 oignons verts, finement hachés
50 mL de fromage Parmesan râpé (¼ tasse)

Râper grossièrement les concombres de serre; égoutter à fond en pressant légèrement pour exprimer l'excès de liquide.

Faire fondre le beurre à feu modéré dans une grande poêle; y faire revenir l'origan, le sel, le poivre et les oignons verts jusqu'à ce que les oignons soient tendres. Ajouter le concombre de serre; à feu vif, cuire en remuant constamment de 1 à 3 minutes. Ne pas laisser cuire de trop. Saupoudrer de fromage Parmesan. Servir immédiatement. Donne 4 portions.

VELOUTÉ FROID AUX TOMATES

4 tomates de serre
500 g de fromage cottage à la crème (16 onces)
500 mL de bouillon de poulet (2 tasses)
1 gousse d'ail, hachée
5 mL de sel de céleri (1 c. à thé)
1 mL de poivre (¼ c. à thé)

Garniture: *Tranches de tomates de serre: Aneth frais*

Peler*, couper et épépiner les tomates; hacher. Dans le récipient d'un mélangeur électrique combiner les tomates de serre, le fromage cottage, le bouillon de poulet, l'ail, le sel de céleri et le poivre. Couvrir, et à haute vitesse, réduire en purée homogène. Servir très froid.

Garnir de tranches de tomates de serre et d'aneth frais si désiré. Donne 4 portions.

* Pour peler les tomates de serre: les faire blanchir dans de l'eau bouillante pendant 1 minute et immerger aussitôt dans un bain d'eau froide pendant 1 minute. Enlever la pelure.

Aliments en conserve, salubrité et qualité

Les aliments mis en conserve commercialement sont parmi les produits les plus sûrs. Il est difficile de juger de la qualité du produit avant d'ouvrir la boîte et plusieurs consommateurs se questionnent sur leur durée de conservation.

En théorie, les aliments en conserve sont préservés pour toujours, à la condition que la boîte demeure en bon état. Le traitement à la chaleur appliqué aux aliments détruit les enzymes et les microorganismes responsables de leur détérioration.

La Division de la consultation en alimentation d'Agriculture Canada recommande une durée de conservation d'un an. Pendant cette période, la saveur, l'apparence et la valeur nutritive de ces produits seront préservées. Après, leur couleur peut être altérée. Par contre ces changements ne présentent aucun risque d'empoisonnement alimentaire.

Lors de l'achat des conserves, choisir celles qui ne sont pas rouillées et qui ont une conformation normale. Éviter d'acheter celles fortement bosselées puisque les joints latéraux ou ceux qui réunissent le fond et le côté de la boîte ne sont peut-être plus étanches. Des microorganismes peuvent ainsi s'infiltrer dans l'aliment et causer sa détérioration.

Une fois à la maison, inscrire la date sur les boîtes de conserve et les entreposer dans un endroit frais et sec. Si le bocal est en verre, le garder dans un endroit sombre. La température d'entreposage recommandée se situe entre 0°C (32°F) et 21°C (70°F). Une température plus élevée accélère la vitesse de réaction entre les aliments et le métal de la boîte. On remarque ceci particulièrement dans le cas des aliments acides tels que les tomates et le jus de tomate; leur goût peut devenir métallique mais ils sont sains à consommer.

Les aliments en conserve entreposés par mégarde au congélateur sont propres à la consommation si la boîte n'est pas endommagée. Les extrémités doivent avoir repris leur forme normale une fois le contenu dégelé et les joints doivent être intacts; cependant la qualité du produit peut en être affectée. Dans le cas du maïs en crème, il se sépare.

Pour contrôler la salubrité de l'approvisionnement des boîtes de conserve, les vérifier régulièrement afin de déceler celles qui sont rouillées ou qui ont une conformation anormale.

Si le métal est rouillé à l'extérieur seulement, utiliser la boîte sans tarder. Jeter celles qui sont bombées ou qui coulent. Établir une rotation des boîtes de façon à utiliser d'abord les plus anciennes.

Lors de l'emploi des aliments en conserve, essuyer le dessus des boîtes avant de les ouvrir. Si le contenu gicle, si l'apparence ou l'odeur semblent douteuses, il est possible que le produit soit contaminé. Jeter le contenu dans la toilette sans y goûter.

Quiz et autres tests (2)

Qui a inventé?

Les inventions suivantes ont toutes joué un rôle important dans l'ère moderne. Dites qui a inventé...

1. Le téléphone.
2. Le phonographe.
3. Le télégraphe.
4. La dynamite.
5. Le métier à tisser mécanique.
6. Le bateau à vapeur.
7. Le vaccin contre la rage.
8. La vulcanisation du caoutchouc.
9. Le nylon.
10. Le thermomètre.
11. La pénicilline.
12. L'aéroplane.
13. Le paratonnerre.
14. Le cinématographe.

RÉPONSES: 1. Alexander Graham Bell. 2. Thomas Edison. 3. Samuel Morse. 4. Alfred Nobel. 5. Edmund Cartwright. 6. Robert Fulton. 7. Louis Pasteur. 8. Charles Goodyear. 9. La compagnie Du Pont de Nemours. 10. Galilée. 11. Sir Alexander Fleming. 12. Wilbur et Orville Wright. 13. Benjamin Franklin. 14. Auguste et Louis Lumière.

La géographie canadienne

1. Le point le plus septentrional du Canada est:
   a. Tuktoyaktuk.
   b. Le cap Columbia.
   c. Resolute.
   d. La presqu'île Sabine.
2. La distance entre Winnipeg et Regina est de:
   a. 150 kilomètres.
   b. 300 kilomètres.
   c. 600 kilomètres.
   d. 1 000 kilomètres.
3. Le point culminant du Canada est le mont:
   a. Eisenhower.
   b. Logan.
   c. Robson.
   d. Kennedy.
4. Toutes les provinces canadiennes ont accès à la mer ou à l'océan sauf:
   a. Une province.
   b. Deux.
   c. Trois.
   d. Quatre.
5. Si vous alliez visiter les villes de Heart's Delight et Heart's Concert, vous seriez:
   a. À Terre-Neuve.
   b. En Nouvelle-Écosse.
   c. En Colombie-Britannique.
   d. Dans les Territoires du Nord-Ouest.
6. Le plus long fleuve du Canada est:
   a. Le Saint-Laurent.
   b. Le Columbia.
   c. Le Nelson.
   d. Le Mackenzie.
7. Les Grands lacs sont au nombre de cinq, un d'entre eux ne touche pas le Canada:
   a. Le lac Supérieur.
   b. Le lac Érié.
   c. Le lac Michigan.
   d. Le lac Ontario.
   e. Le Lac Huron.
8. Après Terre-Neuve, la province située le plus à l'est est:
   a. La Nouvelle-Écosse.
   b. L'Île-du-Prince-Édouard.
   c. Le Québec.
   d. Le Nouveau-Brunswick.
9. Après les Grands lacs, le plus grand lac du Canada est:
   a. Le lac Winnipeg.
   b. Le Grand lac des Esclaves.
   c. Le lac Saint-Jean.
   d. Le Grand lac de l'Ours.
10. Une partie de la frontière qui sépare le Canada des États-Unis est située le long du:

suite à la page 21

Légalisation de la vente de la truite mouchetée d'élevage

par Louise St-Pierre

Après plusieurs années de tergiversation, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche se déclare favorable à la commercialisation de la truite mouchetée d'élevage.

"L'industrie piscicole québécoise offre de mettre sur le marché de la consommation un produit dont la valeur alimentaire n'est pas à discuter. Pour des raisons de sentimentalité basées sur une argumentation très faible nous nous privons non seulement d'un produit de qualité, mais d'un moyen pour favoriser la création d'emplois.

Nous ne croyons pas qu'en légalisant la vente de l'omble de fontaine d'élevage (truite mouchetée) pour fins de consommation que nous augmentions le braconnage sur la faune indigène."

Telle est la conclusion d'un document traitant de la vente de l'omble de fontaine d'élevage pour fins de commercialisation que le ministre Lucien Lessard faisait parvenir ces jours derniers à tous les organismes intéressés par le sujet, dont le Syndicat des pisciculteurs du Québec qui n'a pu que se réjouir de la position du ministère. La légalisation de la vente de la truite mouchetée est une des préoccupations des pisciculteurs depuis 1965.

Avant de prendre une décision finale sur ce dossier, le ministre Lessard a invité tous les intervenants à prendre connaissance de ce document et à lui faire parvenir leurs commentaires avant la fin du mois de mai.

Légalisation de la vente

"Pouvons-nous rester indifférent devant l'importation au Québec de centaines de tonnes de poissons pour fins de consommation lorsque nous savons que notre industrie piscicole pourrait produire un omble québécois de qualité pour la table?" demande d'abord le ministre avant de rappeler que cette industrie est en plein essor. En 1965, il y avait une quarantaine de pisciculteurs au Québec et aujourd'hui, on compte environ 350 titulaires de permis d'exploitation d'un établissement de pisciculture dont les activités sont plus ou moins importantes.

Si depuis les années soixante les techniques piscicoles se sont grandement améliorées et la production a crû de façon importante, le problème majeur demeure toujours la mise en marché du produit.

L'argument évoqué par tous ceux qui se sont opposés jusqu'à maintenant à la législation de la vente de l'omble de fontaine d'élevage est la crainte d'une recrudescence du braconnage sur la faune indigène. La crainte de ces personnes origine du fait qu'il est impossible de distinguer morphologiquement l'omble de fontaine d'élevage et l'omble de fontaine capturé en nature.

C'est pourquoi le ministre Lessard soutient qu'un contrôle s'imposera pour différencier l'omble d'élevage et l'omble indigène en identifiant le produit mis en marché. Le système retenu vise à obliger le producteur à identifier par une marque tous ses produits mis en marché. Cette marque qui pourrait être sa raison sociale ou tout autre sigle susceptible de l'identifier devra être à droits réservés. De cette façon, croit-on, un très bon contrôle des produits mis en marché sera assuré; les produits mis en marché légalement porteront l'identification du producteur alors que les autres produits seront sujets aux sanctions prévues dans la Loi de la conservation de la faune.

Il est également souligné que dans le document le Nouveau-Brunswick et l'Ontario ont déjà légalisé la commercialisation de l'omble de fontaine d'élevage. Et bien que ces provinces ne sont pas reconnues outre mesure pour leurs ressources en omble de fontaine, elles ne rapportent pas une recrudescence du braconnage depuis. On rappelle également que le Québec a légalisé la vente de la truite arc-en-ciel pour fins de consommation sans avoir eu à déplorer un tel état de fait.

Selon les gens du ministère, il s'agit d'inonder le marché d'un produit pour diminuer les situations d'illégalité. La facilité de se procurer un produit de façon légale a toujours cet impact. Il suffit de se rappeler le temps de la prohibition de l'alcool...

Ainsi, la vente de l'omble de fontaine rendra ce produit beaucoup plus accessible aux marchands, restaurateurs et hôteliers qui auront avantage à s'alimenter auprès des pisciculteurs qui les assureront d'une régularité d'approvisionnement. On sait que le stock d'un braconnier est plus ou moins frais et qu'il ne dispose pas nécessairement de la même régularité.

À ceux qui craignent la légalisation de la vente de l'omble de fontaine d'élevage pour fins de consommation sous prétexte que cela nuira considérablement à la pêche sportive et à la réputation de cette espèce, le ministre répond que c'est en faisant connaître l'omble que nous lui conférerons un statut encore plus prestigieux.

"Quant à nuire à l'industrie touristique, c'est soulever un faux problème. La majorité des amateurs de pêche sportive ne cesseront pas leur activité pour s'en procurer chez l'épicier du coin ou s'en régaler au restaurant... c'est mal connaître les adeptes de la pêche sportive que de prétendre que la popularité de l'omble est imputable à l'impossibilité de s'en approvisionner sur le marché!"



LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

STE-FOY, au Holiday Inn, mardi le 25 mai 1982 à compter de 19h30 (inscription), assemblée générale annuelle du Syndicat et du groupe de producteurs de porcs de la région de Québec.

Maintenant disponible

Je me souviens

MÉMOIRES D'ALBERT RIOUX



Nous sommes privilégiés, à titre d'éditeur, de pouvoir offrir aux abonnés de La Terre de chez nous ce premier volume publié aux nouvelles éditions du même nom. Déjà diffusé sous forme de feuilleton, JE ME SOUVIENS a reçu un accueil des plus enthousiastes.

Les mémoires d'Albert Rioux sont plus qu'un simple recueil de souvenirs. Ils relatent et commentent dans un style incisif et coloré propre à l'auteur, des faits et gestes qui, parfois, auront façonné la petite et la grande histoire de notre agriculture québécoise. L'expérience exceptionnelle de cet agronome octogénaire, notamment à titre d'ancien sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et d'ancien président général de l'Union catholique des cultivateurs, constitue aussi un gage d'intérêt certain.

Aussi, agriculteurs, gens du milieu rural, politiciens, historiens, bref tous ceux et celles qui sont (ou furent) liés de près ou de loin avec le secteur agro-alimentaire auront avantage à se procurer cet ouvrage.

Pour recevoir JE ME SOUVIENS, il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat-poste de 5,95 $ à l'ordre de La Terre de chez nous, le tout adressé à 515, avenue Viger, Montréal (Qué) H2L 2P2.

Prière d'indiquer JE ME SOUVIENS sur le coin gauche de votre enveloppe.

EDITIONS LA TERRE DE CHEZ NOUS

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR _____ exemplaire(s) JE ME SOUVIENS

À 5,95 $ L'UNITÉ. (Frais d'expédition et de manutention inclus)

NOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

(en lettres moulées S.V.P.)

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale ; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

La lettre de l'année

Q/ À l'intention du monsieur R.L. qui dit "ma femme ne veut plus que je la touche..." en date du 29 avril dernier.

Je suis une femme de 51 ans, mère de 2 grandes filles. J'ai été opérée dans le ventre une première fois à 27 ans, une autre fois à 37 ans et une troisième fois à 39 ans alors que les médecins ont décidé enfin qu'ils pouvaient m'enlever l'ovaire qui me restait et la matrice. Depuis cette dernière opération j'ai pris des hormones en pilules pour remplacer celles que mes ovaires ne me fournissaient plus et je n'ai plus eu de problèmes "d'organes" comme on dit.

Jusqu'à il y a un an, alors que j'ai commencé à faire "de la pression". Mon médecin a exigé fret, net, sec, que je cesse immédiatement de prendre ma pilule quotidienne de Prémarine; sans explication sur ce qui allait s'ensuivre immanquablement!

Et les problèmes ont recommencé. Par les bouffées de chaleur qui me font me sentir, seulement une dizaine de fois par jour et autant de fois par nuit, comme si je venais de terminer un set de tennis endiablé en plein soleil au mois d'août. Peut-être me direz-vous comme mon médecin que ça ne dure qu'une ou deux minutes à chaque fois, que ce n'est qu'un détail, un petit embêtement inévitable qui a, depuis toujours, accompagné les débuts de la ménaupose?

Et vous auriez probablement raison; parce que ce n'est pas ça le pire, même si je me demande comment vous, monsieur, supporteriez de vivre chaque jour et chaque nuit pendant plusieurs mois, et sans voir le jour où ça finira, cette charmante petite agacerie quinze et vingt fois quotidienne...

Mais voilà ce qui est pire encore. Vous et moi nous sommes de la génération de ceux qui ont appris "tout seul" les rudiments du fonctionnement de leur appareil reproducteur, de leurs organes génitaux; de peine et de misère et souventes fois tout de travers. Et j'ose croire que vous ne ferez pas la bêtise de rire si je vous dit que vous ne savez pas tout sur votre propre fonctionnement sexuel, et que vous ignorez probablement tout sur celui de votre épouse, la mère de vos 6 enfants.

Par exemple, savez-vous qu'à partir de la ménaupose, il y a autant de changements qui s'effectuent au niveau des organes génitaux féminins qu'au moment de sa puberté? Plusieurs petites filles de mon âge ont eu peur de leurs premières règles, n'acceptaient pas de voir pousser du poil sur leur pubis, étaient gênées du développement de leurs seins et ne comprenaient pas du tout que leurs états d'âme passent du rose au noir le temps de le dire, sans raison apparente. Et il n'y avait personne à qui parler, personne qui aurait expliqué, rassuré.

Aujourd'hui, je suis une femme qui découvre toute seule, jour après jour, les désagréments de la ménaupose. J'ai l'impression que mon vagin a rapetissé, que la peau qui en tapisse l'intérieur est devenue terriblement mince, extrêmement sensible et affreusement sèche, si sèche que même si j'utilise à la sauvette un lubrifiant, la pénétration me fait très mal. J'ai expliqué un peu à mon mari, mais ça a l'air de lui passer dix pieds pardessus la tête, et je crois qu'il considère cette histoire comme une nouvelle "excuse" qui remplace les "je suis trop fatiguée". Parce que lui, le cher homme, il ne voit aucune différence, bien au contraire, mon vagin atrophié lui fait l'effet d'une deuxième lune de miel.

Je suis très malheureuse; je suis horrifiée de subir ces changements disgracieux en moi; je suis grandement humiliée de cette sécheresse de mon vagin; je ne me sens plus accueillante, grande ouverte, chaude et douce; j'ai la certitude d'être diminuée, moins belle en dedans et en dehors, moins femme, moins sexée. Et je ne peux pas accepter, vraiment je refuse, de souffrir à chaque fois que mon mari "me touche" comme vous le dites si prosaïquement. J'admets que je préfère que ce soit le moins souvent possible, hélas!

Pourtant, j'aime mon mari; je l'aime autant, sinon plus qu'avant. Le croiriez-vous si je vous disais que j'aurais besoin, bien plus encore qu'aux premiers beaux jours de notre amour, de patientes caresses, de cajoleries interminables, de petites gâteries, de délicatesse infinie, de regards d'admiration, de fierté, de mots et de gestes pleins de douceur, d'une grande tendresse, de chaleur, de compréhension.

Dites-moi monsieur, trouvez-vous votre épouse aussi belle, aussi attirante que cette mystérieuse femelle inconnue qui hante vos rêves débridés? Si non: pourquoi avez-vous changé ces yeux de prétendants que vous aviez pour la regarder il y a 30 ans? Si oui: lui avez-vous dit dernièrement? Je puis vous assurer qu'elle a besoin de cette preuve de votre admiration.

Comment faites-vous l'amour à votre femme maintenant? Avez-vous appris à contrôler vos ardeurs depuis les fougueux assauts de vos premières amours; avez-vous essayé de nouvelles caresses ces dernières années; avez-vous découvert ce qui fait plaisir à votre femme avant, pendant et après l'amour? Aimez-vous la toucher, la sentir, la goûter? Vous arrive-t-il parfois de la surprendre gentiment en réparant cette poignée de porte par exemple, ou en lavant son plancher en cachette, ou en préparant une splendide salade du chef rien que pour lui faire plaisir? Eh oui, tout ça fait partie des "préliminaires"... Quelle est la date de son anniversaire?

Vous avez tout pour être heureux et pourtant vous ne l'êtes pas. Et votre femme elle, savez-vous si elle est heureuse? Si vous n'êtes pas heureux, est-ce que ça dépend de votre femme? Et si votre femme n'est pas heureuse non plus, est-ce que ça dépendrait de vous? Lequel de vous deux va essayer de ramener le bonheur chez vous.

Je pourrais être votre femme, monsieur. Et si je l'étais, j'aimerais bien que vous repartiez à la découverte de la nouvelle femme que je suis devenue; avec les mêmes yeux que vous aviez pendant nos fiançailles...

Essayez. Ça vaut la peine, il vous reste possiblement 20 ou 30 ans à vivre ensemble. Rendez le bonheur et la joie de vivre à votre femme et ce bonheur éclairera votre maison et rejaillira sur vous. C'est maintenant que vous devez construire votre âge d'or.

D.L.

R/ Ma très chère amie, une lettre comme la vôtre me redonne le goût de recommencer. De recommencer à ouvrir des enveloppes toutes les semaines, dans l'espoir d'y trouver un trésor. Un trésor comme celui que vous nous offrez. Quelle finesse d'analyse! Quel bonheur dans l'expression! Vous venez d'écrire jusqu'à maintenant la lettre de l'année. Merci au nom de toutes les femmes de 51 ans qui sentent les choses mais ne peuvent pas les exprimer.

Marie-Josée

SA MORT ME SERAIT UNE GRANDE LIBÉRATION

Q/ Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 54 ans, mère de 10 enfants, dont 3 encore à la maison. Mon mari occupe de nombreuses charges publiques et je ne peux parvenir à lui faire comprendre qu'il faudrait qu'il reste à la maison avec moi, de temps en temps. Il sort des 3 ou 4 soirs par semaine. Je suis tannée de ces sorties-là.

J'en suis venue à penser qu'il se fout de moi. Il me dit que je ne manque de rien. Il décide tout par lui-même, sans jamais me consulter. Ma famille, ce sont tous des fous... Je n'y vais donc pas tant qu'il n'a pas décidé que j'aille. Je me suis mise à m'occuper plus de mes enfants et à aller les voir. Mais il dispute et prétend que ça coûte cher de gaz. Les téléphones à mes amies, il ne faut pas non plus que j'en fasse. Avec la grâce de Dieu, j'en suis venue à accepter ces choses. Mais le mal que ça me fait, ça ne se dit pas.

Sa mort, malgré la peine que j'en aurais serait presque une libération. En dépit de tout l'argent qu'il a, je vis au seuil de la pauvreté. Le peu d'argent que j'avais pu réussir à garder des allocations fond vite. Je dois m'habiller de temps en temps. Je me demande comment j'en suis sortie.

Ne me dites pas de sortir davantage, à mon retour, j'ai trop de reproches. Comme j'aimerais me payer des petites choses, collier, rouge à lèvres, sacs. Je suis une femme fière et depuis 8 ans, j'ai dû tout laisser tomber. Venez à mon aide.

S.D.

R/ Ma chère amie, le fait de vous dire que vous n'êtes pas la seule dans votre cas n'en allège pas le poids. Que de témoignages poignants d'épouses dans la cinquantaine dont les maris sont sourds, muets, aveugles et durs de coeur et de tête. C'est presque une épidémie.

On peut se demander cependant si votre trop grande docilité n'est pas un peu cause de ces abus de pouvoir. Que "désormais" soit votre moto. "Désormais", vous allez lever la tête et revendiquer vos droits. Vous avez droit, après lui avoir donné 10 enfants, à connaître des jours paisibles, des sorties sans reproches, des allègements à votre vie. "Désormais", vous lui dites clairement que vous n'acceptez plus ses reproches inutiles et que vous allez prendre les moyens pour que ça cesse.

"Désormais", vous allez lui dire, je pars quelques jours chez ma fille. J'aurais besoin de $50. S'il ne veut pas vous les donner, vous vous achetez ce dont vous avez besoin et vous lui faites envoyer le compte. Il va crier, mais de toute façon, il crie quand même.

Ces types d'hommes ne sont forts que de la faiblesse des autres. Vous avez droit à des sorties, des robes, des douceurs. Tout comme lui a besoin de la drogue de ses réunions qui n'en finissent plus. S'il ne veut pas changer, changez vous. Vos enfants à la maison ne sont pas aveugles. Ils sont assez âgés pour comprendre et ne seront pas émus plus qu'il ne faut des cris de leur père.

Vous, vous ne criez pas. Mais vous agissez. C'est l'action qui nous sauve. Toujours. "Désormais", vous allez visiter vos parents. Vous passez quelques jours chez vos enfants. Vous téléphonez à vos amies, tant que ça vous plaît. Vous vivez comme un être autonome, pensant et réfléchi. Pas comme une Donalda qui crie "Sainte Misère."

Vous êtes plus forte que tout. Faites-vous confiance. Vous commencez aujourd'hui. Cessez d'avoir peur et votre conjoint va cesser de crier.

Marie-Josée

UNE AMIE DE LA DORÉ: Cette correspondante aimerait savoir où se procurer des livres de sketches, courtes pièces comiques, anecdotes ou chansons anciennes. Tout cela afin d'apporter des distractions aux gens âgés. Merci pour elle.

UNE AMIE DE KAMOURASKA: Voici les renseignements que nous envoie cette lectrice en réponse à celle qui signait "Une amie de Kiamika". Si votre savon ne mousse pas, c'est que votre eau n'est pas assez chaude. J'en fais l'expérience moi-même. J'utilise du savon de pays 9 mois sur 12. En juin, juillet et août, je ne chauffe pas mon poêle à bois alors j'ai peu d'eau bouillante à la portée de la main. Le savon de pays pour mousser demande de l'eau bouillante. L'eau du réservoir à 150° est loin d'être assez chaude pour le savon de pays. Merci beaucoup.



Doigts agiles, coeurs légers

7304 — Veste crochetée très pratique. Tailles 10-12, 14-16 incl. Prix: $2.25.

4586 — Robe-soleil, jupe portefeuille. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. Prix: $2.25.

7105 — Le motif ananas préféré des tricoteuses. Prix: $2.25.

Adresser vos commandes à La Terre de chez nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Horticulture...

suite de la page 29

ci sont limités à la période de "17h30 à 07h30", et les arroseurs devront modifier leurs techniques d'arrosage, afin d'éviter la question des dérivés. Afin de contribuer au succès de l'opération, la Fédération des associations apicoles recommande à ses membres d'identifier les ruchers pour minimiser les erreurs possibles lors des arrosages.

Le Comité sur la sécurité des producteurs et des acheteurs

Lors des dernières négociations, les deux parties s'étaient entendues pour mettre en place ce comité. Au moment où vous lirez cette chronique, les deux parties se sont rencontrées à trois reprises pour étudier le système d'assurance agricole du Québec pour les producteurs de légumes de transformation. Lorsque le tout sera terminé, une rencontre est prévue avec la Régie le plus tôt possible, c'est-à-dire en juin. Nous vous communiquerons tous les détails dans notre prochaine chronique.

** L'auteur est le secrétaire de la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec.*

Les céréales d'hiver en Nouvelle-Écosse

La firme *Minas Steel Coop Ltd.* de la Nouvelle-Écosse a lancé, avec la participation d'Agriculture Canada, un programme de gestion des cultures de céréales d'hiver. D'une durée de six ans, ce programme a pour objectif de quadrupler la surface cultivée en céréale dans cette province, augmentant ainsi sa production.

Parmi les travaux qui seront effectués au cours de ce programme, quelques variétés de blé seront mises à l'essai, certains modes de cultures seront étudiés et les coûts de diverses méthodes d'exploitation et de développement des cultures seront comparés.

Beauce...

suite de la page 22

gramme SOL-PLUS est sans contredit l'un des plus populaires auprès des producteurs agricoles qui voient ainsi un moyen d'améliorer leur niveau de productivité du sol. Nous croyons qu'il l'est aussi au niveau du gouvernement, si on se réfère surtout à l'objectif d'auto-suffisance que ce dernier proclame un peu partout. Une chose demeure évidente, si le Ministère désire vraiment faire bénéficier les agriculteurs du Québec des "généreux montants" annoncés au cours des dernières semaines, il devra modifier immédiatement son programme en le rendant davantage accessible à ces derniers.

Quiz...

suite de la page 18

a. 38e parallèle.
b. 49e parallèle.
c. 54e parallèle.
d. 60e parallèle.

RÉPONSES: 1. b. Le cap Columbia sur l'île Ellesmere, à 83 degrés de latitude nord. 2. c. Environ 600 kilomètres. 3. b. Le mont Logan au Yukon; il atteint 5 951 mètres. 4. b. Deux: l'Alberta et la Saskatchewan. 5. a. À Terre-Neuve; ce sont deux ports de pêche de cette province. 6. d. Le Mackenzie avec ses 4 241 kilomètres. 7. c. Le lac Michigan; il est situé entièrement aux États-Unis. 8. c. Le Québec; la pointe de cette province qui se trouve au sud du Labrador est plus à l'est que la Nouvelle-Écosse. 9. d. Le Grand lac de l'Ours avec ses 31 328 kilomètres carrés. 10. b. Le 49e parallèle; elle le longe pendant 2 000 kilomètres.

Abeilles...

suite de la page 4

permettant ainsi de sélectionner la semence des mâles qui vont procéder à la fécondation.

L'ère d'une sélection génétique rationnelle des abeilles est arrivée, il s'agit maintenant d'en tirer parti.

Mario Rousseau dispose également de deux chambres Pirker qui visent à favoriser la ponte au printemps. Elles peuvent accueillir 80 ruches. Dans ces chambres, il y a contrôle de la température et de l'humidité. Ces ruches vont servir à la production d'abeilles et de reines.

Outre ces chambres, on dispose d'un caveau réfrigéré pouvant abriter 2400 ruches, un entrepôt, une salle d'extraction, un bureau. L'EAB ne produit que très peu de miel.

Pour Mario Rousseau, il revient maintenant aux apiculteurs de se prononcer. Sont-ils dipsosés à acheter leurs abeilles en juillet? Des abeilles de meilleure qualité à des prix compétitifs. Vous pouvez même commander dès maintenant des abeilles du Québec à Mario Rousseau, 339, rang Jersey nord, St-Côme Linière, G0M 1J0, au téléphone (418) 685-2025.



Classées...

suite de la page 28

COLBERT & FRÈRES INC.

STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
GILBERT COLBERT
Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Tél.: (819) 297-2711. JNO

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux. JEAN-GUY CHAMPIGNY INC. Encanteur licencié, 51 boul. Granby, Roxton-Falls, Cté Johnson. Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172. JNO

SI VOUS DÉSIREZ VENDRE VOTRE TROUPEAU OU ROULANT DE FERME PAR ENCAN OU PRIVÉMENT, IL ME FERAIT PLAISIR DE VOUS VISITER.

ENCANS JULES CÔTÉ INC.

1274, rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
Tél: (514) 263-0670
ou 763-1434 22/7

PRODUCTEURS AGRICOLES

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan. Je suis à votre disposition partout au Québec.

ROGER D'AOUST

Encanteur bilingue licencié, 1189 Haute Concession, Ormstown, Cté Châteauguay (514) 829-3487. 2S/JNO

CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? Je suis votre homme.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue licencié
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe.
Tél.: (514) 773-5660.
JNO

MESSIEURS qui projetez faire encan de ferme ou tout genre d'encan, je suis à votre disposition, taux variant selon le volume de l'encan. NORMAND BOUCHER, encanteur licencié, St-Barnabé Sud. Tél: (514) 792-3269 ou 792-2095. 24/6

JE SUIS à votre entière disposition pour la vente par encan de votre troupeau, ou de votre roulant de ferme. Je vous signale par la même occasion, que je suis aussi acheteur de votre ferme au complet. Inf.: (819) 362-7674. MAURICE ROUSSEAU, encanteur licencié, Rte 265, Plessisville, G6L 2Y2. 2/9

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240. JNO

ATTENTION CULTIVATEURS. Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan de ferme ou industriel. Service de 2 encanteurs. ARTHUR BENNETT encanteur bilingue Sawyerville (819) 889-2272. MICHEL LAFAILLE encanteur bilingue Coaticook (819) 849-3606. JNO

ATTENTION! CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681. JNO

ENCAN à commission tous les mercredis soirs pour lapins, poules, canards, chèvres, pigeons. R. LEHOUX, route 104 (Cowansville) West-Brome. 263-3180. 20/5

VOUS VOULEZ faire encan je suis à votre disposition pour tout genre d'encan. INFORMATIONS: JULES GRIMARD ENCANTEUR LICENCIÉ, Ham Nord (819) 344-2227 7 & 8 Am & 17h. & 18H. 24/6

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cté Arthabaska,
P. Qué.
Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulants. Tél.: (819) 353-2270. JNO

ENCAN
NOUVEAU
NOUVEAU
JE SUIS à votre disposition pour tout genre d'encan. Réservez votre date le plus tôt possible.

MAURICE RAINVILLE

Encanteur licencié
1640, R.R. 1 Nord,
St-Hyacinthe, Québec, J2S 8B1. (514) 799-4042. JNO

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la loi sur la mise en marché des produits agricoles

(L.R.Q., c. M-35)

Dossier no 130-7-1

LE SYNDICAT DES PISCICULTEURS DU QUÉBEC
requérant
OBJET: Ordonnance concernant l'émission de permis aux pisciculteurs du Québec —

AVIS D'AUDIENCE

Avis est par les présentes donné que le requérant a demandé à la Régie de rendre une ordonnance concernant l'émission de permis aux pisciculteurs du Québec et que cette demande sera entendue par la Régie lors d'une audience qu'elle tiendra le 9 juin 1982, à 14:00 heures, en la salle d'audience du huitième étage de l'Office du Crédit agricole du Québec, 1020 route de l'Église à Sainte-Foy.

Les personnes intéressées peuvent obtenir une copie du projet d'ordonnance en s'adressant à la Régie.

Montréal, ce 13 mai 1982

Le secrétaire, Me Gilles Le Blanc

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
en collaboration avec
la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec
vous invite à son

ENCAN PROVINCIAL DE PRINTEMPS

aux Encans de la ferme, à St-Hyacinthe, le 29 mai 1982

L'encan débutera à 10h00 avec la vente d'agnelles sélectionnées, vérifiées par un comité de sélection et un vétérinaire et sera suivi, à 13h30 par la vente des sujets de race pure Suffolk, Dorset, Leicester et North Country Cheviot.

Pour tout renseignement concernant cette vente communiquez avec:

GHISLAIN JOBIN, Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec
tél.: **(418) 878-2315**

GUY RICHARD, Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
tél.: **(514) 288-6141.**

"On sait ce que l'on achète!"

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
requiert les services d'un(e)

JOURNALISTE AVEC EXPÉRIENCE

pour l'hebdomadaire *La Terre de chez nous*

FONCTIONS:
Prépare des nouvelles, des analyses et des reportages sur diverses questions reliées aux activités de l'UPA, de ses Fédérations spécialisées et au secteur agro-alimentaire en général; sur assignation, assume la couverture de certains événements d'actualité agricole; réalise des reportages auprès d'agriculteurs ou sur des dossiers d'intérêt particulier; effectue de la recherche documentaire, rédige et vulgarise des dossiers complexes et, à l'occasion, adapte des textes de vulgarisation existants; agit comme suppléant à la mise en page du journal et assume d'autres tâches inhérentes à la production du journal.

EXIGENCES:
- Cours en communications, journalisme ou l'équivalent avec quelques années d'expérience (presse écrite)
- Bonne connaissance du milieu agricole.
- Aptitude particulière pour vulgariser des dossiers complexes.
- Connaissance générale des techniques de mise en page.
- Connaissance suffisante de l'anglais oral et écrit.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur *curriculum vitae*, avant le 28 mai 1982, au: **Bureau du personnel**
Union des producteurs agricoles
515, avenue Viger
Montréal, Québec
H2L 2P2

AGRICULTEURS

Sur une CENTAINE D'AIDES et SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES, VOUS EN PROFITEZ DE COMBIEN?

Le guide complet, À JOUR, des aides et subventions fédérales et provinciales destinées à l'agriculture vous les indiquera toutes.

La description des programmes et aides, les adresses, les numéros de téléphone, les personnes ressources à contacter.

Utilisez vos moments libres à profit.

GUIDE DES AIDES ET SUBVENTIONS DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

$20 l'unité
plus $2.50 si envoyé payable sur livraison

commandes téléphoniques
frais virés acceptés (514) 336-0907

S.T.M. publication, 4020 Côte-Vertu, Montréal H4R 1V4

La Fédération de l'UPA de Nicolet dénonce SOL-PLUS

C'est avec une certaine consternation que la Fédération de l'UPA de Nicolet prenait connaissance dernièrement de la version 1982 du programme SOL-PLUS.

En effet, la fédération régionale, représentant plus de 5000 agriculteurs des comtés de Nicolet-Yamaska, Arthabaska et Drummond, s'étonne de la contradiction flagrante que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, nourrit en annonçant une augmentation de 23% du budget consenti à ce programme et, en même temps, une réduction substantielle des éléments qui composaient jusqu'alors le programme SOL-PLUS.

C'est ainsi que certains travaux mécanisés, que la fédération considère comme extrêmement importants dans la région de Nicolet, cessent d'être subventionnés. Signalons, notamment, le creusage de fossés qui ne sont pas des fossés de ligne (séparant deux propriétés) et l'arrondissement des planches.

À notre avis, ces mesures créent certaines discriminations à l'égard des producteurs qui anticipent d'effectuer des travaux mécanisés sans toutefois avoir la possibilité de se conformer aux exigences générales du programme. C'est ainsi que les producteurs dont l'exploitation est située sur une surface géographiquement accidentée sont doublement pénalisés puisqu'en plus de ne pouvoir habituellement atteindre des niveaux de productivité équivalant aux surfaces planes, ils sont privés de subventions pour creuser des fossés, car ceux-ci ne coïncident pas généralement aux fossés de lignes. De plus, il arrive fréquemment que les producteurs ne pouvant effectuer un drainage adéquat, dû à un manque de fossés latéraux ou à des terres rocailleuses, se tournent vers l'arrondissement des planches. Or, le MAPAQ a retiré cet élément de son programme.

Somme toute, en voulant uniformiser le programme SOL-PLUS, M. Garon a provoqué l'éclosion de discriminations profondes au sein du milieu agricole.

Quant au programme de drainage souterrain, la fédération de l'UPA de Nicolet est fort déçue de la décision du MAPAQ d'enlever la responsabilité des travaux aux ingénieurs de ce ministère. D'une part, les producteurs devront débourser des sommes d'argents supplémentaires pour s'assurer les services professionnels d'ingénieurs et d'autre part, il n'est pas logique que les agriculteurs doivent garantir la responsabilité de travaux dont seuls les contractants et les ingénieurs peuvent vraiment évaluer la réussite.

Par ailleurs, la fédération régionale dénonce la réduction de 50 à 40% de la subvention consenti dans le cadre du programme de travaux mécanisés. Les producteurs acceptent la décision de réduire le maximum d'heures de 1h45 par hectare à 1h30, cependant, il est absolument arbitraire et discriminatoire de diminuer le pourcentage de la subvention.

La Fédération de l'UPA de Nicolet reconnaît volontiers l'importance du programme SOL-PLUS pour le développement de l'agriculture dans la région de Nicolet et au Québec; d'ailleurs, l'UPA a réaffirmé à maintes reprises aux "congrès régionaux, congrès général de l'UPA, etc." les priorités que les producteurs souhaitent voir véhiculer par le MAPAQ. Or, le nouveau programme ne correspond absolument pas aux engagements que le gouvernement a inscrits dans "Nourrir le Québec".

La fédération demande à M. Garon de réviser immédiatement le programme SOL-PLUS dans le sens des propositions énoncées lors du dernier congrès général de l'UPA.

Communiqué: Jean-Pierre Bélisle, Service d'Éducation et d'Information, Fédération de l'UPA de Nicolet.

NDLR — Ce communiqué s'ajoute à celui du Service d'Études et de Recherches de l'UPA provinciale, paru il y a quelques semaines, dans lequel l'on constatait aussi un recul du nouveau programme SOL-PLUS par rapport à celui de l'an dernier. À noter également que la Fédération de l'UPA de Nicolet a entrepris, début mai, une enquête régionale pour établir ce que pensent les agriculteurs du territoire de SOL-PLUS 1982-83. Les résultats de ce sondage devraient donner une bonne idée de ce qu'en pensent les principaux intéressés.

L'Opinion de la Beauce

SOL-PLUS: un budget gouvernemental plus généreux avec un programme moins accessible

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon annonçait dernièrement le budget accordé au programme SOL-PLUS pour l'année 1982-1983 évalué à 41 millions de dollars. Par ailleurs, dans le même souffle le gouvernement annonçait également certains changements apportés au programme comparativement à l'an dernier qui ont pour effet de diminuer l'accessibilité des agriculteurs aux mesures d'aide offertes par l'État.

Les principales modifications concernent la gamme des travaux admissibles. En effet, le creusage des fossés autres que des fossés de lignes entre deux producteurs, l'arrondissement des planches et la confection des chemins de ferme ne seront plus subventionnés. Au niveau de sa participation financière en ce qui concerne les travaux mécanisés le Ministère annonce une aide à 40% des coûts donc, diminution de 10% comparativement à l'an dernier en allouant 1h30 par hectare cultivable au lieu de 1h75 accordées en 1981-82. La subvention pour le drainage souterrain, pour sa part, demeure la même avec toutefois la modification suivante: "dorénavant, le producteur désirant effectuer des travaux de drainage, devra engager à ses frais, un ingénieur qui aura comme tâches de préparer un plan de travail et rédiger un rapport des travaux dûment exécutés".

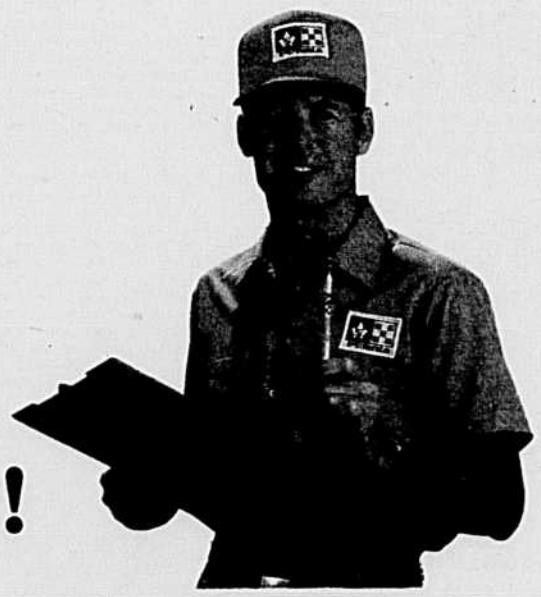
Suite à une analyse en profondeur du nouveau programme annoncé par le gouvernement, l'UPA considère qu'à cause des nombreuses particularités apportées à l'ancien programme ayant pour effet de diminuer l'accès des agriculteurs et du contexte économique difficile, le budget de 41 millions de dollars risque fortement de ne jamais être dépensé.

La position de la Fédération de l'UPA de la Beauce sur ce dossier est très claire. D'abord, le MAPAQ doit continuer à subventionner le creusage des fossés autres que les fossés de lignes, car si on regarde les années antérieures, on remarque que plus de 50% des travaux réalisés par les agriculteurs concernaient ce type de travail. De plus, l'UPA demande que l'aide de 50% des coûts soit maintenue et que l'ingénieur responsable des travaux demeure à la charge du Ministère, puisque de toute façon, ces derniers ont déjà l'expérience de quelques années dans ce domaine et qu'il ne faudrait pas augmenter davantage le nombre de spécialistes sans travail.

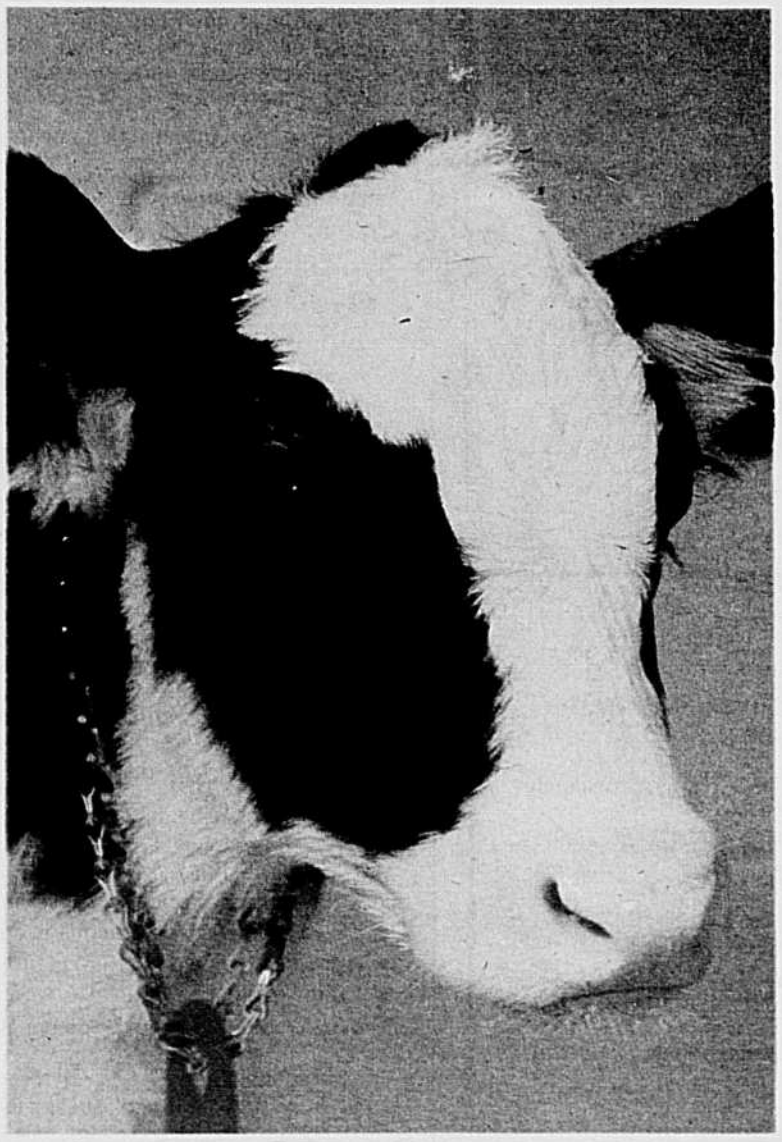
Parmi les programmes d'aide gouvernementale en agriculture, le pro-

suite à la page 21

David Martin de Purina*



connaît son affaire!



surtout lorsqu'il parle de production laitière.

David Martin est un concessionnaire Purina. Comme ses 100 confrères du Québec, il croit fermement qu'allier des programmes à très haut rendement et des méthodes modernes de gestion constitue le meilleur gage de succès pour la production laitière.

Tout comme David Martin, les concessionnaires qui se sont associés à Purina bénéficient d'un programme continu de perfectionnement en nutrition, en santé animale et en gestion de ferme. Donc, quand ils vous parlent de production laitière, ils vous livrent les résultats de toutes les recherches effectuées par nos spécialistes.

Voyez votre concessionnaire Purina dès maintenant. Tout comme ses clients actuels, vous constaterez que l'excellence de son service de même que les chows complets ou les compléments Purina peuvent améliorer votre production laitière.

* Marque deposee de la Compagnie Ralston Purina -Ralston Purina Canada Inc.; Usager Autorise

Notre savoir-faire se trouve chez nos concessionnaires.

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- *Annonces sans cadre: 22¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): $4.40 la parution.*
- *Titre en capitales et caractères gras: supplément de $2.25 la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: $1.45 la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: $3.15 la parution.*
- *Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)*

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication.
Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES,
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec
H2L 2P2
tél.: (514) 288-6141

ANIMAUX À VENDRE

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taurès croisées ou pur sang fraîche vêlées ou vêlant sous peu. Acheteurs de troupeaux laitiers. DENIS TRUDEAU, 1225, Principale, Ste-Julie. Cté Verchères. (514) 649-1169. 2/9

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîche vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUIMET, 3805 Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél: 471-8181. JNO

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant d'Ontario, vêlant en tout temps. Ces taures sont vendues, livrées. Prix spécial, pour plusieurs, s'adresser FERME ÉMILIEN CHOUINARD RR 1, Luceville, Cté Rimouski. Tél.: (418) 739-4505. JNO

VACHES LAITIÈRES A VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.) S'adresser à: NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, Cté Montcalm (face à la Co-op). Tél.: Ferme (514) 839-2749. 13/1/83

ACHETEUR-VENDEUR

Vaches et taures Holstein, vêlant en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvère Village, Cté Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

SIMMENTAL

FULL BLOOD vaches et taureaux disponibles. (418) 829-2980. JNO

VACHES LAITIÈRES A VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang, fraîche vêlées ou vêlant sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

MAINE-ANJOU PUR SANG

MÂLES et femelles saillies ou non troupeau listé. FERME ROCHE-RON, 518 chemin du Roy, St-Augustin, Portneuf, PQ (418) 878-2051, 659-1888, 878-3850. 17/6

HEREFORD

PUR SANG, sans corne, enregistré, test de performance. Taureaux un an et plus. Taures gestantes un an et plus. Vaches. JEAN LORTIE, St-TITE DES CAPS. Tél: 418—823-2437 ou 418—823-2363. 22/7

VACHES LAITIÈRES HOLSTEIN fraîche ou devant vêler. Albert Maurice, Windsor. Tél: (819) 845-2149. 13/1/83

TRÈS beau choix de vaches Holstein vêlant en tout temps. ANDRÉ PLANTE, 205 rang 12, Ste-Séraphine (Arthabaska). 336-5445. 27/5

VACHES et taures croisées vêlant sous peu ou fraîche vêlées. GILLES BOUSQUET, 646, chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu. Cté St-Hyacinthe J0H 2G0. Tél: (514) 584-3304. 27/5

TRUIES ET VERRATS Yorkshire et Landrace pur sang enregistrés. FERME DES MILOT INC., ANDRÉ MILOT, 550 boul. Trudel, Yamachiche, Cté St-Maurice. Tél.: (819) 296-3247. 27/5

AYRSHIRE

GÉNISSES et taures saillies, pur sang ou NIP, âgées de 2 à 18 mois. Provenant d'un troupeau sous contrôle. Tél: (418) 228-9141. 17/6

DORSET

JEUNE BÉLIER Dorset pur sang testé en station. 2 brebis croisées Suffolk, 2 demi-Dorset. Yves Couture. (819) 362-2620. 20/5

VACHES LAITIÈRES

VACHES & TAURES Holstein croisées & pur sang vêlées ou vêlant sous peu. Taureaux & génisses. Inf: BRUNO FORTIER, 10e rang Sud, St-Pierre Baptiste, Cté Mégantic (418) 453-2805. 22/7

SIMMENTAL

Grand choix de boeufs Simmental pur sang ayant subi le test de performance. Aussi taures saillies, génisses et vaches. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près Drummondville. Tél.: (819) 397-2972. 8/7

HEREFORD ENREGISTRÉS

TAUREAUX 1 et 2 ans, sans corne, certifiés et éprouvés, excellente qualité. Enforcer, 8D, Kodind et Spectacular. Livraison gratuite. FERME MIDONARI, Portneuf Station, Québec (418) 286-3496. 3/6

HEREFORD PUR SANG ENRG.

Vaches avec veau, génisses saillies ou non. Taureaux 1 an. Sans corne. Qualité supérieure. Exempts brucellose. Meilleurs prix. RANCH DES MÉLÉZES, Johan Roy, St-Étienne-de-Lauzon. (418) 831-3757. 19/8

TAUREAUX CHAROLAIS ENRG.

EXCELLENT choix de taureaux d'un an et de deux ans à vendre ou à louer pour la saison. Aussi trois taureaux français pour troupeau pur sang Charolais, ou commercial de haute qualité. Troupeau certifié exempt de brucellose. FERME LONGPRÉ, Casselman, Ontario, autoroute 417 entre Montréal et Ottawa, sortie Kilomètre 66. Tél: (613) 764-2021. 20/5

AGNELLES et brebis croisées, agnelles et brebis Suffolk pure race; béliers finnois. (418) 397-4519. 20/5

AYRSHIRE À VENDRE

TRÈS BON CHOIX de vaches Ayrshire fraîche vêlées ou vêlant sous peu. S'adresser à Daniel Biron, Joly, P.Q. (418) 728-2258. 20/5

HEREFORD ENRG.

TAUREAUX sans corne ainsi que femelles pur sang éprouvées. ANDRÉ HOUDE, St-Appolinaire. (418) 767-3350. 20/5

HEREFORD, boeufs, génisses, éprouvés, enregistrés, truies, verrats Tamworth enregistrés, prêts pour service. AIMÉ LABONTÉ, St-Gilles, Cté Lotbinière. Tél.: (418) 888-3395. 24/6

POULICHE pur sang Morgan âgée de 3 ans, Chestnut enregistrée, classée 2e à la présentation au Licou de St-Hyacinthe. Prix: 2 000 $. (819) 879-4300. 27/5

CHAROLAIS

TAUREAU pur sang descendance Magnum ayant complété l'épreuve, gain 3.9 lb par jour. FERME LUMEC, André Poirier. Tél.: jour (613) 679-4326, soir 679-2793. Alfred, Ontario. 27/5

MOUTONS: troupeau 20 brebis avec leurs agneaux, 4 agnelles, bélier Suffolk enrg., avec 7 râteliers et médicaments. St-Zénon. (514) 884-5594. 27/5

ARARAT TOGGENBURG: 20 chevrettes de remplacement nées en février 82, 2 600 $ pour le lot de 20 ou 160 $ chacune. Tél.: (819) 842-2110. 27/5

HEREFORD enregistrés sans corne, testés, taures 1 an, taureaux 1 an, 2 ans, très bonne qualité. Conrad Bérard, St-Barthélémy. (514) 885-3905. 1/7

MOUTONS A VENDRE

100 BELLES BREBIS croisées Suffolk et Dorset venant de la Colombie-Britanique; 150 agneaux de lait à vendre. (418) 435-6156. 8/7

SIMMENTAL

4 TAURES 11 mois dont 3 pur sang, 750$ et 1 "full blood" 1 100$. 2 belles grosses vaches 3/4 (1 sans corne) vêlant mai, 1 000$. Choix de 9 taures demi-sang, 400$. 2 taureaux pur sang dont 1 âgé de deux ans prêt à utiliser, 1 700$, un 11 mois, 900$. Knowlton. (514) 243-0258. 20/5

TROUPEAU À BOEUF: 15 belles vaches Hereford, 15 croisées Charolais-Hereford, plusieurs avec veaux, taureau Hereford pur sang enregistré papiers, 3 ans; taureaux Hereford pur sang 2½ ans; 22 belles taures Hereford 20 à 24 mois avec taureaux Simmental depuis le 1/04/82. Tous passés test fédéral. (418) 268-8103. 27/5

TAUREAUX pur sang Charolais, 12 à 20 mois; taureaux croisés 7/8 Charolais à bas prix. Pierre Dion, Ste-Julienne. (514) 439-6711. 27/5

BON CHOIX de vaches laitières Holstein fraîche vêlées ou vêlant sous peu. GILLES PRÉVOST, Kingsey-Falls, Cté Drummond. Tél.: (819) 363-2650. 27/5

AYRSHIRE

AGENCE DE VENTE du Club Ayrshire des Bois-Francs. Choix de vaches laitières et taures pur sang ou NIP à vendre. JACQUES PEPIN, agent, Victoriaville (819) 358-6627. MARCEL RONDEAU, président, Victoriaville (819) 358-2638. 27/5

HOLSTEIN À VENDRE

VACHES ou taures pur sang et N.I.P. vêlant en tout temps, contrôle R.O.P., bientôt listées, toutes provenant de notre élevage. FERME POULIOT, La Durantaye, Bellechasse. (418) 884-2107 ou 3429. 3/6

VACHES CONTRÔLÉES

AYRSHIRE ET HOLSTEIN commerciales, N.I.P. et pur sang. Les Éleveurs Progressifs, Pierre Garneau, représentant, Plessisville. Tél.: (819) 362-3312 ou 362-6215. 3/6

CHAROLAIS pur sang enregistrés: 3 vaches, taureau (3 ans), 2 taureaux (1 an) génisse (14 mois); Hereford croisées: 8 taures; Holstein croisées: 3 vaches; aussi 3 génisses, 3 taureaux, croisés (1 à 9 mois). Bon prix, excellents sujets d'élevage pur sang ou croisés. (514) 642-3034 après 18h30. 3/6

SIMMENTAL

CHOIX de 13 vaches avec veau, 27 vêlant sous peu; 17 taureaux, 15 génisses de 11 à 14 mois. ROLAND MERCIER, 160, rang 5, LA DURANTAYE, BELLECHASSE. (418) 884-2538, soir. 20/5

MOUTONS, 20 têtes, 5 brebis Dorset enreg., 1 bélier Suffolk enreg., 5 agnelles 82, 9 brebis croisées, équip. de bergerie. (514) 839-6202. 3/6

LAPINS

FERME spécialisée dans l'élevage du lapin de race "Californien", "Nouvelle-Zélande" et "Argenté de champagne". Pure race, lignée américaine. Sujets reproducteurs et de consommation à vendre. Visite du clapier sur rendez-vous.

GINETTE BEAUPRÉ
5475, Marie-Victorin, Ste-Croix. (418) 926-3752. 3/6

BÉLIER Suffolk enregistré. Pouliche canadienne baie. Bon prix. Tél.: (514) 548-2635. 20/5

COLLIES, chiots "Merle bleu" et 3 couleurs, lignée de champion, enregistrés, éleveur responsable. Sherbrooke. (819) 569-6854. 3/6

À VENDRE taures et vaches Holstein pur sang, listées et qualifiées pour l'exportation. FERME MUR BLANC, 706, route 138, Neuville. (418) 876-2363. 7/10

TYPE DE BOUCHERIE vaches avec veau, taures 1 an, taureaux 1 an; pouliche belge pur sang enregistrée, 2 ans. (514) 889-2822. 3/6

MOUTONS

BREBIS et agnelles croisées 75 $ et plus. Béliers Suffolk de choix 200 $, 300 $. Tél.: (418) 862-5325. 20/5

EXCELLENT CHOIX de vaches et taures pur sang enregistrées et aussi NIP et croisées fraîche vêlées et vêlant sous peu. En tout temps de l'année. Aussi génisses et taures ouvertes pur sang et croisées. ROGER QUINTAL, Varennes. Tél.: (514) 652-3468, 2357. 3/6

ATTENTION pour achats et ventes de bétail Holstein croisé et pur sang, Ayrshire pur sang, jeunes génisses, taures ou vaches. Consultez un expert en la matière. SERGE LAMPRON, 24, Joli-coeur, app. 2, Victoriaville. Tél.: (819) 758-6909 le soir. 3/6

HEREFORD, taureaux 1 à 3 ans, génisses 1 an, vaches avec veau, troupeau pur sang, enregistré. MICHEL DORION, ST-APOLLINAIRE. (418) 767-3191. 10/6

CHEVAUX arabes, 6 magnifiques poulains et pouliches purs, arabes enregistrés, nés en 81 et 82; aussi 3 étalons classés A en service. (819) 564-7083. 3/6

ÉTALON percheron noir pur sang, enregistré, 5 ans; 1 cheval hongre percheron noir, 7 ans, bien domptés, idéal pour parade. (514) 652-9333. 20/5

CHAROLAIS

Très bons taureaux adultes pur sang français, 3 taureaux 22 mois indice 111-115; jeunes taureaux présentement en épreuve, sujets à vendre en tout temps. FERME COUTURE ET FRÈRES, ST-PROSPER., cté Champlain. (418) 328-8141, 328-8457. 3/6

TAUREAUX Holstein enregistrés, mère très bonne, MCR combiné du troupeau 160, exempts de brucellose et leucose. (613) 679-4133. 27/5

CHINCHILLAS, noirs, gris, sélectionnés, très bonne qualité, prix raisonnable (éleveur). Chevrettes alpines non enregistrées, 2 à 4 mois, bonnes laitières. (418) 853-5362. 10/6

TRÈS BONS TAUREAUX reproducteurs Simmental, Charolais, Limousin. S'adresser à: (418) 328-8285. 20/5

100 AGNELLES demi-Finnois dont plusieurs hybrides F1. Nées janv., fév. A. SMITH, R.R. 1, Melbourne, cté Richmond. (819) 826-5427. 10/6

SIMMENTAL

TRÈS Bon choix de femelles et de taureaux "Polled" et à cornes, ayant subi le contrôle d'aptitude. VIANNEY SENNEVILLE, agronome, 50, rue Côté, Arthabaska. (819) 357-9063. 1/7

BEAU TAUREAU 15/16 Limousin, père frais, âgé 17 mois, prix 800 $. Tél.: (514) 671-5493. 20/5

VACHES Charolais pur sang enregistrées avec veau. Aussi à vendre, taureaux pur sang français. Tél.: (514) 347-6725. 10/6

DORSET disponibles descendant de nos béliers américains Squire 214-1, champion de réserve et Heideman ainsi qu'un groupe de brebis achetées à la plus importante vente de Dorset en Ohio en mars 1981 et qui ont coûté au-delà de 30 000 $. Achetons des agneaux lourds F.A.B. Les Encans St-Romuald, St-Hyacinthe et à notre bergerie, Bergerie des Moulanges, St-Apollinaire. (418) 767-3537. 10/6

POULAIN 12 mois, Belge, pur sang enregistré, blond, crin pâle, poids environ 900 à 1000 lb. Tél.: (418) 831-5535. 20/5

CHEVAL À VENDRE

POULAIN 3/4 arabe enregistré, 1 an. Tél.: (819) 564-2341. 10/6

VACHES et taures pur sang Holstein, vêlant en tout temps, contrôlées P.A.T.L.Q., troupeau listé. Taureau 1 an pur sang enregistré, provenant d'une mère T.B., descendant du taureau 208. FERME PAYSANNE, DANIEL FORTIER, Honfleur, cté Bellechasse. (418) 883-3435. 10/6

CHAROLAIS

JEUNES TAUREAUX français et pur sang ainsi que vaches et taures de lignées Caid et Éclair. FERME LECHAROLLES, 4465, Curé-Barrette, La Plaine, Qué. J0N 1B0. Tél.: (514) 478-0555. 10/6

CHAROLAIS

TAUREAUX pur sang enrg. JEAN-CLAUDE FLEURY, Ste-Claire, cté Dorchester. Tél.: (418) 883-2743. 27/5

HEREFORD enregistrés sans corne, génisses, taureaux 1 à 2 ans, éprouvés, indice 100 et plus. GONZAGUE LABRIE, St-Luc, Matane. (418) 562-1730. 10/6

ASSOCIATION LIMOUSINE D'ONTARIO

Vente de l'Ouest Greenfields. Tenue aux Kitchener-Waterloo Stockyards, le vendredi, 4 juin, à 19 heures. Taureaux de performance éprouvée et femelles à pourcentage de sang.

Vente de l'Est Greenfields. À la ferme de Jeffie et Charles Machan, à Portland, Ontario, le 12 juin, à midi. Renseignements: communiquer avec le directeur-secrétaire, propagandiste, Keith Campbell, R.R. 1, Iona Station, Ontario — (519) 762-5126. 27/5

FAITES VOTRE CHOIX

À notre vente de dispersion de 50 brebis enregistrées Suffolk qui ont agnelé. Se vendaient plus de 1 000 $ en 1981. Dispositions pour la livraison. Appelez MARK COMFORT (613) 989-2645. Seulement à 2 heures de route à l'est de Montréal. 27/5

SIMMENTAL

TAUREAU 1 an et femelle pur sang de qualité supérieure. LAURIER FLUET, Ste-Hélène, cté Bagot. Tél.: (514) 791-2164. 17/6

CHAROLAIS vaches, taures, taureaux, à vendre. (418) 789-2895. 17/6

À VENDRE: par petit groupe 45 brebis, 1 bélier. Appelez après 18h00. (514) 439-6011.

À VENDRE: 12 brebis Suffolk, une 3 ans, 5 agnelles de très bonne qualité. Après 4h30. (514) 562-9166. 27/5

BREBIS ET AGNEAUX, croisés, Dorset et Suffolk, 50 brebis, 60 agneaux, de belle qualité. (514) 298-5152. 3/6

TAUREAUX 1 an Holstein enreg. prêts pour service, fils Tempo & Mike Rite, mère BCA 160-180. R. NORMANDIN, St-Césaire. (514) 469-2490.

5 BONNES jeunes vaches Holstein dont 2 pur sang, dues pour vêler, à livrer. Inf.: (418) 453-2805. 17/6

DISPERSION DE NOS CROISÉS POUR PUR SANG

VACHES NIP A, B, troupeau contrôlé PATLQ officiel, listé, moyenne 6 700 kg, 9 500 kg lait, 3.3 — 4.1% test gras. FERME HENO, GILLES & GÉRARD HÉNEAULT, St-Félix de Valois (514) 889-2406, 889-5409. 27/5

CHÈVRES Alpine enregistrées, comprenant 4 laitières, 23 chevrettes nées 81-82, un bouc pur sang Alpin. St-Gérard des Laurentides. (819) 539-4397. 17/6

BREBIS croisées, 100 brebis 3 ans. Après 18 heures. (514) 589-3282. 17/6

LIMOUSIN, taureau 7/8 sang de 2 ans, très bon sujet. Bon prix. 3 vaches avec veaux Limousin, dans Bellechasse. (418) 887-6198. 27/5

BOUC ANGORA
pur sang 3 ans. Conformation toison excellente, bon reproducteur. YVES DECELLES, St-Aimé, Cté Richelieu. (514) 788-2283. 27/5

5 vaches Hereford avec leur 2e veau, étalon pur sang Belge 2 ans, pouliche Belge 1 an. Après 16h. (514) 436-3796. 3/6

CHAROLAIS

2 taureaux pur sang français descendance d'Eclaire 2 Lexincourt; 2 taures pur sang domestiques; 2 génisses pur sang domestiques; 1 taure avec son veau pur sang français. Tous excellents pour exposition. ALBERT ou BARBARA, LA PETITE FERME, boul. Bédard, St-Lazare, Qué., Cté Vaudreuil. (514) 455-7427. 17/6

PORCS ET POUSSINS

LARGE Black anglais enregistrés, Landrace, Hampshire, Saddleback britannique, Yorkshire, Berkshire, Lacombe, Tamworth, Duroc, Hybrides tachetés bleus de tout âge, truies primipares gestantes, verrats bons pour le service. Poussins, jeunes oies, canetons, faisans, chapons de trois semaines, poulettes plus âgées. Catalogue gratuit. TWEDDLE FARMS, 450 Ferrier Court, Fergus, Ontario, N1M 1W7. 3/6

SERVICE D'ÉTALON percheron noir enregistré, lourd. JEAN-PIERRE LEFEBVRE, 1541 rang St-Félix, Mont-Carmel, Cté Champlain. Tél.: (819) 374-9860. 17/6

CHAROLAIS vaches, génisses, taureaux sans corne 2 ans, 5 taureaux 15 mois testés en haut 100 d'indice, pur sang français, pur sang domestiques, très bons sujets. Prix raisonnable. Route 20, sortie 341, J.Y. THIBAULT, Beaumont, Cté Bellechasse. (418) 833-5189. 17/6

CHAROLAIS taureaux pur sang français avec excellents résultats sur test de performance, lignée Tee Anchor Aiglon, prouvés pour vêlage très facile, bonne croissance et potentiel de concours, exempts de Brucellose. Prix raisonnable. GÉRARD LALONDE, Fournier, Ont. Tél.: (613) 524-5283. 3/6

1 POULICHE et 1 poulain 10 mois, Belge enreg. Tél.: (514) 563-3203 après 17h. 27/5

HOLSTEIN PUR SANG VACHES & TAURES EXTRA CHOIX

SONY SUSAN BLACK JACK
B.P. 83 pts 1er veau
2 ans 8 mois 22 043 lb
3.7% BCA (212-214)
SONY VICTOIRE CHIEFTAIN
T.B. 86 pts 1er veau
à 7 ans 25 335 lb
3.7% BCA (192-190)
Ces deux vaches sont fraîche vêlées ce sont 2 choix d'excellente qualité pour transplantation. En 1981, nous avons vendu 26 vaches. Sur ce nombre 6 classées TB dont 4 au-dessus de 20 000 lb de lait et 1 jusqu'à 26 000 lb de lait.
BIENVENUE AUX VISITEURS
FERME SONY
STE-ELISABETH, CTÉ JOLIETTE
(514) 759-5400

TAUREAUX HOLSTEIN!!! EXTRA CHOIX!!!

SONY AIMÉ JETSTAR
Mère: Melissa Sue (B.P. 83 pts.)
Prospect: Très bonne pour 82
3 ans: 18249 lb à 4.54% (183-225)
2ième mère: Silver Heigt Sue (ex.)
à 9 ans: 28034 lb 5.01% (204-260)
Aussi un autre taureau par Jetstar avec 3 mères T.B. au-dessus de 20 000 lb de lait à 4% de gras.
Nous avons également un très bon choix de taureaux prêts pour le service à des prix très abordables, soit à partir de 650 $.
STE-ÉLISABETH
CTÉ JOLIETTE
Tél.: (514) 759-5400

ACHETEZ D'UN ÉLEVEUR

VACHES et taures Holstein pur sang, troupeau listé, contrôlé R.O.P. et P.A.T.L.Q., vêlées ou vêlant en tout temps. FERME INSENA, MICHEL DESSUREAULT, 2950 ST-JEAN, ST-MAURICE, CTÉ CHAMPLAIN, G0X 2X0. Tél.: (819) 376-0197. 22/7

HOLSTEIN – PLUS

CHOIX de vaches et de taures pur sang et croisées vêlées ou vêlant sous peu contrôlées officiel et provenant de taureaux PLUS en lait. Aussi troupeau complet disponible. Pour informations, Jean-Guy, Guy, Pierre Trudeau, STE-JULIE (514) 649-1122 ou 1110. JNO

ATTENTION pour achat de troupeaux laitiers et bouvillons de toutes races, roulant de ferme au complet à travers la province. S'adresser à: M. André Lemay, St-Jude, Cté St-Hyacinthe, (frais virés acceptés). Je paierais comptant. (514) 792-3651. JNO

ANIMAUX DEMANDÉS

LAPINS VIVANTS DEMANDÉS

LA DEMANDE de lapins de 5 à 7 livres étant de plus en plus croissante, cherchons dépôts dans plusieurs régions du Québec et de l'Ontario, entreprise sérieuse établie depuis plus de 10 ans.

ABATTOIR ET RANCH DE SÉLECTION ST-POLYCARPE, CTÉ SOULANGES, J0P 1X0
Tél.: (514) 265-3466

ACHÈTERAIS 40 taures pur sang âgées de 2 mois jusqu'à des taures saillies de 2 mois. S'adresser JEAN ROCHAT, Ste-Sabine, Missisquoi. Tél.: (514) 293-3563. 27/5

ÉTALON noir Canadien pur sang enregistré prêt à saillir vos juments. Tél: (514) 258-3475. 27/5

ATTENTION, ATTENTION. J'aurais besoin de taures Holstein gestantes de 4 à 6 mois pesant 1050 à 1200 lb. Pour inf.: CLÉMENT CHOINIÈRE, appelez frais virés (514) 375-4022. 17/6

DE SMET & FRÈRES ENRG., récupération animaux morts, malades, frais renversés. St-Judes, Cté St-Hyacinthe. (514) 792-3834. 20/5

ANIMAUX MORTS DESMET ET FILS

JE paie jusqu'à $50.00 pour votre vache ou votre cheval. (514) 471-4295. JNO

ANIMAUX MORTS

NOUVELLE ADMINISTRATION Christian ou Jean-Marie. Appeler à frais virés. Tél.: (514) 454-9434 ou 454-3274. Entreprises Jean-Marie Lefrançois Inc. Nous payons et ramassons des animaux morts ou vivants au meilleur prix, 7 jours par semaine. Service rapide, 43 Ste-Thérèse, St-Rémi. 17/5

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'A $30.00

Récupération Maillé Inc. Deauville. Service 70 milles de Sherbrooke, (819) 864-4878. 22/7

ANTIQUITÉS

ACHÈTERAIS pièces ou autos et licences 1910-1960 ou autres antiquités. JACQUES ARCOUETTE 10145 Durham, Montréal, H2C 2G5. Tél.: (514) 388-4802. 3/6

ARTISANAT

Laine à tricot: Örlon, Domestique (2-3 et 4 brins). Taslan, laine à tapis, Poly-On. Fil à tisser mercerisé et coton Tex-Made. Lin d'Irlande. Lisière de chenilles, assorties couleurs. Échantillons de laine & fils, gratuits sur demande. Bas-culotte one size $8.75 la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutique de Laine, L. Therrien Inc., 557 Notre-Dame Ouest, C.P. 131, Victoriaville, PQ, G6P 6S8. JNO

BAS DE TRAVAIL

100% laine, 18$ pour 6 paires, 30$ pour une douzaine. 50% laine, 50% tyrelène, 12$ pour 6 paires, 20$ la douzaine. Couleurs variées. Chèque ou mandat. L. FISCHER, RR 1, Lambton, Qué. G0M 1H0. 15/6

À VENDRE - DIVERS

BATTERIES ÉLECTRIQUES

MAINTENANT disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim de Courval, Cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. 8/7

COUVEUSES Marsh Humidaire Brower et Favorite. Éleveuses et tout le matériel pour l'aviculteur. Catalogue $2.00 par avion $3.00. COLLEGE PETS & SUPPLIES, 287 Collège Street, Toronto, Ont. M5T 1S2. Tél.: (416) 924-5598 (Nous parlons français). 24/6

BALLES de rippe pressées à vendre. (514) 688-0152. 27/5

GRAND SPÉCIAL

RIPPE en vrac à vendre, achetez 10 voyages et obtenez-en un gratuit. (514) 688-0152 (514) 435-8870. 27/5

À VENDRE: 5 000 piquets de cèdre, semoir à grain et engrais 13 roulettes Inter. (514) 246-2790. 27/6

RIPPE DU NORD: Rippe sèche bois mou, soufflée. Camion vanne 45'. Tél. (514) 889-2883, après 19h00. 27/5

PATATES Supérieur 1 à 4 onces, provenant Fondation. Maison campagne 8 pièces, grand terrain, près de Drummondville. (819) 336-3434. 20/5

POULAILLER: mangeoire Jamesway 3 étages 130' de long, 2 lignes. État presque neuf, prix à discuter. Tél.: (418) 829-2691. 20/5

CITERNE en acier inoxydable 3 000 gal. sur camion Ford diesel 1976 à vendre avec ou sans camion. Tél.: (514) 792-3450. 27/5

REINES DU QUÉBEC

À VENDRE. Commandez à l'avance. YVON LESSARD 1171 rang 8, Sacré-Coeur de Marie. G0N 1W0. Tél: (418) 338-8002. 20/5

2 PNEUS de tracteur 18.4 x 34 Power Torque, Good Year, comme neufs, bon prix. Tél.: (514) 460-3318. 27/5

TRÈS BEAU "Rubber Tag". Voiture à chevaux, harnais fin, simple et double. Aussi juments poulinières, étalon Percheron en service, provenant de lignée championne, possibilité de pension. ROBERT MORIN, éleveur de chevaux Percheron, ST-NARCISSE, CTÉ LOTBINIÈRE. Tél.: (418) 475-6476. 3/6

CAGES POUR LAPINS, CHINCHILLAS

ACCESSOIRES complets. Catalogue sans frais sur demande. CAGEBEC ENRG. 647 Rg Nord Ste-Victoire. J0G 1T0. (514) 782-3219. 3/6

1 chariot à moulée électrique Proulx, cap. 1 200 lb 68" long x 30" large, 2 ans d'usage. (819) 226-3394.

GRANGE 200' x 80' à dém... 3 silos démontables 20 x 80 avec... leurs automatiques; salon de tra... 12 vaches (double six) refroidisse... 2000 gallons en fibre de verre; ... à eau chaude; convoyeurs à fou... gneurs automatiques. (514) 372-... 7642.

SARRASIN de semence criblé à vendre. Après 18 heures. (819) 376-2616, 375-5724. 20/5

PIQUETS

À VENDRE lot de piquets de cèdre de 6, 7 ou 8' de longueur à bon prix. PIERRE CARON, 11e rang, PLESSISVILLE. (819) 362-7682. 3/6

RUCHES À VENDRE

RUCHES hivernées, matériel désinfecté, prix raisonnable. Tél.: (514) 793-4142. 20/5

À VENDRE 2 pneus à riz, 18.4 x 38, 700 heures de service. Tél.: (514) 299-2585. 20/5

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable largeurs 18" — 24" — 32" — 39" — 51", en longueurs assorties. Possédons quelques évaporateurs usagés. Plat à sucre 16" diamètre acier inoxydable, 30 $ chacun. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, Drummondville. Jour (514) 568-6232, soir (819) 477-2875. 26/8

EXTRACTEURS à miel, neufs, en acier inoxydable 24, 40 et 60 cadres, à un tiers de rabais, soit 500 $ et plus d'économie. Achèterais réservoir à lait rond 100 à 200 gallons. Tél.: (819) 263-2719. 10/6

8 RUCHES hivernées saines, mélangeur à sirop, solde de matériel apicole (gants, voiles, réservoirs, etc.). Tél.: (514) 456-3580. 10/6

CAGES À LAPIN à vendre, 80 unités entièrement équipées: mangeoires, abreuvoirs et nids. Grandeur 20" x 30". Tel.: (819) 293-5307 après 5h½. 17/6

5 CHAUFFERETTES à gaz, 100 mangeoires, 20 abreuvoirs automatiques. Installation pour poules. (514) 439-3855. 17/6

25 RUCHES, 4 hausses bâties, nourrisseurs-hausses, extracteur 24 cadres, ruchettes, autre matériel. MARCEL MASSEAU (418) 872-8740. 17/6

CAGES à lapins toutes grandeurs possibles, très bon prix. Exemple: cage 24" x 30" x 16" = 12$, 30" x 30" x 16" = 14$, mangeoire comprise. Aussi cage à poules et chinchilla etc. Aussi très beaux lapins. RÉAL BILODEAU, St-Valérien, Shefford J0H 2B0. (514) 793-2654. 17/6

LOTS D'ARBRES, arbustes, feuillus non feuillus, à vendre en bloc. Très bon prix. Cabine pick-up 8', $450. ST-LAMBERT, Lévis. (418) 839-7641. 27/5

RUCHES neuves sans abeille comprenant plateaux 4 hausses, avec cadres, entre-couvercles et couvercles, 59 $ chaque. Tél.: (514) 548-5591. 27/5

LATTES de béton pour porcheries, long. 4'. Balance de "stock". Prix réduit. Tél.: (514) 378-6051. 27/5

PRESSE À FOIN Inter 27, bonne condition, annexe blanche. Bain blanc & lavabo blanc ovale & vert pâle. Chaîne à tracteur 13.9 x 38. (514) 756-4313.

SERRES

SERRES GALVANISÉES .50c le pied carré. Devons réduire l'entreprise. Bon état, construction 1978. RENEAUD 651-4/1979/1 300 heures. (514) 474-2287, Mascouche. 2S/3/6

À VENDRE RIPPE en vrac avec déchargement au souffleur. Tél.: (418) 338-4720. 10/6

BÂTIMENTS

PORCHERIE d'engraissement 40' x 164', capacité de 800 porcs, semi-lattée, bâtie en 1980, à vendre 88 000 $. St-Isidore de Dorchester. Tél.: (418) 646-5337. 17/6

BOIS MATERIAUX

MATÉRIAUX CONSTRUCTION PARADIS ENR., bois d'épinette neuf. Combattons l'inflation 2 x 3 .10c le pied; 2 x 4 8' à 16' .15c, 2 x 6 .23c, 2 x 8 .35c le pied; 2 x 10 .50c le pied. Contreplaqué 3/8, 7.50$, ½ 9.80$, 5/8 12.75$, 3/4 14.50$, 3/8 Bicifer 8.65$. Aspenite 7/16 5.30$, ½ 4.20$, 7/16 imperfection 4.75$. ½ Sélect 12$, 3/8 Sélect 8.50$, 5/8 embouveté, planches embouvetés Sélect 13.75$, 3/4 Sélect 16$. Préfini 4.95$ à 6$. 4 x 4 8' 3.50$, 4 x 4 10' 4$. Tant qu'il y en aura. Spécial sur grosses quantités. Possibilité de livraison. 3040, boul. Laurier, Ste-Rosalie, St-Hyacinthe, P.Q. (514) 774-1242. JNO

TUYAUX D'ACIER ONDULÉS

Attention cultivateurs pour ponts et drainage, les plus bas prix de la région. S'adresser à John Fraser, St-Jude. Tél.: (514) 792-3898. 17/6

CAMIONS À VENDRE

CAMION DODGE 10 roues 1970 avec citerne en aluminium de 3 000 gal. pour épandre le fumier liquide. Après 18h00. (514) 588-5876. 20/5

CAMION À PURIN Inter 10 roues, avec réservoir à vacuum, presque neuf, capacité 3 500 gallons, le tout en parfaite condition. Tél.: (819) 228-3936 après 18 hres. 10/6

CAMION GMC 1976, moteur 427, essieux 12-38, bas millage 57 mm, 10 pneus neufs, avec permis VR. (514) 792-6248, anglais (514) 792-2014. 20/5

CAMION à purin 2 000 gal. Dodge 800 1967, essieux 54 000 lb, transmission 5 x 4, freins à air servo-direction, en très bonne condition, 6 000 $. (514) 372-6903. 10/6

CAMION 1979 Ford à vendre, bas millage. Tél.: (514) 688-0152. 27/5

CHEVROLET 1975, moteur Détroit diesel, freins à air, cap. 12 x 23, boîte à bascule acier, 4' côté neuve, peu millage, état neuf. (418) 899-2785. 27/5

COMMERCES À VENDRE

SERVICE de récupération animale. Très rentable. Inf.: GILLES OSTIGUY ou GILLES LEBEAU. (514) 658-4311, 460-2385. 27/5

CORRESPONDANCE

MATANE célibataire 33 ans, 5'6", 145 lb, désire femme jolie jusqu'à 30 ans, taille et poids normaux aimant la ferme, habitant Gaspésie ou environs. R. GAUTHIER, C.P. 835, Gagnon, cté Duplessis, Québec G0G 1K0. 10/6

ST-HYACINTHE, homme célibataire 30 ans, désire rencontrer fille 25 à 30 ans aimant la campagne. Écrire à la Terre de chez nous, case 486, 515 ave Viger, Montréal, H2L 2P2. 1/7

EMPLOIS DEMANDÉS

GARÇON 16 ans possédant expérience, désirerait travailler sur ferme, aide-fermier durant les vacances. MARC BOISVERT. (819) 845-4125. 27/5

JEUNES HOMMES de 17 et 15 ans avec expérience cherchent travail sur ferme laitière ou autres. Doivent travailler. Tél.: (514) 655-7874.

EX-FERMIER offre ses services sur fermes laitières ou autres. Expérience 12 ans avec pur sang et toutes sortes de travaux sur ferme. Connaissance parfaite de la traite des vaches. Après 7h00 p.m. (819) 535-2799. 3/6

JEUNE HOMME 17 ans cherche emploi sur ferme pour été, expérience laitière, ovine, porcine. Inscrit collège MacDonald pour automne. (819) 562-4279.

FILS, TISSUS, COUPONS

FILS À TISSER "Wabasso" 2/8 — Lisières de jersey pâle et foncé, nylon. Fil de fantaisie et polycoton. G. LEGAULT, 365, St-Joseph Sud, C.P. 252, Mont St-Grégoire, J0J 1K0. JNO

FOIN, GRAIN, PAILLE

VENTE et transport de foin, paille et ripe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à JACQUES VILLENEUVE, 269, ch. Gauthier, LaPlaine. (514) 478-1526. 11/11

FOIN, paille à vendre. Transport inclus. St-Jean-Chrysostome, cté Lévis. Tél.: (418) 839-4472. 3/6

ACHAT et vente de foin et paille. Transport si désiré. S'adresser à: GEORGES ROUILLIER tél.: (514) 698-0968. 17/6

FOIN à vendre. Tél.: (418) 862-0856. 3/6

COMMERÇANT foin, paille, transport inclus. R. OUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 785-5650, (514) 788-2212. 31/3/83

LUZERNE ensilée et foin de mil pressé à la corde à vendre. Directement du cultivateur. Tél.: (514) 347-5675. 20/5

FOIN DE MIL & trèfle avec livraison, grain de semence: orge Bruce, avoine, graine de mil. FERME PHILIPPE ST-MARD, Ste-Anne Des Plaines. Tél.: (514) 478-1516. 20/5

FOIN à vendre, Bury, Cantons de l'Est. (819) 872-3404 appelez aux heures des repas ou après 20h.

BELLE PAILLE sèche à vendre, aussi chaîne de nettoyeur Lajoie (400 pieds). GILLES LACOURSE, Ste-Monique, Cté Nicolet. (819) 289-2325. 27/5

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille.
610 De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194.
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392
JNO

MACHINES - OUTILLAGE

SPÉCIAL anniversaire sur moulanges & rouleuses électriques et électroniques neuves et usagées. Contactez les ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 INC. (514) 773-0881. 27/5

CRIBLE à patates 18" avec table à rouleau Haines, table à rouleau 20" avec trémis à jumbos. Ensacheurs pour 10, 20, 50 livres, planteurs 2 rangs McConnell 900$. Coupeuse automatique marque Haines et Wet Ditzelt. Tout reconditionné à neuf. Tél.: (819) 835-5264. 20/5

SPÉCIAL MOISSONNEUSES-BATTEUSES

Avons un chois exceptionnel tel que International, modèle 315, modèle 82, modèle 93, modèle 315, John Deere modèle 45, modèle 55, modèle 95, modèle 105, modèle 4004 Oliver 525, 535 Case 660 New Holland 975. Batteuses Massey Ferguson, 500 disques 400-300 disques; semoirs à grains, andaineuses motorisées, tracteurs 60 forces à 150 forces de toutes marques, pulvérisateurs avec attachement 3 points; herses à roulettes semi-portée de 28 à 56 disques. À des prix défiant toute compétition. CHARTIER NOËL RÉFRIGÉRATION INC., 1061, Boul. est, Louiseville, (819) 228-5117. Livraison comprise partout au Québec. JNO

MIX MILL

FABRICANT d'accessoires de vis à grain 4 modèles différents de moulanges, 6 modèles de rouleuses. Vis à grain, silo à grain. ÉQUIPEMENT BOUFFARD INC. C.P. 91, 686 3e rang Ste-Rosalie J0H 1X0 (jour) (514) 799-3000, (soir) (514) 774-1102. 10/3/83

BON CHOIX d'usagée: 5050 AC 1981, 235 hres; 2 chargeurs AC, 175 AC & Cab. 1981, 318 hres (3 items AC sujet à garantie), 520 Belarus 1980 & Pelle, moteur 3-71 GM diesel 103 HP, 995 Oliver, 1465 Oliver, 4 pneus neufs; andaineuse Case-Hesston moteur neuf; batteuse 525 Oliver table à grain 11'. (819) 365-4424 jour, 365-4517, soir. 20/5

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE NH 488, fourragère NH 718 électrique, bec à foin et maïs 1 rang, les 2 machines ont faites 3 000 balles de foin, 2 boîtes d'ensilage Kasten. Tél: (418) 873-2693. 3/6

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE automotrice Hesston 6550 diesel avec table à foin 6665 et table à grain. Tracteur industriel M.F. 50-C avec pépine. Tél.: (514) 456-3273. 29/5

FABRICANT remorque "boîte à bascule", fendeur de bois hydraulique vertical et horizontal. A. RACETTE, St-Augustin, Cté Portneuf, Qué. (418) 878-2050. 24/6

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE #489 New Holland, 1 an d'usage. Raison de vente: achat d'une autre "motorisée". Prix 8 000$. Tél.: (514) 764-3439. 20/5

TRACTEURS, HERSES, MOISSONNEUSES-BATTEUSES TOUS EN SPÉCIAL

TRACTEURS MF 1135, 165, 135, White 1855, 550, David 1200, etc. 15 herses semi-portées de 28 disques à 48 disques, White, Inter, etc. Semoirs, moissonneuse-batteuse MF 760 tout équipée en aubaine comme neuve, en plus d'une vingtaine d'autres batteuses. Beaucoup de machinerie!!! (possibilité de financement à 12% int.). St-Cuthbert. (514) 836-4596. 20/5

TRACTEURS industriels: M.F. 30 avec chargeur 7 900$; Case 530 avec chargeur 4 800$; M.F. 135 direction renversée 2 600$; M.F. 35 utilité avec chargeur 4 800$; M.F. 2500 monte-charge 14 500$; M.F. 204 monte-charge 7 800$; M.F. 70 chargeur Back Hoe 13 900$; M.F. 50A chargeur Back Hoe 12 800$; M.F. 220 Back Hoe 2 900$. BERTRAND ÉQUIPEMENT INC. (514) 473-1400. 20/5

VIS À GRAIN 8" x 51'; camion Inter 1967 3 tonnes avec boîte à bascule; camion Inter 1955, 4 tonnes avec plateforme; herse à disques Pittsburgh 40 disques 1980; charrue Sanderum 1981 3 versoirs, hydraulique. Tél.: (514) 456-3798, Cté Soulanges. 20/5

FARMHALL (A) sarcloirs; charrue 2 versoirs; faucheuse 6' 2 900$; M.F. 135 à verger 7 500$. Bertrand Équip. (514) 473-1400. 20/5

TRACTEUR Belarus 611 1979, cabine; chargeur 3 700 lb Hardy; souffleur à neige 7'; benne neige 7' sans chargeur possible. (514) 839-2577. 20/5

TRACTEUR OLIVER, modèle 1755, 4 roues motrices avec chargeur Lessard 1975. Tél.: (514) 258-2782. 20/5

TRACTEUR M.F. 1085 avec cabine, 85 HP, tout équipé, 1290 hres, en bon ordre. Tél.: (418) 486-2897. 20/5

À VENDRE: Attention cultivateurs! Sauvez $$ avant d'acheter vos machineries agricoles neuves ou usagées. Contactez: Bechard's Farm Equip., Champlain, N.Y. (518) 298-5381. 24/6

ANDAINEUSE M.F. 775, 1980; Lamborghini 854 dt 1981; semoir Inter combiné 6200, 16 disques 1981; vaches, taures vêlant avril. Soir (418) 365-5892, 6870. 20/5

CENTRE D'OUTILLAGE AGRICOLE DE GRANDE PRODUCTION

Ce que vous ne trouvez pas ailleurs, exemple: Case 4 x 4 1470, 150 HP, 19 500$. Case Back Hoe 580 ck, automatique 9 750$. Chariot élévateur White (fork-lift) 263 30' 19 500$. MF 50A chargeur 6 850$. Case 430, faux centrale hydraulique 3 950$. Super C, sarcleur 2 450$. Batteuse JD 7700, table grain 32 000$. JD 6 rangs, nez à blé d'Inde 8 000$. IH 303 grain, 315 blé d'Inde, Case 960-660, Oliver 525-535, MF 310-410, Gleaner K.E. de 6 500$ à 15 000$. Herse à disques semi-portée avec ailes 52R-44R-28R. Cultivateur semi-porté JD 24' 3 850$. White 15' 2 450. Fourragère NH 880, nez blé d'Inde 2 450$. Hesston pick-up et nez blé d'Inde 2 450. Planteuse JD 1240-1250-1260, 4 rangs, 6 rangs, semi-portés. Moniteur 2 000$-3 000$. Toutes pièces pour D-B 900-950, presse, etc... EQUITRACT LTÉE, sortie 134, route 20, 10845 Yamaska, St-Hyacinthe. (514) 799-5544. 20/5

À VENDRE TRACTEUR Inter, "Super C", bonne condition, 800 $. Tél.: (514) 667-2108. 27/5

SÉCHOIR à foin Malco 5 forces avec ou sans canal. Souffleur à neige Blanchet 6 x 8 bonne condition. Moissonneuse-batteuse Inter 1420, barre de coupe 13', 112 forces Axial-Flow, seulement 200 heures. Tél.: après 19h (819) 227-2769. 27/5

TRACTEUR WHITE, modèle 285, 4 roues motrices, cabine White sécuritaire, PTO 540 et 1 000 RPM, 1 600 heures, avec garantie, aubaine. Tél.: (514) 589-4785. 27/5

À VENDRE TRACTEUR White 2-105, 4 roues motrices, 1976, 2 500 heures, parfaite condition, moitié prix d'un neuf. Tél.: (418) 599-2352. 27/5

1 PLANTEUR à patates McConnell usagé, 2 rangs, modèle 500; 1 coupeuse de germe à patates neuve; arrosoir-pulvérisateur neuf FMC, réservoir 600 et 1 000 gallons, rampe de 60' et 84' pieds de largeur à commande hydraulique; classeur à patates, table à rouleaux avec calibreur de patates jumbos neuf; récolteuse de patates en vrac (combine) Dahlman à 2 rangs et un rang neuf. BERTRAND BENOIT INC., Ste-Brigitte des Saults, Cté Nicolet. (819) 334-2922. 27/5

TRACTEUR WHITE 285, 1978, 700 heures avec cabine et 4 sorties d'huile avec chargeur. Prix à discuter. (514) 754-4000. 27/5

TRACTEUR INTER 633, 4 roues motrices, 1976, seulement 1 200 heures. Pelle 2250, Blade H.D., souffleur à neige, charrue. (514) 451-4313. 27/5

POMPE À PURIN

MODÈLE CÔTÉ fonctionne sur PTO, ajustable sur toutes fosses en bon état. Tél.: (514) 539-2204. 27/5

CHARGEUR sur chenilles diesel, modèle Carterpillar D4, traction neuve. Prix 3 000 $. Tél.: (514) 669-9355 jour, (514) 667-8478 soir. 27/5

TRACTEUR ALLIS-CHALMERS CA, condition A-1, charrue double, faux 7 pieds, niveleuse, gratte arrière. Le tout 2 500 $. (514) 669-9355 jour, (514) 667-8478 soir. 27/5

CASSEUSES à fèves à vendre, une montée sur un Ford 4000 et l'autre sur un Ford 5000, en très bonne condition. Tél.: (514) 469-2266. 27/5

COMPRESSEUR 1.5 HP avec 200' de boyau; scie radial 10" avec table. (Industriels). Tél.: (514) 481-2959. 27/5

MIXEUR À ENSILAGE ET GRAIN

VANDALE, modèle 210, capacité de 170 bois, seaux, moteur de 7½ HP, neuf. Tél.: (819) 835-5440. 27/5

À VENDRE TRACTEUR

FIAT 1180, 125 forces avec cabine, tout équipé, 1981, seulement 150 heures, roues doubles à riz, 18.4-38, pesées. Charrue Overum-Sweden semi-portée, 5 raies ajustables 12-14-16-18 avec déclencheur à boudin, toute neuve de l'automne dernier. (514) 791-2019. 27/5

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE N.H. modèle 479, 1978, 2 vibros Ber Vac 12'. Tél.: (514) 583-3823. 27/5

"FORK LIFT" MF 2500, 1973 avec cabine, échelle 14', "side shift", capacité 6000 lb en très bon état. Inf.: (514) 794-2070. 27/5

RÉSERVOIR À LAIT

RÉSERVOIR à lait de marque De Laval capacité 650 gallons, très propre. Tél.: (514) 792-2099. Après 20:30 heures. 27/5

TRACTEUR 2590 Case avec roues doubles, environ 250 heures; charrue Case 5 raies 18 x 20. Prix à discuter. Tél.: (514) 245-3186 après 18h00. 27/5

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

M.F. 205, 300, 410, 750 diesel; Gleaner L diesel; J.D. 3300, 4400, 6600, 7700, FWD. Herses à roulettes semi-portées de 32 à 60 roulettes marque Inter, White, Case, etc. Tracteurs M.F., 1135 Ford County 4 x 4; J.D. 4230, Inter 1586 Ford 7600 cab. Spécial 1 tracteur Inter 2 + 2 no 3388, 152 heures, prix 35 000 $. Pour inf. S'adresser LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC., 705 Joseph Arthur, Joliette. Tél.: (514) 756-0501 (514) 756-8793 demandez Jocelyn ou Claude. 3/6

PETREL à moteur Sterling 150 HP; Case stationnaire 80 HP; moteur Ford V-8 "flat head"; M.F. diesel 4 cylindres 236; tracteur M.F. 50; tracteur Ford 1948; chargeur Ferguson 1950; faucheuse I-H avec orbit centre du tracteur; presse à foin I-H 47; presse à foin N-H 67; rotovator 50 pc; réservoir-épandeur 150 mts, etc. Abandon des affaires. S'adresser à ROLAND OUELLETTE, 16101 Charles, St-Janvier, Mirabel, J0N 1L0. Tél.: (514) 435-4997. 3/6

BATTEUSE Inter 715 modèle 1975 avec 3 tables, tête à maïs 4 rangs, table 10' (pick-up) table de coupe 13½' 1 200 heures. Faucheuse-conditionneuse Hesston modèle 6004 diesel 12' coupe avec cabine 1978, tracteur MF 1085 modèle 1977 avec roues doubles 81 HP 1 500 heures. Tél: (514) 346-2107 Acadie, Cté St-Jean. 20/5

TRACTEUR J.D. 2010 à gaz. Herse roulettes semi-portée J.D. 32 roulettes. Batteuse 45 J.D. (514) 581-3064, 1605 3/6

BATTEUSE M.F. 760, 3 tables, chaussée sur pneus 30.5 x 32 à riz. Prix à discuter. Tél.: (514) 245-3186 ou 348-7676 après 18h00. 3/6

RÉCOLTEUSE à patates pour vrac (Thomas) 1 rang, très propre. Tracteur M.F. 165 (1972) très propre. (514) 773-4982 soir. 3/6

POUR FINS d'irrigation un moteur Chrysler 318 p.c. avec pompe Hale, 1000 gallons par minute. 1 sarcloir à tabac 2 rangs, avec pioche. 1 épandeur à fumier 175 minots New Holland, 1 épandeur à engrais chimique. (514) 889-2822. 3/6

PRESSE À FOIN M.F. 10, très bon état. Conditionneur à foin M.F. Tél.: (418) 884-2406. 20/5

HACHOIR

JOHN DEERE, 6 pi, servi deux mois. ÎLE D'ORLÉANS. Tél.: (418) 828-9341. 20/5

MOISSONNEUSE - BATTEUSE White 7300, 600 heures seulement, nez à maïs 4 rangs, table à grain 13 pieds; semoir à grain Melroe 20 disques, 3 ans; silo à grain Victoria 150 tonnes, 1978. Tél.: (514) 796-3181. 3/6

À VENDRE machines agricoles et tuyaux d'acier pour ponts. Ponts de 6" à 12" de diamètre de toutes longueurs; fosses septiques de toutes grandeurs de 750 à 20,000 gallons pour maison, camp, porcherie, poulailler, clapier. Tracteurs, herses à roulettes semi-portées, rotoculteurs, vibroculteurs etc. Machines agricoles de toutes sortes (trop long à énumérer). MACHINERIES JEAN-PAUL JETTÉ LTÉE, 9301, ST-VINCENT, STE-SCHOLASTIQUE, MIRABEL. Tél.: (514) 258-3984, 2911. 8/7

WAGON à foin, herse à ressorts, herse à disques, semoir à maïs, faucheuse-conditionneuse Hesston, ventilateur, presse à foin Inter, épandeur à fumier Inter, lactoduc, moulin à faucher. Tél.: (819) 858-2620. 3/6

POMPE D'IRRIGATION avec canon et moteur à gaz. Tracteur M.F. diesel, modèle 90, très bien chaussé. S'adresser à MIRABEL. (514) 475-8333. 3/6

À VENDRE 3 presses à foin McCormick Inter 46, prix 750 $. Tél.: (418) 889-9315. 3/6

CTÉ COMPTON, moissonneuse-batteuse Gleaner K-2, 1977, hydrostatique, barre de coupe 11', cabine, 16 000 $. Tél.: (819) 875-5147. 3/6

TRACTEUR Case 1210, 1977, 65 PTO, 2100 heures avec ou sans chargeur, bonne condition. Ensileur Gehl, barre de coupe. (418) 228-4652. 3/6

TRACTEUR M.F. 184-4, roues motrices avec chargeur 30 heures, 1982, état neuf avec garantie. R. POTIER, STE-THÉRÈSE. (514) 435-1937 soir. 3/6

WAGON ensilage Dion 16', 3 rabatteurs; wagon Dion 12 tonnes tandem, plateforme à foin 24'; tracteur M.F. 285, 1981, 105 heures d'ouvrage. (514) 562-7309. 3/6

MOISSONNEUSE - BATTEUSE M.F. 35 Super, roues doubles; tracteur Oliver 1450, pneus à riz, cabine, 2400 heures; arrosoir 13' "boom". YVES. (514) 548-2171. 3/6

À VENDRE

PRESSE à balles rondes M.F.; faucheuse-conditionneuse de 9' Inter. Toutes deux à l'état neuf. Tél.: (418) 796-2001. 3/6

BATTEUSE

OLIVER 525 faux 11 pieds avec ou sans attachement maïs, excellente condition. Prix à discuter. ÉLOI LEMOINE, cultivateur (514) 782-2844. 3/6

FOURRAGÈRE N.H. 707, nez à blé d'Inde, nez à foin. Servi pour remplir 6 silos. Parfaite condition. 2 250 $. (514) 564-5531. 3/6

ÉPANDEUR à fumier Knight 350 minots, tandem, panneau hydraulique, 1 an d'usage. Cause de la vente: fumier liquide. (418) 882-2722. 20/5

TRACTEUR Satoh S 650G, 25 C.V. 4 cylindres, 570 heures, prise de force 540-1000 T.M., attelage 3 points, catégorie 1, 4 500 $. Tél.: (514) 658-2889. 10/6

CULTIVATEUR et vendeurs, vendez les machines qui ne vous servent plus et récupérez un précieux argent pour des choses utiles. Aucun déboursé, nous prenons seulement une commission sur la vente:

1 000 $ et moins: 5%
2 000 $ à 3 000 $: 3%
3 000 $ à 5 000 $: 2%
5 000 $ et +: 1½%

Vente privée ou par encan avec ou sans prix minimum garantie. Facilité pour déchargement. Transport disponible. JEAN-YVES LAVOIE, L'ISLET. Tél.: (418) 247-3773. 3/6

2 SEMOIRS M.F. 33, 2 John Deere, 1 Inter; herses semi-portées 40-36-32-3 points 32-38-24; vibro 10, 15, 18'; faucheuses-conditionneuses N.H. 461, 467, 479, 489; Hesston 1014; presse lance-balles, New Holland 268-270-276, M.F. 124, Hesston 4500 aussi M.F. 9, Oliver 520; hachoir (chopper) Gehl 72, New Holland 33; fourragère Inter 550; convoyeur 32'; charrue 3 raies automatique; épandeur N.H. 676; batteuses J.D. 95-55-45, Oliver 525. JEAN-YVES LAVOIE, L'ISLET. Tél.: (418) 247-3773. ST-PASCAL. Tél.: 492-3530. 3/6

ÉPANDEUR D'ENGRAIS Vicon semi-porté ou hydraulique; boîte à grain Turnco 1 an d'usage et un semoir à maïs M.F. 468. (514) 454-2803. 3/6

BATTEUSE à maïs, grain Gleaner Allis Chalmers F2, 4 rangs, en très bonne condition. Tél.: (514) 839-3329. 3/6

TRACTEUR M.F. 180, gaz, 1968, chargeur, pneus 15-5-38, 2 nettoyeurs Lajoie, montée 45', chaîne 700', largeur 12'". (514) 436-9067. 27/5

MOTT 3 points 6' presque neuve ou échangerais pour tracteur à gazon, aussi poutres de fer 38' x 18", 150 $. (514) 352-0170. 20/5

TRACTEURS Inter 574 diesel 16 vitesses, Oliver 1650, 4 roues motrices avec chargeur, MF 285 diesel avec cabine, Inter 724 diesel, David Brown 1200, Ford 5000 diesel, Farmhall 140 avec sarcloir, tracteur Universel 530 diesel 2 roues motrices, faucheuses-conditionneuses NH 779 et 769, 9' coupe, semoir à blé d'Inde Inter 56, 4 raies, vibro Brady 25½' avec rouleau double, vibros 12', 13' avec rouleau, rouleau à terre, voiture à plate-forme 20 x 8, voiture à lance-balles 20 x 8, côté de 8', presses à foin de toute marque, râteaux NH 55, JD, Inter. JEAN-PAUL RATHÉ, 166, rue Principale, Rougemont, J0L 1N0. Tél.: (514) 469-2370. 20/5

RÉSERVOIR À LAIT

MODÈLE 600 gallons, Mueller, lavage automatique, un an d'usage, comme neuf. Tél: (514) 451-4482. 10/6

TRACTEUR Inter Super C avec sarcloir dessous et charrue 2 versoirs; tracteur Oliver Super 77 à grandes roues, avec pelle double action, prise de force continue à l'huile et sortie d'huile. Après 18 hres (819) 228-3936. 10/6

TONDEUSES à gazon Roseman 5 sections, largeur de coupe 12', peu usagées. (514) 473-1400. 10/6

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE J.D. 1209; charrue Hydreen 4-12" portée; fourragère J.D. 3800 nez à maïs 2 rangs, barre de coupe; herse à finir Allied 44'; épandeur à fumier New Idea 315 minots, Oliver 210 minots. (514) 371-0067. 10/6

GÉNÉRATRICE 25 000 watts Onan sur roues à tracteur, presque neuve. Tél.: (514) 796-3691. 20/5

ANDAINEUSE Inter #4000 avec conditionneur pour foin & grain, a servi seulement 3 saisons, en bonne condition. Tél.: (514) 468-4703. 20/5

HERSE à roulettes White, 256 semi-portée, 56 roulettes avec roues doubles; arrosoir Tecnoma hydraulique 160 gal. avec rampe 22'. Tél.: (514) 451-5874. 10/6

VIBRO Sanderum 13 1/2' avec rouleau simple. Peigne pour herse à disques 3 rangées de dents, 13'. (514) 772-2862. 10/6

ANDAINEUSE M.F. 775, 12' de faux 1980. Fourragère New Holland 782, 1 an d'usage. Soir après 9 hres (418) 365-5892, 6870. 10/6

TRACTEUR White 2-60, charrue 4 versoirs 16" Kvernelands semi-portée, soufleur à ensilage Dion 60", 1 an d'usage. Tél.: (418) 599-2320. 27/5

TRACTEUR M.F. 135, gaz, "multipower", sortie d'huile, très propre. Tél.: (514) 589-5905. 20/5

6 SILOS (moulée) usagés. Niveleuse Roberge 8'. Citernes (purin) 2 000 gal. pour camion, Côté 3 000 gal. vacuum, Vincent 1 000 gal. ANDRÉ. (819) 221-2156 jour, 221-2106 repas. 27/5

FOURRAGÈRE Dion avec nez à blé d'Inde, un rang + barre à faux pour le foin. Très bon état. (514) 427-3815. 27/5

SURPLUS MACHINERIES DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE ÉPANDEUR fumier Inter 275 minots; herse ressorts 10', dents 1½"; fourragère Dion #488, 3 attachements, séparément si désiré; hachoir à foin Hawk Bilt Forano neuf; convoyeur à ensilage 22'; vieux tombereau (antique); 2 000 piquets de cèdre 6'; bassin eau d'érable 450 gallons (acier inoxydable). Tous état de neuf. (819) 362-7639. 10/6

POMPES d'irrigation neuves et d'occasion, de tout genre. Prix compétitif. Pompaction. (514) 337-6700. 10/6

BATTEUSE J.D. 4400 avec tête à blé d'Inde 4 rangs, table à grain, 300 heures d'ouvrage. Séchoir à batch Moridge 400; séchoir continu, Mathews. Tél.: (514) 682-2250. 10/6

TRACTEUR WHITE 285

COMME NEUF, encore sur la garantie, 380 heures seulement, 4 roues motrices avec cabine insonorisée. Cté Berthier. (514) 885-3255. 20/5

SÉRIEUSE aubaine, système à fumier "Proimex" comprenant pompe à préfosse, malaxeur avec rotophase, moteur 15 hp, cause abandon. Communiquez avec LES ÉQUIP. DE FERME JEAN D. BISSONNETTE INC. (514) 583-3497. 17/6

HERSE 32 disques 20" M.F. semi-portée 2 300 $. Semoir M. Harris 13 rangs 200 $. Râteau de côté 250 $. Tél.: (514) 439-3785 le soir.

TRACTEUR M.F. 255, avec sarcloir avant actionné par cylindre, 300 heures d'ouvrage, pneus 13.6 x 38, moteur 236 p.c. 60 hp; arrosoir hydraulique Georges White 150 gallons, avec pompe à haute pression, rampe 30', 1 an d'usage. Cause vente: abandon de la ferme. Tél.: (514) 588-4503. 27/5

TRACTEUR INTER modèle 4586, 300 H.P. pneus 24.5 x 32 roues doubles. Inter défonceur, modèle 5513, 172; vibro Shank Inter modèle 45, largeur 32 pi équipé système incorporation. Herse à disques "offset" White 14'; moissonneuse-batteuse Inter modèle 1460, barre de coupe 15' nez à maïs 6 rangs. Tél.: (514) 796-3111. 17/6

GIRO-FANEUSE de marque Fahr presque neuve, 13' larg. (4 toupies); 1 remorque, boîte à bascule avec une boîte à camion de 7' larg. x 13½', 32" haut. en bon état. Tél.: (514) 373-7378. 27/5

FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES

FAUCHEUSES - CONDITIONNEUSES J.D. modèle 1209; N.H. modèle 495, 12' largeur modèle 469, 479 et 489. Moulange Gehl; herses à disques Oliver 32 à 60 disques. Hachoirs (choppers) N.H. modèle 33 et 36, vis à grain 7" et 45' long. Batteuse Inter 82 modèle tralnant, Inter 205 et 203. New Idea montée sur uni-système modèle 702. Hachoir J.D. modèle 16A. Fourragère N.H. modèle 717 avec ramasseur d'andain, fourragère J.D. 35 avec ramasseur d'andain. Tél: avant 8 heures ou après 6 heures. YVON BRAIS, St-Pie Bagot. (514) 772-2920. 3/6

ATTENTION éleveurs de veaux: 4 vaches électroniques Nursette; hache-paille Proulx; entrée d'air motorisée automatique, système Ballon Victoria 23"; génératrice Onan 35,000 watts; écureur à piston, l'huile. (514) 245-7910. 17/6

TRACTEUR M.F. 1976, modèle 1135, avec cabine et chargeur (attache rapide). (514) 537-3984. 27/5

HERSE à disques IH 350, semi-portée, 32 disques, 2 ans d'usage, comme neuve. Région Mauricie. (819) 376-6861.

ÉPANDEUR à fumier marque Dion (à chaîne) déchargement sur le côté usagé en bon état. Écureur d'étable marque Houle comprenant 300' de chaîne, moteur 3 forces neuf, montée pivotante le tout usagé de 9 ans. Herse à roulettes traînante 28 disques, usagée, très bon marché. EDMOND LAURIN, Ville des Laurentides. Tél.: (514) 439-2345. 27/5

PRESSE À FOIN Inter 46, corde, très propre. Semoir Inter 13 disques, roues fer. Abreuvoir 250 gallons pour animaux. (514) 658-5690. 27/5

VIBROCULTEUR Rau Kombi 9', roulcaux brise-mottes, une saison d'usage. JEAN-DENIS. (418) 694-1349. 17/6

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE M.F. 10, 1600. Charrue M.F., 4 raies de 12'", déclencheuse 600. Les 2 machines en parfaite condition. (514) 478-1355. 27/5

TRACTEUR FORD 1952, charrue hydraulique 2 raies, parfaite condition, impeccable. Prix: 1 650 $ ou offre raisonnable. (514) 742-9361 après 18h.

TRACTEUR Inter 624, 60 forces, transmission agriomatic; presse à foin N.H. 1975, fait des balles 16 x 18, machinerie en parfaite condition. Aucune offre raisonnable refusée. Cause: terre vendue. JEAN-GUY PICARD, Joliette. (514) 753-5070. 27/5

TRACTEURS

J.D. 2130, 16 vitesses; M.F. 1105 roues doubles, extra propre; M.F. 230 diesel 750 heures; M.F. 135 diesel P.S.-M.P. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

CULTIVATEURS

McKee PT2 trainant 21½' 4 roues comme neuf. Allied 29 dents 3 points. Kongskilde 12½' dents fines et peigne. Kongskilde 14½', peigne et planche. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

ROULEAUX DOUBLES

BER VAC pour cultivateur ou herse 12½'. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES

J.D. 1209 comme neuve, 1 H 990, aubaine. Hesston PT-10. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

TABLE PICK-UP

BATTEUSE M.F. 10', LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

ÉPANDEUR

NEW IDEA 300 minots. LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

SÉCHOIRS

TOX O WIC 580 neuf; Tow O Wic usagé LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. Tél.: (514) 427-3612, 825-2546.

ANDAINEUSE

IH 230, 10½' conditionneur à foin comme neuf, LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. (514) 427-3612, 825-2546.

BATTEUSE

FORD 4 rangs à maïs aubaine, LES ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. (514) 427-3612, 825-2546.

REPRISES DE FAILLITE

Deux moulanges électriques usagées et trois moulanges électriques neuves à vendre entre 2 500 $ et 4 000 $. Contactez

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 INC.
3255, boulevard Laurier, Ste-Rosalie, P.Q. Tél.: (514) 773-0881. JNO

MODERN MILL

Économisez de 35 $ à 80 $/tonne de moulée grâce à nos différents modèles de moulanges électroniques complètement automatiques. Pour une estimation gratuite, contactez

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC.
3255, boul. Laurier, Ste-Rosalie, P.Q. Tél.: (514) 773-0881. JNO

SÉCHOIRS CONTINUS ÉCONOMISEURS D'ÉNERGIE

Baissez votre coût de séchage de 50% et plus grâce à nos séchoirs à ajustement entièrement automatique. Pour une estimation gratuite, contactez

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC.
3255, boulevard Laurier, Ste-Rosalie, P.Q. Tél.: (514) 773-0881. JNO

2 BOÎTES DION, 3 rabatteurs, gros wagons 12 tonnes, 4 pneus 11.00-20; fourragère 717, nez à maïs et à foin. Servi 3 saisons (état neuf). MICHEL VEILLETTE, St-Narcisse (418) 328-3031. 27/5

MACHINERIE agricole usagée et reconditionnée à neuf: herses à disques 32, 36, 44 roulettes; boîte ensilage M.F.; wagon 4 roues, wagon boîte à bascule Vibro 9'; tracteur Iseki 2.62, 1978, cabine; tracteur Ford 7600 1979, cabine; tracteur 55 Oliver au gaz avec pelle, White 1370 4 x 4, cabine, pelle; chariot ensilage Lajoie électrique; moissonneuses-batteuses de toutes marques et toutes grosseurs. LES ÉQUIPEMENTS J.L. THIBAULT INC., Cap St-Ignace, sortie de l'autoroute 20. Tél.: (418) 246-3707. 27/5

PELLE HYDRAULIQUE double action Heavy-Duty pré-fabriquée par Maillot hydraulique, 3 poids de levage 10 000 lb. Tél.: (514) 533-5143. 17/6

TRACTEUR Inter B414, diesel, 4 000 heures; faucheuse 7' M.F.; herse à disques Inter; herse à ressort; tombereau; réservoir à gaz, 200 gallons avec pompe. (418) 878-2091.

TRACTEUR Oliver OC3 (bulldozer), mécanique A-1, idéal pour ferme ou terrassement. Après 19h30. (514) 655-6388. 27/5

MOULANGE A MARTEAU

MOULANGE À MARTEAU, "Meter Mill" avec panneaux électriques. Les panneaux sont tous restés branchés. Condition excellente. (819) 849-2376 ou 849-7372.

VOITURE À FOIN, 6 roues, 22' 6" long. 8' large, échelette arrière 6' haut. Prix à discuter. Heure des repas. (418) 837-2007.

GÉNÉRATRICE 120/240 volts, 43 000 watts, alimentée par moteur diesel 4.236 Perkins, montée sur remorque. Très bon état. Prendrais échange génératrice 15 000 watts. (418) 855-2128, 855-2154.

J.D. modèle 3130, 1979, pneus à riz 18.4 x 34, excellente condition. Tél.: (514) 346-3167. 17/6

SÉCHOIR À MAÏS Super B, modèle 600 a servi une saison. En excellente condition. Faut voir. Fonctionne sur 220 volts. (514) 346-3167. 17/6

INTER 354 à gaz avec chargeur; 350 utilisé avec chargeur 444 diesel, 165 Massey diesel avec chargeur et rotoculteur, Satoh S650, à gaz; 135 Massey à gaz, 384 diesel 100 heures; 574 hydraulique, souffleur chargeur cabine. (418) 828-2243. 17/6

MACHINERIE à patates: arracheuse Oliver 2 rangs; boîte à patates 14' pour vrac; empileur de patates avec baume 36', marque Wood; table à rouleaux 20" avec calibreur à jumbos; ensacheur double 10, 20, 50 lb; brosseuse 15 rouleaux, reconditionnés à neuf. (819) 835-5264. 17/6

47 CAGES de mise-bas pour porc, 9 cages de maternité, 1 vrille de 5" diamètre 24' long. moteur 1-3" 30', monte-balles 24' avec moteur. Tél.: (514) 454-2979. 17/6

TRACTEUR 6-24 Inter, servo-direction, barrage de roues, bonne condition; sarcloir à betteraves pour Farhmall C; fourragère N.H. 616, nez à blé d'Inde, barre de faux, pick-up à andain. ST-JUDE. (514) 792-2394. 27/5

TRACTEUR CASE

TRACTEUR Case 2390, 1980, avec roues doubles, 1 000 heures; herse à disques 56, Case 1980. 239 Marie-Victorin, Baieville. (514) 783-6742. 27/5

ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT

Wagon de ferme d'une capacité de 10 à 25 tonnes.

Aussi disponible, plate-forme et côtés de lance-balles en acier de 18-20-22-24 pieds, en spécial.

Mangeoire à foin et à ensilage sur roues et remorques à bascules de 15 à 20 tonnes.

Nouveauté cage à sabot basculante. Souleveur de vache malade.

SERGE LEMAY,
RR 3,
2e Rang, WARWICK
P.Q.
TÉL.: (819) 358-2774
17/6

Équipement Frey pour le bétail: dispositifs d'entravement des bovins, mangeoires dissimulées pour veaux, tables basculantes de taille des sabots, mangeoires pour balles rondes, parquets faits sur commande et barrières. Balances Paul pour porcs et bovins, capacité de 500 à 4,000 livres. R.R. No 1, Moorefield, Ontario. (519) 638-2500. Concessionnaires au Québec:
Meunerie Coopérative de Ville-Marie
C.P. 400, Ville-Marie
Québec J0Z 3W0
(819) 629-2505
Léonard Ménard Ltée
Plaisance, Québec
Route 148, G0V 1R0
Jules Tardif
301, route Grande Ligne
Saint-Rosaire
(819) 758-0073
John Blanchard
24 Mario, Boîte 654
Waterloo (Québec)
(519) 539-0839 JNO

ATTENTION AUBAINE

POMPE à purin Houle 20' hors terre, 12' dans la terre, montée sur camion 6 roues, commandée par P.T.O. Camion Chevrolet 1976 moteur 427, 6 roues, boîte de 18', transport des animaux, bonne condition. Tracteur J.D. 2130, 1975, 1250 heures; charrue J.D. 4 socs déclenchables semi-portée; gratte 7' J.D. neuve. Alternateur 35,000 kilowatts; chaufferette 4800 BTU; souffleur à neige Fontaine 7' 2 ans d'usage. Pick-up Dodge 1979, 3/4 tonne manuel, moteur 360, 35 kilomètres, très propre. S'adresser à:
J.G. BESSETTE, ST-SIMON
BAGOT (514) 798-2800
3/6

ÉLÉVATEUR À COURROIE POUR GRAIN

Capacité de 900 ou 1650 ou 3000 ou 4000 minots à l'heure
24 en inventaire, toutes hauteurs
Prix à partir de 2 000 $
INSTALLATION FACILE
PASSEZ CHEZ L'AGENT DES SILOS À GRAIN
BEHLEN
ROD LETENDRE MACHINERIE INC.
331 Bas de la Rivière, St-Pie
(514) 774-2406 soir (514) 774-0864
17/6

OFFRE tout à fait exceptionnelle à ne pas manquer. Machinerie à l'état presque neuf, région Chicoutimi. Herse à ressorts 1 500 $. Herse à disques Inter, 32 disques 2 000 $. Pépine industrielle Ford 4 500 $, prix de vente 5 000 $. Wagon à foin avec boîtier métallique 2 500 $. Moulange J.D. No 750 avec balance électronique 12 000 $. 2 cabanons pour moulange 2 000 $ chacun. Hachoir J.D. 3 500 $. Tracteur J.D. 2130, 3700 heures 10 000 $. Camion Inter 5 tonnes 69,000 km, à l'état neuf, avec boîte pour transport d'animaux 12 000 $. Pour informations, contactez RÉAL FORTIN (418) 628-5785. 27/5

JD 3140, turbo pneus 20.8 x 38, 300 heures; JD 3130 pneus 20.8 x 38, 1400 heures, presse et lance-balles JD No 336, 3 ans, en parfaite condition directement du propriétaire. (418) 338-1307. 10/6

MAISONS

MAISONS MOBILES A-1 Inc., 13400, route 117, St-Janvier 435-7766. Succursale 10845 Yamaska, St-Hyacinthe 799-5544. Soir 774-1485. Achetons roulottes, payons comptant. Achetons maisons mobiles toute condition et payons comptant. Nous avons 40 roulottes neuves et usagées de 13 pieds à 35 pieds. Idéal pour chalets ou habitations. Maisons mobiles 10-12-14 pieds neuves ou usagées. L'extraordinaire maison préusinée. 20/5

MAISON de campagne, 3 étages, terrain 170 x 210, située Ste-Angèle de Mérici. Chevelle Languna 1973, 40,000 milles, bon état. Pompe à eau. (418) 775-4863. 27/5

ATTENTION cultivateurs région de Sherbrooke, maison d'un certain âge située dans le village de Johnville, terrain 160 x 130 paysagé. (819) 832-2280. 3/6

CHERCHE MAISON de campagne à louer dans la région de Montréal, prix abordable. Tél.: (514) 799-5756. 20/5

À VENDRE maison de campagne 5½ app., avec sous-sol, intérieur et extérieur rénovés à neuf; avec garage neuf et cour asphaltée, sur grand terrain, situé à 2 milles du village St-Marcel. Prix à discuter. Tél.: (514) 794-2760, 789-2413. 10/6

MAISON de campagne dans village St-Marcel, cté Richelieu, chauffage électrique ou bois avec remise, 22 000 $. Tél.: (514) 794-2070. 27/5

ROXTON PONDS 35 milles. Tél.: (514) 254-8902. 27/5

ILE DE VANCOUVER, vieille maison rénovée à la campagne, 4.3 acres, barrières en billots, jardin, champ de maïs, trois acres boisées. Vendre ou échanger. (604) 248-3853.

MAISON MOBILE 60' x 12', bonne condition, idéale pour main-d'oeuvre ou chalet. Tél.: (514) 454-3043.

OFFRE D'EMPLOI

HOMME avec expérience travail, entretien sur domaine (ferme), temps plein ou partiel, maison fournie. R. POTIER, STE-THÉRÈSE, (514) 435-5029. 3/6

JEUNE homme demandé pour culture maraîchère de 17 à 21 ans avec expérience, logé, nourri, salaire à discuter. M. DANTE ROMANI, 508, côte St-Louis est, Blainville, J7E 4H5. Tél.: (514) 435-3067. 20/5

DEMANDE cultivateur actif ou retiré pour présenter produit exceptionnel, immense potentiel, aucun investissement requis. Doit connaître ensilage, fourrage, etc. S'adresser à 110 Sacré-Coeur, suite 207, LONGUEUIL, J4L 1A8 ou (514) 649-0742. 3/6

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS vieux manteaux chat sauvage, bonne condition, paierais 70$ et plus. Achèterais aussi vieux manteaux rat musqué, écureuil, lapin, etc. Prix à discuter. Appelez (514) 843-4000. (Frais virés acceptés). JNO

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, Route 139, Roxton Ponds, Cté Shefford. (514) 372-9527. 27/2/83

COUPLE pré-retraité sérieux cherche pension sur ferme pour vacances et fins de semaine. C.P. 784, Succ. R, Montréal, H2S 3M4. 20/5

URGENT

BESOIN de louer du quota de transformation. Paierais comptant au transfert. Tél.: (418) 246-5764. 27/5

RECHERCHE moteur de tracteur Case 930 diesel 401 p.c. ou achèterais tracteur au complet pour pièces. DENIS AUBÉ (819) 824-3107. 20/5

ÉPANDEUR D'ENGRAIS en bandes (side-dresser). Tél.: (819) 562-8727, frais virés. 20/5

QUOTA

AVONS besoin de louer 800 kilos de m.g. de lait de transformation. Paierais comptant au transfert. Tél.: (514) 581-5038.

J'AI BESOIN de quota de transformation environ 1000 kilos m.g. S'adresser: GILLES DELAND, Henryville, cté Iberville. Tél.: (514) 299-2509. 17/6

ACHÈTERAIS des seigneurs Shore-Time ainsi que, abreuvoirs à poulets Mark II en bonne condition. Tél.: (514) 372-9653. 3/6

ON DEMANDE

PICK-UP À FOIN 5'' pour J.D. 34. ÉQUIPEMENTS LAZURE & RIENDEAU INC. (514) 427-3612, 825-2546.

DÉSIRERAIS louer 1 000 kilos de gras de lait de transformation. Tél.: (418) 887-3643.

SALLE DE TRAITE

RECHERCHE système de salle de traite, double 3 ou 4, Chore Boy, de moins de 10 ans. (819) 425-2583.

ACHÈTERAIS MAÏS-GRAIN
de qualité inférieure. (418) 596-2872.
10/6

PENSION D'ANIMAUX

PRENDRAIS animaux en pacage pour l'été. Tél.: (514) 475-8333, région Mirabel. 3/6

PLANTS

PLANTS de fraises inspectés à vendre, Veestar, Redcoat, Sparkle, Bounty. CLAUDE JUTRAS, 117 rang Versailles, Mont St-Grégoire, J0J 1K0. (514) 347-7088. 20/5

PLANTS fraisiers Redcoat à vendre. S'adresser à R. HOGUE, 9 Trait-carré, Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: (514) 478-0269. 27/5

ASPERGES Viking, griffes de 1 an, de première qualité. St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-7367. 27/5

PLANTES de vigne — boutures enracinées en pots, variétés: Fredonia, De Chaunac, endurcies par le froid. FERME BIO-EX. Tél: (514) 373-5479. 1/4

PLANTS de fraisiers Senator Dunlop, produisent des fruits juteux et en abondance. 50 $ le mille, 6 $ le cent plants, transport compris. JEAN-PAUL V. AUDET, R.R. 1, C.P. 692, Maria, Cté Bonaventure, P.Q. G0C 1Y0. Tél.: Après 16h. (418) 759-5406. 27/5

FRAMBOISIERS Newburg, Muskoka, Carnival, Gatineau 100p/35$, 250p/75$, 500p/125$, 1000p/205$. MICHEL FERRON, 380 Gérin Lajoie, Yamachiche, G0X 3L0. (819) 296-3124. 27/5

POUSSINS - POULETTES

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 437, Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 439-2601. JNO

POUSSINS pour la ponte et la chair dindonneaux 1 jour et démarrés, canards, cailles, oies Embden et Toulouse, faisans, poulettes prêtes à pondre. Liste de prix gratuite. DENYS BÉLANGER, Ste-Louise, Cté L'Islet, Qué. G0R 3K0. (418) 354-2557. 1/7

COUVOIR QUÉBEC OIES

OISONS, un jour pure race et commerciaux Emdem ou Toulouse. Voyez des spécialistes. (514) 371-7400. 3/6

FAISANS — PERDRIX BARTAVELLE. Éclosion toutes les semaines à l'année longue. Aucune quantité limitée. Liste de prix sur demande. FERME LEROUX & FILS, 255 R.R. 1 Nord (Sortie 133, Trans-Canadienne) St-Hyacinthe, Québec J2S 7B4. Tél.: (514) 799-4936. 17/6

COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte, rouges, (Golden Comet): noires & rouges (Harco), grises (Playmouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans et pintades & poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960 boul. St-Canut, St-Canut, Mirabel J0K 1M0. (514) 258-2404. 24/6

FERME NADON: poulettes 20 semaines prêtes à pondre, rouges Warren, noires Arco. Bon choix de chèvres, coqs lourds jusqu'à 14 lb. Tél: (514) 839-6528. 1/7

SEMENCES

SEMENCE de lotier. Empire certifiée germination 91% 2,75$ la livre. LOUIS-GEORGES BIRON, St-Elphège, R.R. 2, Pierreville J0G 1J0. (514) 568-5063. 20/5

SERVICES

SERVICE de blanchissage, blanchissage à la poudre d'argile. Lavage, peinture intérieure et extérieure. Balayons à l'air compressé. J. LANDRY, St-Césaire. (514) 469-4536. 8/7

AMIS CULTIVATEURS

DRAINAGE RIVE SUD INC, Service complet pour drainage souterrain. 94 Reid, St-Lambert (514) 671-7930 10/6

ÉPANDAGE PAR CAMIONS

ENVIRON 3 600 gallons sur une largeur d'environ 40' d'épandage. Pompe indépendante munie d'un agitateur pour purin liquide. St-Liguori, cté Montcalm. (514) 756-2021. 27/5

ÉPANDAGE DE PURIN

LES ENTREPRISES REMIC ENRG., 185, rang 4 Centre, St-Denis-sur-Richelieu, cté Verchères, Qué. Tél.: (514) 787-2920. 3/6

PNEU NATIONAL

SPÉCIALITÉ: pneus de ferme, service de calcium, service routier. 785 boul. Industriel, Mascouche, Québec. Tél.: (514) 474-3561 ou 474-4433. 17/6

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT, 182 Rte 221, Napierville. (514) 245-7108. 28/10

SILOS

SPÉCIAL ANNIVERSAIRE, sur séchoirs à batch ou continue à recirculation de marque Super B sur silos & élévateurs. Contactez LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. 1979 Inc. (514) 773-0881. 27/5

SILO en bois de marque Bessette, grandeur 12' x 24'. Tél.: (514) 792-2999, après 20:30 heures. 27/5

SILO Supérieur 18 x 55 (3 ans) avec videur; banc de scie Desjardins, lame 28" pour bois de corde avec courroie plate. (819) 472-5823. 27/5

SILO Ribstone 20' x 70' à vendre, avec videur Butler complet avec câblage, en utilisation pendant seulement cinq ans pour haylage. (613) 527-5700. 27/5

VIDEURS DE SILO PATZ SERVICE & PIÈCES

NEUFS ou usagés, toutes grandeurs, prix réduits, prenons retours. Appelez et vérifiez nos prix, ceci vous accordera un escompte spécial. L.A. LACOSTE & FILS, INC. (514) 692-2909. 22/7

SILOS
Silos en douves de béton 12' à 24' de diam.
- **Finitions intérieures uniques**
- **Rapidité d'érection**
- **Facilité de rehaussement**

PLATE-FORMES
La plate-forme de Silo Supérieur mesure 50, 70, 90 ou 100 pi de diamètre sur une hauteur de 5 pi incluant la fondation. Un volume supplémentaire est obtenu en creusant en dessous du niveau du sol.

SILO SUPÉRIEUR
C.P. 667, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald, Cté Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808 JNO

SPÉCIALISTES EN BÉTON DE FERME
Citernes à purin
de 8' — 12' — 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'
Plates-formes à fumier
de 4' à 8' de hauteur
diamètre désiré
Silos coulés
de 16' — 18' — 20' et 24' de diamètre

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
CP No 1241
Acton Vale, Qué.
Tél.: (514) 546-2798
1 (514) 546-2797
Frais virés acceptés
JNO

SILOS
Ordinaires = 12' à 30'
Silodor = 16' à 30'
Silos à purin = 30' à 100'
Produits Patz
SILOS BEAUDRY INC.
1895 boul. Industrie
Transcanadienne
Beloeil, Québec
J3G 4S5
Tél.: 514—464-5011
Soir: 514—584-3116
EST DE L'ONTARIO
BIENVENUE
BILINGUE
JNO

SILOS
ACIER GALVANISÉ
Silver Shield
- Silo à ensilage
- Silo à maïs humide
- Séchoir à grain M & W
- Élévateur à godet
- Crible à grain

O. LEBRUN & FILS INC.
63B rue St-Laurent
Maskinongé, J0K 1N0
(819) 227-2244
JNO

CIMENT SOUFFLÉ L.M. INC.
190, rue Elvin, Drummondville, Québec, J2B 6V3. Tél.: (819) 478-0661. RÉPARATION DE TOUTE CONSTRUCTION DE BÉTON.
Méthode de réparation:
BÉTON SOUFFLÉ
- Intérieur de silo
- Intérieur de porcherie
- Fosse à purin
- Nettoyage à pression d'eau 2,000 lb
- Nettoyage au sable (sand-blast) 10/6

FOSSES À PURIN
Plate-forme à fumier
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.
FOSSE A. B. INC.
4345, Ave Richard
St-Grégoire, Cté Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER
15/7

SILOS
— Équipement Patz
— Manu air 1000
— Fosses à purin
— Silo car
MEUNERIE JETTE INC.
(514) 469-3002
8/7

FOSSES À PURIN de tout genre, de 50' à 105' de diamètre, 4' - 6' - 8' - 12' - 16' de haut. Pour estimation gratuite, s'adresser à: PROFOBEC INC., ST-GABRIEL-DE-BRANDON, CTÉ BERTHIER, C.P. 1504, J0K 2N0. Tél.: (514) 835-3381 jour, 836-2474 soir. 10/6

TERRE À LOUER

TERRE à louer 110 acres en culture, région de DUNHAM. Tél.: (514) 295-2182. 20/5

ENVIRON 30 arpents St-Roch de L'Achigan, terre non cultivée à louer à long terme pour culture diverse. Après 20h00. Tél.: (514) 588-2123. 27/5

TERRES À VENDRE

TERRE à vendre à Saint-François de Montmagny, très bien bâtie avec 75 acres de terre en culture, située dans le village. Informations, tél.: (418) 883-3653 ou 885-4027. JNO

QUÉBEC ONTARIO

FERMES laitières, avicoles, céréalières, terres nues, etc. Choix important. ROGER DURIEZ COURTIER (514) 489-3212, (514) 342-0153. JNO

ST-LIGUORI (entre Rawdon - Joliette) terre 84 arp. cultivés, bâtiments et machinerie, maison pièce sur pièce, 8 app., presque tiers du prix à 9½%. (514) 834-3700. 20/5

VICTORIAVILLE belle ferme, animaux, roulant, quota de lait, piscine, foyer 5½ arpents de large par 1 mille de long, grange, étable, maison, 6½ pièces. Tél: (819) 752-4231 ou 752-4184. 20/5

ST-AMBROISE près de Rawdon 100 arp. de terrain plat incluant bâtiment de ferme, hangar, garage, serre etc. Idéal n'importe quel genre de culture ou l'élevage, maison entièrement rénovée. Tél.: (514) 753-3290. 20/5

FERME ST-HYACINTHE: 300 arpents, grande culture, plan de séchage, terre drainée, grande maison rénovée. Dossier #1597. Bureau Central d'Immeubles St-Hyacinthe Inc. Inf. JACQUES MARTIN 1 (514) 773-1122. 20/5

FERME 10 MILLES DE ST-HYACINTHE: 225 acres, 110 drainées, 80 vaches, quota 154 litres/jour, 9998 Kg gras. Machinerie complète, etc. Dossier #1602. Bureau Central d'Immeubles St-Hyacinthe. Inf. JACQUES MARTIN 1 (514) 773-1122. 20/5

ST-NAZAIRE terre 170 arpents dont 80 en culture, 90 en boisés, maison en pierres des champs, grange, étable 30 x 100, ½ mille autoroute 20. 75 000$. 796-3587 ou 773-3471. 20/5

PRÈS LAC TÉMISCAMINGUE

GUIGUES: site exceptionnel, tranquille, vue magnifique sur le lac, maison 2 étages 27 ans, grange étable 20 ans, grand garage, entrepôt, 300 acres de terrain, propice pour agriculture, jardinage, élevage, coupe de bois, activités touristiques... etc., aussi grands terrains pour chalets. Réal Lacroix (819) 376-8339. 20/5

COMTÉ JOLIETTE ferme 115 arpents avec érablière, 1 maison, bâtiment, machinerie, 3 tracteurs; très propre, particulier. (514) 589-4551. 20/5

FERME à vendre de 25 arpents située à St-Robert, 6 milles de Sorel, avec maison et bâtiments, très propre. Tél.: (514) 782-2912. 20/5

PETITE FERME à vendre 11 arp. cultivables, bungalow, garage double, remise, entrepôt, 1 serre. Tous de construction récente. Route 148 Mirabel. Tél.: (514) 258-3780. 20/5

BÉCANCOUR: 50 acres terre pour culture maraîchère, 30 acres cèdres et "plaines" en bordure de rivière. Tél.: (819) 294-2253 soir. 20/5

À VENDRE VERGER Nicolet 120 arpents environ 50 boisés, 2 100 pommiers adultes, 1000 semi-nains, maison-manoir 12 pces, entrepôt, frigo, commerce demi-gros, gros détail, 385 000$. Facilité prêt agricole. Immeubles Goulet Courtier (514) 374-5744 Pierre De Cassagnac (514) 523-6519. 20/5

TERRE 135 arpents 120 en culture dont 60 drainés, bâtiments neufs. Tél.: (514) 562-7309 ou 9275. 3/6

100 ARPENTS, maisonnette, 2 milles de St-André-Avellin, rang Ste-Madeleine, 1/3 boisé, 22 500 $. Après 18h00 (819) 684-0751. 27/5

INVERNESS, 175 acres, 100 acres cultivables, érablière, bois de chauffage, maison, 2 logements, grange avec nettoyeur, silo. Prix à discuter. (418) 453-2263. 27/5

ST-AUGUSTIN, 6 arpents avec 8 serres pour jardinage, équipement inclus, avec maison neuve. (514) 436-4432, 438-5911. 27/5

VERGER à vendre à Hemmingford, 53 acres, 1 200 pommiers, érablière, bonne maison, remises, garage, machineries, étang paysagé. Tél.: (514) 247-2835. 27/5

ST-JEAN-BAPTISTE 98 arpents drainés. YVES ST-PIERRE, agronome, 5726 Laurier, St-Hyacinthe. (514) 774-3505. 27/5

TRÈS BELLE FERME maraîchère, 15 milles Montréal, 60 arpents drainés, entrepôt réfrigéré, roulant, résidence deux logements. Tél.: (514) 454-4969. 27/5

VERCHÈRES 282 arpents grande culture, très bonne terre + 61 boisés, maison 10 pièces, grange 121 x 52. (514) 785-2983. 27/5

RÉGION Drummondville, 50 acres, maison neuve, foyer, chauffage électrique. Machinerie. 12 vaches, veaux. Terrain paysagé. Entier ou séparément, 85 000 $. (819) 394-2226. 27/5

STE-GERTRUDE, Cté Nicolet: 140 arpents, maison rénovée, excellents bâtiments (pas d'animaux, ni machinerie); prix réduit, offre raisonnable. (819) 297-2044. 27/5

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU ferme laitière, quota 285 000 kilos, pipeline, drainage souterrain, 145 300 ou 690 arpents groupés. (514) 787-2707. 27/5

PIERREVILLE terre de 12 arpents avec grange 50' x 100', 2 étages, premier plancher 8' hauteur. Aubaine 30 000 $. Tél.: (514) 354-5167. 3/6

CTÉ COMPTON, ferme laitière, 360 acres, 125 en bois, 360,000 lb de quota, 70 têtes, équipement en excellente condition. Tél.: (819) 875-5147. 3/6

FERMES LAITIÈRES

ST-GEORGES DE WINDSOR, 300 acres dont 200 en culture, 1 troupeau de 90 têtes de 48 vaches (21 pur sang) pipeline 2" quota 570,000 lb de lait, moyenne du troupeau 12,615 lb. VICTORIAVILLE, 350 acres dont 250 en culture, troupeau de 125 bêtes dont 65 vaches, pipe-line 2", quota 700,000 lb de lait, moyenne du troupeau 11,000 lb. ST-PAUL DE CHESTER, 200 acres en culture, 175 acres boisées, troupeau 80 têtes dont 40 vaches, pipe-line 1½" quota 450,000 lb, moyenne du troupeau 10,000. J.B. LEMIEUX & ASS. INC. COURTIER. Tél.: (819) 758-7538. 27/5

STE-HÉLÈNE CHESTER, érablière, 200 acres, 13,000 - 15,000 entailles, 10,000 installées. Cabane 30 x 42, évaporateurs, tracteur. Bois franc à faire. (819) 344-2215. 27/5

DIRECTEMENT du propriétaire, maison, bâtiments et fond de terre de 80 arpents à environ 6 milles de Rimouski. Tél.: (418) 736-4558. 3/6

BONNE TERRE 60 arpents, drainage souterrain, 28 milles de Montréal par autoroute 30, possibilité construire. (514) 787-2707. 27/5

ROXTON POND ferme laitière à vendre 148 arpents, équipement complet, quota de lait industriel plus intégration au lait nature, avec ou sans roulant. Tél.: (514) 372-0624. 3/6

ST-GERMAIN, 449 route 122, 4 milles de Drummondville, aubaine, 8 pièces, 2 bâtiments, 430' x 250', estimation 36 000 $, vendrais 12 000 $. (514) 526-5347. 3/6

FERME 2 porcheries engraissement 1800 porcs. Terre 160 arpents. Sucrerie 3000 entailles vacuum. Instruments aratoires, maison, bâtiments, etc., ST-RAPHAEL. (418) 243-2830. 3/6

À ST-LIGUORI à 40 milles de Montréal ferme maraîchère 55 arpents dont 15 arpents boisés, aucun bâtiment, prêt à 12% échu en 83. (514) 581-4179. 24/6

LOTBINIÈRE, à vendre ferme située le long du fleuve, environ 100 arpents, bons bâtiments, machinerie en bonne condition. Tél.: (514) 796-2401. 3/6

FERME à vendre à Ste-Agathe, 135 arpents dont 100 en culture avec maison rénovée et autres bâtiments. Maison et bâtiments pouvant être vendus séparément de la terre. Tél.: (418) 599-2320. 3/6

SAWYERVILLE, 130 acres, ½ boisé, maison centenaire, grange avec écurie, site magnifique, 85 000 $, négociable. (514) 279-4606, (819) 889-2733. 3/6

RÉGION Nicolet: terre 140 acres, 115 en culture, maternité capacité 80 truies. Très propre maison rénovée. Tél.: (819) 224-7795. 27/5

MAISON, grands bâtiments tout équipés, 70 x 80, remise, quelques arpents de terre. Située 60 milles Montréal, région Sorel. (514) 794-2599, 2075. 27/5

GRANBY, ferme de 175 acres dont 110 en culture, bâtiments, en bon état. Propriétaire financerait à taux réduit. Tél.: (514) 375-2176. 3/6

FERME laitière située à Dunham, 416 acres. Pour information. Tél.: (514) 670-9411 ou 295-2325. 3/6

FERME à vendre, 400 acres avec 3 maisons, bâtiment pour 500 têtes, région Bromont, 2 milles de l'autoroute Cantons de l'est. (514) 372-6718, 7642. 3/6

FERME LAITIÈRE 278 acres, cultivées 166 acres. Quota 441 500 lb, lait industriel, bon troupeau Holstein, silo, équipement moderne, maison rénovée. TRUST ROYAL, BERTRAND PROVENCHER. Résidence (819) 293-4290. Bureau (819) 379-4322. 10/6

RÉGION VALCOURT 2 fermes: 1ère 140 arpents avec maison, grange, nettoyeur, 30 vaches à boeuf, endroit tranquille. 2e, 70 arpents, sur route pavée 1 mille village, avec maison, garage, grange. Bas prix. Tél.: (514) 532-2767. 15/7

MERCIER, Cté Châteauguay, route 138, 336 arpents. Toute offre raisonnable acceptée. PIERRE GAGNER. (514) 337-6700 jour, 331-2572 soir. 10/6

STE-MARIE SALOME

Ferme laitière 77 arpents cultivés, tout équipée, troupeau Holstein, 200 000 $. VIATEUR BOURGEOIS. (514) 839-2850. 20/5

FERME région Lotbinière, maison 8 ½, grange-étable, bergeries (capacité 250 moutons), 60 arpents, 9 boisés, 49 000 $. Inf.: (819) 287-4302. 10/6

ST-NORBERT (St-Gabriel de Brandon) ferme de 170 arpents dont 75 boisés. Une érablière équipée, machineries, maison de campagne 8 pièces. Belle vue, 2 ruisseaux. Idéal pour élevage. Prix 80 000 $.

STE-ANGÈLE DE PRÉMONT, barsalon 112 places avec terrain de 50 arpents, 2 étangs de pêche, permis pour pisciculture, camping sauvage, baignade, pêche, ruisseau et sources. Idéal pour groupe. Prix 98 000 $. MARCEL TURENNE, courtier, St-Gabriel de Brandon. Tél.: (514) 835-2995. 27/5

ST-JEAN, Ile d'Orléans, directement du propriétaire, maison, bâtiment, fonds de terre, environ 50 x 2½ arpents, pas animaux, pas instrument. 829-2749. 10/6

VARENNES, terre à vendre, rang du Pays-Brûlé, 127 arpents. S'adresser à (514) 652-2638. 20/5

FERME 45 arp. avec quota de lait, installation pour 40 vaches à lait, à vendre ou à échanger pour immeuble à revenus, située à St-Pie Bagot. Tél.: (514) 772-5811 après 17h. 10/6

YAMACHICHE, ferme laitière, troupeau canadien pur sang, 120 têtes, 215 acres de terrain, bâtiments et grande résidence, quota 589 370 lb gras. FRANCE DUPUIS (819) 375-1601, (819) 374-2474. TRUST GÉNÉRAL INC., courtier. 10/6

DANS LA RÉGION de Marieville, plusieurs choix de fermes de différentes grandeurs: rang du Cordon, bas de la rivière Nord, etc. Aussi choix de fermettes. GILLES OSTIGUY (514) 460-2385, 658-4311. TRANS-ACTION IMMEUBLES ÉTHIER INC. COURTIER. 27/5

TERRE 3 arp. x 28 arp. ½ boisé, avec maison, bâtiments, traversée par rivière Nicolet, rang des Rivières à St-Lucien. Tél.: (819) 397-2875. 10/6

PETITE FERME, jardinage, 10 arpents, bungalow bâti 1973, poulailler équipé électrique, 3 étages 200 x 36, "Timberjack" 230, bon ordre 1970. (514) 568-2084. 10/6

STE-FRANÇOISE, Cté Lotbinière: terre à vendre 128 arpents avec roulant, animaux et quota de lait. Tél.: (819) 287-4330. 17/6

CANTONS DE L'EST Richmond, prairie 30 acres, magnifique cédrière de 20 acres, lac artificiel, bâtiment, maison de campagne, vue magnifique, idéal comme endroit de villégiature ou plantation de pommiers, fraisiers, framboisiers. Tél.: (514) 254-0789, (819) 826-3270.

MARIEVILLE: Ferme laitière 270 arpents en culture, 5 boisés, quota nature, 95 bêtes, bâtiments, maison neuve. F. GAGNÉ 460-4778, 462-1880. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION MASKINONGÉ, grande ferme laitière, excellent quota, vaches pur sang enrg. A. DESJARDINS (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

RÉGION ST-NORBERT, élevage Hereford pur sang, érablière, 1 400 entailles, 172 arpents, bien bâti. G. DESCHENEAUX (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

SHAWINIGAN, élevage Charolais, 150 arpents, 82 têtes, bâtiments neufs, 150 x 62, bungalow. G. DESCHENEAUX (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

STE-ÉLISABETH, 80 arpents drainés, très bonne condition, sans bâtiment. G. DESCHENEAUX (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

STE-ÉLISABETH, 180 arpents, 150 drainage souterrain, bien bâtie, financement à 9.5%. G. DESCHENEAUX (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

ST-ESPRIT, ferme laitière, 52 têtes, quota 4 794 kg matière grasse, vendue toute équipée. A. VILLEMAIRE (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

ST-JEAN-DE-MATHA, 200 arpents, érablière 3 500 entailles, bâtiments d'élevage, 250 000 $, échange. G. DESCHENEAUX (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

ST-LIGUORI, 200 arpents, capacité d'élevage 150 têtes, bâtiment 157 x 30, pas de maison, drainage. G. DESCHENEAUX (514) 759-1477. TRUST GÉNÉRAL, COURTIER.

ST-HYACINTHE: Ferme 90 arpents, partie érablière, maison, écurie, machinerie, site idéal pour centre équestre. RAYMOND CUSSON (514) 583-6109, (514) 467-1120. MONTRÉAL TRUST, COURTIER.

RÉGION BAGOT: 300 arpents, grande culture dont 130 drainés, maisons, bâtiments, machinerie. Prêt de la SCA, transférable à 9½% l'an. Avis à l'intéressé. RAYMOND CUSSON (514) 583-6109, MONTRÉAL TRUST, COURTIER (514) 467-1120.

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU: Terre grande culture, contrat de betteraves, 118 arpents drainés, bungalow 2 ans, 3 chambres, hypothèque: 132 000 $ à 8%. Faut vendre. Appelez LIONEL HÉBERT (514) 467-1120, MONTRÉAL TRUST, COURTIER (514) 467-1120.

ST-MARC: Ferme 10½ arp. Granges, écurie de 12 stalles, superbe cottage 8 pièces, pour "gentlemen-farmer". G. BEAUCHEMIN 653-4111. LE PERMANENT, COURTIER.

ST-MATHIEU DE BELOEIL: Ferme 12½ arpents, bonne terre arable, bien égouttée. Idéal pour culture maraîchère. G. BEAUCHEMIN 653-4111. LE PERMANENT, COURTIER.

RÉGION Sorel soixante arpents, sept en bois, bonne grange, puits, eau de la ville à portée, chemin asphalté, clôture industrielle pour bison. 75 000 $. Prix spécial pour bisons & machineries. GERMAIN GUILBAULT, 4610 chemin St-Roch, Tracy. (514) 742-0733. 17/6

FERME porcine d'engraissement située à Roxton-Falls. Capacité 1 750 têtes, terre 76.7 acres, maison neuve, foyer, chauffage électrique. (514) 548-2502. 17/6

FERME avicole ainsi que 80 acres de terre en culture dont 50 acres de bonne terre à patates. Tél.: (418) 752-2379. 17/6

CANTONS DE L'EST: ferme laitière 308 acres, 182 en culture, sucrerie équipée, bois mou & franc, troupeau Holstein 400 000 lb quota, bâtiments, maison (1 récente) machinerie en bon état pas d'agent, avec roulant ou nue. (514) 622-9529. Après 5 heures.

SI VOS BÂTIMENTS sont en ruines j'ai une grange-étable de 10 ans, 50 attaches, 4 000 p.c., maison exceptionnelle, 400 acres, 200 boisées, le reste cultivable & pâturable. (819) 828-2585. 27/5

FERME 215 acres culture, 125 boisées. Bonne argile brune. Bons rendements en fourrage, 5 acres terre légère pour légumes. Grange-étable, 12 vaches si désire. Tracteur diesel, équipement pour culture. Grand bungalow, chauffage bois ou huile. Ruisseau près maison. Rive du lac Macamic, 20 milles de La Sarre, Abitibi. Aubaine: 59 000 $ à discuter. B. DESLONGCHAMPS, 150 Chadbourne, Noranda, J9X 1B9. (819) 797-1110. 17/6

PARTICULIER vend ferme, maison, grange convertie présentement atelier menuiserie, outillage, facilement reconvertie en étable si désiré, 75 acres culture, 146 boisés, possibilité élevage boeuf, cheval, mouton, chèvre, autres, quelques machineries usagées. ARMAND TARDIF, Albertville, Cté Matapédia, rang 4. (418) 756-5491. 17/6

FERME environ 700 acres, étable 48 x 200, silo 24 x 50, grange, maison 26 x 50, garage. Tél.: (819) 732-6797.

ST-GERMAIN: 44 900 $ seulement, 57 arpents avec maison chauf. élect., 3 beaux bâtiments. Urgent A. SIMON 467-1211. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

BLAINVILLE, entreprise maraîchère, sol hâtif, garage, entrepôt réfrigéré etc. ROCH LAVOIE 585-5441, 589-4134. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

RIVE-NORD de Montréal, ferme laitière, quota, 145 arpents. ROCH LAVOIE 585-5441, 589-4134. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

ST-ESPRIT, maternité porcine (3), 91 arpents, magnifique résidence. ROCH LAVOIE 585-5441, 589-4134. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

ST-ROCH, entreprise pommes de terre, belle résidence, bonne rentabilité. ROCH LAVOIE 585-5441, 589-4134. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

ST-JUDE: Très belle maison canadienne construite en 1981 avec 111 arp. dont 60 arp. boisés, très belle vue, l'intérieur de la maison fini bois franc, maison rare. D. COUTURE: 774-4200.

ST-JEAN-BAPTISTE: Terre bien égouttée de 121 arp. à un prix d'aubaine et en plus, le propriétaire refinancerait l'acquéreur au taux du crédit agricole. D. COUTURE: 774-4200.

STE-HÉLÈNE: Ferme de 137 arp. dont 50 en terre noire balance terre franche, bâtiment en ordre, instruments aratoires. GEORGES LECLERC: 546-7525.

L'ANGE-GARDIEN: Porcheries, capacité de près de 3 000, moitié à contrat, bâtiments impeccables. DANIEL PELLETIER: 772-2651.

ST-HYACINTHE: Ferme laitière et porcine de 180 arp. dont 162 en culture, 60 arp. drainés, sucrerie, bâtiments, silo, machineries, 6 053 kg de gras, 1 900 porcs engraissement. FAUT VOIR! D. GOULET: 773-8609 ou G. CHASSÉ: 774-3748.

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE YAMASKA, COURTIER
(514) 774-4838

FARNHAM: 99 acres, ½ boisé, maison, grange 131' x 71' avec aréna, pavillon (clubhouse) 35' x 19' meublé. Demande 89 500 $. MICHAEL ROMAIN (514) 293-6654, 263-7711.

RÉGION SUTTON: Mini-ferme 127 acres, située sur terrain accidenté, ruisseau et érablière. Plusieurs bâtiments incluant grange, remise, porcherie, étable. Tous en bon état ainsi qu'une maison presque entièrement rénovée. Prix demandé 95 000 $. MICHEL BILODEAU 263-6789 ou 263-7711.

ST-DOMINIQUE, CTÉ BAGOT: Grand terrain superficie 7933,2 mètres carrés. Pour inf. PATRICIA BOURGEOIS — Bur. 378-0158, Rés. 378-7392.

TRUST ROYAL
COURTIER

RÉGION DE PLESSISVILLE, ferme laitière à vendre, 65 bêtes, quota de 460 000 lb lait nature et industriel, 120 acres en culture, très bonne terre, grange-étable, remise à machinerie, maison, machinerie et bâtiments en très bon état. Acheteurs sérieux seulement. (819) 362-3082. 17/6

COMTÉ MATAPÉDIA, élevage ovin, 300 acres. Bonne maison, bâtiments et machinerie. Prix 95 000 $. Tél.: (418) 629-5742. 27/5

ST-GERVAIS, Bellechasse. Terre de 38 arpents. Très bien bâtie. S'adresser à (819) 365-4419. 17/6

FERME LAITIÈRE de 136 arpents, tout équipée, quota de lait industriel, plus intégration au lait nature. Tél.: (819) 228-4971. 17/6

---

66 ARPENTS, 7 arpents boisés, maison, garage, terrain 160 x 200', peut être vendu séparément. 2508, rang du Brûlé, Contrecoeur. (514) 587-5167, 587-2457. 17/6

CANTONS DE L'EST, ferme laitière 240 acres, troupeau Holstein 500 000 lb de quota, machinerie excellente condition. Bons bâtiments. (819) 828-2175. 12/8

SOREL: fermé laitière, 192 acres, bonne construction, 2 maisons, 89 têtes, quota 206 lt./jour nature plus 10,247 kg. matière grasse, machinerie. HENRI DE NICOURT: 1 (514) 378-8461, 1 (514) 375-2755. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

ST-VALÉRIEN: 196 arpents, 146 arables, pour céréales, maison 110 000$$ HENRI DENICOURT, 1 (514) 378-8461, 1 (514) 375-2755. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

STE-HÉLÈNE BAGOT: 4 milles transcanadienne, 16 arpents avec érablière, cabane, maison mobile installée, 10 arpents cultivables. IMMEUBLES ST-JEAN (514) 773-0004. 3/6

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: 120 arpents cultivables avec grange, remise, pas de maison, culture de céréale ou betteraves. IMMEUBLES ST-JEAN. (514) 773-0004. 3/6

ST-DOMINIQUE BAGOT: 60 arpents drainés, culture, très bonne maison 9 pièces, grange avec nettoyeur, garages. IMMEUBLES ST-JEAN. (514) 773-0004. 3/6

COMTÉ BAGOT: ferme laitière, 175 arpents, 450,000 lb de lait, bon équipement, le tout en excellente condition. IMMEUBLES ST-JEAN: (514) 773-0004. 3/6

LA PRÉSENTATION: 287 arpents dont 255 en culture, 32 boisés, 200 drainés, installation séchage maïs. Tél.: (514) 796-3111. 17/6

BERGERIE

En opération, connue et très bien cotée, maison centenaire rénovée, machinerie, camions, un réfrigérateur avec réseau de commercialisation établi, bien située 14 milles de Québec, route 20, St-Apollinaire. Tél.: 9 à 12h (418) 767-3537. Courtier s'abstenir. 17/6

ORMSTOWN: 114 arpents, 95 drainés le long rivière Châteauguay, grange cône français, maison de brique centenaire. L. BRASSARD 1 (514) 264-5679/5987.
FERME
HEMMINGFORD: 120 arpents, 25 cultivables, 80 boisés, sucrerie en croissance, grange, maison confortable 76 500 $. L. BRASSARD 1 (514) 264-5679/5987.
FERME
FRANKLIN: 125 arpents, 25 cultivables, balance bois, rivière, petit verger, grange, maison de pierres, 83 500 $. L. BRASSARD 1 (514) 264-5679/5987.
ORMSTOWN: 100 arpents 60 en bois érables, source naturelle, cours d'eau, maison rénovée, machinerie 63 500 $. L. BRASSARD 1 (514) 264-5679/5987.
HUNTINGDON: 356 arpents, 125 cultivables, balance en bois, plantation de pins Sylvestre, pins gris, érablière, maison 1850 restaurée en bois naturel, grange, prix 156 000 $ ou vendue avec moins de terrain 96 000 $. L. BRASSARD 1 (514) 264-5679/5987.

LE PERMANENT
COURTIER

FERMES:
560 ARPENTS, zone 2 750 unités thermiques, équipements, bâtisses, troupeaux, 2 maisons, 985 000 $. RICHARD BOIRE 347-7766.
289 ARPENTS: bâtisse, équipement, cottage 6 pièces, prêt à 5%, comptant 75 000 $. RICHARD BOIRE 347-7766.
ST-BLAISE: 150 arpents avec bâtisses 90 000 $.
ST-BLAISE: 1½ arpent avec bungalow en brique. 39 950 $. KARL GOLA 347-7766.
HENRYVILLE: 157 arpents, toutes les bâtisses et machineries. Moutons, vaches, boeufs, etc. 2 700 unités thermiques. KARL GOLA 658-0628.
LAITIÈRE AVEC FROMAGERIE: vend directement au consommateur, porcherie, installation moderne, rentable. KARL GOLA 346-8007.
ST-LUC: 103 arpents, terrain commercial 60 000 p.c.
IBERVILLE: 77 arpents, bâtisse, 85 arpents, écurie, piste ½ mille. KARL GOLA 346-8007.

LE PERMANENT
COURTIER

FERMES CÉRÉALIÈRES
1500 acres, silos 1460 t., $1,400,000., financement, location $40,000.
500 arp. $250,000., financement, location $14,000.
757 arp. silos 1030 t., $1,350,000., financement.
469 acres, silos 660 t., $775,000.
165 acres, + 110 acres, loc. silos 435 t., $600,000.
338 acres, 81 Hereford, $379,000.
BERGERIE 400 acres, 400 moutons, 36 bovins, $756,000.
FERME BOVINE: 270 acres, 102 Hereford-Charolais $450,000.

IMMEUBLES BELFORT INC.
RIGAUD (514) 451-0647

CANADA—U.S.A.
Vous voulez acquérir ou vendre une ferme?
Nous tenons à votre disposition un choix de plus de 100 fermes, (ferme de culture, laitière et vignoble). Aucune exclusivité à signer en cas de vente.

IMM. CORION ENRG.
975 boul. du Ruisseau
St-Laurent
Tél.: (514) 332-5628 ou 464-2340
JNO

Pour VENTE ou ACHAT de VOTRE FERME.
Notre expérience est notre garantie.
Communiquer immédiatement avec
LES IMMEUBLES AGRION INC.
421 Norbert, suite 200
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-4745
COURTIER R. JUBINVILLE
24/6

Vous cherchez une ferme? Vous vendez une ferme?
Téléphonez
UNIFELLER
le courtier des cultivateurs
251 Bréboeuf, C.P. 179
Beloeil J3G 4T1
(514) 464-0050
le plus grand choix de fermes au Canada.

FERME À VENDRE

À ST-ONÉSIME, comté de Kamouraska. Résidence, grange et autres bâtiments et accessoires. Superficie d'environ 125 acres. Prix 76 500 $. Pour informations: MICHEL BOULANGER, tél: (418) 651-7887 aux heures de bureau. 12/8

EUROPE-QUÉBEC
achat-vente, toutes fermes, terres boisées, toutes régions,
(514) 933-7845,
Roger Louis Brunet
Labrecque courtier, C.P. 1615 succ. H., H3G 2N5, Montréal. JNO

VOUS SONGEZ À VENDRE OU ACHETER UNE FERME
TÉLÉPHONEZ-NOUS OU ÉCRIVEZ-NOUS SANS ENGAGEMENT.
CLIENTÈLE EUROPÉENNE
ROGER DURIEZ, COURTIER,
C.P. 998, Succ. Snowdon,
Montréal H3X 3Y1
Tél.: (514) 489-3212
JNO

TERRE À LOUER DEMANDÉE

CHERCHE ferme à louer avec ou sans option d'achat, pour animaux à boeuf. Région: LeGardeur et environs immédiats. Après 18h30. (514) 642-3034. 3/6

TERRES DEMANDÉES

"Si vous pensez vendre votre ferme, contactez-nous. Nous vous offrons un service professionnel. Nombreuses demandes locales et de l'étranger". LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE NICOLET (COURTIER) 1549, boul. Louis-Fréchette, C.P. 1869, Nicolet J0G 1E0. Tél.: (819) 293-4465. JNO

Je suis acheteur de fermes, animaux, roulant, coupe de bois, maisons de campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE
Ham-Nord
Cté Richmond
Tél.: (819) 344-2440
JNO

PARTICULIER recherche ferme laitière à acheter ou louer avec option d'achat 300 000 lb lait, bonne terre, prix raisonnable. Tél.: (514) 756-8103. 3/6

HOMME marié compétent recherche ferme laitière opérante, quota plus de 400 000 lb. Arrangement avec propriétairg désireux de demeurer sur ferme après vente moyennant financement partiel et autres conditions. Écrire à: Y. BLANCHETTE, 114 rang Casimir, Ange-Gardien, Québec J0E 1E0. 10/6

SI VOUS décidez de vendre ou d'acheter une ferme laitière ou autres productions, maison de campagne et coupe de bois de la région de la Beauce l'Amiante et des environs. Il nous fera plaisir de vous aider dans ce domaine. Pour informations s'adresser à la CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE au 34 rue Simoneau, Thetford Mines. Demander A. DION (418) 338-5142. 24/6

PARTICULIER recherche ferme laitière opérante, grosseur moyenne. Prix raisonnable, environ 75 milles de Québec. Tél.: (418) 522-1315. 10/6

AVONS BESOIN de fermes avicoles avec quota ou quota seulement pour clients sérieux. Demander: GÉRARD CHASSÉ (514) 774-3748. LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE YAMASKA, COURTIER. (514) 774-4838.

JEUNE AGRICULTEUR compétent cherche ferme laitière 400 000 lb de quota, urgent, prix raisonnable. Tél.: (819) 848-2247. 27/5

PARTICULIER cherche ferme culture environ 250 arp., drainée ou en partie, région hautes unités thermiques. Agence s'abstenir. (514) 244-5769. 17/6

PARTICULIER de 45 ans cherche ferme laitière environ 450 000 lb de quota, négociable assez rapidement. Tél.: (819) 848-2247. 27/5

JE suis acheteur de fermes avec roulants et troupeaux au complet. Argent comptant.

LÉO DASTOUS,
Cté Mégantic.
Tél.: 1 (819) 365-4419
Encanteur Licencié - Laurierville.
JNO.

ENCANS PUBLICS

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Messieurs qui projetez faire encan, je suis à votre disposition pour tout genre d'encan. Plusieurs années d'expérience à votre service, spécialité encan de ferme. Estimation gratuite. Pour inf.: LÉOPOLD DENOMMÉE, encanteur licencié, Lacorne, Abitibi. Tél.: (819) 799-4361. 22/7

ENCAN
Mercredi le 26 mai 1982
à 11h30
pour
M. BENOIT LAURENDEAU
861 rang York
SAINT-BARTHÉLÉMY
CTÉ MASKINONGÉ, QUÉ.

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant 63 têtes dont 42 bonnes vaches, 10 sont vêlées octobre, novembre et décembre, 32 fraîche ou dues sous peu, 9 taures de 2 ans et plus de choix, dont 4 sont saillies, 5 génisses de 4 mois, 4 génisses de 5 à 6 mois, 3 génisses de 10 mois à 1 an et quelques génisses d'élevage. Une partie de ce troupeau est descendant d'insémination artificielle.

ÉQUIPEMENT LAITIER: Un réservoir à lait Universel, 45 bidons, une pipeline Zéro, modifié, avec Surge, 3 unités, 1 pouce et demi, installation pour 40 vaches avec ligne à air 2 pouces, compresseur Zéro avec moteur 3 forces, 3 unités, une brosse électrique, brémeuse à mouche, un réservoir à l'eau chaude, une génératrice Winco, 15 000 watts, sur remorque, un nettoyeur d'étable Lajoie avec montée mobile de 65 pieds approximatif avec 345 pieds de chaîne, 2 ans d'usage seulement.

ATTENTION, SERA VENDU: un silo en douve de béton, 18 x 55 de marque Coop, comme neuf, un videur de silo Patz, comme neuf, plus 200 tonnes d'ensilage de maïs.

MACHINERIE AGRICOLE: Un tracteur David Brown, numéro 1200, diesel, avec chargeur Mailhot double action muni d'une grosse fourche à fumier et pelle à gravier et neige, sortie d'huile, avec cabine, un tracteur David Brown, numéro 850, diesel, avec chargeur, muni d'une fourche à fumier et pelle à terre, une charrue David Brown 14 pouces sur hydraulique avec roues d'ajustement, une herse à roulette semi-portée, de marque White, 32 disques, numéro 254, avec cylindre, comme neuf, une niveleuse hydraulique, 6 pieds et demi, un souffleur à neige de 6 pieds de largeur, un épandeur à fumier Oliver, numéro 471, capacité de 160 minots, un râteau de côté New Holland, numéro 56, une voiture Normand 4 roues, capacité de 8 tonnes avec boîte à bascule, un monte-balles 24 pieds avec moteur, une voiture 16 pieds avec montant à foin, un traîneau à balles, fourche à balle, un selkey pour poney, voiture 4 roues 20 pieds de longueur, voiture 4 roues 16 pieds de longueur, presse à foin Oliver à la corde, numéro 62T, 1 faucheuse-conditionneuse Hesston PT 10, un hachoir New Holland numéro 33, 5 pieds de largeur, une herse à ressort 3 panneaux, une faucheuse International semi-portée, une pelle à tracteur sur le 3 points, une charrue, 1 versoir, 1 herse à finir, 1 perforeuse à piquet, 1 voiture mangeoire 20 pieds de longueur, 4 roues pour alimenter les animaux sur le champ, une arroseuse Spramotor 100 gallons, comme neuf sur l'hydraulique, remorque 2 roues, réservoir capacité de 100 gallons, sleigh d'hiver antique et carriole, quantité d'attelage, chaîne à tracteur, 2 portes de garage suspendues avec track.

ATTENTION SERA AUSSI VENDU: un camion Pick-up 1/2 tonne GMC, année 1973 ainsi que les articles du hangar beaucoup trop long à énumérer.

CAUSE DE VENTE:
Manque de main-d'oeuvre.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou
prêt bancaire accepté
sur acheteurs qualifiés.
Les 3 fermes sont à louer
Pour informations: (514) 885-3308 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux.

ENCAN
Vendredi, le 28 mai 1982
à midi
pour
M. JEAN-MARC PERREAULT
401 rang Montcalm
SAINTE-JULIENNE
CTÉ DE MONTCALM, QUÉ.

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant 52 têtes, dont 27 bonnes jeunes vaches dont 3 vêlant en septembre, 4 vêleront en août, 3 vêlant en novembre, 5 en décembre, 2 en octobre, 1 en juin, 1 fraîche vêlée, 4 seront vêlées de 2 mois, 2 en février, 2 en août, 3 taures de 2 ans vêlant en septembre, 1 taure de 2 ans vêlant en novembre, 1 vêlant en décembre, 5 taures de 15 mois ouvertes, 4 taures de 1 an ouvertes, 4 taures de 8 à 9 mois, 4 génisses de 6 mois, 1 génisse de 3 mois, 2 génisses d'un mois et demi. En partie, ce troupeau est issu d'insémination artificielle.

ÉQUIPEMENT LAITIER: Un réservoir à lait Sunset de 2 580 livres, 2 balances de contrôle de marque Surge, une pipeline de marque Surge, 2 pouces, installation pour 40 vaches, tuyau en acier inoxydable, 3 unités, pulsateur électronique, nouveau modèle avec compresseur Alamo 30 plus, tableau de régie de marque Coop, tous les bols à minéraux, toutes les stalles pour 40 têtes de marque Jutras et Houle, tous les abreuvoirs en fonte, réservoir à l'eau chaude 30 gallons, 2 mangeoires 6 pieds de largeur x 20 pieds de longueur pour l'extérieur.

MACHINERIE AGRICOLE: Un tracteur Massey Ferguson, 65, diesel, grandes roues ajustables, "multi-power", barrage de différentiel, sortie d'huile, épandeur d'engrais chimique sur hydraulique, charrue 3 versoirs, International sur hydraulique, 12 x 14 pouces, soc déclenchable, une faucheuse-conditionneuse automotrice Massey Ferguson 10 pieds de faux numéro 36, en bon état, un râteau de côté John Deere, modèle 350, avec dents de caoutchouc, râteau de côté Farmhand, 5 roues, un hachoir New Holland complètement neuf, numéro 38, 6 pieds de largeur avec cylindre, un râteau de côté New Holland numéro 256, avec dents de caoutchouc, 8½ pieds de largeur, comme neuf, gros wagon Normand 4 roues capacité de 10 tonnes avec boîte à ensilage Dion, 3 batteurs, 16 pieds, le tout comme neuf, épandeur à fumier New Holland tandem, 275 minots, comme neuf, numéro 679, presse à foin John Deere, à la corde, 24 T, avec lance-balles, en très bon état, ventilateur à foin 4 toupies, de marque Kuhn, gros modèle, charrue à rigole en fer sur hydraulique, fourragère John Deere, numéro 34, tête à maïs, 1 rang, avec cylindre et pick-up, chaîne à tracteur à anneaux, remorque 2 roues, 2 voitures 6 roues avec support pour lance-balles fond et côtés en métal, 20 pieds de longueur x 8 pieds de hauteur x 8 pieds de largeur, un sarcloir 1 rang à tabac, s'adaptant sur Super C de côté droit. Attention, sera vendu: un bulldozer International numéro TD5 avec chargeur à double action muni d'une pelle à gravier et hydraulique 3 points, année 1966, bonne condition, souffleur à neige International, modèle 1980, 7 pieds de largeur, avec chute hydraulique, en très bon état, ainsi que d'autres choses trop long à énumérer.

CAUSE DE VENTE:
Abandon d'industrie laitière
et environnement.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou
prêt bancaire accepté
sur acheteurs qualifiés
Pour informations: (514) 831-2631 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux.

ENCAN
Samedi, le 29 mai 1982
à 12h30 pm
pour
M. ANDRÉ DESJARDINS
845 rang Saint-Esprit,
BERTHIER,
CTÉ BERTHIER, QUÉ.

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau d'animaux de race Charolais et Hereford comprenant 60 têtes claires de test fédéral dont 26 bonnes vaches, 20 sont de race Charolais, 16 avec veaux âgés de 15 jours à 2 mois, 4 dues sous peu, 6 de race Hereford fraîche vêlées, 6 taures âgées de 2 ans, 2 taures âgées d'un an, 4 taures Hereford âgées d'un an et demi saillies du printemps avec boeuf Charolais, 24 veaux d'âges différents, un taureau âgé de 2½ ans pur sang enregistré avec papiers, de race Charolais, 3 steers âgés de 9 mois, 2 autres steers de race Holstein, tous ces animaux sont de choix.

MACHINERIE AGRICOLE: Un tracteur 624, diesel, avec cabine et chargeur muni d'une fourche à fumier, benne à neige et gravier, un tracteur Farhmall 1952, au gaz, un tracteur International B275 diesel, une charrue 3 versoirs hydraulique, une charrue 2 versoirs hydraulique, 2 herses à finir, 1 épandeur à fumier 115 minots, 1 semoir International 13 disques sur roues d'acier, 1 hachoir International numéro 5, une faucheuse International 7 pieds sur hydraulique, 1 râteau de côté Massey Ferguson Soleil, une presse à foin à la corde Massey Ferguson, numéro 9, une perforeuse à piquet, une souffleuse à neige 6 pieds de largeur, une herse à roulettes 28 disques trainante, une herse à roulette 32 disques trainante, une chargeuse à balles sur le champ Pop Up, 2 wagons 4 roues 16 pieds de longueur, 2 monte-balles 24 pieds avec moteur, voiture pour alimenter les animaux sur le champ, 1 camion Dodge 1972, en excellente condition 40 000 milles V-8, 318 pouces cube avec boîte à animaux, le tout comme neuf, chaufferette électrique 4 800 watts, 36 carcans de marque Jutras, 19 abreuvoirs en fonte, écureur d'étable de marque Jutras, montée mobile de 55 pieds, avec 320 pieds de chaîne approximatif, un compresseur, balance de la paille: 250 balles. Attention, attention sera aussi vendu à l'enchère publique, une ferme d'une superficie de 95 arpents dont 4 arpents de largeur sur 24 de hauteur plus ou moins avec un boisé de 10 arpents, possibilité de 300 entailles dont 85 arpents de terre cultivable avec grange-étable 32 pieds de largeur, 105 pieds de longueur, recouverte de tôle avec annexe de 25 x 30 avec possibilité d'acheter la résidence sur la ferme, une maison complètement neuve en pierre et en bardeaux. Le lot portant à la ferme 591-593 du cadastre officiel de Berthierville.

À midi pour les intéressés, une visite aura lieu pour faire le tour de la ferme.

La ferme sera vendue de 15 heures à 16 heures.

Les conditions pour la ferme seront à discuter sur les lieux.

Les conditions pour le bétail et machinerie: argent comptant ou prêt bancaire accepté.

CAUSE DE VENTE:
Abandon de l'élevage du boeuf.
Pour informations: (514) 836-7442 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux.

ENCAN
Dimanche le 30 mai 1982
à 12h30
pour
FERME DANIEL POTHIER INC.,
1351 Chemin des Glaise,
YAMACHICHE
CTÉ MASKINONGÉ, QUÉ.

SERA VENDU: Un tracteur P414, diesel, avec chargeur, muni d'une fourche à fumier et gravier, herse à roulette Oliver semi-portée, 36 disques, 2 herses à disque trainantes de 28 disques, International et de marque Oliver, 1 semoir à grain 13 disques combiné sur roues d'acier, herse à ressorts trainante, 2 charrues International hydraulique 3 versoirs, 2 charrues Oliver 4 versoirs sur hydraulique, épandeur à engrais chimique sur hydraulique, épandeur à fumier Oliver 90 minots, 1 sarcloir hydraulique sur le 3 points, 1 malaxeur à ciment sur hydraulique 3 points commandé par PTO, 2 faucheuses hydrauliques International C28, 7 pieds de faux, 1 râteau de côté Massey Ferguson, sur hydraulique commandé par PTO, râteau de côté semi-porté New Holland, 1 presse Massey Ferguson numéro 3 à la corde, 1 presse International numéro 46, à la corde, 2 traîneaux à balles, fourche à ballot, 3 monte-balles 24 pieds avec moteur, 4 voitures 4 roues dont 1 capacité de 10 tonnes avec montant à foin de 14 pieds, arrosoir Spramotor sur remorque capacité de 200 gallons, fourragère Hesston, tête à maïs 2 rangs avec chute et contrôle électronique complètement neuve de 6 mois, 1 videur de silos Patz, 1 remorque 2 roues, 1 souffleur à neige 7 pieds, 1 réservoir à lait De Laval 44 bidons, un réservoir à l'eau chaude, 1 bassin de lavage, 5 chaudières de trayeuse Surge, 10 canisses de 8 gallons, 1 réservoir à eau d'une capacité de 1 000 gallons, 1 rotoculteur à jardin, transmission de nettoyeur d'étable avec moteur, charrue à rigole, un poêle à bois, une carriole, une voiture d'été antique, quantité de roues de toutes sortes.

SERA AUSSI VENDU: un système de filtreur pour piscine ainsi que beaucoup d'autres choses trop long à énumérer. Le tout sera vendu sans réserve.

CAUSE DE VENTE: Mortalité.
CONDITIONS DE VENTE:
Argent comptant ou
prêt bancaire accepté.
Pour informations: (819) 379-5299
ou (819) 296-3090 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux.

ENCAN
Jeudi, le 3 juin 1982
à 11h00 précises
pour
DESLAURIERS & FRÈRES
1050 Bordeleau,
SAINT-AIMÉ
CTÉ RICHELIEU, QUÉ.
(Tout près du pont de Saint-Marcel)

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant 171 têtes dont 83 bonnes jeunes vaches, 24 sont fraîche vêlées, 14 sont vêlées de 2 mois et demi, 6 seront dues sous peu, 15 sont vêlées octobre, novembre et décembre resaillies, 5 sont vêlées en janvier, 6 en février, 13 vêlant en septembre, octobre et novembre, 75 sont inscrits au NIP, 28 taures de choix âgées de 24 à 28 mois, 15 sont saillies de janvier, février, 13 sont saillies de mars et avril, 15 génisses âgées de 12½ mois à 13 mois, 18 génisses de 3 mois à 12 mois, 6 génisses de 2 mois, 18 génisses de 3 semaines à 1 mois et demi, 3 jeunes génisses d'élevage. Ce troupeau est présentement sous contrôle du PATLQ avec une moyenne de 14 050 livres de lait, moyenne de gras 3.6 moyenne d'âge 5 ans. Dans ce troupeau on remarque des productions dépassant 20 000 livres de lait avec gras 3.9. Tous ces sujets sont issus d'insémination artificielle et sélectionnés depuis 1974. Sera aussi vendu: 1 taureau d'un an et demi provenant d'insémination artificielle du H194. Toutes les saillies seront examinées par vétérinaires.

ÉQUIPEMENT LAITIER: Un réservoir à lait Dari-Kool, 1 000 gallons, avec lavage automatique, comme neuf, pouvant être moitié extérieur et intérieur comme il est exposé présentement, une pipeline de marque Surge, installation pour 82 vaches, 2 pouces en acier inoxydable avec gros compresseur Alamo 100 plus, moteur 5 forces avec 6 unités, avec tuyau à l'air, le tout très peu usagé, 5 balances de contrôle Surge trutest, tondeuse à animaux, brosse électrique, tableau de gestation.

MACHINERIE AGRICOLE: Un tracteur Massey Ferguson, 175 diesel, un tracteur Massey Ferguson, 135, année 1968, diesel, 3 cylindres, une charrue 4 versoirs, soc déclenchable, International, semi-portée, numéro 710, un épandeur sur hydraulique pour emmillage, complètement neuf, de marque Herd, râteau de côté Soleil, hydraulique, faucheuse Hesston, PT 10, un hachoir John Deere, numéro 15A, voiture tandem, 6 roues avec montant à foin de 24 pieds de longueur x 8 pieds de largeur, voiture 6 roues 20 pieds de longueur, une presse à foin Massey Ferguson numéro 3 à la corde, 1 râteau de côté, semi-porté, Ford, une grosse remorque (trailer) 3 essieux, pour transport de machinerie, longueur 18 pieds, une grosse remorque, boîte à bascule, roues doubles avec boîte en acier, un convoyeur fond de tôle sur remorque, longueur 24 pieds, avec moteur électrique, un projecteur New Holland, complètement neuf, un an d'usage, numéro 28, un épandeur à fumier Tandem, New Holland, capacité de 275 minots, comme neuf, une fourragère New Holland, Super 717, avec tête à maïs 1 rang, chute électrique, pick-up et barre de faux, gros wagon New Holland, 4 roues, capacité de 12 tonnes avec boîte à ensilage automatique, 14 pieds de longueur, 2 batteurs de marque Freeman, wagon Georges White, 4 roues, capacité de 8 tonnes avec boîte à ensilage 14 pieds, 2 batteurs de marque Freeman, une moulange mobile New Holland 357, capacité de 3 tonnes avec balance électronique, gros PTO, gros pneus, le tout comme neuf, un épandeur à fumier International 135 minots en bon état. Attention, attention, sera vendu: Une pépine sur remorque de marque Argentereau avec chargeur à fumier, benne à terre et gravier, le tout commandé par PTO du tracteur, complètement neuve, un sarcloir à maïs 4 rangs sur hydraulique, nouveau modèle, 1 an d'usage, ainsi que d'autres choses trop long à énumérer. Tout le roulant sera vendu de 11h00 à 12h30. Il n'y aura pas d'articles de hangar.

CAUSE DE VENTE:
Abandon d'industrie laitière
Pour informations: (514) 788-2022 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux. 27/5

ENCAN
Samedi, le 5 juin 1982
À 12h00
pour
M. ROBERT DESMARAIS
411 route 158
(Tout près du village
Saint-Thomas de Joliette)
SAINT-THOMAS DE JOLIETTE
CTÉ JOLIETTE, QUÉ.

SERA VENDU: Un troupeau d'animaux Holstein, croisé, clair de test fédéral, comprenant 27 têtes, 16 vaches, 14 sont fraîche vêlées, 1 vêlant en fin juillet, 1 vêlée en novembre, 9 taures d'un an, 2 boeufs d'un an.

ÉQUIPEMENT LAITIER: réservoir à lait 33 bidons, 2 chaudières de trayeuse Coop, gros compresseur Universel avec tuyauterie, toutes les stalles de l'étable, un nettoyeur Vincent avec montée mobile 55 pieds approximatif, couloir, chaudières, chaufferette, tondeuse à animaux.

MACHINERIE AGRICOLE: Un tracteur Oliver diesel, 1270, avec chargeur, avec cabine, un tracteur International Farhmall Super A avec sarcloir, herse à roulettes 28 disques, hydraulique, une fourragère Ford numéro 612, avec barre de faux, 3 nez à maïs, charrue 1 versoir, presse à la corde Oliver, numéro 520, chargeuse à balles sur le champ Pop Up, faucheuse-conditionneuse Hesston PT 7, comme neuve, une voiture 4 roues 16 pieds, voiture 4 roues 20 pieds, voiture pour alimenter les animaux sur le champ 14 pieds de longueur, 2 herses à ressorts, herse à finir, arrosoir sur roues capacité de 100 gallons, râteau de côté, semi-porté, de marque Ford, charrue 3 versoirs 14 pouces Oliver soc déclenchable sur hydraulique, semoir à grain 13 disques sur roues d'acier, une planteuse à tabac 1 rang, faucheuse à blé d'Inde 1 rang, réservoir capacité de 500 gallons, réservoir pour alimenter les vaches capacité de 150 gallons, épandeur à fumier Kilberry, capacité de 175 minots, monte-balles 24 pieds avec moteur, voiture 17 pieds, 4 roues, balance capacité de 1 000 livres, souffleur à neige, une planteuse à maïs, 2 rangs Allis Chalmers, niveleuse hydraulique, chaudron de fonte, quantité de lattes à tabac.

SERA AUSSI VENDU: la balance de récolte 200 balles de paille, 200 poches d'avoine locale ainsi que tous les articles du hangar trop long à énumérer.

ATTENTION, SERA AUSSI VENDU: les 2 propriétés à l'enchère publique, dont 1 située sur la route 158 avec une superficie de 50 arpents plus ou moins, 43 arpents cultivables, 7 boisés avec possibilité de 250 entailles portant le numéro du cadastre de la municipalité de Saint-Thomas de Joliette, 128A avec bonne maison de 7½ pièces rénovée à neuf avec grange-étable et remise, très bien située; une autre ferme située dans le rang Sud de la même municipalité, tout près de l'autre, avec une superficie de 60 arpents plus ou moins, 42 sont cultivables, 18 boisés, portant le numéro 17. Le tout sera vendu sans réserve. 20% du montant sera donné le jour de la vente, balance à discuter sur les lieux.

CAUSE DE VENTE:
Incapacité physique.
CONDITIONS POUR ROULANT
ET ANIMAUX: Argent comptant
ou prêt bancaire accepté
sur acheteurs qualifiés
Pour informations: (514) 759-1037 ou

M. GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ SUD
CTÉ SAINT-HYACINTHE, QUÉ.
(514) 792-3595

N.B.: Si vous désirez faire encan, veuillez réserver votre date le plus tôt possible.
Il y aura cantine sur les lieux. 27/5

ENCAN
pour
HENRI CHAPDELAINE
No 220 3e rang
ST-CYRILLE DE WENDOVER
(CTÉ DRUMMOND)
Samedi, le 22 mai 1982
à 1h00

TOUT SERA VENDU: dont un très bon troupeau de 31 bonnes jeunes vaches Holstein toutes claires au test fédéral. Tout le roulant de ferme et l'équipement de laiterie, le tout en très bonne condition.

Pour détails, consultez votre édition du 12 Mai.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUÉ.
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN
pour
RÉAL ROSE
644, rang des Irlandais
(au coin de la 1ère Concession)
HOWICK (CTÉ CHÂTEAUGUAY)
Mercredi, le 26 mai 1982
à 1h00 précise

SERA VENDU: un bon troupeau de 62 têtes d'animaux Holstein toutes récemment testées. Ce troupeau comprend 39 bonnes vaches dont quelques fraîche et plusieurs dues à l'automne; 10 belles taures saillies devant mettre bas en Août, Septembre et Octobre; 5 taures 'ouvertes'; et 8 génisses d'élevage. Toutes les femelles en gestation ont été inséminées.

ÉQUIPEMENT: un réservoir à lait Mueller 400 gals; masse hydraulique avec cylindre pour planter les piquets; niveleuse avec att. 3 pts; conditionneur à foin Clay; boîte à ensilage Lameo; voiture John Deere avec boîte à ensilage John Deere, pont neuf et 3 rouleaux; débouleur à silo Jamesway de 20 pi; fourragère Kuhn avec nez à blé d'Inde et att. 3 pts; voiture Normand avec boîte à ensilage International; et une moulange à grain New Holland No 357 sur prise de force.

CAUSE DE L'ENCAN: Maladie.
CONDITIONS: Comptant
ou prêt de banque.
Pour informations ou demande de crédit
s'adresser à l'encanteur
Encans

JULES CÔTÉ INC.,

Encanteur bilingue
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
Tél.: (514) 263-0670 ou 263-1434

ENCAN
pour
MAURICE COUTURE
725 Rang Séraphine
L'ANGE-GARDIEN
(Cté Rouville)
Vendredi, le 28 mai 1982
à 1h00 précise

SERA VENDU: 25 bonnes têtes d'animaux Holstein toutes récemment testées, comprenant 15 vaches, dont 14 fraîche et une due à l'automne; et 10 taures, dont 5 fraîche et 5 devant mettre bas en Juin; 1 cheval Quarter Horse de 3 ans bien dompté pour la selle et le boggie; aussi une voiture; selle et attelages double et simple.

MACHINERIE: 2 tracteurs David Brown diesel dont un 880 avec barrage de roues, chaînes à anneaux et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige; et un 990 avec servo-direction et barrage de roues, seulement 1 200 hres d'ouvrage; presse à foin New Holland No 268; moulin à faucher New Holland de 7 pi avec att. 3 pts; faneuse à foin Kuhl; râteau Acrobate; 2 voitures Tandem avec montants à foin; convoyeur de 90 pi avec moteur dans le haut de l'étable; monte-balles extérieur de 34 pi avec moteur; débouleur de silo Starline 16 pi ajustable; semoir 11 disques; herse à roulettes 14 x 28 avec att. 3 pts; herse à ressorts; herse à finir; charrue à rigole avec att 3 pts; semoir Massey Ferguson à 2 rangs combiné pour engrais chimique avec att. 3 pts; arrosoir Calsa avec att. 3 pts; épandeur à fumier New Holland d'une capacité de 130 minots sur prise de force; traîne-roches; hache-légumes; coupe-cornes; pince pour castrer; quantité de bois de construction; banc de scie; 200 piquets; quantité de tôle; poêle à bois Bélanger et plusieurs articles.

AUSSI: 20 arpents de foin sur le champ; 10 tonnes de paille; réservoir à lait John Wood d'une capacité de 1 350 lb; moteur et compresseur Surge; et 2 chaudières Surge.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue.
CONDITIONS: Comptant
ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit,
s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue licencié
1274 rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
(514) 263-0670
(514) 263-1434

ENCAN
pour
FERME MARGENTIN ENRG.
MARCEL ET DESNEIGES
GAGNÉ, PROPS
Rang de la Mine, 3ème rang Ouest
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON
Jeudi, le 27 mai 1982
à 10h00 am

SERA VENDU: Un troupeau de 84 têtes clair de test fédéral comprenant 30 vaches à lait Suisse Brune, pur sang enregistrées avec papiers; 15 vaches à lait Holstein et 2 Jersey; plusieurs sont fraîche vêlées, les autres vêleront en tout temps; 4 taures de 2 ans Suisse Brune 3/4 vêlant en décembre et janvier; 7 taures de 1 an Suisse Brune pur sang enregistrées avec papiers; 3 taures de 1 an croisées; ces 22 jeunes sont âgés de 1 à 6 mois; 11 génisses Suisse brune pur sang ent. avec papiers; 8 génisses croisées; 3 taureaux Suisse Brun pur sang ent. avec papiers; 1 taureau Suisse Brun Nor-L-The General (XR2M) 20293 né le 5 janvier 1980. Le Père: White Claud Jason's Elegant 148551 (EX). La Mère: Schwaden Gilda 1458461 3050 — 10030 kg/m 398 kg/f BCA 220-219 3.97% 7/3 365d 12053 kg/m 475 kg/f BCA 235-230 3.93%. La moyenne du troupeau est de 13 000 livres avec test de 3.9%.

ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: 1 réservoir à lait Surge capacité de 500 gallons modèle 80705 avec pompe de lavage; 1 réservoir à lait Marjonien capacité 400 gallons; 1 pipeline Surge 3 unités installation pour 52 vaches sur le 2" avec compresseur Surge; 5 balances métriques; 1 électrocuteur à mouches; 2 tableaux de régie; chaufferette pour laiterie; 2 aspirateurs Shop Vac.

MACHINERIE: 1 tracteur John Deere diesel modèle 3140 année 1981, 470 heures, transmission synchronisée, 80 forces, servo-direction, barrage de roues, 1 tracteur John Deere diesel, modèle 1830 année 1979, cabine Sims, 863 heures, 60 forces, servo-direction, barrage de roues, muni d'une pelle sur le devant John Deere modèle 146 double action, d'un brocque à fumier et pelle à gravier; 1 charrue Sanderum 3 raies déclenchable sur pointes et disques modèle 5280-12-14-16 att. 3 pts; 1 charrue Hydreen déclenchable 14 pouces att. 3 pts; 1 herse à roulettes Massey Ferguson 32X20 modèle 520 avec cylindre, semi-portée; 1 herse à roulettes McCormick 30X16 trainante; 1 Vibro Ber Vac 32 dents avec plate et rouleau att 3 pts; 1 vibro Ber Vac 32 dents att. 3 pts; 1 épandeur à fumier John Deere modèle 54 capacité 225 minots sur prise de force; herse à pacage 12 pieds; 1 niveleuse att. 3 pts; 1 épandeur à engrais chimique Vicon capacité 1500 livres att. 3 pts; 1 semoir à grain John Deere 12 disques modèle 1550 att. 3 pts sur prise de force neuf; 1 hachoir New Holland modèle 38; 1 faucheuse-conditionneuse New Holland modèle 479 faux de 9'; 1 râteau-fileur John Deere modèle 660 semi-porté 1 an d'usage; 1 fileur à foin Ford semi-porté; 1 faneuse à foin Kuhn; 1 presse à foin John Deere modèle 327 avec lance-balles 1 an d'usage; 2 voitures 6 roues flottantes capacité 10 tonnes avec montants et plateformes de 19 pieds; 1 voiture 6 roues capacité 12 tonnes avec mangeoire sur le champ de 20 pieds; 1 râteau-fileur Acrobat; 1 monte-balles 32 pieds avec moteur; 1 fourragère New Holland modèle Super 717 avec faux pick-up à foin et nez à blé d'Inde 1 rang; 1 remorque 4 roues; 1 épandeur à fumier New Idea capacité 140 minots sur prise de force; 1 sousolleuse; lieuse à blé d'Inde 1 rang, à la corde; souffleur à neige LEB Co att. 3 pts; silo à moulée Bedford 9.5 tonnes avec vis; 1 silo à moulée Brock capacité 6.5 tonnes avec vis; hache-paille Wic moteur à gaz 5 forces; brosse à étable Wic moteur à gaz 5 forces; chariot à moulée manuel avec cadran en kg et livres; soudeuse Lincoln a.c. 180 s; camion 3 tonnes GMC avec boîte à animaux année 1968; 1 tracteur hydrostatique modèle 400 John Deere année 1980 à gaz 4 sorties d'huile avec pelle sur devant double action, servo-direction, prise de pouvoir avec rotovator et faucheuse att. 3 pts; un lot de fer; fenêtres usagées; tuyaux; antiquités; stock de hangar trkp long à énumérer.

CAUSE: manque de financement.
Cantine sur les lieux.
CONDITIONS: Comptant
ou prêt de banque accepté
sur acheteurs qualifiés

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.

Encanteur licencié
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON
Tél.: 1 (514) 548-5733 ou 548-2172
Marcel Gagné
Tél.: (514) 539-3477

Encan
Samedi, le 29 mai 1982
à midi et trente pour
M. NORMAND ROY
2944 Ruisseau Nord
ST-OURS
CTÉ RICHELIEU

SERA VENDU: un excellent troupeau laitier de 69 têtes Holstein claires au test fédéral, dont 23 pur sang enregistrées et les autres descendant d'insémination artificielle. Attention plusieurs de ces vaches et taures sont des filles de Klondike, Templedale, Pétrol, Master, Idéal Amos, Salome, Chieftain. Ce troupeau comprend 34 bonnes vaches dont plusieurs fraîche vêlées et vêlant en tout temps de l'année, 5 taures saillies; 15 belles taures ouvertes; 14 veaux d'élevage (génisses) dont plusieurs sont descendant d'insémination; 1 bon taureau reproducteur pur sang non enregistré de 2 ans descendant 163. Attention, Messieurs les cultivateurs, voici l'opportunité d'améliorer votre troupeau laitier par cette vente; 1 bon cheval d'environ 1 100 livres âgé de 5 ans.

ÉQUIPEMENT LAITIER: Attention gros réservoir à lait DeLaval cap 2 101 litres grosse unité, 2 ventilateurs; pipeline Surge 1 po 1/2 en Stainless installation pour 38 vaches, 4 unités, avec gros compresseur Alamo 40 plus (comme neuf); 3 balances à lait; tableau de gestation; réservoir à lait cap 250 gallons John Wood avec compresseur; 3 tondeuses à animaux; écorneur élect; 2 batteries élect; attention installation d'étable neuve 38 attaches à vaches, tuyaux galvanisés avec bras de détachement et chaîne à vache ajustable; 3 ventilateurs; abreuvoirs à vaches; chariot à ensilage; machine à mouches élect; attention silo à moulée Côté cap 8 tonnes (neuf); 2 débouleurs à silo Patz dont 1 de 16 pi et l'autre 18 pi; nettoyeur d'étable Safeway avec moteur 1 force et environ 260 pi de chaîne; convoyeur de grenier à foin de 75 pi avec montée mobile extérieur de 30 pi; 2 monte-balles 24 pi; alternateur Surge sur remorque 25 000 watts; balance d'ensilage de foin.

MACHINERIE: Attention, attention, tracteur White no 700 diesel, 4 roues motrices, pelle à double action, pelle à terre et à fumier, sortie d'huile, barrage de roues, cabine insonorisée, radio, air conditionné, très peu usagé comme neuf; tracteur Massey Ferguson no 165 diesel, 2 sorties d'huile, barrage de roues, pneus 16.9x28; tracteur Ferguson âu gaz 4 vitesses; set de chaîne à anneaux; faucheuse-conditionneuse no 479 New Holland; presse à foin New Holland no 275 avec lance-balles; fileur New Holland; fileur Oliver; 2 voitures à foin dunky avec montant à foin; fourragère New Holland Super no 717, 2 rangs avec pick-up à foin; voiture d'ensilage Inter 3 rabatteurs 6 roues pneus 11L15 (comme neuve); voiture d'ensilage New Holland 6 roues 2 rabatteurs; souffleur à maïs Ford; épandeur à fumier Inter cap 140 mi; semoir à grain Massey Ferguson combiné 15 disques; planteur à maïs M-F 6 rangs semi-porté; herse à ressort att 3 pts; herse à disques Inter att 3 pts 24 disques; herse à finir 4 pannes; 2 charrues de 3 raies; 1 Inter et Massey; semoir à grain à roues d'acier; piquets de clôture; foule d'articles trop long à énumérer.

CAUSE: Abandon de l'industrie laitière.
CONDITIONS: Argent comptant
ou prêt de banque accepté
sur acheteurs qualifiés.
Pour informations
Tél.: 785-2723
ou à

NORMAND BOUCHER

Encanteur licencié
ST-BARNABÉ SUD
Tél.: (514) 792-3269 ou 792-2095

Je suis à votre disposition pour tout genre d'encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous servir.

ENCAN
Mercredi le 26 mai à 9 heures
aux ateliers
MARC R.V. INC. DE WICKHAM
CTÉ DRUMMOND
L'atelier est situé dans le Rang 9
(près de la route 139).

SERA VENDU: tout l'équipement pour travailler le fer comprenant: 1 soudeuse Airco 400 amps, AC DC, 2 soudeuses Airco 300 amps, AC, 2 soudeuses automatiques Airco 250-300 amps, Pantographe à tailler l'acier, 1 soudeuse mobile Lincoln 400 amps avec moteur au gaz Case. Torches à souder avec acc.; presse à fer hydraulique; presse hydraulique 50 tonnes; presse 35 tonnes, 3 po de course; plieuse à tuyaux hydraulique avec accessoires; freins hydrauliques 11 pi; Shear Niagara no 120, 3/16 po; presse hydraulique 50 tonnes équipée avec poinçon, plieuse, rouleaux; tour "Yung Iron", modèle 2000 HC 1979; presse drill Maxdrill 1 po, 2 presses drill ¾ po; perçeuse au mur; compresseur Webster 5 forces, 550 volts; torche wrench à air avec douilles; 4 grindeurs; chariot Élévateur hydraulique manuel; scie à fer à ruban et accessoires; "chain-block" électrique; 2 "chain-block" 5 tonnes; 2 démonte-pneus de camion avec système hydraulique; outillages divers; pompes hydrauliques; cylindres; pièces diverses; grande quantité d'acier en barres et en feuilles; moteurs électriques; outillage.

Camion Ford F-100, 1979, ½ tonne, boîte en fibre; camion Dodge Ramcharger, 4 x 4 1977, avec double "grappins" pour plantation; camion Chevrolet C-65, 1974, 10 roues, moteur 427; camion Ford F-500, 1976; camion Inter 1800, 1968, moteur 392 p.c.; camion Inter F-1800, 1973, 10 roues au gaz; fardier 30 tonnes, double-essieux; remorque Flagliner 3 essieux, 1975, 20 tonnes, 1975, roues 15 po; remorque 2 essieux; remorque 30 tonnes, doubles roues (neuf), boîte à bascule 1 tonne ouverte; remorque avec boîte fermée 12 pi, en aluminium; plate-forme de camion en acier, 21 pi; 2 boîtes de camion; pelle mécanique Drott Yumbo, ¾ vgs, 1970; chargeuse sur roues.

Une grande quantité d'articles qu'il est trop long à énumérer.

N.B. La machinerie est très propre et en bonne condition; sera vendu tel que vu sans garantie.

CONDITIONS: comptant ou 25% de dépôt à l'adjudication.

La balance due payable dans les 7 jours après la vente ou lors de la prise de possession; s'ajoute à ces montants les taxes de vente exigées.

Pour informations, s'adresser à
tél.: (819) 398-7471
demandez M. Parent ou à:

COLBERT ET FRÈRES INC.

Gilbert Colbert, encanteur licencié
STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET
Tél.: (819) 297-2711, G0X 2S0.
Cantine sur les lieux.
Toujours à votre service pour
tous genres de ventes par encans.

ENCAN
Samedi le 22 mai à 1h30 p.m.
sur l'ancienne ferme de
RÉAL BOUDREAU
Rang St-Edmond, Ste-Perpétue,
Cté Nicolet.

SERA VENDU: 1 tracteur John Deere no 4620, 146 forces, moteur 2 sorties d'huile avec cabine, 1 tracteur John Deere no 3020 avec chargeur avant, 1 tracteur John Deere no 2120, charrue 5 raies Allis Chalmers semi-portée, herse John Deere 36 disques hydraulique, vibroculteur Forano avec cylindre, semoir Massey Ferguson 17 disques combinés sur pneus, épandeur d'engrais Massey Ferguson no 205, épandeur d'engrais chimique Vicon hydraulique, niveleuse, faucheuse-andaineuse Gehl no 880, râteau-fileur John Deere semi-portée, presse à foin New Holland no 310 neuve, génératrice Onan 30 000 watts sur remorque, monte-balles sur roues, 3 voitures à ensilage Dion, voitures Normand pneus 20 x 7, silos 20 x 50 douves de béton Supérieur, videur de silos Lajoie, silos à moulée 6 tonnes Victoria, tableau à gestion pour vaches, nettoyeur d'étable Lajoie 420 pieds de chaîne avec montée, remorque, refroidisseur à lait Mueller 600 gallons, pipe-line Surge 4 unités inst. pour 50 vaches, réservoir à l'eau chaude de 60 gallons, "stock" du hangar. Engrais de ferme, 500 piquets de cèdre effilés.

Pour plus d'informations, s'adresser à:

MARCEL LAMBERT

Encanteur licencié
ST-GERMAIN, CTÉ DRUMMOND
Tél.: (819) 395-4409

ENCAN
Jeudi, le 27 mai 1982
à 10h30 am
à la
DISCOTHÈQUE SANS NOM INC.
en vertu d'un acte de nantissement à une caisse populaire, la Discothèque est située au 156 Chemin des Érables.
ST-GÉRARD DES LAURENTIDES,

SERA VENDUS: 1 lave-baisselle, modèle WWID, numéro de série 99104440, marque Hobart; 2 machines à glace, modèle DC 30, numéro de série 181 M, marque Manscota et Inglish; 1 bouilloire électrique, modèle 740, marque Toaster; 1 caisse enregistreuse, modèle 800-08, numéro de série 1280; 2 colonnes de son Gauss; 1 cross over électronique, numéro de série CN 604; 1 BG2 System, petit amplificateur, 50W, modèle 100 VB, numéro de série 79 B 0147; 1 amplificateur 250 watts, modèle 7500, numéro de série 78 K 0633; 1 mixeur Citronic, modèle 5 M 515, numéro de série B1290; 2 tables tournantes Technics, modèle 3 L 3200, numéro de série B345 et B052; 6 causeuses divan; 20 lampes assorties; 150 chaises chromées; 35 tabourets chromés de bar; 2 tables de plastique avec verres; 10 petits bars portatifs; 1 grand bar rectangulaire; 1 bar moyen; 1 foyer; 1 rack à bois; 4 lumineuses; 1 aspirateur Dusthone, modèle PC 3, numéro de série 831539; 1 enseigne disco.

Les équipements seront vendus et enlevés aux frais de l'acheteur. Chaque vente est payable comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de monsieur MARCEL LAMBERT, encanteur.

Pour informations:

M. MARCEL LAMBERT

Encanteur
CHEMIN ST-HYACINTHE
ST-GERMAIN DE GRANTHAM
CTÉ DRUMMOND, QUÉ.
Tél.: (819) 395-4409

ENCAN
Jeudi le 27 mai à 1h00 P.M.
chez
M. JEAN-CHARLES DAUNAIS
7e rang, ST-CYRILLE,
CTÉ DRUMMOND.
Voisin de la Trans-Canada sortie 185.

SERA VENDU: un très beau troupeau extra de choix Holstein de 61 têtes comprenant 41 vaches à lait fraîche vêlées ou devant mettre bas en tout temps de l'année dont 14 sont pur sang enregistrées avec papiers et descendant de taureau telque: Alime Hollow Burkgow Excellence, A Homestead Form Fanfare, Briaswood Chieftain, Romondale Réflection Aztec, 5 taures 1½ an devant mettre bas en nov., 6 taures de 6 mois, 9 génisses de 1 mois à 3 mois, le troupeau est sous contrôle P.A.T.L.Q. et la moyenne est de 12 500 lb de lait.

Le troupeau est clair au test fédéral.

RÉSERVOIR À LAIT Esco, capacité 425 gallons, pipe-line De Laval, tuyau 1½ pouce pyrex inst. pour 50 vaches 4 unités, 3 balances.

TRACTEUR Case no 1490, 600 heures d'ouvrage seulement avec sortie d'huile, tracteur Int. no 434 avec chargeuse avant, charrue Stenomat 3 raies 16 pouces; vibroculteur Georges White 9 pieds, niveleuse; épandeur d'engrais New Holland no 327, arroseuse 100 gallons 3 points, rouleau d'acier 3 sections, herse à disques 12 x 12 int. hydr., souffleur à neige 7 pieds genre à vis, faucheuse-conditionneuse New Idea, râteau-fileur New Holland no 256, presse New Holland no 276 avec lance-balles, voiture Dion, genre tandem, pneus 11L15, 8 plis avec brancard pour lance-balles, voiture à foin, monte-balles 24 pieds avec moteur, mangeoire sur le champ, séchoir à grain, génératrice Onan 15 000 watts, engrais de ferme, 600 piquets de cèdre effilés, Stock du hangar.

La terre est vendue.
INFORMATIONS:

MARCEL LAMBERT

Ch. St-Hyacinthe
ST-GERMAIN, CTÉ DRUMMOND
Tél.: 1 (819) 395-4409

CULTIVATEURS LAITIERS
(Chaque lundi)

À l'encan de St-Hyacinthe, sortie 133 route Trans-canadienne, il y a vente de vaches laitières par encan à 8h30 p.m. Nous offrons chaque semaine plus de 100 vaches de toutes les qualités et races. Si vous avez à vendre ou besoin de quelques vaches laitières certainement l'endroit idéal pour vos ventes et achats d'animaux laitiers. Toutes ces vaches sont claires de test pour Brucellose et garanties en bonne santé.

LES ENCANS DE
LA FERME INC.
(514) 772-2451
JNO

ATTENTION; ATTENTION:
Il y aura vente à l'encan chez
M. CLÉMENT BOLDUC
de ST-MÉTHODE DE FRONTENAC,
à 3 milles du village St-Méthode sur le chemin de Robertson.
Vendredi, 21 mai à 12h30
SERONT VENDUES: 53 têtes d'animaux, comprenant 31 vaches laitières, marque Holstein, descendance Insémination artificielle. 8 taures de 2 ans; 12 taures d'un an; 2 taureaux d'un an. Tous ces animaux ont subi le test fédéral.
LA MACHINERIE COMPREND: 1 pipe-line 2 pouces en pyrex De Laval, Duo-Vac, avec quatre unités, lavage automatique, neuf d'un an; 1 réservoir De Laval 400 gallons, avec Cascade à eau chaude; 1 tracteur Case avec chargeur no 995, année 1976; 1 épandeur New Holland 163 minots; 1 presse International no 37 (neuve d'un an); 1 presse New Holland no 315; 1 semoir à engrais chimique Viscont; 1 conditionneur New Holland 9 pieds 3 pouces, no 489; 1 râteau-ventilateur; 1 faucheuse International; herse à disques Massey Ferguson; 1 semoir International à 13 disques; charrue International (3 versoirs); 2 wagons sur pneus; 2 wagons tandem; 1 remorque-dompeuse (tandem); 7 tonnes d'engrais chimique; 1 monte-balles de 36 pi; 1 convoyeur à foin de 60 pi, avec moteur et lance-balles.
Toute cette machinerie est à l'état de neuf; 1 sleigh double; 1 sleigh simple; 500 balles de foin, et bien d'autres articles qu'il est trop long à énumérer. La terre et coupe de bois comprenant 300 acres ainsi que 2 maisons, bâtiments seront vendus privément.
CONDITION DE L'ENCAN: comptant
Cantine sur les lieux.
L'encan est fait par:

LIONEL VEILLEUX

La Guadeloupe
Tél.: (418) 459-3343
Encanteur

CLERMONT VEILLEUX

La Guadeloupe
Tél.: (418) 459-3332
20/5

ATTENTION! ATTENTION!
Il y aura vente à l'encan
Jeudi, le 27 mai
à 13h00
chez
M. CONRAD BOULANGER
dans le rang du Grand Cordon
à ST-SÉBASTIEN
CTÉ MÉGANTIC-COMPTON
SERONT VENDUES: 55 têtes de bétail Holstein dont: 26 vaches dont 5 devant mettre bas en oct, nov, déc; 10 taures de 2 ans devant mettre bas en oct., nov., déc., garanties, examinées par le vétérinaire; 9 taures de 1 an, ouvertes; 1 taureau de 3 ans, pesant 1 500 lb; 6 génisses; 3 veaux de 30 jours; à noter que tous ces animaux ont subi les épreuves du test fédéral.
LES INSTRUMENTS ARATOIRES: tracteurs Massey no 135 diesel 1973 avec chargeur 1979 Allied double action poulie à tracteur; épandeur Massey 130 minots; charrue Massey 2 versoirs; herse à disque Massey Ferguson hydraulique 24 disques; herse à ressorts; herse à pacage; sleigh simple & sleigh double; wagon sur pneus; faucheuse de 7 pi Massey; ensileur; rouleau d'acier; silo 14 x 40 Coop avec videur Badger; nettoyeur d'étable Jutras 300 pi de chaîne, 5 mois d'usure; ventilateur à foin avec tunnel; convoyeur à foin 108 pi avec moteur; 2 remorques Tandem avec plate-forme 21 pi de long; presse à foin no 9 Massey Ferguson; râteau de côté fileur Massey 1 an d'usure; ventilateur à foin Fahr, 2 ans d'usure.
LA LAITERIE COMPREND: réservoir à lait Universel 300 gal; 3 trayeuses Surge magnétique; compresseur Universel 3 forces; évier stainless, 1 an d'usure; Cascade 40, ainsi que d'autres articles qu'il serait trop long à énumérer
CONDITION DE LA VENTE:
Strictement comptant, une carte d'identité sera obligatoire pour accepter les chèques.
Cantine sur les lieux.
L'encan est fait par:

GÉRARD QUIRION

Encanteur licencié
LAMBTON
1 (418) 486-2696
&

CLERMONT VEILLEUX

Encanteur licencié
LA GUADELOUPE
1 (418) 459-3332
N'oubliez pas que ces 2 encanteurs sont toujours à votre disposition, soit pour acheter des roulants de ferme, ou encan à commission. Ils se feront un plaisir de vous servir.
Bienvenue à tous.

ENCAN
Vendredi, le 28 mai
à 1h30 p.m.
sur les terrains de
BENOÎT DOLBEC
au no 44 Rang Ste-Anne Sud
à ST-ALBAN
CTÉ PORTNEUF
SERA VENDU: Équipement agricole servant à la culture de la pomme de terre: 1 tracteur avec calcium et radio IH 1978, h-186, 18 x 4 x 38, diesel; 1 planteuse 4 rangs Lockwood 1978; 1 coupeuse Dilts Wetzel 1978; 1 souffleur à neige D 87 Garneau 1978; 1 convoyeur motorisé de 20', 1977; 1 vis à engrais chimique; 4 supers éventails 36"; 1 vibrateur hydraulique 1978; 1 herse Vibro 1978; 1 boîte à patates en métal 26' avec convoyeur 1975; 1 compresseur à air 5 HP; 1 andaineuse Lockwood 1978 marque 1-5.
CONDITIONS: Payable comptant à Colbert & Frère Inc.
Pour informations, s'adresser à:

COLBERT & FRÈRE INC.
GILBERT COLBERT

Encanteur licencié
STE-GERTRUDE,
CTÉ NICOLET
Tél.: (819) 297-2711
G0X 2S0
Bienvenue à tous.

ENCAN
pour
DONALD GOODFELLOW
TRENHOLM, QUÉBEC
sur la ferme située entre Richmond et St-Félix de Kingsey, sur la route 243.
Lundi, le 24 mai 1982 à 1:00 précise
SERA VENDU: tracteur International no 624 avec cabine, pelle à gravier et fourche à fumier; tracteur International no 434; tracteur Farmhall "H" avec faucheuse; 2 "sets" de chaîne pour tracteur; râteau de côté International; ventilateur à foin Kuhn; faucheuse International; faucheuse-conditionneuse Hesston 9 pieds; 2 montes-balles; presse à foin Case No 220 avec lance-balles; 2 voitures à foin tandem avec boîte pour lance-balles, un rouleau de fer; herse à ressorts trainante; herse à disques; épandeur à fumier International 130 mi.; charrue Hydreen spécial 2 versoirs (pour concours de labour); semoir Int. A1 no 13 disques; charrue trainante 3 versoirs; ensileur à maïs Papec; réservoir à essence; souffleur à neige Forano; arrosoir Century; générâtrice Victoria 25,000 W.; silo de bois 16'x35'; videur à silo Wick; chariot à ensilage; réservoir 300 gallons; compresseur De Laval 2 H.P.; 3 trayeuses De Laval en Stainless;; un "stock" de hangar. Beaucoup d'autres articles qu'il est trop long d'énumérer.
Cantine sur les lieux.
Pour informations, contactez:

LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
DAVID "BUTCH" CRACK

Encanteur bilingue
Richmond, Québec.
(819) 826-2424
20/5

ENCAN
pour
JACQUES DUBOIS ET FILS,
ST-FLAVIEN, QUÉBEC
Vente production du
troupeau Jolibois
au terrain d'exposition de
ST-AGAPIT, QUÉBEC
Mercredi, le 26 mai 1982
à 13h00 P.M.
43 têtes Holstein pur sang, listées, contrôlées R.O.P., et classifiées, provenant du bon troupeau de la ferme Jolibois, composé de 22 vaches, 11 taures saillies, 13 taures ouvertes, 3 vaches T.B.; 11 B.P.; 2 B.; 4 N.C. 90% des taures sont de mères T.B. et B.P. avec beaucoup de production. Exemple de ce qui sera vendu: Murielle V.G. — 11,068 kg de lait, 364 kg de gras — 208-187 B.C.A. Elle est +73 +50 que la moyenne du troupeau. Un autre bel exemple: une "Tempo" de 2 ans pour les Expos de 82 due en juillet d'une fille T.B. de Agro Acres Marquis Ned qui a été 1er prix 4 ans et Réserve Grand Champ. à l'Expo de Trois-Rivières en 1980; et Rés. Gr. Champ a St-Agapit en 1981 avec à 5 ans un record 8,628 kg de lait — 4.42% M.C.R. 165-192 (+25 +55). Un excellent groupe d'animaux avec beaucoup de production et plusieurs bons prospectus d'exposition descendant de père comme Rockman, Lynmack, Admiral, Roybrook Starlite, Blackjack, Makerite, Mandrake, Tempo, Amos, Senator, etc.
Troupeau listé.
Cantine sur les lieux.
Pour information ou catalogues, contactez: Les Services d'Encan.

DAVID "BUTCH" CRACK

encanteur bilingue
CRACKHOLM
Richmond, Québec
(819) 826-2424

ENCAN
Vente complète du troupeau Sherlenn
Holstein pur sang, propriété de
Malcolm Sparkes,
Lennoxville, Québec
Mercredi, le 2 juin à 12h00
Dans une tente sur la ferme située sur le chemin Glenday à ½ mille de Lennoxville en arrière de la Ferme Expérimentaire.
Ce troupeau est composé de 93 têtes, clair de test fédéral dont 45 vaches, 20 fraîche, 10 dues en juillet et août, la balance durant l'année; 15 taures saillies; 24 taures ouvertes; 8 génisses de 0 à 8 mois; un bon taureau pour le service.
Ce troupeau vient d'excellentes lignées et de très bons taureaux du C.I.A.Q. et E.B.I. tels que Aztec, Tempo, Admiral, Makerite, Mandrake, Premium, Astronaut, Valor, Yukon, etc.; la plupart des mères étaient de taureaux comme Lassie Leader, Seiling Petro, Carnation Royal Master, Tayside Pabst Rockman, etc., c'est un excellent troupeau qui a été bâti par des taureaux exceptionnels depuis 17 ans, tous de son élevage avec un bon potentiel pour produire, et un excellent groupe de taures saillies et ouvertes très bien développées.
Une excellente chance pour acheter des animaux pur sang avec de bonnes lignées d'élevage.
Cantine sur les lieux.
Pour information, contactez:
LES SERVICES D'ENCAN
CRACKHOLM
Richmond, Québec
(819) 826-2424

DAVID "BUTCH" CRACK

Encanteur bilingue
27/5

VENTE PAR ENCAN
Samedi, le 29 mai 1982
à une heure précise
chez
M. ROGER DARGY
de STE-SOPHIE
CTÉ MÉGANTIC
La ferme est située au 898 Haut du Deuxième Rang
SERA VENDU: Un magnifique troupeau Holstein de 30 bêtes claires de test fédéral. Il comprend: 21 jeunes vaches laitières fraîche vêlées dont deux vêleront en juin et juillet, 2 belles taures de 1½ an, une taure de 2 ans, un taureau de 2 ans et 5 génisses de 1 à 3 mois; deux chevaux de 1 500 et 1 800 livres.
L'ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET D'ÉTABLE: bassin refroidisseur John Wood d'une capacité de 300 gallons, trayeuse De Laval à 3 chaudières, compresseur et moteur neufs ainsi que l'installation au complet, réservoir à eau chaude Cascade 40, laveuse bassin de lavage, 11 abreuvoirs pour vaches, éventail électrique de 16 pouces avec thermostat, chariot à engrais avec rails.
LA MACHINERIE COMPREND: Un tracteur Renault Super 7D avec chaîne modèle 1969, un autre tracteur Renault Super 7D avec chargeur sur le devant muni de pelle et fourche, deux wagons sur pneus Normand avec plate-forme, une presse à foin International No 37, faneur centripède, un râteau-fileur Massey Ferguson, un monte-balles de 28 pieds, une faucheuse Massey Ferguson avec faux de 7 pieds neuve, herse à 20 disques John Deere, herse à ressorts à 3 sections, semoir Massey Harris 11 disques, épandeur à fumier International, capacité de 90 minots, traîneau à balles, épandeur d'engrais chimique, charrue Oliver à 2 versoirs, souffleur BLR de 7 pieds, silo à moulée de marque Victoria d'une capacité de 10 tonnes avec vis.
MACHINERIE ANTIQUE À CHEVAUX: charrues, herses, renchausseuse, râteau, faucheuse McCormick, sleigh, voitures d'été, charrette, séparateur De Laval, boîte à malle, réservoir à l'eau capacité 120 gallons.
UNE PARTIE DU MÉNAGE: réfrigérateur Roy 7 pieds cubes, congélateur Bélanger 23 pieds cubes, lits, commodes, chaises et valises antiques, poêle à bois Bélanger, baratte à beurre et autres articles trop longs à énumérer.
CONDITIONS: Comptant
ou prêt de banque.
Notez bien: La terre d'une superficie de 265 acres, très bien bâtie avec érablière de 4 500 entailles sur tubulure, une partie en bois mou, est aussi à vendre privément.
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à:

M. LÉO DASTOUS

Encanteur licencié bilingue
de LAURIERVILLE
Numéro de téléphone:
Code (819) 365-4419

VENTE PAR ENCAN
Jeudi, 10 juin
à 1h00 précise
chez
FERNAND LAPLANTE
ST-ELZÉAR DE BEAUCE
SERA VENDU: Un troupeau Holstein de 31 bêtes, l'équipement de laiterie et d'étable et la machinerie au complet. Plus de détails la semaine du 3 juin.
Pour information: s'adresser à

LÉO DASTOUS

Encanteur licencié bilingue
LAURIERVILLE
CTÉ LOTBINIÈRE
Tél.: (819) 365-4419
27/5

VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU

30 brebis
de race Suffolk
lignées:
Pierton — Schweitzer
Gélinas — Lafond

40 brebis
de race Oxford
lignées:
Belzile — Dow-Down
Gélinas — Lafond

Vente pour cause de maladie

INFORMATIONS:

GHISLAIN JOBIN

(418) 878-2315
27/5

ENCAN
SUPER ENCAN PROVINCIAL
PUBLIC ET AGRICOLE
SERONT VENDUS: environ 200 équipements usagés dont 100 tracteurs, aussi moissonneuse-batteuse, herse à foin, andaineuse, fourragères, herse de toutes sortes, charrues, etc.
Samedi, le 29 mai à 10h00 au
TERRAIN D'EXPOSITION,
RUE RIVARD
À DRUMMONDVILLE.
En cas de pluie, l'encan sera à l'intérieur d'un immense bâtiment.
VISITE
Pour la visite des équipements, ce sera vendredi, le 28 mai.
AGRICULTEURS
Nous acceptons votre machinerie pour être vendue à l'encan.
POUR INFORMATIONS: appeler ou écrire à: LES ENCHÈRES DE MACHINERIE ARATOIRE DU QUÉBEC ENR., C.P. 362, DRUMMONDVILLE, P.Q. J2B 6W3.
Encanteur
CLAUDE QUENNEVILLE
Licencié et bilingue
BIENVENUE À TOUS.
27/5

ENCAN SPÉCIAL!
Dimanche le 23 mai 1982
à 1 heure p.m. précise
pour M. MICHEL DUBÉ
situé à St-Guillaume, route 122,
intersection route 143,
conduisant à St-Bonaventure,
cté Yamaska.
SERONT VENDUS: tous les outils de précision et métriques, d'un garage, de qualité comme Snap-on et Challenger, coffre à outils de mécanicien complet; sets de fileuse; set d'outils, freins automatiques; sets de puller complet; ratchet à air; jeux de douilles, 6 points (six cards) longues courtes 3/8 drive jusqu'à 2 po; coupe-bolts; outils comme micromètre; tester à compression; cylindre tester; sets de tournevis porto; sets de ratchet d'extension; douilles à l'air; screw extractor; set de 21 pièces slewtops; tester de radiateur Zipqu; avec accessoires; cylindre leakage tester., Nichoff leakage; tester driver; tester vacuum; kits de freins; muffler et de tune-up; articles débossage; 2 cabinets complets de boulons gradués; barils d'huile à différenciel avec brouette; filtreur à l'air; vis métal gradués; cadran R.P.M.; armoire de fusibles; remorque 2 roues 8 x 6 pneus 12 plis, etc.
SERA MIS EN VENTE: Nova spécial année 69, roues MAG, peinture IMRON, moteur 400 six cylindres, intérieur velours, système de son avec booster équalizer, suspension à l'air, différenciel barré 12 bolts.
Aussi camion Ford Econoline année 78, 6 cylindres, automatique. Laveuse-sécheuse; poêle électrique; table tournante... Ceci est seulement une partie de ce qu'il y a à vendre, il est impossible de tout énuméré.
Notez bien que la plupart des outils, n'a pas plus que 2 ans. C'est une vente qui ne présente pas souvent: À ne pas manquer.
Motif de vente: fermeture du garage.
En cas d'averse la vente sera remise le dimanche suivant.

RAYNALD THÉROUX

Encanteur licencié
ST-GUILLAUME
CTÉ YAMASKA
(Tél.: (819) 396-2828)
(prop.) (819) 396-5108.

LA PLUS GRANDE vente de moutons jamais vue au Canada. Festival Daren, vente de printemps, 400 femelles hybride devant agnéler avec profit au début juin, 100 sujets enregistrés Suffolk, Dorset, Kilannan, DAREN JAMES: À la ferme DAREN ERIN, Ontario, (suivez les indications sur la route), le 24 mai à 10h00 a.m. Transport au Québec. Pour inf.: (516) 854-2458.

ENCAN
sur la ferme de
RENALD ROY
COOKSHIRE, R.R. 4
(chemin Town Line)
entre Cookshire et East Angus.
Jeudi le 27 mai, 1982 à 13 heures.
SERA VENDU:
ÉQUIPEMENT DE PORCHERIE: 24 cages à truies (mise-bas); 11 cages doubles à porcelets; 1 vis à grain complète (coin, vis, courroies, moteur); 3 chaufferettes électriques, 5000 watts; 7 ventilateurs d'étable; 2 chariots à moulée; 2 pompes à purin; 3 tonnes de Soya; 1 tonne d'avoine; 2 tonnes de maïs; 4 tonnes de blé.
MACHINERIE: 1 presse à foin New Holland no 65, bonne condition; 1 faucheuse à foin, faux 7', attachement 3 points; 1 râteau à foin; 1 traîneau à roches en métal; 1 niveleuse Ford à tracteur, attachements 3 points; 1 souffleuse à neige 6 pi, bonne condition; 1 réservoir à purin Hawk Bilt, 1200 gallons sur roues, comme neuf; 1 herse à disques; 1 herse à ressorts; 1 semoir à grains; 1 remorque sur roues tandem; 1 pompe à purin, moteur 5 forces; 1 charrue Inter. 3 raies; 1 génératrice électrique, attachements 3 points; 1 scie ronde avec banc; 1 malaxeur à ciment, ½ sac, moteur électrique; 1 presse, drill. Équipements de garage et beaucoup d'autres articles qu'il est trop long à énumérer.
CONDITION: comptant.
CAUSE DE LA VENTE: abandon de l'industrie porcine.
Cantine sur les lieux.
POUR INFORMATIONS:

ARTHUR BENNETT

encanteur bilingue licencié
SAWYERVILLE.
Tél.: 889-2272
Permis no 30451

MICHEL LAFAILLE

Encanteur bilingue licencié
COATICOOK, P.Q.
Tél.: 849-3606
20/5

HOLSTEIN
CLUB DE LOTBINIÈRE
6e VENTE DE PRINTEMPS
Vendredi, 28 mai 82 à 12h30 p.m.
SUR LE TERRAIN DE
L'EXPO ST-AGAPIT
77 SUJETS de tous âges, de la génisse oct. 81 jusqu'à la vache adulte, pouvant remplir toutes les classes éligibles aux expositions.
Ces animaux proviennent des clubs: Lotbinière, Beauce, Dorchester, Portneuf, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Bois-Francs, Bas du Fleuve, St-Maurice-Masinongé.
47 consignataires ont contribué à fournir le bétail à cette vente.
N.B. Cette vente est une vente ordinaire avec des animaux extraordinaires. Ne la manquez surtout pas.
POUR INFORMATIONS:
JEAN TOUCHETTE
(gérant)
646 rang 9
STE-FRANÇOISE DE LOTBINIÈRE
G0S 2N0
Tél.: (819) 287-5842
ROGER SOUCY (sec.)
St-Édouard
CTÉ LOTBINIÈRE, P.Q.
G0S 1Y0
Tél.: (418) 796-2627

ATTENTION! ATTENTION!
Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1982 vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.
S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595 — 792-2066
JNO

Quatrième vente annuelle du Centre-Ouest ontarien de taureaux et génisses Angus noir et rouge et RX3 soumis à l'épreuve de performance, le 12 juin à 13 heures précises, à la Ferme Reidholm, route 9, à 7 milles à l'ouest d'Arthur. Augmentez le poids au sevrage sans perdre de veau ni de vache. Prévoyez d'inclure dans votre programme d'amélioration de 1982 des taureaux et génisses Angus ou TX3. Troupeaux reconnus exempts Angus rouges. Grahams St. Marys (519) 284-1467 et Angus Reidholm, R.R. 1, Moorefield (519) 638-2500. Dispositions possibles de livraison. 3/t

---

ENCAN
Vendredi, le 21 mai à 1 heure
chez
SERGE OUELLET
de STE-CROIX
La ferme est située dans le rang 4 est de Ste-Croix, cté Lotbinière

ALBERT BRETON

de INVERNESS
Tél.: (418) 453-2681
Encanteur licencié bilingue
Pour plus d'informations, consultez l'édition du 13 mai.

NOUS AVONS TOUJOURS UN GROS INVENTAIRE DE VACHES ET TAURES FRAÎCHE OU DUES POUR VÊLER AINSI QUE TROUPEAU COMPLET.
INFORMATION:

JULES CÔTÉ

1274, rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
Tél: (514) 263-0670
ou 263-1434
FERME DUNHAM:
(514) 295-2107
22/7

CULTIVATEURS. Vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément aussi acheteur de ferme au complet. ALAIN DEBLOIS encanteur licencié STE-CLAIRE: 885-4027 - 883-3653. J.N.O.

CULTIVATEURS!
CHAQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales.
PORCELETS: 11.00 A.M.
CHEVAUX: toutes catégories, 6 hres p.m.
BOUVILLONS d'embouche: 8.00 p.m.
VACHES laitières: 8.30 p.m.
LES VENTES commencent à 11.00 A.M.
INFORMATIONS
LES ENCANS
DE LA FERME INC.
Bureau chef:
St-Pie, Cté Bagot.
Tél.: (514) 772-2451. JNO

suite à la page 21

LES VENTES DE BÉTAIL
CAN - OP
LIVESTOCK SALES
Agent à commission

316 rue Bridge, Chambre 3,
Bur.: (514) 933-2929
Soir: (514) 626-9989
Montréal, Qué. / H3K 2C4

Jean-Louis Dagenais,
gérant

Le 7 mai 1982.

Chers clients et futurs clients,

Comme vous le savez sans doute, après maintes années de loyaux services, "La Coopérative Canadienne du Bétail", en qualité d'agent à commission au Marché d'animaux vivants de la Pointe St-Charles à Montréal, a annoncé qu'elle cesse toute activité en date du 22 mai 1982.

Suite à cette décision, une nouvelle compagnie voit le jour "Les Ventes de Bétail CAN-OP INC", sous ma gérance et avec la majorité du personnel qualifié qui vous a servi dans le passé, nous comptons continuer le même service que plusieurs d'entre vous ont pu apprécier dans le passé.

Je compte donc sur votre collaboration à vous tous, pour que nous puissions à compter du 25 mai 1982 continuer à travailler avec vous pendant encore de nombreuses années, à ce même marché qui vous a toujours offert une diversité d'acheteurs pour vos animaux de toute catégorie.

Pour toutes informations concernant le prix du marché ou les moyens d'expédition qui pourraient vous être disponibles, vous pourrez communiquer avec moi au bureau, au numéro (514) 933-2929 ou à ma résidence: (514) 626-9989.

Espérant recevoir vos prochaines expéditions, je serai là avec toute l'équipe à mes côtés pour que vos intérêts soient toujours entre bonnes mains.

Les Ventes de Bétail CAN-OP INC.

Jean-Louis Dagenais, gérant.

L'Équipe pour le "MAXIMUM"

HORTICULTURE



*par Gérald Tétreault**

Les négociations de 1982

Le 16 avril dernier, la Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec et l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec procédaient à la signature de la convention de mise en marché pour 1982. Cette dernière fut homologuée par la Régie des marchés agricoles du Québec, le 5 mai 1982. Pour plusieurs, la signature de la nouvelle convention est une première dans les circonstances actuelles, puisque depuis la mise en place du plan conjoint, les deux parties se sont entendues sans recourir aux services de la Régie, pour arbitrer les différends qui pouvaient subsister.

Dans le contexte économique actuel, la Fédération est consciente des gains obtenus pour les producteurs, et croit fermement que les discussions qui se sont tenues régulièrement à toutes les tables de négociation ont permis aux producteurs et aux conserveurs d'échanger sur les problèmes communs qu'ils vivent respectivement dans ce secteur économique. La Fédération est d'ailleurs prête à engager un dialogue plus constant en dehors de cette période, pour aplanir et mettre en place les outils nécessaires à toute relance, laquelle profitera autant aux producteurs qu'aux conserveurs.

À notre avis, les négociations se sont déroulées sous un climat propice aux échanges, empreint de cordialité, parfois intense ou émotionnel, mais c'est toute l'industrie qui en bénéficiera. À ce sujet, nous désirons remercier l'ensemble des négociateurs pour cette année, car ils ont accompli un travail d'équipe ouvert aux changements et d'une très grande disponibilité.

Le travail est cependant loin d'être terminé, et il faut envisager avec optimisme les prochaines années. Comme nous vous l'indiquions dans la chronique horticole du 15 avril dernier, les discussions n'étant pas terminées pour les productions de maïs, d'asperges et de pois verts, nous n'avions pu vous fournir les prix à ce moment. Nous vous communiquons aujourd'hui les résultats définitifs.

Asperges

Les prix de la prochaine récolte, par livre nette, sont: Asperges pointes orientées dans le même sens, maximum 5" vert pour le No 1 et 8" pour le No 2.
No 1: Longueur: plus de 4½" moins de 7", diamètre: minimum ¼" à 4½" de la pointe et ne représentant qu'une légère courbure $0.88.
No 2: Longueur: moins de 10", diamètre: minimum ¼" à 4½" de la pointe et pouvant présenter une certaine courbure, mais non excessive $0.50.

L'acheteur qui recevra des asperges dont les pointes sont non orientées, pourra déduire $0.05/livre selon les catégories.

Pois

Les prix minima de vente pour 1982, par tonne nette, sont:

Tendreté	Gros pois (1)	Pois réguliers (2)	Petits pois (3)	Variété mini
	$	$	$	$
0-80	472	524	613	638
81-85	431	479	560	582
86-90	364	404	474	493
91-95	339	377	442	460
96-100	319	354	414	430
101-105	303	337	379	410
106-110	292	324	348	388
111-115	275	306	315	357
116-120	260	289	278	332
121-125	260	289	278	309
126-135	251	279	269	280
136 et +	245	272	262	273

(1) Grosseur 4.0 et plus, selon la description indiquée au catalogue des fournisseurs.
(2) Grosseur 2.1 à 4.0.
(3) Grosseur 2.1 et moins.

Maïs sucré

Les prix minima de vente pour 1982 sont:

Maïs sucré genre crème ou grain: $75.00/tonne nette
Maïs sucré genre épis: $81.50/tonne nette

Le dossier pyrale-abeilles

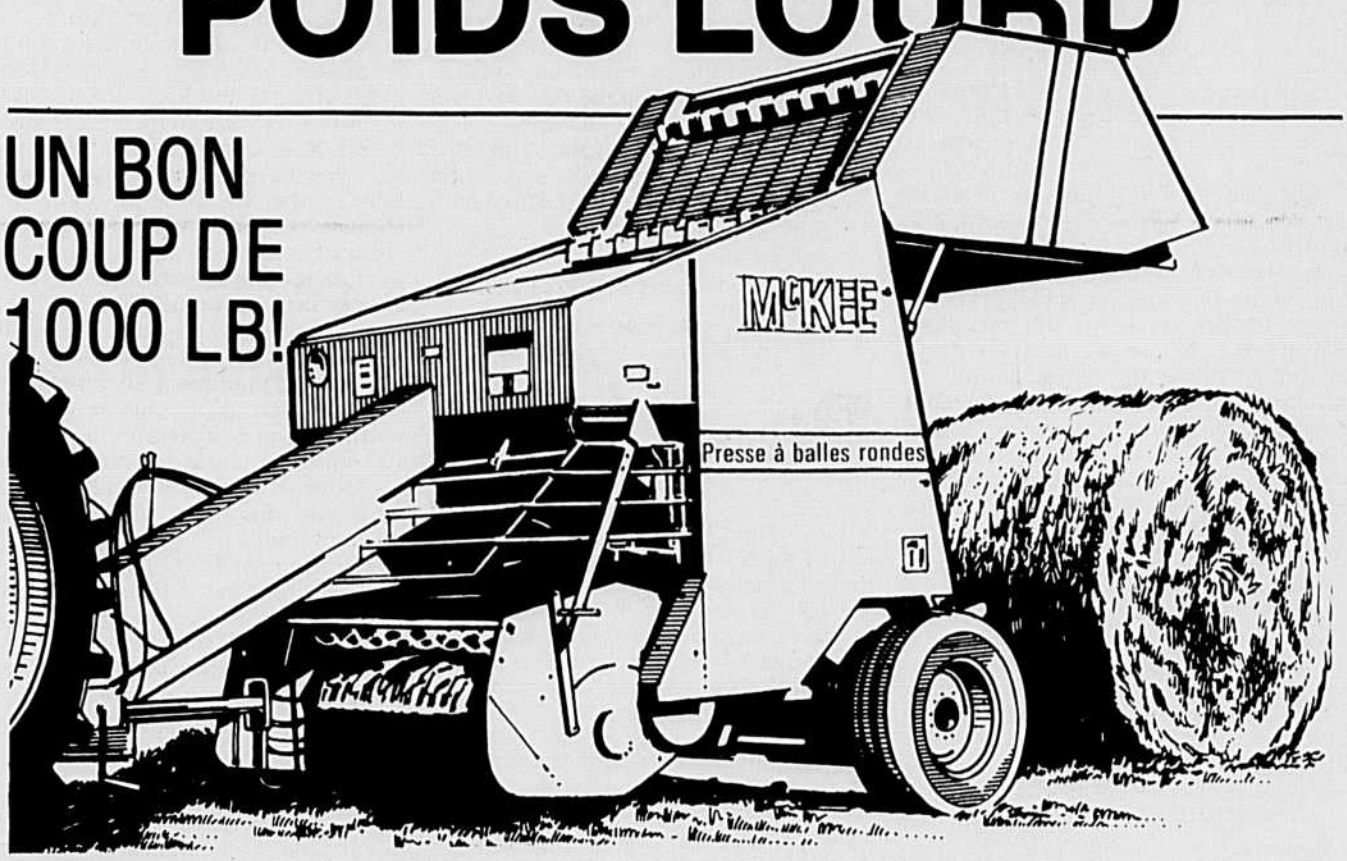
Comme nous vous l'indiquions lors des chroniques antérieures, une demande d'injonction avait été déposée par la Fédération des associations apicoles du Québec, pour que cessent les arrosages aériens. Cette cause devait être entendue le 3 mai dernier en Cour supérieure du district de St-Hyacinthe. Suite aux différents échanges entre les intervenants, la cause s'est finalement soldée par une entente hors cour et à la satisfaction de toutes les parties. Nous vous en présentons succinctement les grandes lignes.

Cette entente lie les quatre fédérations concernées dont la nôtre, l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec, les Arrosages Castor ltée, Agricair inc. et Herbicide national inc. L'ensemble de ces intervenants s'engage à recommander à leurs membres respectifs l'entente signée à l'intérieur de laquelle certains engagements ont été formulés. Entre autres, tous les participants s'engagent à s'adresser aux autorités appropriées pour mettre en place et formuler une réglementation appropriée concernant les arrosages aériens, spécifiquement au niveau des insecticides. Par ailleurs, les parties s'engagent à participer activement au processus d'élaboration de cette réglementation et de rendre publique, auprès de ses membres, l'entente intervenue.

L'entente étant toute récente, jusqu'à la mise en place de cette réglementation, les règles suivantes s'appliquent donc pour les arrosages aériens: Ceux-

suite à la page 21

CHAMPIONS
POIDS LOURD



La balance bascule à 1000 livres sous le poids de ces solides balles à l'épreuve des intempéries. Voilà un bon coup de la presse 875 White-McKee. Une vraie performance de champion à chaque ronde.
La balle commence vite et sûrement à tout coup, à la gorge spacieuse et affamée de 10¾", qui s'occupe avec une facilité consommée des matières les plus courtes, les plus sèches. Votre récolte s'achemine librement et absolument sans obstacle dans la chambre à balle fixe de 5' de diamètre, basculant délicatement avant que le tassement du dehors vers le dedans puisse même commencer. Avec les champions White-McKee, vous n'avez pas à serpenter sur l'andain simplement pour amorcer un noyau de balle bien roulé.

Tendues comme un tambour
Les couches extérieures douces et de forte densité sont fermement serrées pour repousser la pluie tandis que le coeur de moindre densité peut librement respirer et sécher. Quelles balles nettes et de qualité pour faire prospérer vos bêtes!

Les tiges et feuilles riches en protéine sont délicatement comprimées par de courtes courroies indépendantes et peu espacées qui ne risquent pas de chevaucher ou de rouler par-dessus bord en causant des retards critiques à la récolte. Il n'y a pas de chaine ni de barre pour traiter rudement votre balle et, vu le nombre moindre de pièces mobiles, vos frais d'entretien sont faibles.

Mettez du muscle dans votre équipe de fenaison puissante avec les champions de White-McKee
Demandez aujourd'hui même une démonstration aux champs au plus proche concessionnaire White-McKee. Précisez quelle presse vous aimeriez voir à l'oeuvre: pour balles de 5 ou pour balles de 6 pieds de diamètre.

White-McKEE Inc.

SIÈGE SOCIAL:
P.O. Box 70, Industrial Dr., Elmira (Ontario) N3B 2Z9
Téléphone: (519) 669-5115 Telex: 069-55212

16755, rue St-Louis, St-Hyacinthe (Québec) J2T 3G4
Téléphone: (514) 773-6025 Telex: 058-30551

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Bovins



Cette semaine l'information transmise concerne le programme de recherche sur le pré-conditionnement des veaux d'embouche dont la Fédération est mandataire. On traitera aussi sommairement des activités du marché.

Pourquoi un programme sur le pré-conditionnement? Parce que depuis plusieurs années le débat sur cette question ne fait pas encore l'unanimité chez les éleveurs de bovins tant naisseurs que finisseurs. Les uns se demandent si cette technique atténue le stress, l'incidence des maladies, améliore le gain de poids journalier dans les parquets d'engraissement, si oui, quel est le montant supplémentaire qu'ils devront payer pour ces avantages? Les autres se demandent quand et comment sevrer, vacciner? Quels sont les coûts supplémentaires et quels sont les bénéfices qu'ils pourront retirer en pratiquant cette technique? Voilà les questions qu'essayera de répondre le programme de recherche sur le pré-conditionnement.

Au départ, les facteurs à étudier sont le sevrage et le non-sevrage -vs- la vaccination et la non-vaccination. Au total 500 veaux mâles de bonne conformation seront choisis dans 3 régions différentes, soit environ 166 par région. Ces régions sont: les Laurentides, Inverness et la troisième sera déterminée ultérieurement.

500 veaux

- 250 veaux sevrés
  - 125 veaux vaccinés
  - 125 veaux non vaccinés
- 250 veaux non sevrés
  - 125 veaux vaccinés
  - 125 veaux non vaccinés

Les veaux seront choisis à partir de certains critères. Ils devront être castrés et écornés au printemps, la naissance doit se situer entre le 1er janvier et le 31 mars, au sevrage vers la mi-septembre ces veaux devront peser 450 livres. Chaque produucteur participant au projet devra fournir un minimum de 8 veaux, il devra égalemennt suivre les recommandations qui lui seront faites concernant le sevrage et la vaccination. Comme nous pensons obtenir environ 10 veaux par producteur, ceci demande l'implication de 50 producteurs dans le programme de recherche qui seront répartis proportionnellement dans les 3 régions mentionnées auparavant.

Au cours de l'été, le chargé du projet visitera les fermes afin de compiler certaines données en plus d'indiquer la méthode à suivre concernant le préconditionnement. Au sevrage à 4 semaines avant la vente, les veaux seront séparés selon les paramètres à étudier. De plus, 4 à 6 parquets d'engraissement seront choisis pour participer au programme de recherche, ceux-ci devront noter le poids et l'état de santé de chaque animal à des périodes déterminées pendant quelques mois.

La vente se fera directement du producteur naisseur au producteur engraisseur participant au projet pour éviter que les animaux se retrouvent en d'autres lieux que prévus. Par contre, afin de situer les veaux dans un contexte réaliste de mise en marché comme dans les encans, ils seront transportés, manoeuvrés, classés et gardés dans ces endroits comme les autres veaux mais ne seront pas vendus à l'enchère.

Le prix sera fixé à partir du prix moyen obtenu selon les catégories d'animaux payés lors des encans spécialisés de l'endroit. À titre d'exemple, si le prix moyen payé pour les veaux croisés de telle race à un poids de 500 livres fut d'un tel montant à Invesness, le producteur de cet endroit recevra ce montant pour ses animaux en plus d'une compensation qui permettra d'éviter un manque à gagner si les veaux avaient été vendus à l'encan.

En terminant, mentionnons que la compilation sera faite au cours de l'hiver et que le rapport devra fournir le coût du pré-conditionnement comme il l'a été fait, les remarques concernant les veaux lors du sevrage et de son évolution après son entrée en parquet d'engraissement.

Le prix du boeuf continue sa hausse vertigineuse que l'on n'avait pas observée depuis fort longtemps. À titre d'exemple, pour jeudi le 13 mai à Toronto le bouvillon A1 et A2 s'est vendu entre 89 $ et 94,50 $ le cent livres. Les causes de cette augmentation proviennent de la diminution de volume en boeuf de 2% aux États-Unis au mois de mai, de la petite guerre d'opérette qui se déroule actuellement dans le sud du Pacifique. Comme on le sait, l'Argentine est un pays exportateur de boeuf. Ces marchés européens étant actuellement "limogés", l'Amérique du Nord l'a remplacée, ce qui a provoqué une perturbation dans le marché international de la viande. Voici quelques brèves informations concernant le marché.

- Les sous-produits pour la semaine du 7 mai concernant l'Est du Canada étaient de 11,53 $ le cent livres.
- Actuellement le Canada est dans une position plus favorable pour l'exportation de bovins vers les États-Unis que les États-Unis le sont pour l'importation au Canada.
- Concernant le marché des bovins à Chicago, pour la semaine se terminant le 7 mai, les options du mois de juin, août et octobre ont fermé respectivement à 71,37 $, 66,65 $ et 64,45 $ tous à la hausse.

André Pettigrew
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Porcs



Un nouveau record vient d'être battu! Après le 100 mètres le plus rapide, l'omelette la plus grosse, le prix du 100 lb de porc le plus élevé. Le monde porcin a lui aussi ses moments historiques! Naturellement vous pensez tout probablement que le record date de 1977 ou 1978! Nenni! Il y a presque 8 ans: 1974. Remarquez que le 84,50 $ vertigineux de 1974 garde encore sa valeur relative record, malgré le 93,50 $/100 lb de Toronto jeudi le 14 mai dernier. Eh oui! 84,50 $ et le profit que cela vous laisse avant de rejoindre le coût de production de l'époque c'était quelque chose! Eh oui, Monsieur! Et pis, la piastre de 1974 et la piastre de "1982", tout le monde sait très bien que c'est deux! Essayez de comparer la Ligue Nationale de 1974 à celle de 1982, les experts vous diront que... enfin... Enfin un record, c'est un record, cela mérite toujours d'être mentionné.

Bon maintenant que le record est battu, il va maintenant falloir s'amuser à essayer de déterminer le sommet qu'atteindra le prix et quand arrivera la prochaine dépression... Nouveau défi pour la boule de cristal!

Le maximum, c'est toujours assez difficile à déterminer et surtout que ces derniers temps le dollar canadien qui tombe d'un sou par jour, l'air de rien cela vous remonte le prix à Toronto, hein! Enfin n'oubliez pas que l'appétit des Japonais jouera encore énormément sur le prix que vous retrouvez sur votre manifeste d'abattoir! Donc dans l'état actuel du marché et le taux de change du dollar américain, le dollar du 100 livres à Toronto cela demeure encore possible! Tout est possible à coeur vaillant, disait mon grand-père... ou était-ce ma grand-mère...

Méfiez-vous tout de même des Américains, les petits verrats... Non seulement des petits verrats, mais aussi des petites truies. À force de vouloir voir une tendance de remise en élevage, la pauvre fille est en train d'en rêver une, vous direz. Reste qu'il semblerait que depuis la mi-avril le taux mâle/femelle d'abattage soit légèrement à la hausse. En effet, alors que l'abattage de femelles jusqu'à date demeurait plus élevé que l'année précédente à la même période, il semblerait que depuis le 15 avril dernier le pourcentage de femelles à l'abattoir ait considérablement diminué, afin de confier à ces dames un rôle nettement plus maternel!

Bon la tendance est loin d'être claire et un débalancement du ratio de quelques semaines ne veut toujours pas nécessairement dire que les jeux sont faits. Reste que si de fait la remise en élevage était amorcée, les jeunes truies confinées ainsi à la porcherie de maternité risqueraient de nous laisser sur les bras des porcs de marché en quantité dès avril 1983! Beaucoup de cochons cela appelle habituellement peu de dollar du 100 lb.

Quant à la baisse des approvisionnements actuelle, elle affecte non seulement le monde dit "capitaliste", mais aussi nos amis à économies planifiées, les Soviétiques et leurs satellites donc.

En effet, la situation des inventaires de porcs est d'autant plus grave en U.R.S.S. que trois années de mauvaises récoltes ont forcé ces derniers à faire tomber les inventaires considérablement. Les inventaires sur les fermes collectives au 1er avril seraient tombés de 1.1 million de têtes au-dessous du niveau de l'année dernière et 700,000 têtes de moins que la moyenne des trois dernières années. D'ailleurs, tous les effets de ce manque d'aliments pour le bétail se feront le plus sensiblement sentir de mai à septembre, période qui voit une augmentation annuelle des inventaires. Un tel état de fait aura non seulement un effet considérable sur l'offre mondiale de porcs, et par conséquent, finalement nos marchés, mais aussi sur le marché des aliments pour bestiaux. Puisque finalement deux alternatives s'offrent actuellement aux Soviétiques, augmenter leurs importations de grain afin de rebâtir le troupeau porcin ou encore abandonner le bateau, laisser tomber les inventaires complètement, ce qui laisserait présager à plus long terme des abandons d'importation de grain considérables... donc un prix des grains encore moins élevé à la prochaine récolte, un ratio porc/maïs encore plus élevé et finalement... des remises en élevage en Amérique du Nord.

Agnès Jarnuszkiewicz,
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Grains



Les conditions climatiques dans le mid-ouest américain ont et continueront d'exercer une forte influence sur le comportement des options à la bourse de Chicago. D'une part, directement, puisque les ensemencements progressent selon la clémence de la température. D'autre part, indirectement, puisque l'évolution des ensemencements assurera ou compromettra un taux de participation adéquat au programme de réduction des superficies. Or, les plus récents rapports faisaient état d'un déroulement prometteur des ensemencements. En effet, au 8 mai, près de 49% des espaces consacrés à la culture du maïs avaient déjà été ensemencés; la moyenne à cette date étant de 43%. Donc, si la faveur du climat devait persister peu d'inscrits se conformeraient au programme de réduction des superficies. Par contre, si le climat devait soudainement se gâter, l'inverse pourrait se produire. Or, pour l'instant, du moins, les participants à la bourse, ne s'attendent guère à un taux de participation final réellement élevé. On fonde cette supposition sur le fait que peu de céréaliculteurs seraient enclins à réduire leurs superficies, advenant un déroulement exceptionnel des ensemencements.

Dans un contexte où la production américaine de maïs serait normale, on se doit de porter une attention croissante au marché d'exportation. L'état des cultures et le niveau mondial de production deviendraient alors des éléments clefs qui détermineraient l'orientation du marché de Chicago. Ainsi, pour la campagne 1982-83, le département américain de l'agriculture prévoit que le volume des récoltes mondiales de grains fourragers atteindra un sommet soit 779 millions de tonnes. Les besoins de plusieurs pays seraient donc considérablement réduits. On prévoit ainsi une baisse de l'ordre de 13% des importations soviétiques.

Par ailleurs, dans l'immédiat, le niveau des réserves de maïs poursuit une légère hausse, le volume total se chiffrant maintenant à 30.76 millions de tonnes. Cette immense réserve réduit à seulement 10.44 millions de tonnes les surplus de maïs disponibles, comparativement à 15.52 millions de tonnes l'année dernière. On prévoit ainsi que cette rareté entraînera une sortie de maïs des programmes de prêts, contribuant ainsi au soutien de la valeur des options de juillet et de septembre.

Est du Canada

Le rapide déroulement des ensemencements dans les régions de St-Jean, de St-Hyacinthe et de Nicolet, a d'abord semblé fort prometteur. Puis, le manque d'humidité dans le sol est devenu le facteur ralentissant tant la germination que la croissance des plantes. Le sud de l'Ontario a connu le même scénario. En effet, au 14 mai; 90% des terres consacrées au maïs dans le comté Kent avaient déjà été ensemencées, le sol y était toutefois très sec et une bonne pluie frappe le sol avant que cet article n'atteigne votre seuil.

Louis Lahaie, agr.
Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

Cultures commerciales

Programmes d'assurances agricoles du Québec

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec voudrait recommander aux producteurs, qui ont fait des paiements de prime pour les différents régimes en date du 30 avril 1982 ou négociable le 30 avril 1982, de s'assurer auprès de la Régie que le paiement a bien été escompté et qu'aucun problème d'éligibilité au programme n'est survenu.

Quelques producteurs se sont vus retourner leur chèque à cause d'erreur administrative de la part de la Régie et doivent produire un nouveau chèque AVANT LE 1er JUIN 1982; comme la correspondance de la Régie se fait par courrier régulier, le producteur devrait donc s'assurer que le paiement du 30 avril a bien été encaissé et que son dossier est toujours ouvert. Dans le cas contraire, le producteur devrait prendre les précautions nécessaires pour que le paiement de la prime parvienne à la Régie des assurances agricoles du Québec AVANT LE 1er JUIN 1982.

Communiqué FPCC

REVUE DES MARCHÉS

Le Plan Vert

VENEZ NOUS VOIR.
NOUS EN PARLERONS!

la caisse populaire desjardins

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 8 mai 1982

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES

En caisses régulières.
Prix moyens pondérés du transformateur

POULETS	
Moins de 2kg frais (A)	1,848$
Moins de 2 kg cong. (A et utilité)	1,826$
2 kg et plus frais (A et utilité)	2,098$
2 kg et plus cong. (A et utilité)	2,034$
DINDONS	
Moins de 5 kg cong. (A)	2,263$
5 kg et moins de 8 cong. (A)	—
8 kg et plus cong. (A)	2,507$

Semaine se terminant le 21 mai 1982

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
À griller moins de 2.3 kg	98-99c
2.3 kg — 2.8 kg	98c
2.8 kg — 3.2 kg	98c
3.2 kg et plus	1,07-1,09$
POULES	
moins de 2.3 kg	16c
2.3 kg et plus	52c
JEUNES DINDONS	
moins de 5.4 kg	1,375$
5.4 kg et moins de 9 kg	1,405$
9 kg et plus	1,455$

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 17 mai 1982

	Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal		Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec
	Producteurs Ontario	**Producteurs Québec**	**Distributeurs Québec**
A-Extra-Gros	94c	95c	1,23$
A-Gros	92c	90c	1,18$
A-Moyens	80c	81c	1,09$
A-Petits	50c	54c	82c
A-Très Petits	15c	18c	46c
En vrac			.03 de moins

***N.B.** Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.*

LAIT de CONSOMMATION

OFFICE DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC AVRIL 1982

% des quotas produits payable en Classe I 88,70%

Prix de la Classe I	43,96$
Prix moyen du lait excédentaire	33,36$

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 de matière grasse; différentiel de 0,41$ par dixième de kilogramme de gras pour le lait payé en classe I et 0,43$ pour le lait payé à l'excédentaire).

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Semaine se terminant le 14 mai 1982

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: $4,15/kg (contenants de 25 kg) et 93 points: $4,17/kg. Prix de vente par la Commission Canadienne du Lait $4,17/kg 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) $4,32-$4,62/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs $2,50/kg. Procédé rouleau nil. Aliments du bétail: $2,48-$2,50/kg.

Poudre de lait de beurre, animal non disponible. Poudre de lait de beurre comestible, $1,81-$1,84/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Comestible non disponible. Animale non disponible.

Jeudi 13 mai 1982

Prix du fromage: blanc $1,920/lb colorés $1,923/lb.

FRUITS et LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 18 mai 1982

LÉGUMES:

ASPERGES: 38,00-40,00 caisse de 30 lb.
BETTES À CARDE: 13,00 caisse de 12 paquets.
BETTERAVES: 6,00 12 sachets de 2 lb, 4,00-4,50 25 lb moyennes.
CAROTTES: grosses 9,00-9,50 50 lb.
CHOUX: verts 16,00-17,00 sac 50 lb, gros 16,00-17,00 50 lb.
CIBOULETTE: 4,00-4,50 12 paquets.
CONCOMBRES DE SERRE: sans pépin petits 4,50 12 unités, moyens 5,50 12 unités, gros 6,50 12 unités.
ÉCHALOTES FRANÇAISES: 7,50 caisse de 12 sachets de 250 gr, 8,50 boîte 10 lb.
LAITUE: frisée de serre 9,00-10,00 caisse de 24 unités.
PANAIS: 8,00 12 sachets de 2 lb, 5,50-6,00 12 sachets de 1 lb, 7,00-8,00 20 lb.
RADIS: 11,00-12,00 3 dz de paquets.
RUTABAGAS: 5,00-5,50 50 lb, gros 2,00-3,00 50 lb, 3,00 25 lb.
SALSIFIS: 6,50-7,00 12 paquets.
TÊTES DE VIOLON: 1,50-1,80 lb.
PLANTS DE LÉGUMES ET DE FLEURS: 1,80 caisse de 31 cm x 18 cm.

FRUITS:

RHUBARBE: 2,50 12 paquets.

OIGNONS

Prix en vigueur le 13 mai 1982

OIGNONS: jaunes moyens 5,75 50 lb: 6,75 24 sachets de 2 lb; 6,75 10 sachets de 5 lb; petits 80c 10 lb: Jumbo 7,00 50 lb. Ces prix sont fixés FAB l'emballeur ou le poste d'emballage. Prix fournis par le comité des prix du plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec.

POMMES DE TERRE

Prix en vigueur le 10 mai 1982 à midi et une minute

Pommes de terre lavées	**Détaillant**	**Grossiste**
5 lb	0,65$	0,55$
10 lb	1,06$	0,90$
20 lb	2,06$	1,75$
50 lb	4,40$	3,75$
Pommes de terre brossées	**Détaillant**	**Grossiste**
5 lb	0,59$	0,50$
10 lb	0,94$	0,80$
20 lb	1,83$	1,55$
50 lb	3,85$	3,25$

Sur emballage (master): 0,70$ de plus le 100 lb
Pommes de terre brossées JUMBO:
4,25$ le 50 lb FAB grossiste
5,00$ le 50 lb détaillant-restaurateur
6,40$ le 75 lb FAB grossiste
7,55$ le 75 lb détaillant-restaurateur
Pommes de terre en vrac: 5,00$ le 100 lb — Canada no 1 FAB poste d'emballage

POMMES

Les prix des pommes du Québec, en vigueur le 21 février 1982, sont comme suit:

McIntosh et autres variétés tardives	**Détaillant**	**Grossiste**
9x 4 lb	19,00$	16,63$
8 x 5 lb	20,00$	17,50$
12 x 3 lb	19,00$	16,63$
Cell pack 120	23,00$	20,13$
Cell pack 140	21,00$	18,38$
Minot en vrac	18,00$	15,75$

Le prix pour la pomme à jus a été fixé à 10c la livre (200$/tonne)
Prix disponibles sur CODAPHONE: (514) 384-5156.

BETTERAVE À SUCRE

Prix du sucre brut — Mont St-Hilaire

Moyenne de la semaine se terminant vendredi le 14 mai 1982: 242,1099$ tm.
Base de calcul: Conversion du prix du sucre brut au prix d'une tonne de betteraves selon une extraction de 113,5 kg et un partage de 63%.

$$\frac{242{,}1099\$ \times 113{,}5\ kg \times 63\%}{1000\ kg} = 17{,}31\$\ t\ bett.$$

ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mtl et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail; W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 17 MAI 1982
BOVINS: 585 VEAUX: 708

BOVINS: Plus nombreux que lundi dernier, les arrivages de bovins étaient composés surtout de vaches laitières de moyenne et bonne qualité. Suite à un ralentissement des activités, les vaches perdaient 1 $ mercredi dernier. Dès l'ouverture lundi, les vaches, suite à une bonne demande, reprenaient le dollar perdu le mercredi précédent. Les bouvillons, taures et taureaux vendus s'échangeaient à des prix de stables à fermes.

VEAUX: Surtout composées de sujets de qualité moyenne à bonne, les offres de veaux étaient légèrement plus nombreuses que lundi dernier. La demande se maintenait relativement bonne et toutes les catégories de veaux se transigeaient à des prix stables avec ceux de la semaine dernière.

N.B.: Les prix donnés sont au 100 lb

BOUVILLONS	
A-1-2	—
B	—
Commercial	53,00-65,75
D'engraissement	—
Communs et moyens	—
TAURES	
A-1-2	—
B	—
Commercial	55,00-66,00
VACHES	
D-1-2	50,00-58,50
D-3	40,00-51,00
D-5	40,00-51,00
TAUREAUX	
	55,00-63,75
VEAUX DE LAIT	
Choix	85,00-105,00
Bons	85,00-105,00
Moyens	50,00-85,00
Communs	50,00-85,00
Léger de remplacement (type laitier)	80,00-104,00
Bons	
Communs et moyens	—

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto

Lundi 17 mai 1982		**La semaine dernière**	
Porcs	92,50-92,60	Porcs	82,95-89,70
moyenne	92,55	moyenne	89,51
Truies	—	Truies	—
moyenne	74,85	moyenne	—

Prix payés en Ontario

Porcs	90,95-93,95	Porcs	87,30-89,70
moyenne	91,98	moyenne	88,64
Truies	73,55-74,85	Truies	70,55-75,55
moyenne	74,15	moyenne	73,90

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

AGNEAUX

Prix des agneaux vendus à l'encan à St-Hyacinthe et à Toronto

En date du 10 mai 1982, il s'est vendu à St-Hyacinthe: 337 agneaux. 197 agneaux de lait de 60 lb et moins: 109 de choix de 1,18 à 1,30$ lb, prix moyen 1,22$/lb; 88 moyens et communs .80 à 1,14$ lb, prix moyen 1,02$/lb. 110 agneaux 80 lb et plus: 12 de choix de .92 à 1,01$/lb, prix moyen .95 lb. Également 218 brebis et béliers de .25 à .45 lb, prix moyen .38/lb.

À Toronto, il s'est vendu 809 agneaux dont 8 bons agneaux A & B, 80 lb et plus (poids moyen 90 lb) .80 lb, 10 bons agneaux lourds 100 lb et plus (poids moyen 117 lb) .67/lb, 124 bons agneaux légers 80 lb et moins (poids moyen 58 lb) .90 lb, 7 agneaux d'un an (poids moyen 110 lb) .52/lb, 622 agneaux de lait (poids moyen 57 lb) 1,08/lb, 28 agneaux communs (poids moyen 58 lb) .62/lb. Il s'est aussi vendu 365 brebis et moutons (poids moyen 120 lb) .36 lb.

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés le 17 mai 1982

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	**Québec**	**Trois-Rivières**	**Sorel**
Blé	173,65	176,65	—	174,65
Orge	157,45	155,45	—	156,45
Avoine canadienne	164,50	160,50	—	162,50
Maïs américain (Jaune, no 3)	153,35	154,90	158,45	154,30
Maïs ontarien (charge sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	145,35	150,25	—	—

MONTRÉAL	**Semaine courante**	**Semaine dernière**	**Même semaine 1981**
Son de blé	162,00	160,00	168,00
Gru rouge de blé	162,00	160,00	170,00
Tourteau de soya 48%	342,05	337,80	364,20
Tourteau de soya 44%	315,60	308,00	328,90
Tourteau de colza 34%	250,60	244,70	202,00
Luzerne déshydratée (100,000-A)	181,00	181,00	208,00

	Blé - CWRS #3	**Avoine alim. #1**	**Orge alim. #1**
		Tonne métrique	
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Lacs)			
18 mai 82	151,30	123,50	127,40
17 mai 82	151,80	123,00	127,80
14 mai 82	153,00	125,00	130,00
13 mai 82	152,00	123,50	129,00
12 mai 82	150,50	122,00	131,00

***N.B.:** Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.*

Source: Office des provendes du Canada



Mirabel

Entente entre les producteurs et le fédéral

MIRABEL — Ayant obtenu du gouvernement fédéral une promesse formelle qu'il rétrocédera une partie substantielle des terres expropriées en trop pour la construction de l'aéroport de Mirabel, les producteurs agricoles ont finalement accepté de payer les 89 000 $ de loyer gardés en fiducie par la Fédération de l'UPA des Laurentides.

Un règlement hors cour est finalement intervenu la veille de l'audience reportée de la poursuite intentée devant la Cour provinciale de St-Jérôme par la Société immobilière du Canada (SIC) contre 76 des quelque 120 producteurs qui devaient des arrérages de loyer.

C'est le 20 avril dernier que le juge Jacques Duquette avait reporté au 14 mai l'audition de ce procès en disant espérer qu'une entente à l'amiable intervienne entre les deux parties. Il avait clairement déclaré que le conflit impliquant la SIC et les producteurs en était un politique et qu'il était souhaitable qu'il se règle à ce niveau plutôt que devant un juge. Outre le paiement des loyers en retard, la SIC demandait l'expulsion des agriculteurs fautifs.

Le règlement hors cour stipule que les producteurs paieront les loyers en retard et les frais judiciaires de près de 16 000 $ encourus par la SIC depuis le début du litige qui existe depuis décembre 1981. En incluant leurs propres dépenses de frais judiciaires, les producteurs devront payer près de 30 000 $ en frais. Il semblerait que la fédération des Laurentides entend adresser une demande d'aide financière au Fonds de défense professionnelle de l'Union des producteurs agricoles.

En retour de l'engagement des producteurs, la société a accepté de ne pas exiger les intérêts courus sur les loyers non payés depuis décembre dernier.

C'est lors d'une réunion d'information tenue par le Centre d'information et d'animation communautaire de Ste-Scholastique la veille de la rencontre des conseillers juridiques des deux parties que les producteurs impliqués dans cette cause ont décidé d'accepter ces modalités.

Aux dires du directeur régional de la Fédération de l'UPA des Laurentides, M. Denis Papin, les producteurs ont accepté de payer leur loyer en retard en raison de la promesse formelle du ministre des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, que le gouvernement fédéral procédera à une rétrocession importante des terres agricoles expropriées en trop. M. Papin a rappelé que les producteurs de Mirabel avaient choisi ce moyen d'action pour exprimer leur impatience devant la lenteur du gouvernement à agir dans ce dossier.

"Maintenant que nous avons obtenu un engagement formel de quelques membres du gouvernement fédéral, nous avons atteint notre but," a expliqué M. Papin avant de rappeler que c'est au début du mois de juin que l'on devrait connaître les intentions réelles du gouvernement sur la rétrocession tant demandée.

Par ailleurs, une autre entente à l'amiable devrait intervenir entre la SIC et les autres producteurs qui avaient aussi mis leur loyer en fiducie et qui n'avaient pas encore fait l'objet d'une poursuite judiciaire.

D'un autre côté, M. Papin a réagi aux récentes déclarations de M. Jean-Pierre Goyer, le directeur de la SIC, qui a laissé entendre que les producteurs qui ne payaient pas leur loyer ne représentaient que cinq pour cent des locataires de la société. "Le 95 pour cent des 1,700 locataires dont parlait M. Goyer ne comprend pas que des producteurs agricoles mais l'ensemble des résidents du secteur qui sont locataires depuis l'expropriation. Cette partie de la région des Laurentides ne compte plus guère que 250 producteurs agricoles. Il est évident que par sa déclaration M. Goyer cherchait à diminuer l'importance de l'action des producteurs qui exigeaient depuis longtemps la rétrocession et qui usaient des moyens du bord pour l'obtenir. C'est plus de 50 pour cent des producteurs qui avaient accepté de prendre les grands moyens pour avoir gain de cause," a-t-il précisé.

L.St-P.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ATA INC.

Samedi le 22 mai 1982, à compter de 09h00 au Motel Quatre-Saisons de Notre-Dame du Bon Conseil, se tiendra l'assemblée générale annuelle de l'Association des technologistes agricoles inc. du Québec. Cette association existe depuis dix-huit ans et regroupe environ 500 membres répartis dans toutes les régions du Québec, qui sont à l'emploi de différents ministères, associations agricoles coopératives, compagnies et industries agro-alimentaires.

Lors de cette importante assemblée, les membres auront à se prononcer sur les possibilités que leur association regroupe tous les diplômés en technologie agricole de la province de Québec par une modification des statuts et règlements de ladite association. Actuellement, on sait que seulement les diplômés en technologie agricole du ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ) peuvent devenir membres de l'association. Les membres auront à se prononcer sur la possibilité d'inclure les diplômés en technologie agricole des collèges sous la responsabilité du ministère de l'Éducation du Québec.

M. Jean Bricault, président de l'ATA, dirigera les discussions lors de cette importante réunion.

Les Frères de St-Gabriel quittent St-Bruno

Les Frères de St-Gabriel quitteront définitivement la région de St-Bruno vers la mi-mai 1982, après plus de 60 ans comme éducateurs et producteurs agricoles.

Pour marquer ce tournant dans l'histoire de St-Bruno, le président de la "Société d'histoire de Montarville" de St-Bruno, M. Fernand Lemay, secondé par plusieurs personnages de la ville, notamment M. Robert Robert, administrateur à l'UPA, organise une journée de rencontres de différents groupes qui ont connu la communauté des Frères de St-Gabriel de St-Bruno.

Tous les amis des Frères et leurs anciens élèves sont invités aux célébrations qui auront lieu au Vieux Presbytère de St-Bruno et qui débuteront par une messe à 12h15 à l'Église de St-Bruno, le 13 juin 1982.

Les Frères de St-Gabriel étaient reconnus pour la qualité et la diversité de leurs produits agricoles distribués partout dans la province de Québec. C'est le 25 août 1922, par acte signé devant notaire, que le C.F. Ludovic, Économe Provincial, acquiert à St-Bruno, l'immense ferme des Jésuites avec tout son roulant: 50 vaches, 500 poules, 60 porcs, 12 chevaux, 30 moutons, 2 tracteurs et les bâtiments, etc.

Le 24 octobre 1933, le Congrès de l'Union catholique des cultivateurs s'est tenu chez les Frères de St-Gabriel à la ferme de la Ville-du-Grand-Coteau. Lors de cette assemblée, un membre en vue du Congrès, M. Albert Rioux, proposait au Gouvernement provincial que demande soit faite pour l'érection d'une école d'agriculture à la ferme Villa-du-Grand-Coteau de St-Bruno.

Le 27 novembre et le 6 décembre 1937, des rencontres se sont tenues avec S.E. Mgr Forget, évêque de Montréal, des autorités de la communauté des Frères St-Gabriel, avec les ministres et députés, en vue d'obtenir un octroi pour la création d'une école d'agriculture à St-Bruno.

La contribution des Frères de St-Gabriel comme citoyens et producteurs agricoles engagés dans les domaines de l'éducation et la production des produits agricoles a été reconnue et hautement appréciée par leurs concitoyens et tous les producteurs agricoles du Québec. L'événement du dimanche le 13 juin veut leur rendre hommage pour leur engagement et leur contribution à l'évolution de l'agriculture. Ce sera un témoignage de reconnaissance pour leur oeuvre.

C'est donc une invitation à tous ceux qui ont connu les Frères de St-Gabriel de venir leur apporter un témoignage de reconnaissance le 13 juin prochain. Pour toute information supplémentaire vous pouvez m'écrire ou me téléphoner à 985, Montarville, St-Bruno, J3V 3J9, au téléphone (514) 653-6998.

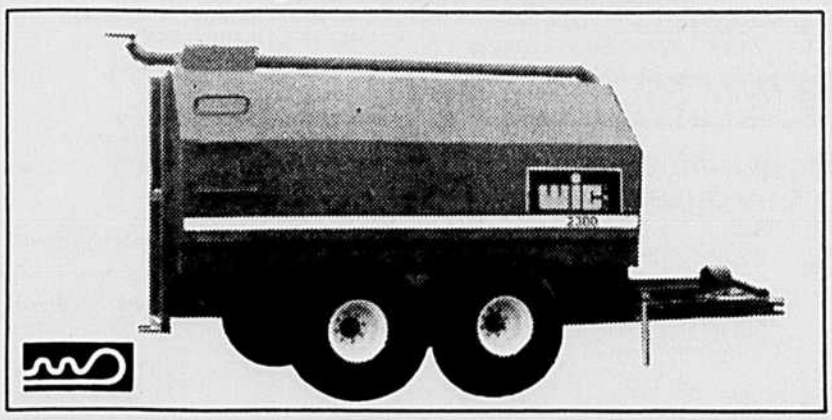
Fernand Lemay
président du comité organisateur

Maintenant Offert Par Votre Vendeur Pioneer.

SILA-BAC®
MARQUE
L'INOCULANT D'ENSILAGE
SM

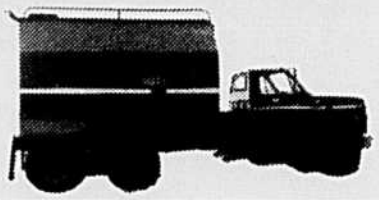
La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'etiquette font partie des conditions de vente.
Pioneer est une marque déposée; les numéros identifient les variétés. *Marque de commerce déposée dont l'usager inscrit est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

wic INC.
Toujours de l'avant



ÉPANDEUR DE FUMIER LIQUIDE

La Cie WIC INC. a ajouté à sa gamme de produits un épandeur de fumier liquide. Cet épandeur est conçu de façon ultra robuste pour résister aux travaux les plus durs. Que ce soit pour les épandages de fumier de porc, vaches, ou poules faites appel à Wic qui saura satisfaire à vos besoins.



Sur camion
Nous fabriquons aussi l'épandeur à fumier pour installation sur toutes marques de camions automatiques ou standard selon vos spécifications. Pouvons faire aussi l'installation si désiré.

Adressez aux soins de:
WIC Inc.
Wickham
Cté Johnson, QC,
JOC 1SO
Tél. (819) 398-6822
Telex: 05-838550

Veuillez m'envoyer de l'information au sujet de votre épandeur.
Nom_____
Adresse_____
_____
Code Postal_____ Tél._____